

MINISTERE DE LA DEFENSE

INF 202



MANUEL D'EMPLOI DE LA SECTION D'INFANTERIE





Approuvé le : 18 juin 1999
Sous le n° 5382/EAI/CETEI

Edition 1999

SOMMAIRE

2° Partie **LE GROUPE DE VOLTIGE.**

Chapitre 1 - **Organisation et rôles**

11. Généralités
12. Organisation
13. Rôles

Chapitre 2 - **Les actes élémentaires**

21. Se déplacer
22. S'arrêter - tomber en garde
23. Utiliser ses armes

Chapitre 3 - **Les missions du groupe**

31. Reconnaître un point
32. Eclairer
33. Surveiller
34. S'emparer de
35. Défendre un point
36. Appuyer - soutenir
37. Couvrir
38. Rompre le contact

Chapitre 4 - **Les procédés de combat du groupe de voltige**

41. La patrouille
42. Le poste de surveillance
43. La reconnaissance d'une maison
44. L'assaut
45. L'embuscade
46. Le bouchon antichar
47. Le poste de combat

3° Partie **LE GROUPE ANTICHAR**.

4° Partie **LE COMBAT DE LA SECTION**.

Chapitre 1 - **Caractéristiques du combat de la section d'infanterie**

11. Cadre d'emploi
12. Principes d'action
13. Règles d'emploi

Chapitre 2 - **Organisation et capacités de la section**

21. Organisation
22. Possibilités tactiques
23. Rôles particuliers

Chapitre 3 - **Les actes élémentaires de la section**

31. Généralités
32. Se déplacer
33. S'arrêter - tomber en garde
34. Utiliser ses armes
35. Cas particuliers

Chapitre 4 - **Les missions de la section**

41. Généralités
42. Les missions et procédés de combat
43. Les missions de sûreté
44. Les missions offensives
45. Les missions défensives

5° Partie- **LES ACTIONS PARTICULIERES DE LA SECTION**

Chapitre 1 - **Le combat en zone urbaine**

11. Généralités
12. Principes
13. Le combat offensif
14. Le combat défensif

Chapitre 2 - **Les opérations de maîtrise des crises**

21. Généralités
22. Principes
23. Modalités d'exécution

Chapitre 3 - **Le combat de nuit**

31. Généralités
32. Conséquences sur les missions de sûreté et sur les missions offensives
33. Conséquences sur les missions défensives

ANNEXES

AVANT- PROPOS

Les sections d'infanterie, équipées actuellement de VAB ou d'AMX 10 et ultérieurement de VBCI, présentent aujourd’hui une structure identique, s'articulant autour de quatre groupes : trois groupes de voltige et un groupe antichar.

Cette structure optimise :

- les capacités de l’infanterie définies dans la doctrine d'emploi de l'infanterie et permettant le contrôle du milieu dans la durée et dans l’espace :
    - arme du combat rapproché,
    - arme du contact, de la proximité et de la permanence de ce contact,
    - arme du combat décentralisé,

- l'utilisation des nouveaux équipements dans les domaines de l’armement, des transmissions, de l’optique et de l’optronique.

L’actualisation du manuel d'emploi de la section d'infanterie blindée s'avère donc indispensable, car, du fait de ces évolutions, la conduite du combat de cette section connaît des changements importants :

- la section dispose de 4 véhicules blindés de manoeuvre, ayant une capacité d'appui variable selon le type de véhicule,
- la capacité antichar de la section est principalement regroupée au sein du groupe antichar ERYX,
- le groupe de voltige est constitué de deux trinômes et dispose d’une capacité antiblindé,

- les trinômes se substituent aux binômes dans les groupes de voltige, permettant un meilleur rendement, notamment de l'observation, et une meilleure capacité de durer,
- les tireurs de précision sont regroupés au sein de l'équipe de commandement.

Ce manuel d'emploi de la section d'infanterie traite successivement du fantassin et du trinôme, du groupe de voltige, du groupe antichar et de la section. Selon le niveau, il présente les actes réflexes, élémentaires, les missions et les procédés de combat.

Cette version de l'INF 202 annule et remplace l'INF 202 (notice sur le combat de la section d'infanterie - édition 1986) et l'INF 209 (règlement d'emploi des sections mécanisées et des sections de chars - édition 1983.

1° PARTIE

LE COMBAT DU FANTASSIN ET DU TRINOME

CHAPITRE 1

LE COMBAT DU FANTASSIN

11 . GENERALITES

Le fantassin combat principalement à pied en engageant le combat à courte ou très courte distance et si nécessaire au contact direct avec l'ennemi. Son efficacité dépend notamment :

- de l'acquisition de savoir-faire techniques le rendant apte à servir l'ensemble des armes en dotation dans son trinôme et dans son groupe de combat,
- de l'acquisition de savoir-faire tactiques lui permettant de remplir sa mission en sûreté et en utilisant les possibilités offertes par le terrain,
- de la précision et de la rapidité de la transmission de ses comptes rendus.

Pour cela, il exécute des actes réflexes et des actes élémentaires.

12. LES ACTES REFLEXES DU FANTASSIN

Au nombre de 11, les actes réflexes sont : s'orienter, observer, progresser, se protéger, se camoufler, apprécier une distance, désigner un objectif, mettre en oeuvre son arme, communiquer, rendre compte, et garder la liaison.

- **S'ORIENTER**

Il s'agit, tant en déplacement qu'à l'arrêt, de pouvoir déterminer et suivre une direction, ou de pouvoir d'emblée, et en attendant les ordres complémentaires du chef de trinôme ou du chef de groupe, de commencer la surveillance d'un secteur dangereux.

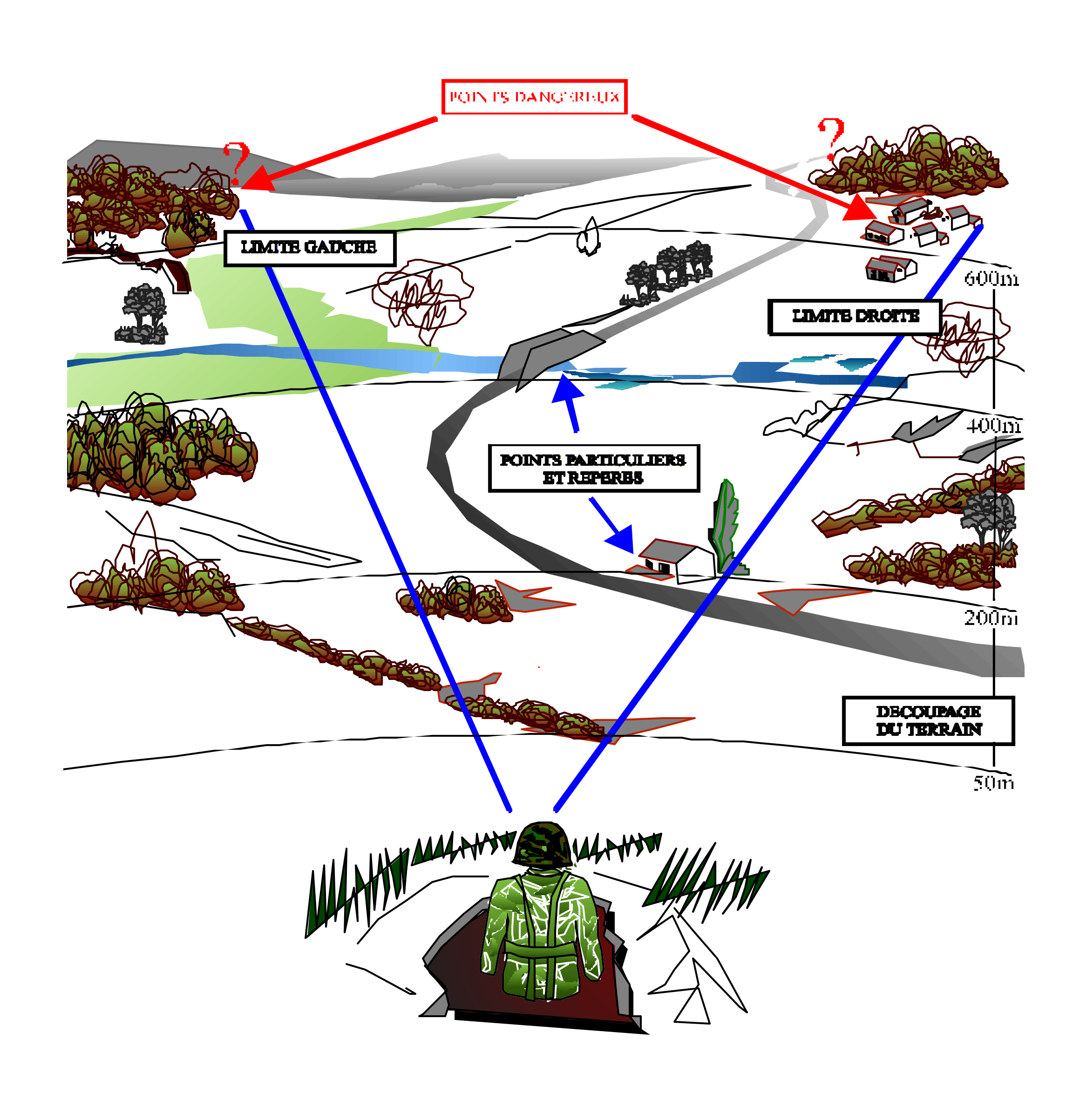
COMPOSANTES	EXECUTION
1- Déterminer une direction et la conserver Utiliser les différents moyens d'orientation simples dont peut disposer tout fantassin:	 De jour: - BOUSSOLE - SOLEIL - MONTRE De nuit : - BOUSSOLE - LUNE - ETOILES
2- Matérialiser la direction par un repère	Eloigné de jour Rapproché de nuit
3- En cas de déplacement trouver des points de repère intermédiaires	De nuit , utilisation de mains courantes.

- **OBSERVER**

Rechercher par la vue et l'écoute des renseignements concernant le terrain et les activités de l'ennemi, des amis, et, éventuellement, de la population. L'acquisition du renseignement par l'écoute peut précéder celle par l'observation directe.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- repérer les limites du secteur de surveillance **2-** identifier des points de repère **3-** Découper le terrain **4-** Déterminer les points dangereux **5-** Assurer la permanence de l'observation en vue de détecter tout indice d'activité ennemie.	• Possibilités du champ visuel • du plus loin au plus près, • points favorables à l'ennemi, • Continuité et régularité (balayage visuel)

OBSERVER


POINTS DANGEREUX
LIMITE GAUCHE
LIMITE DROITE
POINTS PARTICULIERS ET REPERES
600m
400m
200m
50m
DECOUPAGE DU TERRAIN

PROGRESSER

Se déplacer en utilisant le terrain pour échapper aux vues et aux coups de l'adversaire et en recherchant les indices de sa présence.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- Choisir un mode de progression : - Marche normale - Course - Ramper - Exécution de bonds **2-** Garder le contact à vue.	 • Chaque fois que possible. • Pour franchir un passage dangereux. • Pour échapper aux vues et aux coups. • Pour se soustraire aux effets du feu. • Au sein du trinôme.

- **SE PROTEGER**

Prendre les mesures adaptées pour être à l'abri des vues et des coups de l'adversaire.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- choisir l'emplacement le plus proche. **2-** aménager l'emplacement sans modifier l'aspect du terrain. Réaliser l'emplacement de combat camouflé. **3-** Couvrir l'abri et revêtir les effets spéciaux (danger N.B.C.) (cf. TTA 616)	• Masque, écran, construction. • Savoir se servir de son outil. • A proximité de l'ennemi, travailler sans se faire voir ou déceler. • S'assurer que l'on peut utiliser son arme. • se protéger contre les vues aériennes et les effets des armes NBC.

- **SE CAMOUFLER (FFOMEC)**

Tout en assurant la mission, se dissimuler aux vues de l'ennemi terrestre et aérien, et, éventuellement, de la population.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- Choisir un emplacement **2-** S'adapter au terrain	Eviter les **Fonds** clairs, rechercher les zones d'ombre. (**F**) • Briser les **Formes** caractéristiques (**F**), • Supprimer les **Ombres** et reflets (**O**), • Eviter le contraste des **Couleurs** (**C**), • Utiliser les moyens individuels de camouflage, • Eviter de laisser des traces ou les effacer. Rechercher les masques contre les moyens adverses de détection thermique,
3- S'adapter à l'ambiance	• Près de l'ennemi, éviter les **Mouvements** (**M**) brusques et le bruit, • De nuit : • Veiller au silence absolu, • Eviter les lueurs, reflets, **Eclats** (**E**) et la mise en oeuvre continue de ses moyens modernes d'observation nocturne, qui sont détectables par l'ennemi (laser).

- **APPRECIER UNE DISTANCE**

Evaluer la distance pour accroître la précision des comptes rendus, se déplacer d'un point à un autre, ou désigner la position de l'ennemi et ainsi, pouvoir faire usage de son arme dans les meilleures conditions.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- Evaluer à vue	• à l'aide du guidon du FAMAS ou éventuellement de jumelles,
- Evaluer au pas (si possible)	• Etalonnage,
2- Reconnaître si l'objectif est à portée de l'arme	• Vérifier la hausse de l'arme si nécessaire.

- **DESIGNER UN OBJECTIF**

Désigner rapidement et précisément un objectif de façon à permettre sa localisation. Cette désignation se fait prioritairement à l'aide du pointeur laser, mais le procédé dégradé décrit ci-dessous doit être connu.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- Chercher les points de repère	• Fixes et caractéristiques, proches de l'objectif
2- Désigner l'objectif	• Dans telle direction, par rapport à tel repère, à telle distance, tel objectif,
3- Situer l'objectif par rapport au point de repère	• Procédé de la main étalonnée, • Procédé du cadran horaire,
4- Décrire l'objectif	• Nature, forme, couleur, attitude (statique, mobile, se déplaçant de... vers... etc.).

- **METTRE EN OEUVRE SON ARMEMENT ET SES MUNITIONS**

Connaître la technique et le service de son arme de dotation, de double dotation, des grenades (et si possible des autres armes du groupe), de façon à en obtenir à tout instant un emploi efficace, à terre ou à partir du véhicule en déplacement.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- Connaître ses armes: caractéristiques efficacité démontage remontage incidents de tir entretien munitions	Arme de dotation et double dotation.
2- Les utiliser : savoir régler son arme savoir tirer.	La technique et le service des armes sont indiqués dans les notices particulières à chaque type d'armement.

Le fantassin doit en outre savoir mettre en œuvre les mines, pièges, explosifs et artifices divers qui sont des compléments indispensables à l'exécution de certaines missions.

- **COMMUNIQUER**

Transmettre, par un moyen adapté à la situation du moment, un renseignement aux voisins, au chef d'équipe, ou au chef de groupe.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- Etre en liaison avec son chef et ses voisins Utiliser le moyen de transmission le plus discret (avant le contact) ou le plus rapide (loin de l'ennemi ou au cours du combat).	PROCEDES : à la voix au geste au fanion par radio (PRI) par signaux sonores ou lumineux (code)

- **RENDRE COMPTE**

Exposer à son chef dans les délais les plus brefs, avec exactitude et précision, ses observations concernant l'ennemi, les amis, le milieu (terrain, population).

COMPOSANTES	EXECUTION
Vérifier la liaison avec le chef Lui exposer, ou lui transmettre aussitôt ce qui a été vu en étant certain de n'avoir rien oublié	La liaison doit pouvoir être prise en permanence Répondre aux questions : QUI ou QUOI ? COMBIEN ? OU ? PAR OU ? QUAND ? COMMENT ? (attitude, faisant quoi ?)

- **GARDER LA LIAISON AU SEIN DU TRINOME**

Se déplacer dans la direction générale prescrite, ou se poster, en gardant la liaison à vue avec les autres combattants au sein du trinôme, en vue d'assurer leur protection.

COMPOSANTES	EXECUTION
1- Garder la liaison à vue en déplacement ou à l'arrêt	• Adapter la distance au terrain et à la visibilité,
2- Assurer la sûreté du trinôme en déplacement	• Le grenadier-voltigeur marchant en tête assure la sûreté immédiate du trinôme (sélecteur de l'arme sur position "rafales", sûreté enlevée),
3- Assurer la sûreté du trinôme à l'arrêt.	• Le chef d'équipe répartit les zones de surveillance aux deux grenadiers- voltigeurs : • à courte distance : sélecteur de l'arme sur position "rafales", • au delà de 100 m : sélecteur de l'arme sur position "coup par coup" ou « rafales limitées ».

13. LES ACTES ELEMENTAIRES DU FANTASSIN

Ils sont au nombre de trois. Leur combinaison dans l'espace et dans le temps, s'appuyant sur la mise en oeuvre des actes réflexes, constitue les principes de base de l'exécution de toute mission.

131 . SE DEPLACER

ACTES REFLEXES	OBSERVATIONS
S'ORIENTER	**OU** aller ? Le nouvel emplacement doit permettre d'être posté.
PROGRESSER	**PAR OU** aller ? L'itinéraire à emprunter doit être autant que possible un cheminement, à l'abri des vues et des coups adverses.
PROGRESSER	**COMMENT** ? Le mode de progression est, soit fixé par le chef, soit laissé à l'initiative et adapté en fonction du terrain et de l'ennemi. **QUAND** ? • sur ordre ou à l'initiative. • si la progression est susceptible d'être observée par l'ennemi, choisir le moment où l'adversaire est soumis au feu ami.

OBSERVER	Au cours du déplacement, non seulement en avant et sur les côtés, mais aussi à ses pieds (mines, pièges) et en l'air (ciel, toits, arbres).
METTRE EN OEUVRE SON (SES) ARME(S) (dotation et double dotation) ET SES MUNITIONS	En cas de surprise, riposter par un mode de tir adapté à la situation (tir instinctif, tir au poser).
COMMUNIQUER	Avec ses voisins, avec son chef.
RENDRE COMPTE	A son chef.

132 . SE POSTER **(VITAL)**

Il s'agit de s'installer en un point du terrain qui permette :

- d'observer (**V**oir),
- sans être vu (**I**nvisible),
- d'utiliser son arme (**T**irer),
- d'être si possible abrité(**A**bri),
- d'être en liaison avec son chef (**L**iaison).

Le fantassin se poste, soit sur ordre, soit lorsqu'il atteint la limite de bond précisée, soit en cas de rencontre avec l'ennemi.

ACTES REFLEXES	OBSERVATIONS
• S'ORIENTER	• Choix du poste, en fonction de la mission reçue : observation ou de tir.
• PROGRESSER	• Se rendre au poste sans être décelé.
• SE CAMOUFLER	• S'installer sans être vu.
• OBSERVER	• Dans le secteur de surveillance reçu ou bien de sa propre initiative.
• (Pouvoir) METTRE EN OEUVRE SON ARME ET SES MUNITIONS	• Choisir la position de tir la mieux adaptée (debout, à genou, couché). Si nécessaire, aménager la position de tir .

• (Pouvoir) COMMUNIQUER ET RENDRE COMPTE • SE PROTEGER	• S’assurer de la liaison avec son chef (ou ses camarades). • Aménager l’emplacement de combat, en tenant compte des possibilités de tir et d'observation. • Au sein du trinôme, les combattants se relaient pour aménager le poste et observer.

133 . UTILISER SON (SES) ARME(S)

Mettre en œuvre son armement dans les conditions du combat en adaptant le genre de tir et éventuellement le type d'arme et de munition en fonction des ordres reçus ou de la situation.

EXECUTION	OBSERVATIONS
1- PREPARER LE TIR	
• Identifier son secteur de tir : • limite gauche, • limite droite, • ligne d'engagement.	• Définir les points-clés du terrain où l'ennemi est susceptible d'apparaître,
• Reconnaître les points favorables au tir	• Ceux qui obligeront l'ennemi à manoeuvrer et / ou à ralentir.
• Apprécier les distances : • prendre des repères	• Définir les lignes des 200m, 300m, 600m selon l'armement.
• Préparer son arme : • Régler ses appuis.	
• Observer son secteur :	
• Déterminer et afficher les éléments de tir : • distance du but, • vitesse de l'objectif.	• Evaluer la correction vent latéral.

<table>
<tr><td>2- TIRER
• Viser son objectif.
• Ouvrir le feu :
  • sur ordre du chef de groupe; ou
  • à l’initiative (quand l’autorisation en a été donnée).

• Poursuivre le feu
  • changer d’objectif.
• Cesser le feu :
  • sur ordre du chef de groupe,
  • quand il devient dangereux pour les amis,
  • quand l’ennemi a disparu.</td><td>• conserver en permanence la maîtrise de la consommation des munitions.</td></tr>
<tr><td>3- RENDRE COMPTE</td><td>• Objectifs atteints,
• Munitions consommées.</td></tr>
</table>

134 . ACTES ELEMENTAIRES ADAPTES AU PERSONNEL EN VEHICULES

LE FANTASSIN EMBARQUE	LE PILOTE
• OBSERVER EN VEHICULE	• conduire son véhicule et suivre un itinéraire,
• DEBARQUER EN GARDE - SE POSTER	• observer l'itinéraire,
• DEBARQUER ASSAUT (section X10 ou VBCI)	• s'arrêter à l'abri ou accélérer sous le feu
• UTILISER SON ARME - RIPOSTER	• camoufler son véhicule et, si nécessaire, participer à la sûreté immédiate.

Les pilotes d'engin doivent être en mesure d'utiliser leur véhicule en configuration amphibie.

CHAPITRE 2

LE COMBAT DU TRINOME

21 . GENERALITES

Le groupe de voltige, aux ordres d'un chef de groupe, est articulé en deux trinômes commandés par un chef d'équipe : un trinôme 300 mètres et un trinôme 600 mètres. Cette différenciation est principalement liée à la nature de l'armement équipant ces trinômes. Cependant, la capacité de durer impose une multiqualification des personnels permettant aux combattants et aux deux trinômes du groupe d'être interchangeables.

Indissociable, le trinôme exécute collectivement, aux ordres de son chef, les actes élémentaires du fantassin en adaptant notamment les modes de déplacement à la nature du terrain et à la menace ennemie. Disposant d'armes aux effets complémentaires, il applique des feux sur des objectifs désignés ou repérés, sur ordre ou à son initiative. Posté en fin de bond ou lorsque la situation l'exige, le chef du trinôme organise l'observation de ses personnels.

211 . LE TRINOME 300

La double dotation FAMAS/ABL de certains combattants lui procure la capacité d'engager le combat à courte distance (200-300 m), face à des véhicules blindés (véhicules de combat d'infanterie, certains chars selon les angles de tir), et de tirer contre des positions défensives adverses. Dans certains cas particuliers, la possibilité de doter chaque combattant d'un ABL permettra de faire face ponctuellement à une menace particulière.

212 . LE TRINOME 600

La double dotation FAMAS/LGI et l'apport d'une MINIMI au sein de ce trinôme permettent d'effectuer des tirs antipersonnels jusqu'à une distance de 600 m.

213 . ROLE DES COMBATTANTS AU SEIN DU TRINOME

- Le chef du trinôme commande les deux GV de son trinôme et contrôle la bonne application des consignes concernant les distances, le respect des limites de bond et des modes de progression. Il organise la réaction de son trinôme, en cas de prise à partie par l'ennemi. Il rend compte au chef de groupe de sa progression pendant laquelle il se place, selon le terrain, soit entre ses deux GV (terrain découpé et couvert), soit derrière eux, ce dernier cas restant le plus fréquent. En cas de mise hors de combat du chef de trinôme, le grenadier-voltigeur le plus ancien le remplace.

- Le premier grenadier-voltigeur assure la sûreté immédiate et l'observation au plus près. Il recherche tout indice de piège ou de présence ennemie.

- Le second combattant, bénéficiant de l'action du premier GV, a en charge l'observation plus lointaine et la sûreté rapprochée.

22 . LES MISSIONS DU TRINOME

221 . SURVEILLER

Définition :

Mission qui consiste pour un trinôme, à partir d'un emplacement choisi ou désigné, à observer un secteur nettement délimité pour déceler toute activité ou indice d'activité ennemie (terrestre ou aérienne), dans le but d'alerter et de renseigner son chef, afin d'assurer la sûreté du groupe.

2211 . LE TRINOME DEBARQUE SURVEILLE

Principes :

Pour remplir sa mission, le trinôme doit être bien posté, à l'écart d'un point caractéristique, observer en permanence, pouvoir alerter directement son chef et savoir arrêter un isolé. La répartition des tâches entre les trois combattants peut s'effectuer selon les principes suivants :

- Le secteur d'observation donné au trinôme doit pouvoir être pris en compte par un seul combattant, afin de préserver la capacité de durer :

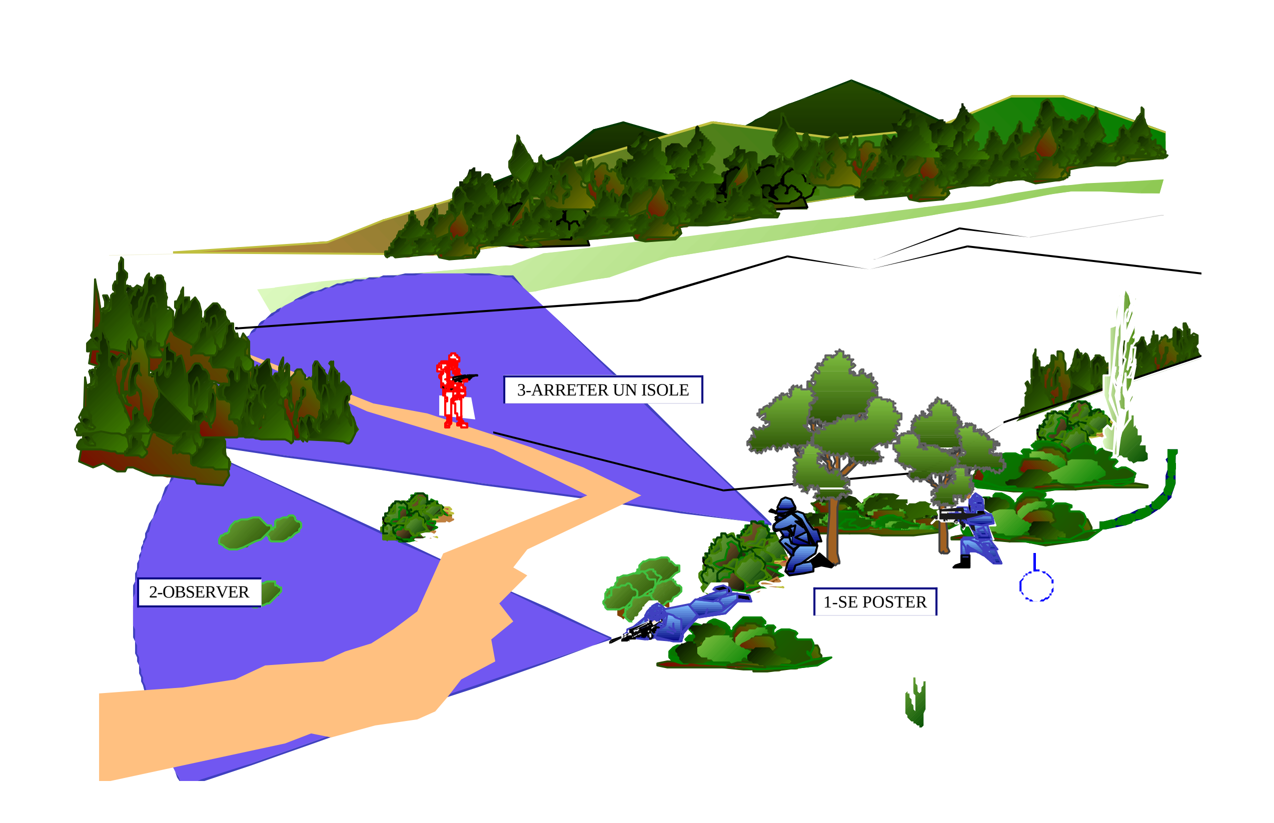
  - pour une mission de longue durée, le guet est simple :
    - un GV surveille le secteur tout en disposant, selon la menace d'une double dotation d'armement (FAMAS/LGI, FAMAS/ABL),
    - le chef de trinôme et le deuxième GV poursuivent l'installation du trinôme, assurent la liaison ou sont au repos, prêts à renforcer la surveillance.

- pour une mission de courte durée, deux combattants du trinôme peuvent recevoir la mission de surveiller chacun un point particulier du secteur du trinôme. Dans ce cas :
  - Le chef d'équipe désigne les emplacements de ses subordonnés,
  - L'un des deux grenadiers-voltigeurs assure l'observation à courte distance,
  - L'autre est chargé des secteurs lointains, du guet aérien et de l'alerte NBC.

Les consignes particulières du poste de surveillance sont fixées par le chef de groupe **(ESTOMAC).** elles précisent :

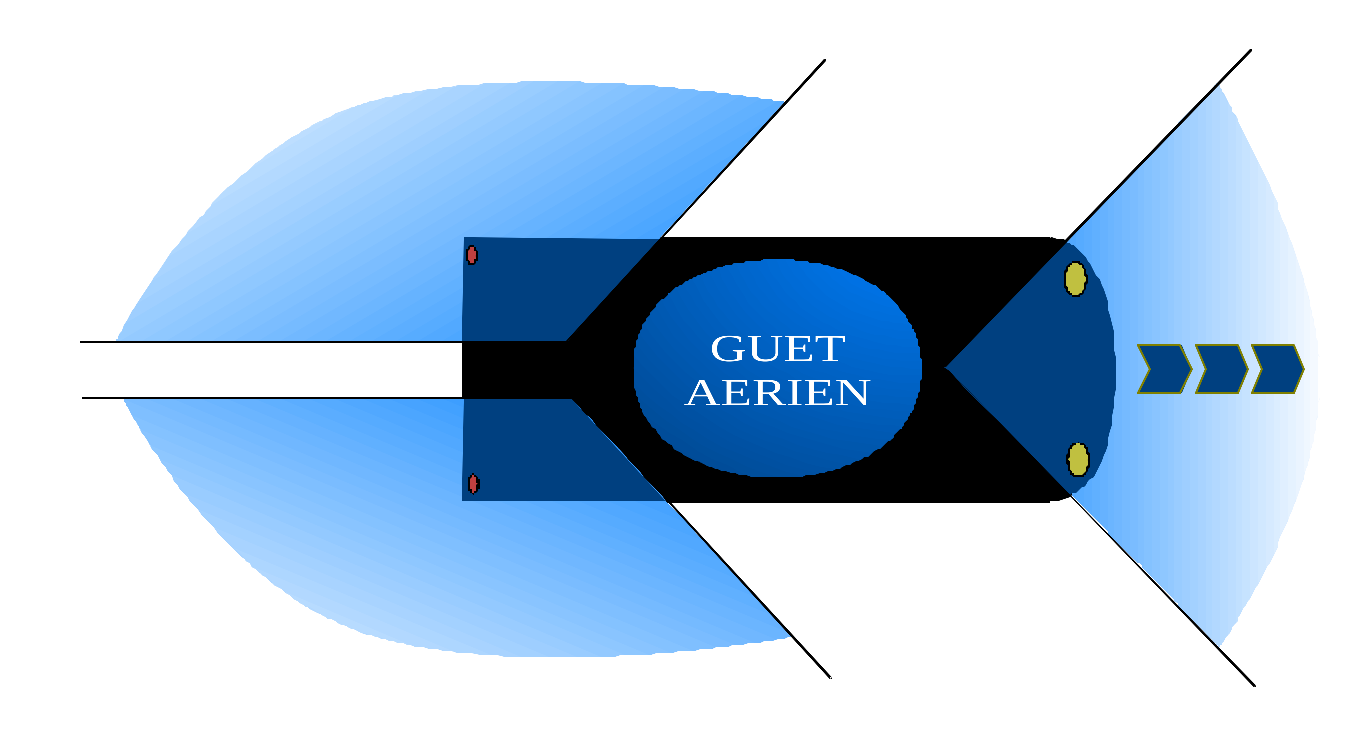
- les renseignements sur l'Ennemi (**E**) : nature, direction et distance,
- le Secteur à surveiller (**S**) : limites droite, gauche, courte, longue,
- les points du Terrain qui doivent être particulièrement surveillés (**T**),
- les conditions d'Ouverture du feu (**O**) : sur ordre, à l'initiative, lorsque l'ennemi franchit telle ligne ;
- les Moyens d'alerte ou de reconnaissance (**M**) : les moyens à utiliser pour prévenir le chef et les amis ;
- les Amis (**A**) : emplacements, horaires de sortie et de rentrée des patrouilles ;
- la place du Chef et le Cheminement de repli des guetteurs (**C**);

LE TRINOME EN POSTE DE SURVEILLANCE
DE COURTE DUREE



2212 . LE TRINOME EN VEHICULE SURVEILLE

L'observation terrestre et aérienne est systématiquement répartie dans chaque engin. Le chef de groupe, ou le chef d'engin, désigne les guetteurs aériens et terrestres au sein de ses trinômes.



222. ECLAIRER

Définition :

Rechercher du renseignement sans engager le combat pour contribuer à la sûreté rapprochée du chef et de la troupe.

Principes :

Le trinôme se déplace à un rythme adapté au terrain et à la menace, par l'itinéraire fixé, en progressant de point d'observation en point d'observation en utilisant le terrain.

Exécution :

Le chef du trinôme fait exécuter la mission en répartissant les rôles entre les deux GV avec le souci de suivre la direction fixée par le chef de groupe.

- le grenadier voltigeur de tête cherche à déceler la présence de l'ennemi et à éviter les mines ou les pièges.
- Le deuxième GV observe latéralement et au loin, et protège le premier de son arme.

Le trinôme reconnaît les points particuliers en fonction des ordres donnés par le chef de groupe (crêtes, lisières, carrefour, maison, pont, etc.) :

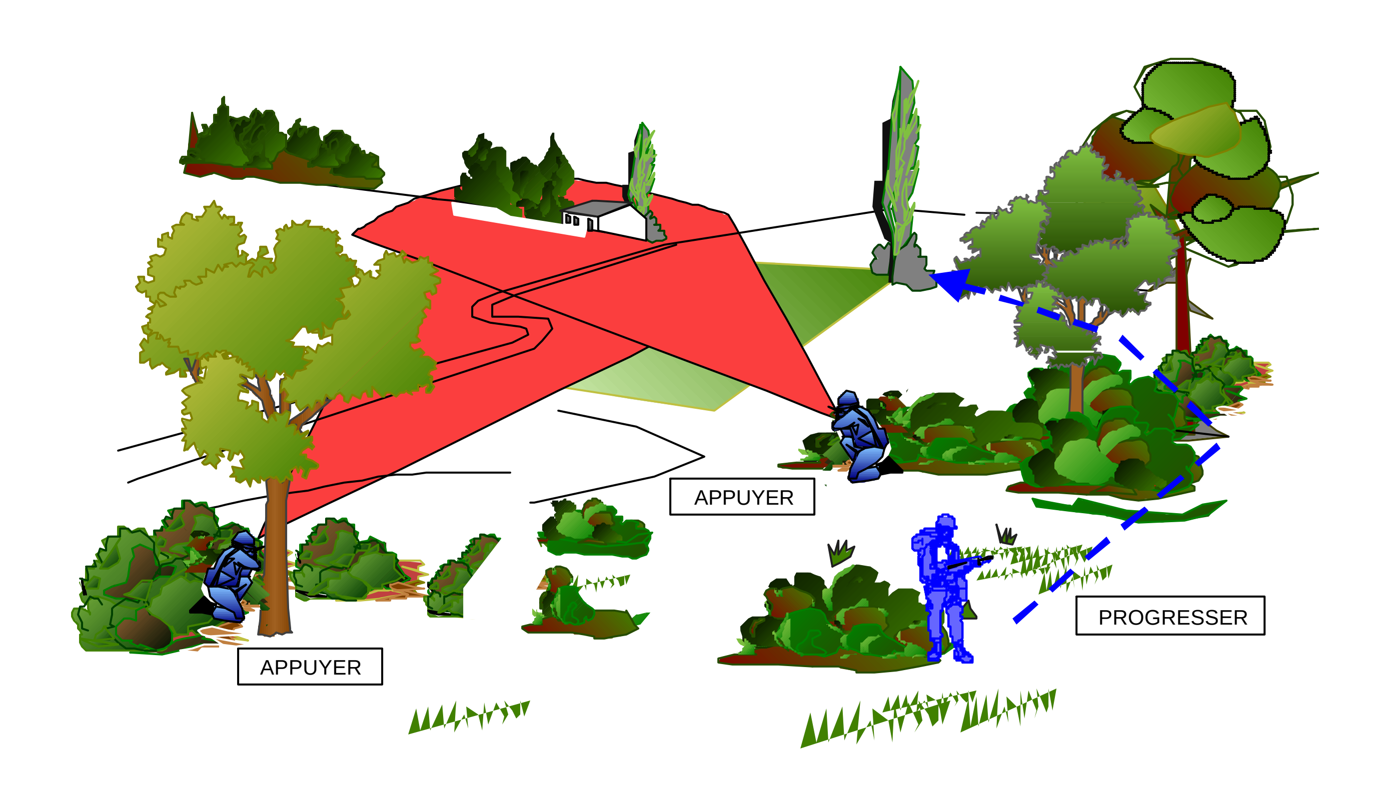
- en les abordant par un cheminement défilé,
- en étant appuyé par l'autre trinôme et / ou par l'engin du groupe ,
- en progressant selon un mode adapté au terrain et à la menace,
- en fouillant l'objectif si nécessaire.

Le trinôme se poste et rend compte :

- arrivé au point à atteindre fixé par le chef;
- à chaque point d'observation;
- lorsqu'il décèle l'ennemi sans être repéré.

A chaque arrêt, prévu ou non, le premier éclaireur du trinôme rend compte (au geste, à la voix ou par radio) de ses observations sur l'ennemi ou le terrain. Un renseignement négatif (rien à signaler) a de la valeur pour le chef.

Le trinôme utilise ses armes lorsqu'il est surpris à courte distance par l'ennemi. Il riposte par un tir instinctif, se poste, observe, poursuit le tir au poser et/ou rend compte.


LE TRINOME ECLAIRE
APPUYER
APPUYER
PROGRESSER

223 . APPUYER

Définition :

Mission qui consiste pour le trinôme, à partir d'une position choisie, à apporter, sur ordre ou de façon spontanée, une aide à un autre trinôme par des feux antiblindés ou antipersonnels appliqués sur des objectifs repérés, dans un secteur précisé.

Principes :

Le trinôme qui appuie doit conserver la liaison à vue avec le trinôme appuyé, et l'engin du groupe participant à l'appui ou à la couverture. Le trinôme appuyé doit avoir le souci d'être localisé par le trinôme qui l'appuie.

Exécution :

Pour remplir une telle mission le trinôme doit :

- se poster, c'est à dire occuper une position permettant :
    - d'observer l'objectif et les amis,
    - d'utiliser ses armes,
    - d'être abrité.

- observer les mouvements amis et les positions ennemies et rendre compte de toute évolution à son chef.

- appliquer des feux :
    - sur ordre du chef d'équipe voire du chef de groupe,
    - sur ordre du chef d'équipe ou à l'initiative selon la réaction ennemie,

- lever le tir et / ou le reporter :
    - sur ordre,
    - à l'initiative, en fonction de la progression de l'élément appuyé.

- rendre compte.

224 . NEUTRALISER - DETRUIRE

Ces deux missions sont exécutées par le trinôme dans le cadre de la mission donnée au groupe : « défendre » ou « interdire » .

Définitions :

Neutraliser : mission qui consiste pour le trinôme, à partir d'une position qui lui est fixée, à mettre l'ennemi hors d'état d'agir efficacement, pendant un temps déterminé, dans un secteur donné.

Détruire : mission qui consiste pour le trinôme, à partir d'une position qui lui est fixée, à mettre un élément adverse définitivement hors d'usage ou hors de combat, selon qu'il s'agit de matériels ou de personnels, dans un secteur donné.

Principes :

- Le trinôme 300 peut agir sur :
  - un blindé léger ou un véhicule non blindé,
  - des personnels postés ou abrités dans un bâtiment ou derrière un écran,
  - des personnels en mouvement non abrités.

- Le trinôme 600 peut agir sur :
  - un véhicule non blindé,
  - des personnels en mouvement non abrités,
  - des personnels abrités derrière un écran en utilisant le LGI en tir vertical.

Exécution :

ROLE DU CHEF D'EQUIPE	EXECUTION
• OBSERVER • DONNER LES ORDRES DE TIR • CONDUIRE LE FEU	Le trinôme est posté et cherche à déceler les emplacements ennemis par la vue et par l'écoute. Désigner et répartir les objectifs Indiquer la nature des tirs à effectuer, les armes à utiliser, les distances, les corrections, les modalités du tir pour les tireurs ABL Fixer les consommations.
• RENDRE COMPTE	des résultats des feux, des consommations

2241 . L’emplacement de combat du trinôme :

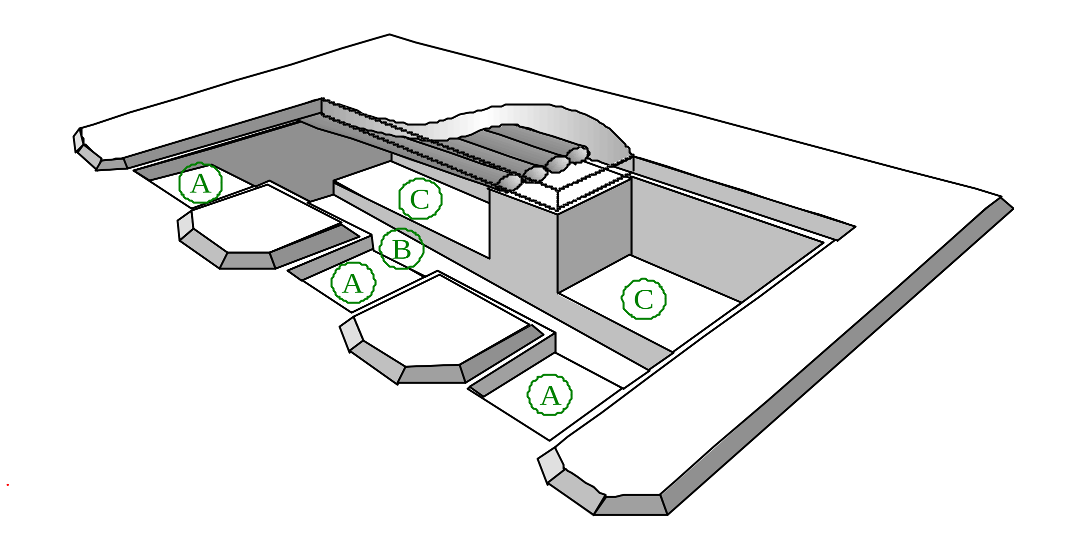
Dès qu’il s’arrête, le trinôme, aux ordres du chef de trinôme et en fonction des délais, aménage le terrain pour observer, utiliser ses armes avec efficacité et être protégé contre les tirs de l’artillerie et des armes lourdes des blindés. Pendant cet aménagement, l’observation est toujours assurée soit au niveau du groupe, soit au sein du trinôme.

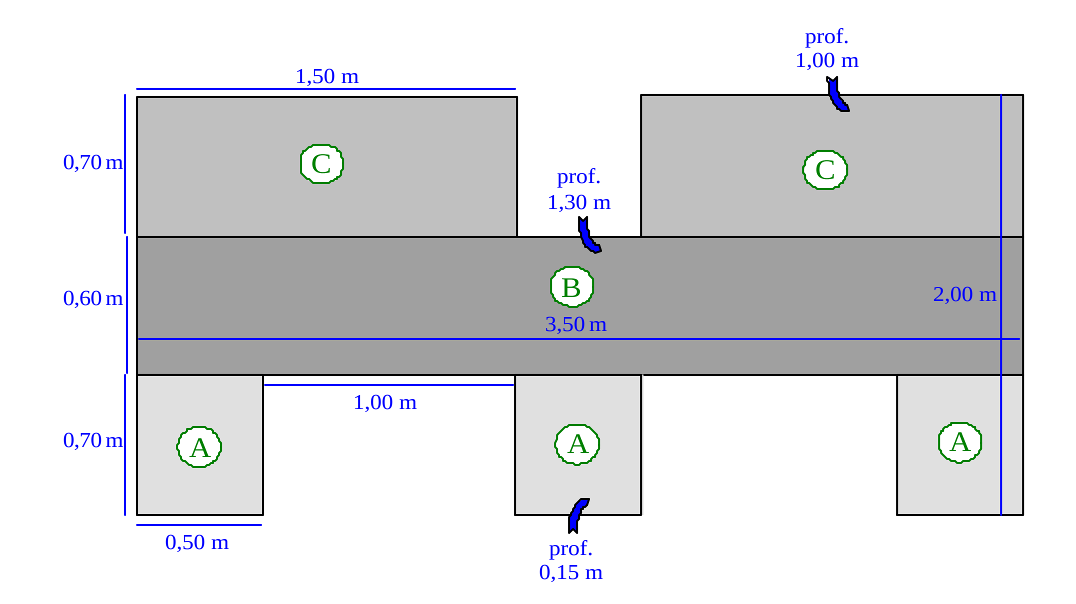
- En terrain ouvert ou semi-ouvert, le trinôme aménage et camoufle un emplacement pour trois hommes de sorte que chaque combattant soit à vue et puisse communiquer de façon discrète (à la voix, au PRI) avec les deux autres. Une partie de l’emplacement est dès que possible aménagée en abri. L’aspect de la zone ne doit pas être modifié (les déblais sont évacués, une claie de camouflage préparée).

- Dans un bâtiment, le trinôme utilise au maximum les abris naturels. Il aménage son poste de combat en fonction du type de construction (béton - brique - etc...) en évitant les ouvertures existantes (fenêtres, portes).
  - il privilégie les postes reculés au fond des pièces,
  - il réalise une ou plusieurs meurtrières, et camoufle les ouvertures,
  - il consolide son emplacement :
    - à l’intérieur, avec des sacs de terre,
    - à l’extérieur, avec de la terre ou des déblais (double paroi contre les charges creuses),
  - il réalise ensuite un parados contre les éclats d’obus avec des matériaux de récupération (caisse de munitions remplies de terre; meubles etc...), et des protections grillagées pour s’opposer au jet de grenades ennemies,
  - il aménage les accès vers le poste du chef de groupe.

- Dans tous les cas, le choix de l’emplacement et son aménagement doivent prendre en compte les impératifs liés à la sécurité du service des armes en espace confiné (dimension, volume...)

L'EMPLACEMENT DE COMBAT DU TRINOME





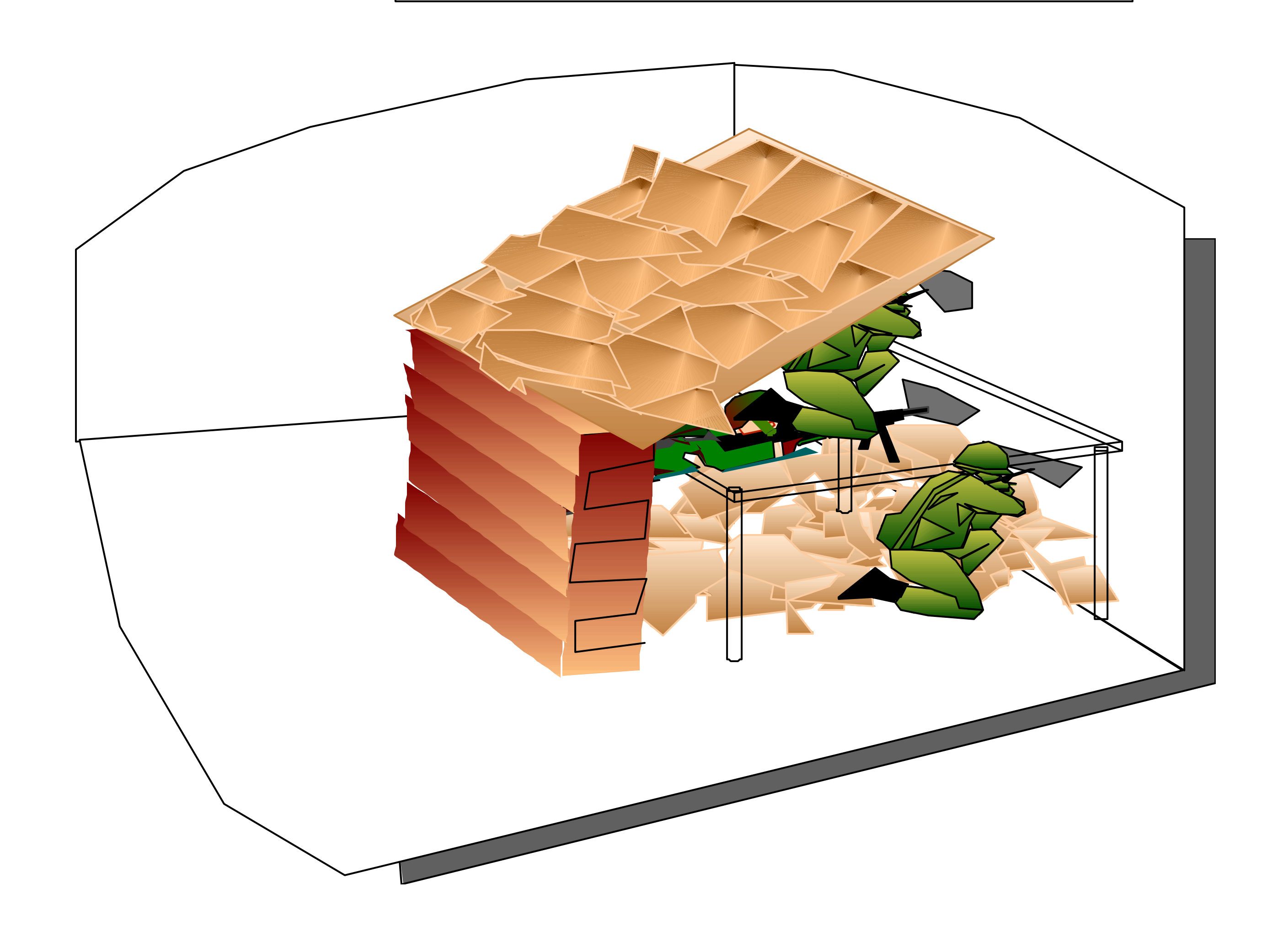
Commentaire : Cet emplacement est collectif et peut-être utilisé quel que soit l'armement servi au sein du trinôme. Il est difficilement aménageable sans l'aide de moyens mécaniques du génie. Ses caractéristiques générales sont les suivantes :

- Il permet aux trois combattants du trinôme d'être installés en poste de combat dans trois alvéoles distinctes (**A**) , mais reliées entre elles par une tranchée (**B**).
- Il est aménagé pour permettre le repos simultané de deux combattants dans la zone vie (**C**), pendant que le troisième veille à son poste de combat. Selon les délais accordés, ces emplacements pourront être protégés des coups fusants et soigneusement camouflés (rondins de bois, terre ...).

Après engagement, le trinôme doit pouvoir s'esquiver pour occuper une position de rechange, soit latéralement, soit en profondeur et venir occuper un nouveau poste de combat. Cette nouvelle position, distante d'au moins 300 m, doit permettre d'échapper aux tirs de neutralisation déclenchés sur la position initiale, tout en reprenant rapidement la mission après décrochage.

- Délais moyens mécaniques génie : ≈ 2 heures.
- Délais moyens manuels : 8 à 12 heures selon la nature du terrain.

EMPLACEMENT DE COMBAT DANS UN BATIMENT



225 . ASSURER LA LIAISON

Mission qui consiste en terrain couvert, par visibilité limitée, à assurer la liaison entre son élément et un élément ami voisin.

Se déplacer :

Le premier combattant du trinôme progresse en restant en liaison à vue avec l’élément qui le précède. Le deuxième combattant assure sa protection et observe les mouvements de l’élément voisin. Il garde le contact à vue.

Se poster :

En cas de nécessité ou à l’imitation de l’élément qui le précède, le trinôme se poste. Un des grenadiers-voltigeurs conserve la liaison à vue. Le trinôme observe tout en restant posté.

Utiliser son arme : la mission initiale n’est pas de combattre. Cependant, le trinôme n’utilise ses armes que lorsqu’il est surpris par l’ennemi ou, sur ordre, pour soutenir l’élément de premier échelon.

226 . PORTER UN MESSAGE

Mission qui consiste à se rendre auprès d’une unité amie, à lui transmettre un message oral ou écrit, puis à rejoindre son groupe.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER :	• étudier l’itinéraire, les points clés du terrain, • déterminer les points dangereux.
SE DEPLACER :	• s’orienter, • observer le cheminement à suivre, prendre des repères, • progresser en sûreté.
UTILISER SON ARME :	• riposter, • si nécessaire, changer d’itinéraire.
TRANSMETTRE LE MESSAGE :	• à l’autorité désignée.
REJOINDRE SON GROUPE :	• si possible par un autre cheminement.
RENDRE COMPTE :	• de l’exécution de la mission.

2° PARTIE

LE GROUPE DE VOLTIGE

CHAPITRE 1

ORGANISATION ET ROLES

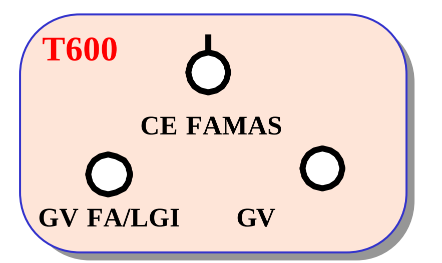
11 . GENERALITES

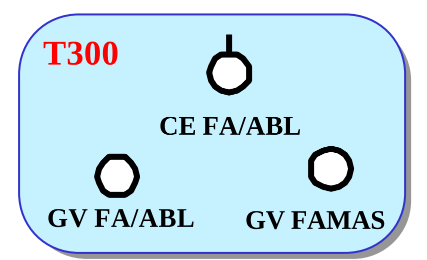
Le groupe de voltige est un niveau d'exécution disposant de capacités au combat antipersonnel et antiblindé. Indissociable, son action s'intègre dans la réalisation de la mission reçue par la section.

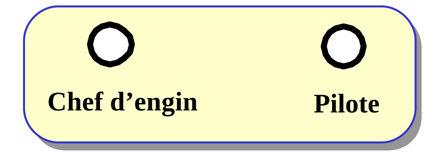
12 . ORGANISATION

L'organisation du groupe de voltige est articulée autour de trois éléments qui agissent en coordination : un engin blindé (VAB , AMX 10P ou VBCI) et deux trinômes complémentaires.


Chef de groupe


T600
CE FAMAS
GV FA/LGI
GV


T300
CE FA/ABL
GV FA/ABL
GV FAMAS


Chef d’engin
Pilote

13 . ROLES

131 . LE CHEF DE GROUPE DE VOLTIGE

1311 . GENERALITES

Le chef de groupe reçoit sa mission du chef de section, et l'exécute en coordonnant l'action de ses trinômes et l'appui de son véhicule. Sachant faire preuve d'initiative, le chef de groupe est un meneur d'hommes et un exemple pour ses subordonnés. Il veille à leur maintien en condition en vue du combat, tant lors des phases intensives de l'action pendant lesquelles il doit avoir le souci permanent de la sûreté de ses personnels, que lors des périodes moins denses pendant lesquelles il organise leur repos ou l'entretien des matériels et contrôle l'application des mesures d'hygiène.

1312 . ROLES PARTICULIERS

Le chef de groupe commande en permanence son chef d'engin et ses chefs de trinôme, auxquels il précise plus particulièrement les ordres pour le combat (missions particulières, plans de feux, type d'armement à débarquer...etc.), ainsi que les renforcements éventuels qu'il reçoit du chef de section (pièce ERYX, tireur (s) de précision, tireur (s) d'élite, moyens interarmes...).

- Avant l'action, le chef de groupe :
  - donne un ordre préparatoire et en contrôle l'exécution,
  - contrôle le parage de son véhicule, le bon fonctionnement de ses postes radio et de l'ensemble de ses matériels,

  - fait prendre les dispositions de combat.

- En cours de progression, le chef de groupe s’assure :

  - du maintien de la direction générale,
  - de l’application des mesures de sûreté fixées par le chef de section (vitesse, maintien des distances et des intervalles, guet aérien et terrestre, discrétion radio, protection NBC ...);
  - du maintien de la liaison avec les autres véhicules ou groupes de la section,
  - du maintien de la permanence de l’observation et de la capacité de riposte.

- Lorsque le groupe débarque pour conduire une action, le chef de groupe :

  - donne la mission au chef d’engin, en lui précisant l’emploi de l’arme de bord (secteurs de tir, conditions d’ouverture du feu et de report ou de levée des tirs), et la conduite à tenir,
  - donne les missions aux trinômes et se place au sein de son groupe de façon à pouvoir commander directement l’action de tous ses éléments,
  - combat avec le trinôme chargé de l’action principale. Face à un ennemi blindé léger, il peut commander directement l’action des tireurs antiblindés.
  - dirige l’action des deux trinômes et des éléments qui lui sont éventuellement donnés en renforcement,
  - commande et conduit le tir de ses éléments, en assurant une stricte discipline du feu et en suivant la consommation en munitions.

- En fin d’action, le chef de groupe :

  - fait prendre un dispositif de sûreté rapprochée en précisant les missions aux trinômes et au chef d’engin,

- rend compte de son action, en précisant notamment les pertes infligées et subies, et l'état quantitatif et qualitatif de ses matériels. Il demande ou organise l'évacuation sanitaire des blessés et demande les ravitaillements nécessaires.

132 . LE CHEF D'ENGIN

Subordonné au chef de groupe, il est plus particulièrement responsable du service et de l'entretien du véhicule et de l'armement de bord. Après débarquement du groupe, il exécute les ordres du chef de groupe relatifs aux mouvements et à la mise en oeuvre des armes de bord. Lorsque les engins de la section sont regroupés pour constituer une base de feux, le chef d'engin est aux ordres directs du chef de section ou du sous-officier adjoint. Afin de pouvoir remplir sa mission, l'action du chef d'engin s'exerce dans deux domaines.

1321 . LE DOMAINE TECHNIQUE

Le chef d'engin doit parfaitement connaître :

- le service de l'armement de bord principal et secondaire de l'engin (possibilités de tir de jour comme de nuit, tir à terre et antiaérien, réglages, résolution des incidents de tir, entretien...),

- les capacités et les contraintes techniques du véhicule afin d'assurer la sécurité des déplacements (itinéraire, guidage...) et les opérations d'entretien élémentaires.

1322 . LE DOMAINE TACTIQUE

Le chef d’engin doit parfaitement connaître :

- l’action du groupe de voltige (ou de la section) débarqué(e) et son objectif,
- la nature, le volume et l’attitude de l’ennemi ou de la menace,
- l’ (les) itinéraire(s) de progression et la place des amis et des voisins,
- la procédure de conduite des tirs,
- l’emploi tactique de l’engin afin d’utiliser au mieux les possibilités offertes par le terrain.

133 . ROLE DU PILOTE

Le pilote est un fantassin, capable comme les autres soldats de son groupe de combattre à pied, si les circonstances l’exigent. Au combat, il est aux ordres du chef d’engin.

1331 . ROLE TECHNIQUE

Il conduit le véhicule et exécute les opérations d’entretien de son véhicule et les interventions de son niveau prévues par le guide d’entretien de son engin. Il effectue en permanence les vérifications de son véhicule (avant le départ, en marche et à l’arrêt) et rend compte de toute anomalie. Si le véhicule le permet, le pilote doit être capable d’exécuter les mesures préparatoires au franchissement amphibie.

1332 . ROLE TACTIQUE

Il exécute, en déplacement comme à l'arrêt, des actes réflexes engageant la sauvegarde de son véhicule et du personnel transporté :

- conduire son véhicule et suivre un itinéraire selon les indications du chef d'engin,

- observer l'itinéraire pour déceler tout obstacle ou indice de présence ennemie sur l'itinéraire et ses abords,

- arrêter son véhicule ou au contraire accélérer sous le feu, selon les circonstances, aux ordres du chef d'engin, ou à son initiative,

- poster son engin à l'abri des vues terrestres et aériennes :

    - en dehors de l'axe (en cas d'arrêt long) ou aux abords de l'itinéraire en cas d'arrêt bref,
    - de manière à repartir sans délai,
    - de façon à permettre le tir de l'arme de bord,

- réagir face à un tir de missile ou à une attaque aérienne en quittant, si possible, l'axe et en postant son véhicule,

- prendre les mesures de sûreté en cas d'épandage chimique ou d'attaque nucléaire en mettant en oeuvre les équipements particuliers,

- aux ordres du chef d'engin, participer à la défense rapprochée de son engin, soit avec son armement individuel, soit avec l'armement de bord.

CHAPITRE 2

LES ACTES ELEMENTAIRES DU GROUPE DE VOLTIGE

Pour remplir sa mission, le groupe de voltige applique en permanence les trois actes élémentaires : se déplacer, s'arrêter tomber en garde, utiliser ses armes.

21 . SE DEPLACER

211 . EN VEHICULE

Le cadre d'emploi du groupe de voltige est la section.

212 . A PIED

Au sein de la section, le groupe se déplace suivant un mode de progression et dans une formation donnée.

2121 . Les modes de progression

- la marche normale, cas le plus fréquent,
- le bond collectif, utilisé pour franchir un découvert,
- le bond par trinôme ou individuel, utilisé pour progresser sous le feu. Les bonds sont exécutés au commandement donné à la voix, par PRI ou aux gestes.

Le commandement pour l’exécution d’un bond est :

- POUR UN BOND (du groupe, par trinôme, homme par homme), vers...
(point à atteindre...),
- DANS L’ORDRE (éventuellement),
- PREPAREZ-VOUS,
- EN AVANT.

2122 . LES FORMATIONS DU GROUPE

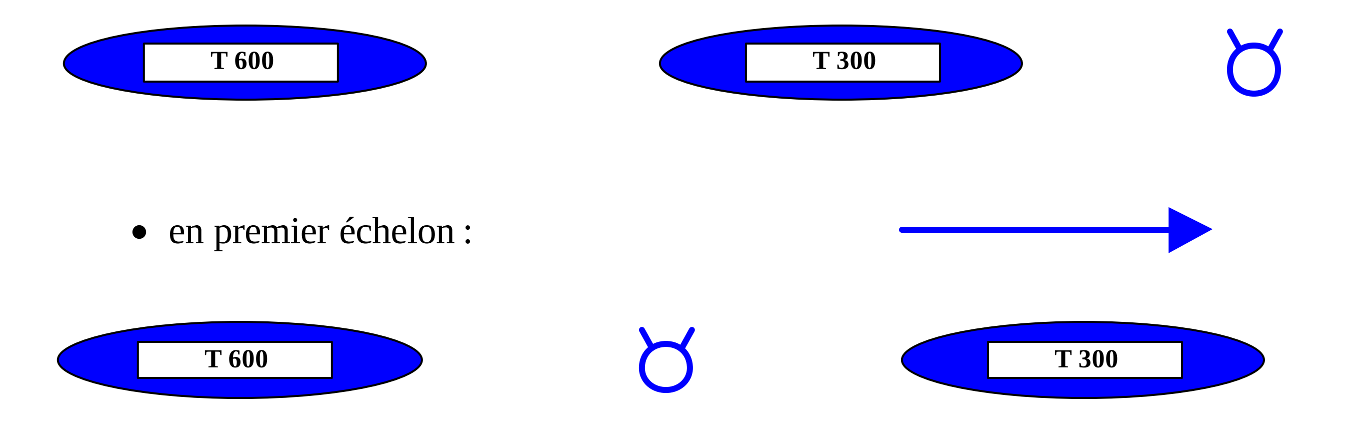
Utilisées par le groupe en mouvement ou à l’arrêt, les formations sont la colonne et la ligne. Ces formations ne sont pas rigides (exemple : colonnes doubles, par trinômes accolés ou successifs). Elles sont adaptées en permanence au terrain et à la situation.

Dans ses ordres, le chef de groupe indique la place des trinômes et la sienne dans le dispositif. Il appartient alors au chef du trinôme de préciser de la même manière la place de ses hommes. Dans certains cas, le chef de groupe peut ponctuellement s’intégrer au sein d’un trinôme.

- LA FORMATION EN COLONNE : elle est principalement utilisée pour suivre un cheminement, pour s’infiltrer ou lors d’un déplacement de nuit (les distances sont réduites suivant la visibilité).

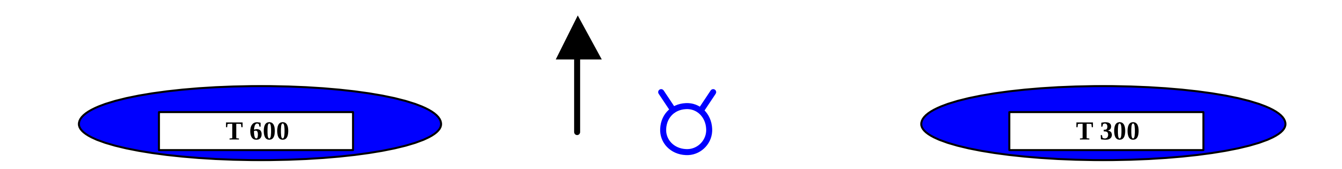
Tout en évitant les resserrements, la distance entre les trinômes doit permettre le commandement aux gestes et à la voix.

- loin de l'ennemi ou en deuxième échelon :



- en premier échelon :

- LA FORMATION EN LIGNE : elle a essentiellement pour but de réduire la vulnérabilité aux feux adverses afin de faciliter :
  - le franchissement d'une crête, d'une route, d'une coupure ou d'une bande de terrain,
  - l'abordage d'une lisière,
  - l'assaut.



La place et l’espacement respectifs des membres du groupe varient en fonction de la situation, du terrain et de la mission du groupe. Le trinôme 600 est placé de préférence du côté du découvert, alors que le trinôme 300 se placera plutôt du côté de la lisière.

2123. MODALITES D’EXECUTION

- LE GROUPE SE DEPLACE EN PREMIER ECHELON

Progressant en tête de la section, il s’agit pour le groupe, de se déplacer de points d’observation en points d’observation, vers le point à atteindre fixé par le chef de section, afin de renseigner sur le terrain et sur l’ennemi et éventuellement de prendre le contact.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
DONNER L'ORDRE DE DEPLACEMENT	• contrôler les dispositions de combat.
CONDUIRE LA PROGRESSION • au sein du groupe, • avec la section,	• au rythme prescrit, en gardant la liaison, • organiser l'observation,
PRESCRIRE SI NECESSAIRE LES CHANGEMENTS DE FORMATION	• adapter la formation au terrain et à la situation.
ORGANISER LA SURETE : • EN DEPLACEMENT • A CHAQUE ARRET RENDRE COMPTE	 • en mesure de fournir des feux : • vers l'avant, • sur les flancs, • tomber en garde, observer. • position et possibilités du groupe, • position, nature, volume et attitude de l'ennemi, • terrain.

- LE GROUPE SE DEPLACE SOUS LE FEU DE L'ENNEMI

Il s'agit d'atteindre un point prescrit, dans les délais prévus, en bénéficiant de l'appui des feux du groupe antichar ou de la section, et en évitant ou en limitant les pertes dues aux feux ennemis. Le groupe privilégie alors le déplacement par appui mutuel en effectuant des bonds courts et rapides .

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
DONNER L'ORDRE DE DEPLACEMENT	• fixer les intervalles et les distances entre les trinômes et les combattants. • organiser l'appui réciproque.
UTILISER LE TERRAIN	• traverser les espaces battus par le feu rapidement, si possible par surprise et en profitant des appuis et des tirs amis.
UTILISER SES ARMES	• les trinômes s'appuient réciproquement, pendant que l'un progresse, l'autre neutralise l'ennemi par le feu.
SE PROTEGER	Face à des tirs tendus : • sur une courte distance : franchir d'un seul bond, en ligne, • si l'espace est important : franchir par bonds successifs. En cas de tir d'artillerie ou de mortiers : • si possible profiter de l'abri des véhicules, • sinon • soit quitter au plus vite la zone battue, • soit chercher un abri tout en évitant les resserrements.

	En cas d'alerte aérienne : en fonction des consignes LATTA, effectuer une riposte groupée.
RENSEIGNER	• sur l'ennemi : position, volume, nature, attitude.
SECOURIR	• faire mettre les blessés éventuels à l'abri, leur donner les premiers soins. Préparer l'évacuation.
RENDRE COMPTE	• position du groupe, • renseignements sur le terrain • position, nature, volume, attitude de l'ennemi.

- LE GROUPE S'INFILTRE

Il s'agit de pénétrer dans le dispositif ennemi à son insu et de s'y déplacer en utilisant le terrain, sans se laisser accrocher, en vue de remplir une mission donnée. Le groupe agit généralement dans le cadre de la section, il peut progresser en tête ou en deuxième échelon. Le chef de groupe adopte la formation en colonne et se place généralement derrière l'éclaireur de tête.

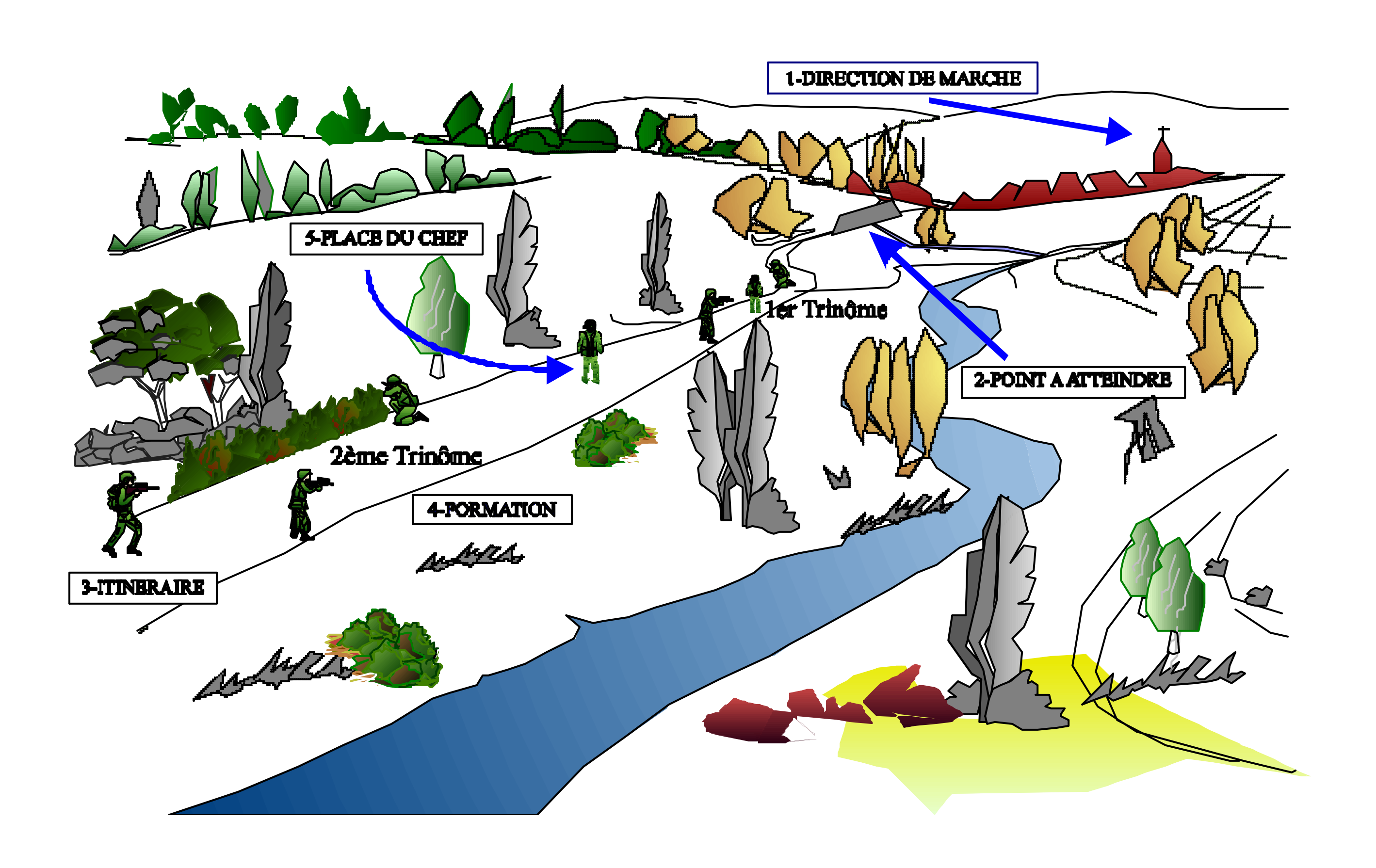
ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
SE DEPLACER	• choisir une formation, un cheminement et des repères, • progresser en sûreté, avec discrétion.
EVITER LES OBSTACLES	• terrain, habitation (population), • obstacles passifs (abattis) et actifs (pièges).
OBSERVER ET ECOUTER	• organiser l'observation, • localiser l'ennemi.
REMPLIR LA MISSION	• détruire l'ennemi, s'emparer d'un point, poser des mines, renseigner... etc.
RENDRE COMPTE	• position du groupe, • renseignements sur le terrain • position, nature, volume, attitude de l'ennemi, • actions entreprises et possibilités, • pertes subies et infligées.

- LE GROUPE SE DEPLACE EN ZONE DE SECURITE

Lorsque la présence de l'ennemi est peu probable, l'accent est mis sur la rapidité du déplacement.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	**EXECUTION**
DONNER L'ORDRE DE DEPLACEMENT	• sur ordre du chef de section ou à son initiative, le chef de groupe fait prendre les dispositions de combat, • Le chef de groupe adopte la formation en colonne et marche en tête ; le chef du deuxième trinôme en serre-file.
PRECISER LES BONDS SUCCESSIFS	• maintenir : • le rythme, la direction et la liaison entre les trinômes, • les distances ou intervalles avec les autres groupes de la section.
	• assurer la sûreté (menace aérienne et terrestre).
RENSEIGNER - RENDRE COMPTE	• rendre compte au chef de section des renseignements recueillis et de la position atteinte.

LE GROUPE SE DEPLACE EN PREMIER ECHELON



22. S’ARRETER, TOMBER EN GARDE

Le groupe s’arrête et tombe en garde, sur ordre du chef de section, en cours de progression, pour observer le compartiment de terrain suivant, en fin de bond prescrit, ou, le cas échéant, pour échapper aux vues ou aux coups de l’adversaire.

221 . EN VEHICULE

La mise à terre peut être partielle ou complète selon la durée de l’arrêt. Elle se fait sur ordre du chef de section ou à l’initiative du chef de groupe (si le groupe a reçu une mission particulière), l’armement de bord étant en appui.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
POSTER LE VEHICULE	• aux ordres du chef de groupe (ou d’engin, selon la situation) • véhicule sur l’axe ou à proximité (arrêt court) - véhicules de la section dispersés (arrêt long) : • en évitant tout resserrement, • en profitant des couverts favorables, • prêt à repartir.
OBSERVER	préciser les consignes de guet
PREPARER LE COMBAT PAR LE FEU	préciser les consignes de l'ouverture éventuelle du feu et la nature du tir pour l’armement de bord.
DEBARQUER EN GARDE	si l’arrêt se prolonge, le personnel débarque et tombe systématiquement en garde.
RENDRE COMPTE	• de la position du groupe, • des possibilités d’observation et de tir.

222 . A PIED

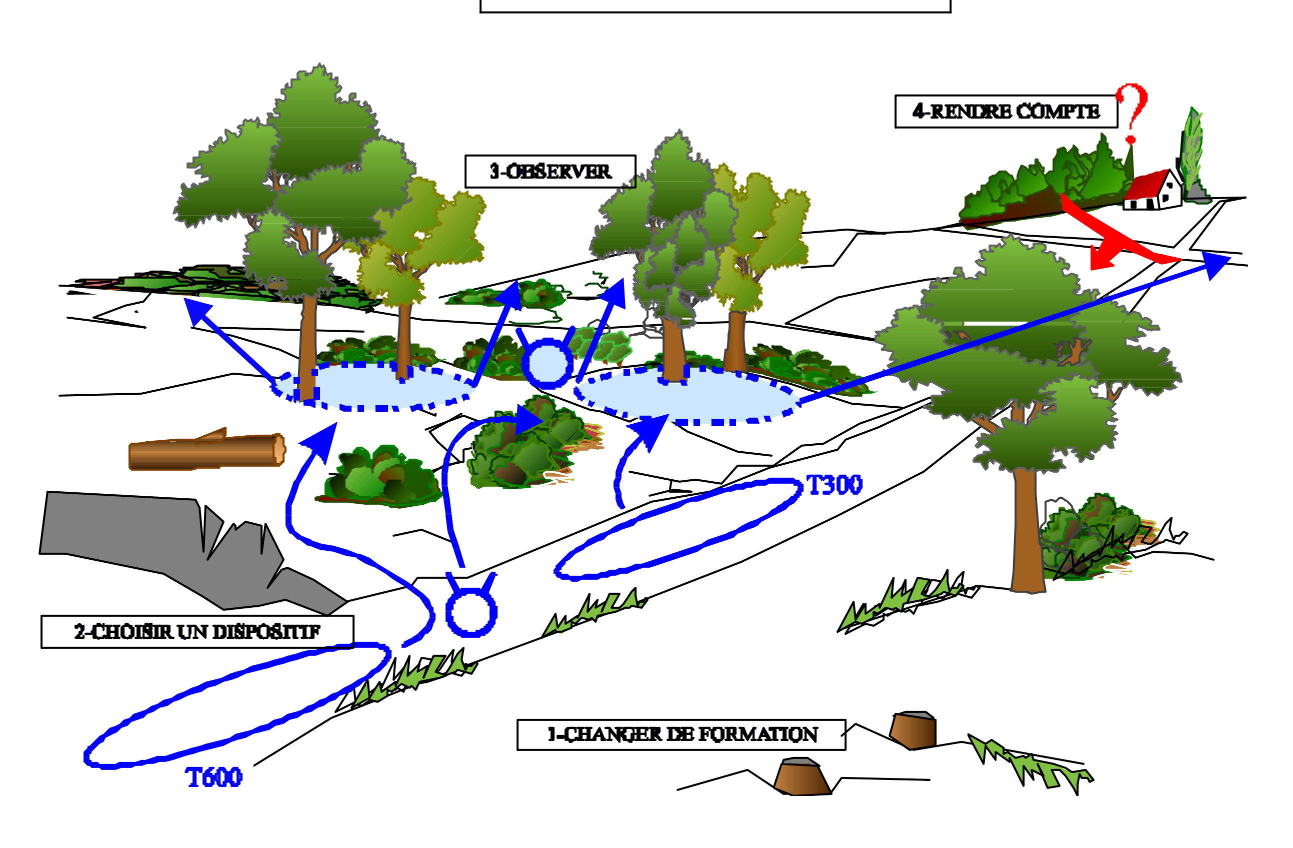
Tout arrêt ou stationnement commence par une “tombée en garde”.

Il s’agit, pour le chef de groupe de jeter rapidement sur le terrain, face à la direction dangereuse, un dispositif permettant :

- d’éviter les surprises,
- de renseigner,
- d’assurer la sûreté rapprochée dans la limite de portée des armes.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
CHOISIR UN DISPOSITIF	• placer les trinômes ou parfois les combattants,
(DONNER DES ORDRES)	• ZMSPCP,
OBSERVER ET ECOUTER	• répartir les missions de guet et préciser les consignes,
PREPARER LE COMBAT PAR LE FEU	• définir les consignes de guet et d'alerte; • préciser les consignes de l'ouverture éventuelle du feu et la nature du tir,
RENDRE COMPTE	• si l'arrêt doit se prolonger, renseigner sur les possibilités et effectuer les comptes rendus d’observation.
S'INSTALLER EVENTUELLEMENT	• améliorer la mise en place et aménager le terrain.

LE GROUPE TOMBE EN GARDE



23. UTILISER SES ARMES

La puissance de feu apportée par l'armement de bord et l'armement du groupe débarqué confère à cet ensemble la capacité de détruire ou de neutraliser tout ou partie d'un adversaire à sa portée.

231. DESTRUCTION OU NEUTRALISATION D'UN ELEMENT ADVERSE REPERE

Ayant atteint une position favorable, il s'agit d'appliquer sur un élément ennemi repéré, des tirs précis et entretenus pour le mettre hors de combat, lui ôter toute possibilité d'action et permettre de ce fait le mouvement d'un élément ami.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
OBSERVER	• Défilement d'observation, • localisation de l'élément ennemi, • Le personnel débarque, en garde.
DONNER AUX SUBORDONNES LES ORDRES ET LES COMMANDEMENTS	• répartir les objectifs : • ABL: blindés, • FRF2: chefs , équipage des blindés, servants d'armes lourdes, • Armement de bord (appui du groupe).
CONDUIRE LE FEU	• indiquer la nature des tirs à effectuer, les armes à utiliser, les modalités du tir, fixer les consommations. • veiller aux consommations, • lever ou reporter les tirs.
RENDRE COMPTE	• position, nature, volume, attitude de l'ennemi, • actions entreprises et possibilités, • pertes subies et infligées.

232. LE GROUPE SURPREND L'ENNEMI A COURTE DISTANCE.

2321. EN VEHICULE.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
REAGIR PAR LE FEU	• S'il n'a pas été décelé, et en fonction de la mission, le chef de groupe : • fait ouvrir le feu avec l'armement de bord, • fait débarquer. • fixe, neutralise ou donne l'assaut, selon le volume de l'ennemi, le terrain et la distance.
RENDRE COMPTE	• position, nature, volume, attitude de l'ennemi, • actions entreprises et possibilités, • pertes subies et infligées.

2322. A PIED

S’il décèle le premier l’adversaire, le chef de groupe réagit selon les ordres de son chef de section. A courte distance, il exploite au plus vite son avantage pour fixer, neutraliser, détruire ou capturer l’ennemi.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
REAGIR PAR LE FEU	• S'il n'a pas été décelé (à courte distance), le groupe: • prend la formation en ligne, • ouvre le feu (tir au poser déclenché par surprise), • éventuellement donne l'assaut au plus vite.
POURSUIVRE (éventuellement) le combat par le feu.	• Le groupe s'efforce alors : • de compléter ses premières observations, • de tomber en garde et rendre compte.
RENDRE COMPTE	• position, nature, volume, attitude de l’ennemi, • actions entreprises et possibilités, • pertes subies et infligées.

233 . REACTION A L’EMBUSCADE

La réaction du groupe a pour objectif de conserver l’initiative et de reprendre l’ascendant sur l’ennemi. Sa réussite dépendra essentiellement de la réactivité du chef et de son groupe. La réaction pourra être différente selon le type de véhicule du groupe (engin chenillé ou à roues).

2331. EN VEHICULE

Face à une très faible résistance, le groupe ouvre le feu avec l'armement de bord et force le passage en utilisant les possibilités offertes par le terrain et la puissance du véhicule. En fin d'action, le chef de groupe rend compte. Si cette réaction n'est pas possible du fait du volume de l'ennemi, de la présence d'obstacles et /ou du terrain, l'action sera la suivante :

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
• FAIT OUVRIR LE FEU	• riposte instantanément par le feu à cadence maximum pour réduire la vulnérabilité. • tente de dégager la zone battue par les feux (fumigènes, drebs) ou donne l'assaut. • poste son véhicule.
A COUVERT : • COMMANDE (en fonction des consignes reçues): • FACE à telle HEURE... • DEBARQUEZ! • ORGANISE UN DISPOSITIF DE SURETE	• le groupe : • débarque, • se poste et ouvre le feu. • le chef d'engin poste son véhicule, pour maintenir l'observation et fixer.
• REND COMPTE	• position, nature, volume, attitude de l'ennemi, • actions entreprises et possibilités, • pertes subies et infligées.

234 . REACTION A UNE INTERVENTION ENNEMIE PAR LE FEU

2341 . En véhicule. (Voir “réaction à l’embuscade)

2342 . A PIED

Lorsqu'il est pris à partie à moyenne portée par des tirs tendus de combattants à pied ou de blindés arrêtés, le groupe :

ROLE DU CHEF DE GROUPE	**EXECUTION**
• COMMANDE • FACE A ... • FEU !	• tombe instantanément en garde, • riposte,
• OBSERVE	• la position ennemie et le terrain.
• CONDUIT LE FEU	
• REND COMPTE	• à son chef de section de son action, des position, nature, volume et attitude de l’ennemi ainsi que des possibilités de manoeuvre.
EN FONCTION DES ORDRES DU CHEF DE SECTION :	poursuit la conduite du feu pour fixer ou appuyer, préciser ou rompre le contact

CHAPITRE 3

LES MISSIONS DU GROUPE DE VOLTIGE

Donné de vive voix ou par radio, l'énoncé des missions se caractérise par :

- un verbe à l'infinitif, éventuellement complété par l'application d'un procédé indiquant l'action à accomplir dans un cadre espace-temps,
- des compléments précisant l'objectif, l'ennemi, les modalités de temps, de lieu, de feu, de mouvement... etc.

31 . RECONNAITRE UN POINT

Définition : Il s'agit d'aller chercher le renseignement d'ordre tactique ou technique, sur le terrain ou l'ennemi, sur un point ou dans une zone donnée en engageant éventuellement le combat.

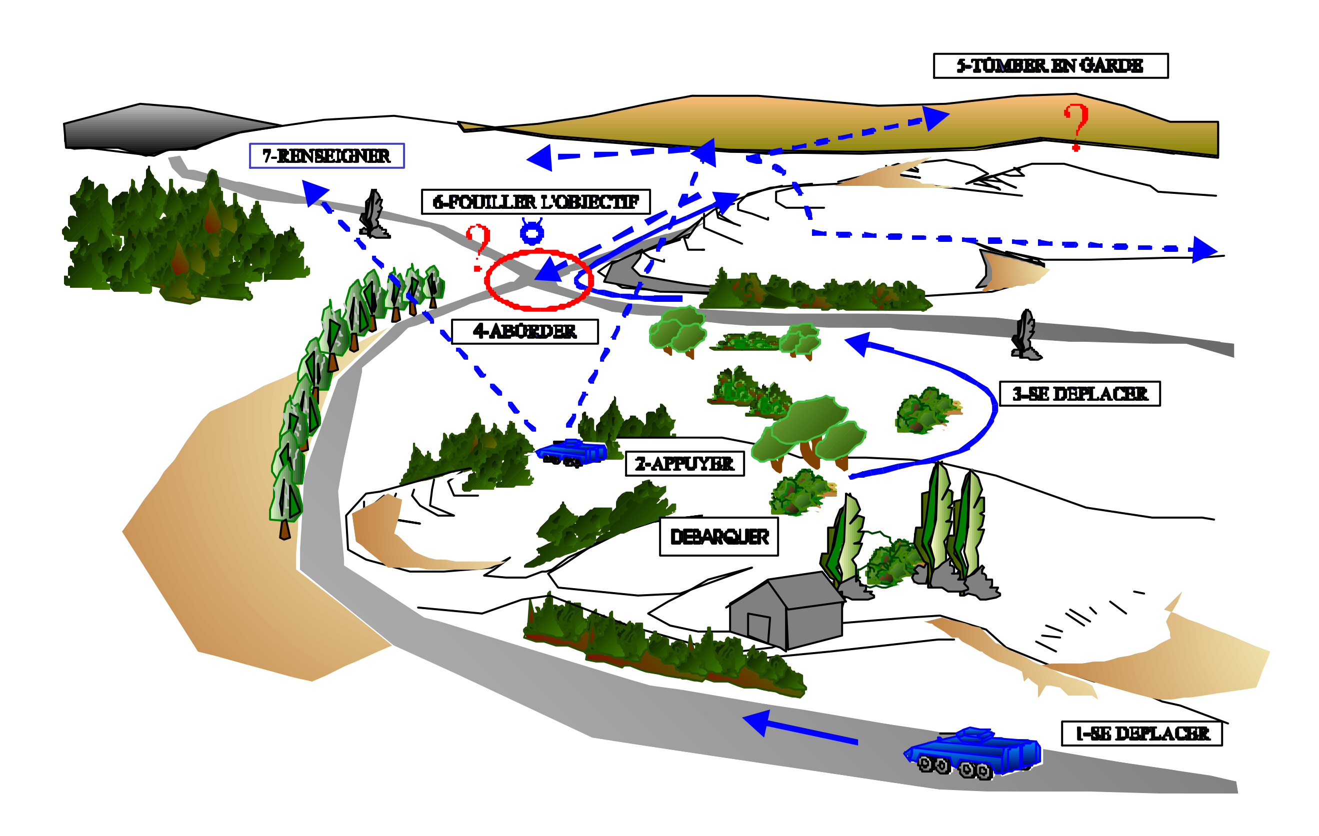
Exécution : l'action se décompose en deux phases : une progression par infiltration, suivie de la reconnaissance proprement dite. Le chef de section fixe au chef de groupe la direction, l'itinéraire, l'objectif.

311. CAS D'UN OBJECTIF ISOLE

La reconnaissance est effectuée par un groupe, appuyé par le reste de la section.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
SE DEPLACER	• Conserver la direction générale fixée par le chef de section, • Faire débarquer au plus près, à défilement de l’objectif.
ABORDER	• Aborder avec tout ou partie du groupe à pied, couvert ou appuyé par l’arme de bord.
TOMBER EN GARDE	• Tomber en garde au delà de l’objectif face à la direction dangereuse.
FOUILLER L’OBJECTIF	• Rechercher les indices de présence (action personnelle du chef de groupe).
RENDRE COMPTE - RENSEIGNER	• Rendre compte au chef de section, se tenir prêt à reprendre la progression.

LE GROUPE RECONNAIT UN POINT



312. CAS D'UN OBJECTIF IMPORTANT

La reconnaissance est effectuée par la section, appuyée et couverte par l'armement de bord des engins sous le commandement du sous-officier adjoint (voir 4° partie).

32 . ECLAIRER

Définition : (progressant en tête de la section), rechercher du renseignement sans engager le combat pour contribuer à la sûreté rapprochée du chef et de la troupe.

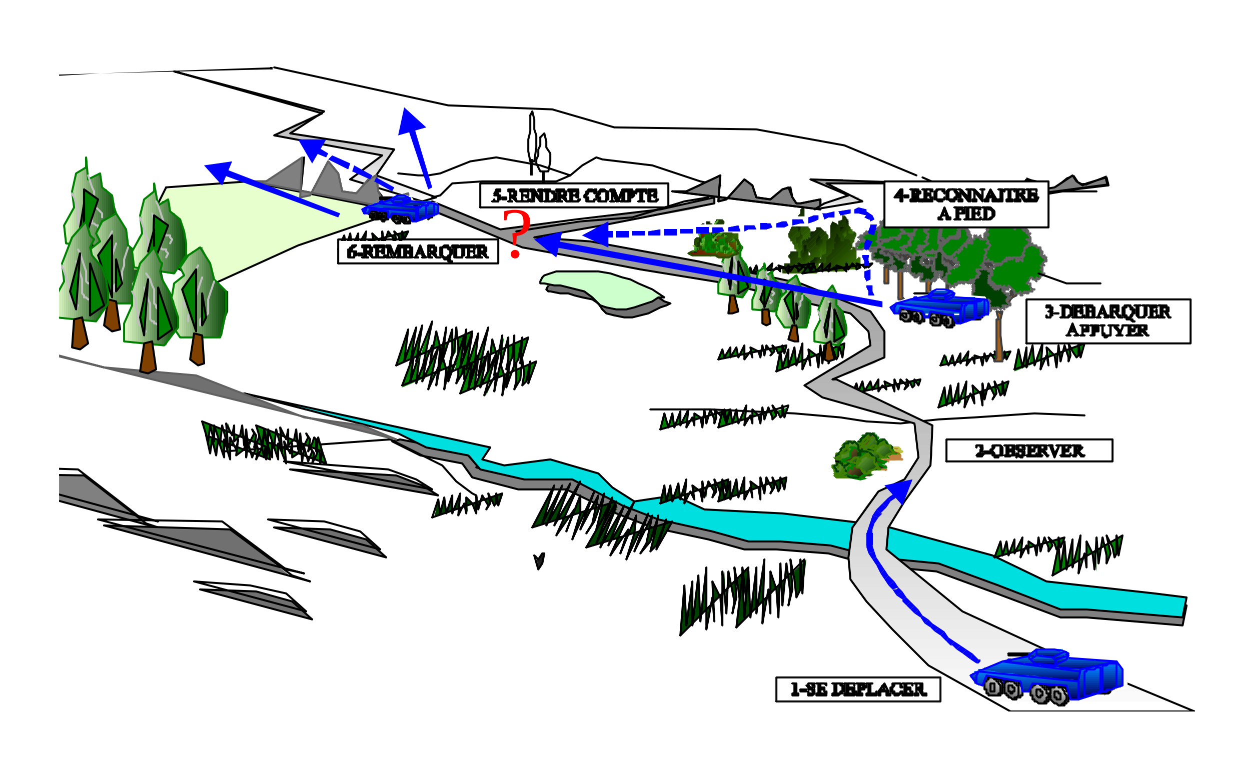
Exécution : l'action est menée différemment selon que le groupe progresse à pied ou en véhicule.

321. ECLAIRER EN VEHICULE.

Loin de l'ennemi, ou lorsque la situation l'exige (ambiance vitesse), le groupe éclaire en véhicule en effectuant des bonds de point d'observation en point d'observation. Les points de passage obligés et les points suspects sont reconnus à pied.

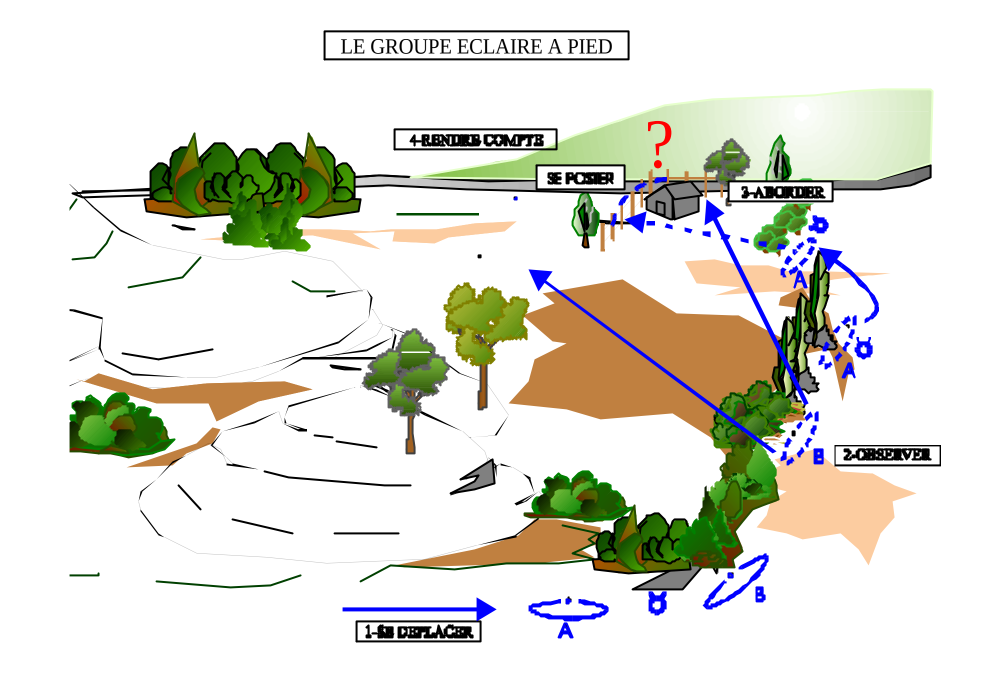
COMPOSANTES	OBSERVATIONS
SE DEPLACER	• Bonds de grande amplitude effectués avec la plus grande discrétion possible,
OBSERVER	• En roulant, le chef de groupe répartit l'observation à partir du véhicule, • A l'arrêt, pour découvrir un indice de présence; pour préparer le bond suivant.
RIPOSTER (armement de bord)	• Le groupe n'engage délibérément le combat que s'il est pris à partie à courte distance.
RENDRE COMPTE	

LE GROUPE ECLAIRE EN VEHICULE



322. ECLAIRER A PIED.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
SE DEPLACER	Conserver la direction générale fixée par le chef de section.
OBSERVER	Observation permanente par tout le personnel du groupe.
RENDRE COMPTE	• de la progression, et des observations, • des renseignements obtenus.



33 . SURVEILLER

Définition : mission ou mesure de sûreté ayant pour objet de déceler toute activité de l'ennemi en un point, sur une direction ou dans une zone, (surveiller un intervalle) dans le but d'alerter ou de renseigner.

Exécution :
Le chef de section fixe au chef de groupe :

- la zone d'installation, le mode d'accès (à pied, en véhicule),
- les consignes d'observation, de coordination et de tir de chaque groupe,
- sa place dans le dispositif.

Les modalités d'exécution de cette mission du groupe sont détaillées au chapitre 4 traitant des procédés de combat (paragraphe 42).

34 . S'EMPARER DE :

Définition : il s'agit de s'assurer de la possession d'un point précis en détruisant, en capturant ou en chassant l'ennemi qui peut l'occuper. Le groupe agit généralement dans le cadre de la section chargée d'attaquer, de conquérir, de s'emparer d'un point ou de réduire une résistance.

Exécution : Le chef de section précise au chef de groupe :

- la direction d'infiltration,
- le point de débarquement,
- la mission du groupe,
- la base de départ et /ou d'assaut,
- les couloirs à suivre,
- les limites de la zone qu'il doit coiffer,
- les missions de tir au sous-officier adjoint, les missions du groupe,
- sa place dans le dispositif.

Le procédé généralement employé pour remplir cette mission est l'assaut (voir chapitre 4 : Les procédés particuliers)

35 . DEFENDRE UN POINT

Définition : mission qui consiste pour le groupe, à empêcher l'ennemi de s'emparer d'un point, d'un bâtiment ou d'une portion de terrain nettement définie. Elle est toujours conduite sans esprit de recul et peut être assortie d'une notion de durée. Elle nécessite des délais pour l'installation. Le groupe agit le plus souvent dans le cadre du poste de combat de la section.

Exécution : le chef de section précise au chef de groupe les instructions de coordination concernant :

- le point à tenir,
- le secteur principal et le secteur secondaire à battre,
- le plan de feu et les conditions de déclenchement des tirs,
- les modalités de contre-attaques internes,
- les appuis à fournir aux autres groupes,
- les appuis à recevoir,
- les obstacles prévus au niveau de la compagnie et de la section, ceux à réaliser,
- la place du chef de section,
- l'organisation des liaisons,
- le baptême terrain,
- éventuellement, les patrouilles à effectuer.

36 . APPUYER - SOUTENIR

Définition :

Appuyer : apporter une aide à une autre unité spontanément ou sur ordre, par le mouvement ou par le feu.

Soutenir : intervenir au profit d’une autre unité par la fourniture de moyens ou de service.

Exécution : afin d’appuyer ou de soutenir cet élément, le groupe doit être en mesure d’appliquer le feu précis de ses armes sur l’ennemi ayant pris à partie un élément ami ou susceptible de le faire. Le groupe qui appuie doit si possible conserver la liaison à vue avec l’élément appuyé. Ce dernier doit avoir le souci d’être localisé par le groupe qui l’appuie.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
TOMBER EN GARDE OU S’INSTALLER	• Occuper une position permettant : • d’observer l’objectif et les amis, • d’utiliser les armes.
OBSERVER - RENSEIGNER	• Amis et ennemis, • Guider et renseigner l’élément ami.
APPLIQUER DES FEUX	• Commander et conduire le tir: • soit spontanément, • soit sur ordre, • soit en fonction de la réaction ennemie, • veiller aux distances de sécurité. • Lever le tir ou le reporter : • sur ordre, • sur demande de l'élément appuyé, • à l’initiative.
RENDRE COMPTE	• Liaisons avec le chef ou avec l’élément appuyé.

37 . COUVRIR

Définition : il s’agit de s’opposer par le feu ou par le mouvement, à une action éventuelle de l’ennemi, pouvant menacer un élément ami ou le déroulement de son action. Cette mission est généralement exécutée par l’installation du groupe en poste de surveillance ou en poste de combat. Pour les modalités d’exécution, se reporter à la partie traitant de ces procédés de combat.

38 . ROMPRE LE CONTACT

Définition : il s’agit, pris sous le feu ennemi, de quitter un poste de combat pour en rejoindre un autre.

Exécution : afin de garantir la sûreté, ce mouvement doit être exécuté en bon ordre :

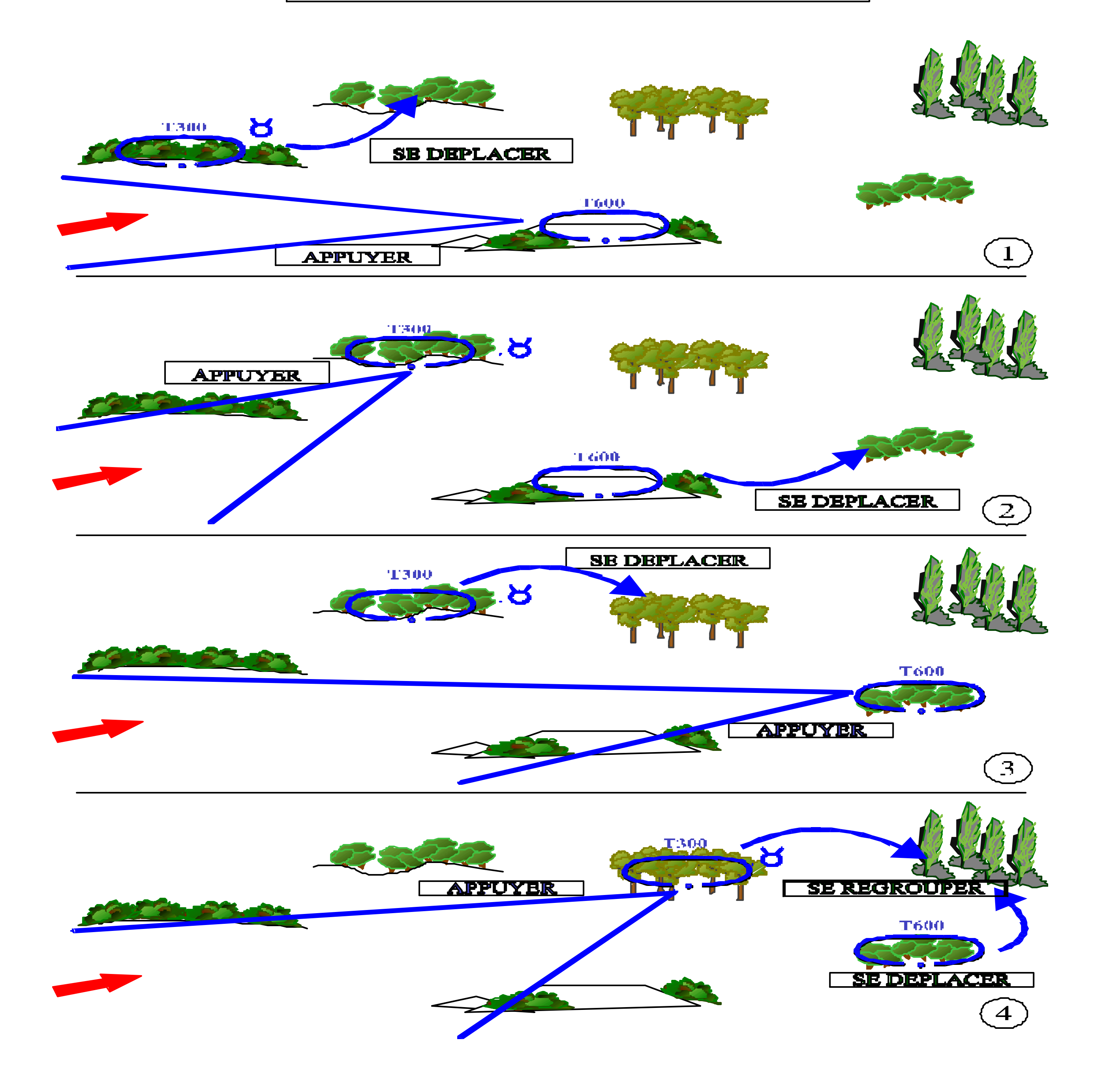
- soit discrètement en profitant d’un moment où l’on échappe aux vues de l’ennemi (fumigène, nuit, brouillard...) :

- soit en bénéficiant de la neutralisation momentanée de l’adversaire par l’application de feux amis. La rupture du contact se fait alors en combinant feu et mouvement (latéral ou vers l’arrière) :

    - en bloc, avec l’appui d’un autre groupe,
    - par pièce ou par trinôme, avec l’appui de ses propres armes.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
FIXER LE POINT A ATTEINDRE, DONNER L'ORDRE POUR LE PREMIER BOND.	• Point de regroupement bien défini et connu de tous. Tout en poursuivant observation et tir, se préparer à bondir.
FAIRE DECLENCHER , INTENSIFIER OU INTERROMPRE LES TIRS (sauf si la discrétion est recherchée)	• Eventuellement, masquer le début du mouvement à l'aide de fumigènes.
SE DEPLACER par bonds pour sortir de la zone battue	• Au signal convenu, alternativement par trinômes s'appuyant réciproquement (mouvements en tiroir ou en perroquet).
SE REGROUPER ET TOMBER EN GARDE	• Hors d'atteinte des tirs ennemis, poursuivre l'observation pour être en mesure d'interdire toute poursuite, • Contrôler le personnel, l'armement et le matériel, • Rendre compte.

LE GROUPE ROMPT LE CONTACT



CHAPITRE 4

LES PROCEDES DE COMBAT PARTICULIERS DU GROUPE DE VOLTIGE

Certaines des actions de combat du groupe, menées pour remplir une mission déterminée, impliquent l'utilisation de procédés combinant d'une manière spécifique les actes élémentaires. Ce sont :

- Missions de sûreté :
  - la patrouille,
  - le poste de surveillance (voir paragraphe 43),
  - la reconnaissance d'une maison,
- Missions offensives :
  - l'assaut,
  - la destruction par embuscade,

- Missions défensives :

    - le poste de combat,
    - le bouchon antichar.

41 . LA PATROUILLE

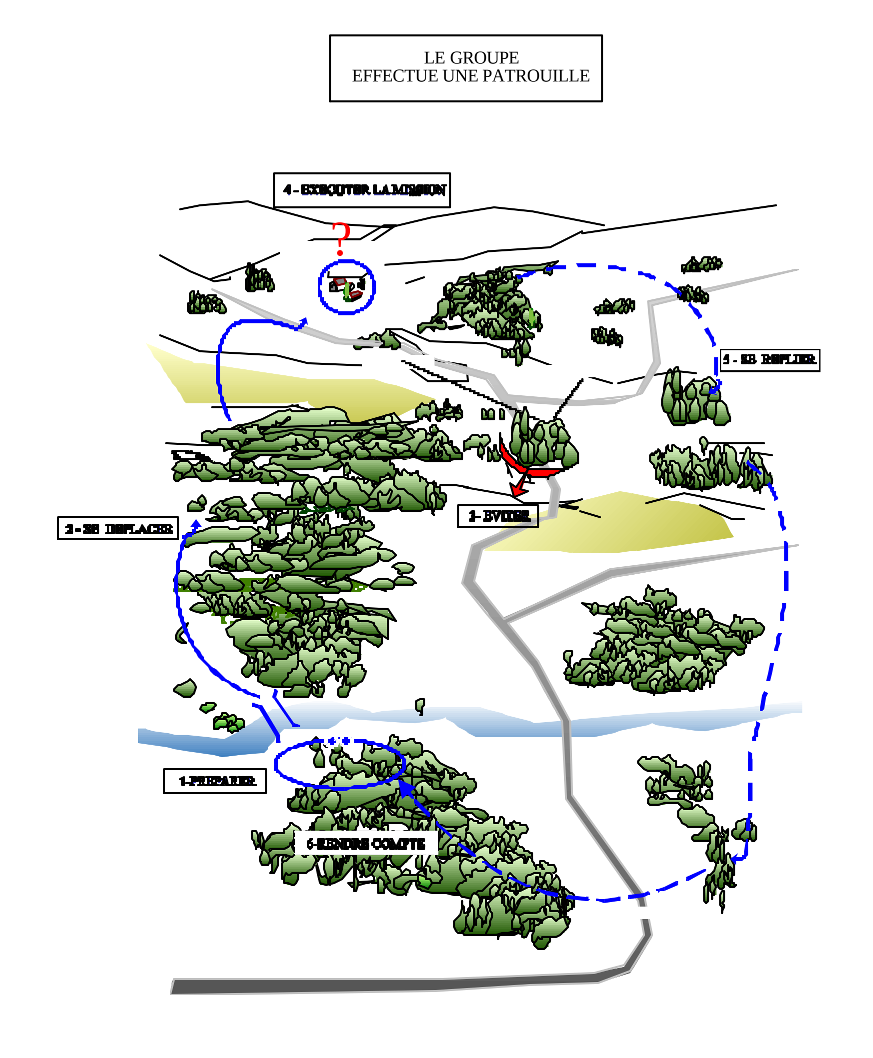
But : Il s’agit de rejoindre isolément et en sûreté une zone donnée pour y accomplir une mission déterminée, regagner son point de départ et rendre compte. La patrouille peut être un procédé de progression permettant d’exécuter, à l’issue du déplacement, les missions suivantes :

- reconnaître un point particulier,
- surveiller (un point, une zone),
- assurer une liaison (avec un élément ami),
- détruire ou capturer,
- poser ou relever des mines etc.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
PREPARATION • ETUDIER LA MISSION ET L'ENNEMI: • DONNER UN ORDRE PREPARATOIRE:	• Questions: QUOI ? CONTRE QUI ? • PATRACDR (**P**ersonnel, **A**rmement, **T**enue, **R**adio, **A**limentation, **C**amouflage, **D**ivers, **R**assemblement...)
• ETUDIER LE TERRAIN :	• Questions: OU? PAR OU ? • itinéraires aller et retour, • points de repères, limites de bond.
• CHOISIR UNE SOLUTION:	• Questions: QUAND? COMMENT ?
• DONNER L'ORDRE INITIAL:	• Voir annexe 2
EXECUTION • DEPLACEMENT ALLER: • A L'ARRIVEE SUR L'OBJECTIF: • exécuter la mission reçue	• Approche lointaine : en bloc et en sûreté, de point d'observation en point d'observation. • Approche immédiate : par bonds courts et coups de sonde. • Répartition éventuelle des missions à partir du dernier point d'observation.
• DEPLACEMENT RETOUR (dès mission exécutée): • se déplacer • rendre compte	• Par un itinéraire différent de celui de l'aller et avec les mêmes précautions, • Se faire reconnaître en abordant les positions amies (mot de passe, signal, etc.). • Si possible au cours du retour.
• EN FIN D'ACTION : • rendre compte	• au retour de la mission, de son exécution, des renseignements obtenus sur l'ennemi et le terrain... .

NOTA : L’approche (mouvement par lequel on se rapproche de l’objectif) est dite lointaine lorsqu’elle s’effectue hors des vues de l’ennemi.

Sur les arrières ennemis, le chef de groupe doit veiller tout particulièrement à la discrétion (éléments susceptibles d’alerter l’ennemi : population, animaux...)



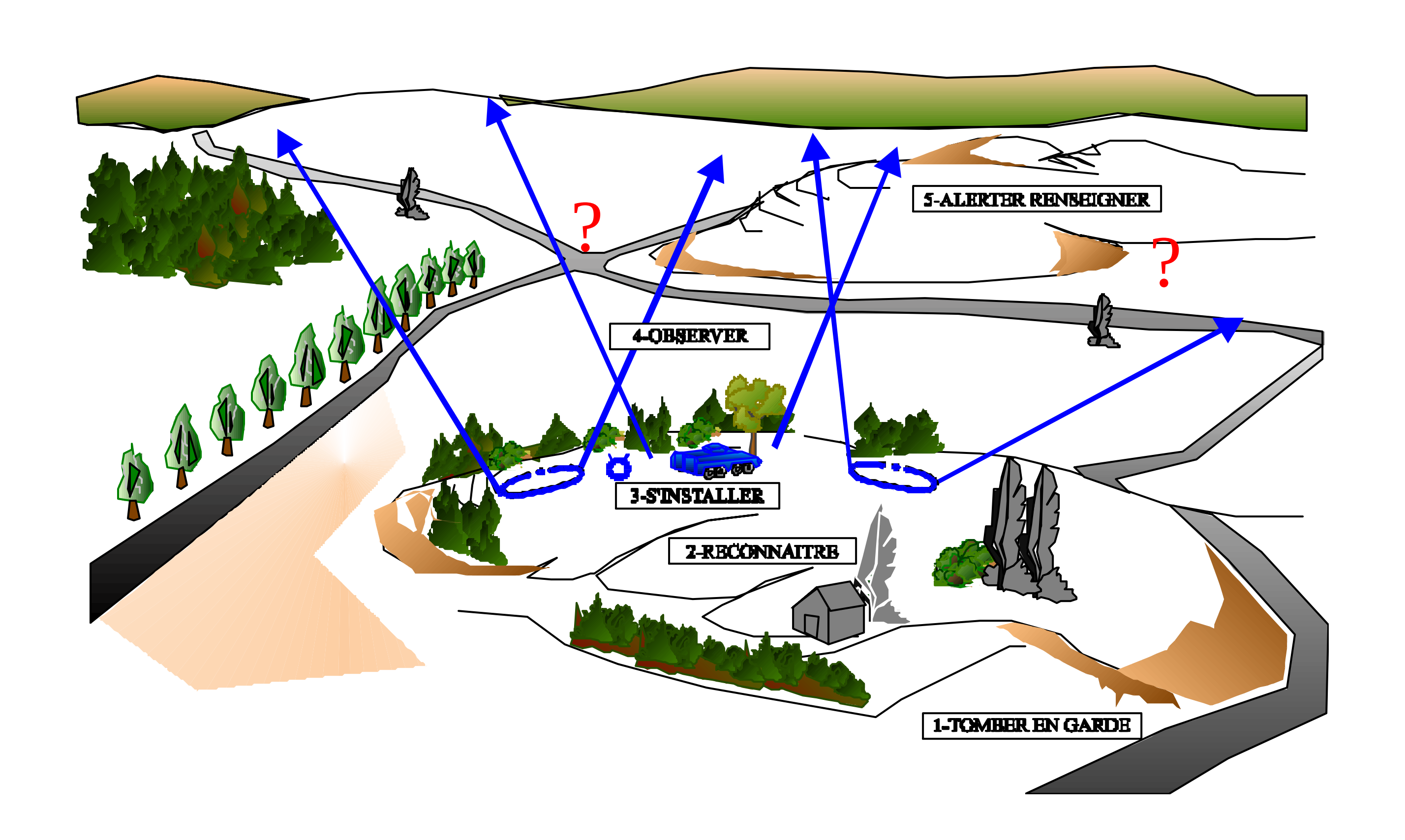
42 . LE POSTE DE SURVEILLANCE

Le poste de surveillance est le procédé de combat mis en oeuvre dans le cadre de la mission surveiller.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
TOMBER EN GARDE	• Poster l'engin et le groupe face à la direction dangereuse.
RECONNAITRE	• Repérer les limites de son secteur de surveillance, • Rechercher les emplacements pour le tir des armes de bord, les ABL, MINIMI et LGI, • Veiller à la sûreté (terrestre et aérienne).
S'INSTALLER	• Gagner discrètement la position d'observation, • Fixer les consignes d'observation, de tir, les itinéraires et conditions de repli. • Aménager les emplacements de repos.
OBSERVER	• Assurer la permanence de l'observation.
ALERTER - RENSEIGNER	• Rendre compte au chef de section des possibilités d'observation du groupe et des activités de l'ennemi.

De nuit:, et en fonction des moyens d'observation dont il dispose, le chef de groupe peut être amené à modifier son dispositif pour occuper les points bas du terrain. Le passage du dispositif de jour au dispositif de nuit (ou l'inverse) doit s'effectuer discrètement. Le groupe peut couvrir, sur ordre, son dispositif par des mines et des artifices.

LE GROUPE SURVEILLE



43. LA RECONNAISSANCE D’UNE MAISON

But : Il s’agit de se déplacer aux abords de la maison, puis de l’aborder pour renseigner sur les caractéristiques des lieux et sur la présence de l’ennemi afin éventuellement de le détruire. Une maison offre des observatoires, des positions de tir, dans certains cas un cheminement pour appuyer une nouvelle reconnaissance.

Exécution : Il ne peut y avoir de règles impératives pour pénétrer dans une maison. L’action dépend de la situation - ennemie et terrain - du type d’habitation et des délais fixés.

Il convient de rappeler que :

- tout bâtiment facilite le jeu de la ruse et des pièges de l’ennemi,
- l’entrée principale est certainement battue ou piégée,
- toute mesure doit être prise pour éviter les pertes.

Il y a toujours intérêt à pénétrer dans une maison par une ouverture située en hauteur (possibilité de grenader les escaliers et les niveaux inférieurs). Cette action se fait par les toits ou les étages supérieurs (maisons jointives) ou par escalade (maison isolée). Mais au cours de cette phase, les combattants sont très vulnérables.

Conduite à tenir :

L’attitude du groupe diffère selon les renseignements reçus, notamment sur la présence de l’ennemi ou d’habitants. Dès que l’ennemi s’est manifesté, la reconnaissance se transforme en réduction de résistance.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
PHASE PREPARATOIRE • SE DEPLACER • S'ARRETER, TOMBER EN GARDE: • OBSERVER:	 • Pour arriver discrètement à proximité de la maison. • Les indices de présence (ennemi, habitants). • La configuration de l'objectif, en particulier : • ses ouvertures, • les itinéraires d'accès, • les emplacements favorables pour appuyer la reconnaissance.
• DONNER LES ORDRES	• Constituer : • un élément de reconnaissance (trinôme 300), • un élément d'appui et de couverture (trinôme 600, éventuellement renforcé par un tireur de précision, armement de bord). • Répartir les missions: • élément de reconnaissance : itinéraire à suivre, face à aborder, ouverture à utiliser... • élément d'appui : appui de l'élément de reconnaissance, couverture de la pénétration (neutralisation d'une autre face ou d'un jardin avec trinôme 600 et/ou armement de bord de l'engin).
PHASE D'EXECUTION • ABORDER	• Fouiller le niveau par lequel on a pénétré.

• COORDONNER L'ACTION DES TRINOMES	• Simultanément, s'assurer de la cage d'escalier, la faire surveiller par un élément du trinôme. • Maintenir le trinôme d'appui à l'extérieur.
• FOUILLER	• Puis reconnaître, si possible du haut vers le bas. • Procéder méthodiquement des étages supérieurs vers la cave.
• TOMBER EN GARDE	• Se garder dans toutes les directions.
• RENDRE COMPTE	• de la progression, • de l'action de l'ennemi, • de l'exécution de la mission, • des pertes infligées et subies, • des renseignements obtenus.

44 . L'ASSAUT

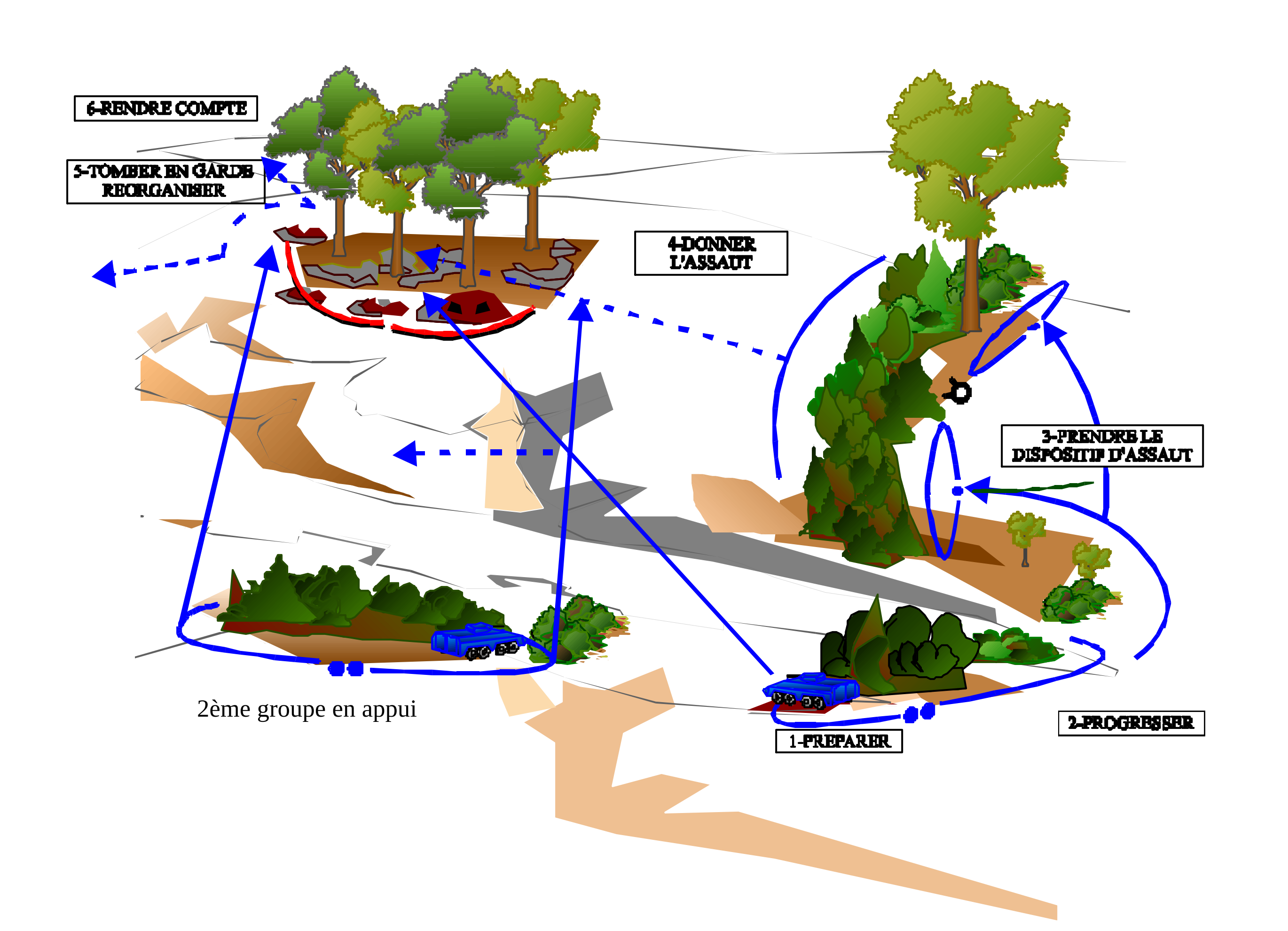
But : Profitant de l'appui des véhicules de la section, ou de ceux des groupes voisins, il s'agit sur une courte distance (de l'ordre de 50 mètres), de mener une action à vive allure, sans marquer d'arrêt, en dominant l'ennemi par le feu et le choc, en vue de le détruire ou de le chasser d'une position. Le chef de groupe donne l'assaut :

- sur ordre, dans le cadre de la section,
- de sa propre initiative (réaction à une prise à parti à courte distance...).

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
PREPARER	• Observer l'objectif, • Déterminer: • l'organisation du groupe, • choix de l'armement et des munitions. • la base de départ pour l'assaut: • la plus proche possible de l'objectif, • à l'abri des vues et si possible des coups, • l'itinéraire de débordement, • ou le cheminement d'infiltration.
PROGRESSER	• Se déplacer sous le feu ou s'infiltrer, en gardant la liaison avec les éléments d'appui. Profiter des appuis pour parvenir à distance d'assaut.
PRENDRE LE DISPOSITIF D'ASSAUT	• Parvenu sur la base d'assaut, le chef de groupe : • fait prendre la formation en ligne, • précise la direction, l'objectif et la ligne à atteindre, • rend compte de sa mise en place et demande, l'intensification, puis le report des tirs d'appui.
DECLENCHER L'ASSAUT • Entraîner	• Se placer au centre de son groupe, • Commander “ A L'ASSAUT “. • Déboucher en ligne : • en tirant, • en veillant à la permanence du feu au niveau du groupe.

• Pénétrer • Tomber en garde • Fouiller	• Aborder et traverser la position: en détruisant au passage les postes ennemis (tirs par rafales, grenades). • Prêt à faire face à une réaction adverse (au-delà de l'objectif). • Répartir les objectifs entre les trinômes; tout en assurant, si besoin, la sûreté du dispositif. • Si l'objectif est de petite taille ou si la sûreté n'est pas assurée, la fouille s'effectue avec le seul trinôme 300, le trinôme 600 restant en garde.
REORGANISER	• Rassembler les prisonniers, les armes, les documents, • Donner les premiers soins aux blessés, • Placer l'ensemble du groupe en garde.
RENDRE COMPTE	• de l'action menée, des pertes infligées et subies, • du dispositif en fin d'action et des consommations en munitions.

L'ASSAUT DU GROUPE



45. L’EMBUSCADE

But : Il s’agit pour le groupe d’intervenir, avec un préavis plus ou moins important, contre un élément ennemi à sa portée et en cours de déplacement. Cette mission s’exécute sur renseignement. Le groupe agit par embuscade en vue de détruire l’ennemi ou de lui interdire le passage.

Exécution : le chef de section fixe au chef de groupe :

- la direction et le point à atteindre,
- la zone d’action du groupe,
- les moyens à débarquer (ABL - LGI),
- les conditions d’ouverture du feu,
- les conditions du repli ou du renouvellement de l’action.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
SE DEPLACER	• Rapidement vers la zone fixée par le chef de section.
SE POSTER - OBSERVER	• Jeter un dispositif en garde provisoire. • poster l'engin à défilement de tir, • Se renseigner, suivre le déplacement de l'ennemi, • Reconnaître la zone.
S'INSTALLER	• Poster son groupe selon le dispositif arrêté pendant la reconnaissance, et éventuellement son engin, • Préciser les secteurs de surveillance et de tir, • Donner les consignes de déclenchement du feu, la conduite à tenir, l'itinéraire et le signal de repli, • mettre en place un obstacle selon les ordres reçus (mines, pièges...).
UTILISER SES ARMES	• Déclencher et coordonner les tirs des armes du groupe en faisant effort en fonction de la nature de l'ennemi et de son attitude lors de l'ouverture du feu, • rompre le contact.
RENDRE COMPTE	• de l'installation du dispositif, • de l'arrivée et de l'engagement de l'ennemi, • de l'action conduite, des pertes infligées et subies, • du repli du groupe.

46. LE BOUCHON ANTICHAR

But : il s’agit pour le groupe, de barrer un point de passage obligé pour les blindés ennemis, en prenant appui sur un obstacle naturel ou artificiel.

Le bouchon antichar du niveau groupe peut constituer une action préalable visant à arrêter le blindé de tête d’un élément ennemi, afin de faciliter la destruction des engins suivants dans le cadre d’une embuscade de la section. Il peut aussi faire partie d’un dispositif antichar sur zone, destiné à accroître l’efficacité des armes collectives, en contraignant l’adversaire :

- à débarquer (dans ce cas, les personnels sont mis hors de combat par tirs des armes de bord, des mortiers ou de l’artillerie),
- à déployer ses blindés hors des axes (permettant l’intervention des ERYX et /ou MILAN).

Exécution : le bouchon antichar s’installe dans une zone offrant à l’adversaire des vues limitées (localité, sous-bois). Chaque fois que possible, il s’appuie sur un obstacle naturel (fossé, talus, terrain impraticable pour les engins) ou artificiel (voie ferrée, glissière routière, ouvrage d’art...). L’obstacle est toujours battu par les feux et réalisé sur l’axe, de manière à surprendre le véhicule de tête et à l’isoler de l’engin en soutien (virage, contre-pente, masque...). Il peut être constitué par :

- des mines antichars,
- un obstacle de circonstance miné ou piégé (mines AC et APAV, abattis, matériels, éboulis, véhicules, etc.).

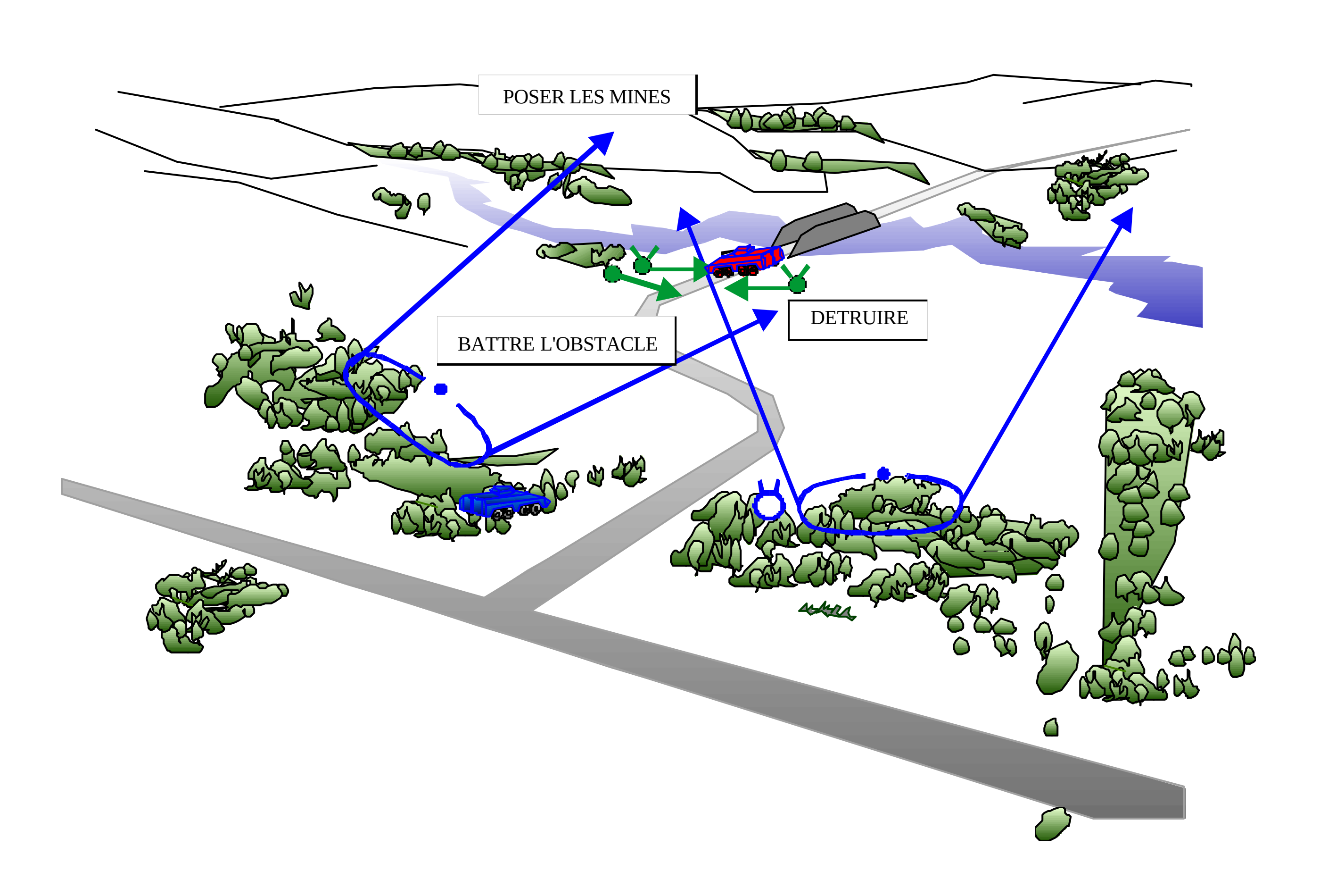
Le groupe de combat s’installe en un point qui lui permet :

- d'observer l'arrivée de l'ennemi et les tirs d'appui amis,
- de battre efficacement l'obstacle avec toutes les armes,
- de se protéger des effets de la riposte ennemie.

Le chef de groupe utilise son engin pour apporter l'outillage et les matériels nécessaires au plus près.
Les emplacements de combat sont dès que possible protégés contre les éclats des tirs fusants et valorisés à distance convenable par un réseau de barbelé piégé.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
RECONNAITRE, S'INSTALLER EN GARDE	• Cf. Poste de combat §47
AMENAGER EN FONCTION DES MOYENS DISPONIBLES	• Quels que soient les délais, maintenir un élément en surveillance. • Par ordre de priorité, • disposer la ou les mines antichars, • protéger les abords du piège par du barbelé, des mines AP, des pièges éclairants, • réaliser les emplacements de combat des armes antiblindés • réaliser les emplacements de combat des autres armes, • compléter l'obstacle par une barricade piégée ou un abattis, • prévoir l'application de tirs mortiers.
BATTRE L'OBSTACLE	• Compléter la destruction par des tirs antichars et interdire toute approche par du personnel débarqué (tirs FAMAS par rafales, MINIMI, LGI, FRF2) et demander les tirs mortiers prévus.
RENDRE COMPTE	• De la réaction de l'ennemi.
INTERDIRE	• Tout contournement, toute infiltration à pied en direction du groupe.

LE BOUCHON ANTICHAR



47. LE POSTE DE COMBAT

Le poste de combat de groupe est choisi de façon à :

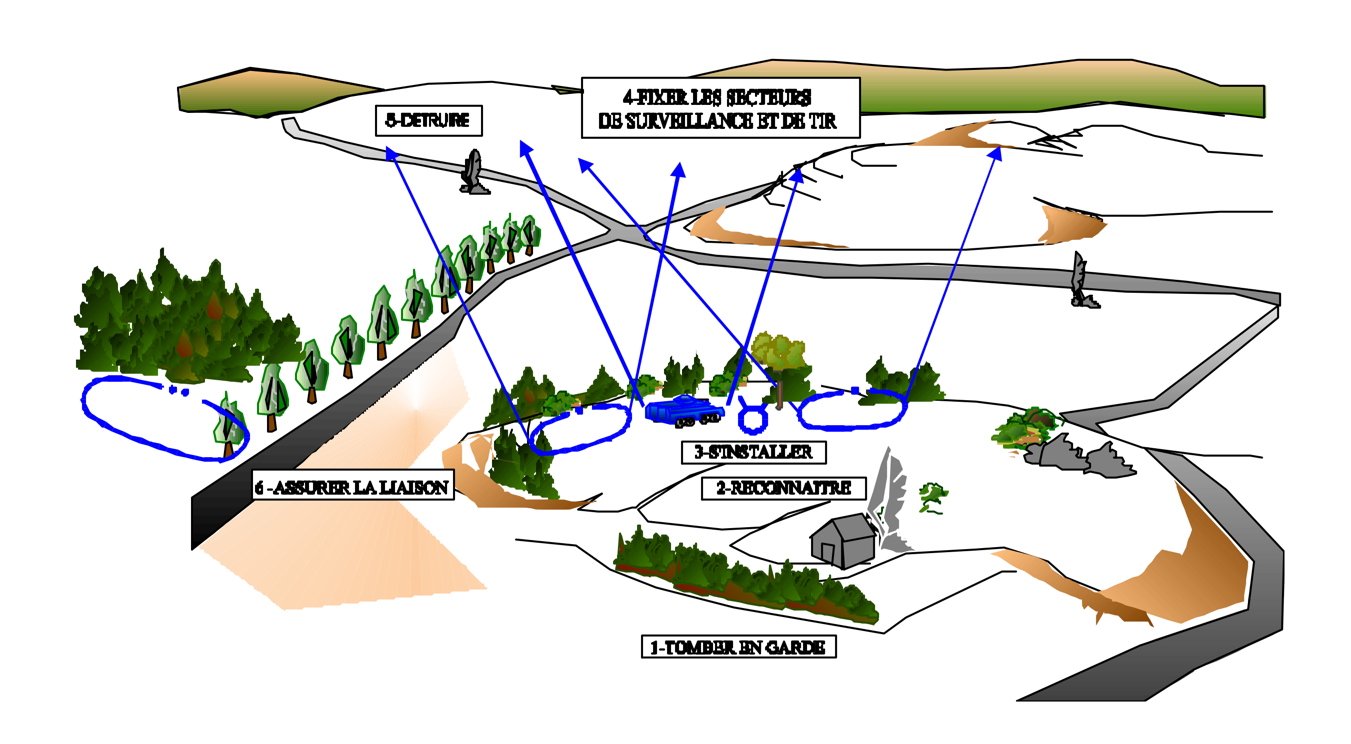
- Prendre appui sur un obstacle,
- Offrir des vues, des possibilités de tir et de protection,
- Etre peu accessible aux engins blindés,
- Etre si possible camouflé aux vues aériennes et terrestres.

COMPOSANTES	OBSERVATIONS
TOMBER EN GARDE	• Veiller à la discrétion et à la sûreté de l'installation. • Jeter un dispositif provisoire.
RECONNAITRE S'INSTALLER	• Déterminer : • les possibilités de l'ennemi: itinéraires d'accès, emplacements de tir, piégeage et pollution, • les possibilités offertes par le milieu: vues, camouflage, protection, • En déduire : • les emplacements de l'engin, des armes antiblindés et antichars (si renforcement), • le nombre et l'emplacement des postes de guet (jour et nuit), • les emplacements de rechange, • les secteurs de tir tenant compte de la portée des armes (300-600 m), des couloirs d'infiltration à interdire et des appuis à fournir aux groupes voisins,

	• les pièges ou obstacles à réaliser, • les liaisons à assurer.
ETABLIR LES CONSIGNES	• Donner les ordres et les instructions de coordination aux différents éléments en précisant : • la position des amis, • les missions d'observation, • les missions de tir et les conditions d'ouverture du feu, • l'ordre d'urgence des travaux à effectuer, • les conduites à tenir et les conditions de repli.
DEFENDRE LA POSITION	• En fonction des ordres reçus : • Faire déclencher les tirs au moment le plus favorable, • Conduire le feu.
RENDRE COMPTE	• De l'installation et du dispositif (possibilités d'observation et de tir, plan de feu et éventuellement d'obstacles), • de l'arrivée de l'ennemi, • de l'action engagée, • des pertes infligées et subies, • des consommations, • des capacités du groupe en fin d'action.

• Sur ordre du chef de section, rompre le contact, si possible à l'insu de l'ennemi, vers un point de regroupement ou vers les véhicules, s'ils ont été regroupés en base d'appui feu au niveau de la section. Le chef de groupe quitte la position avec le dernier élément.

LE GROUPE EN POSTE DE COMBAT



3° PARTIE

LE GROUPE ANTICHAR

CHAPITRE 1

ORGANISATION ET ROLES

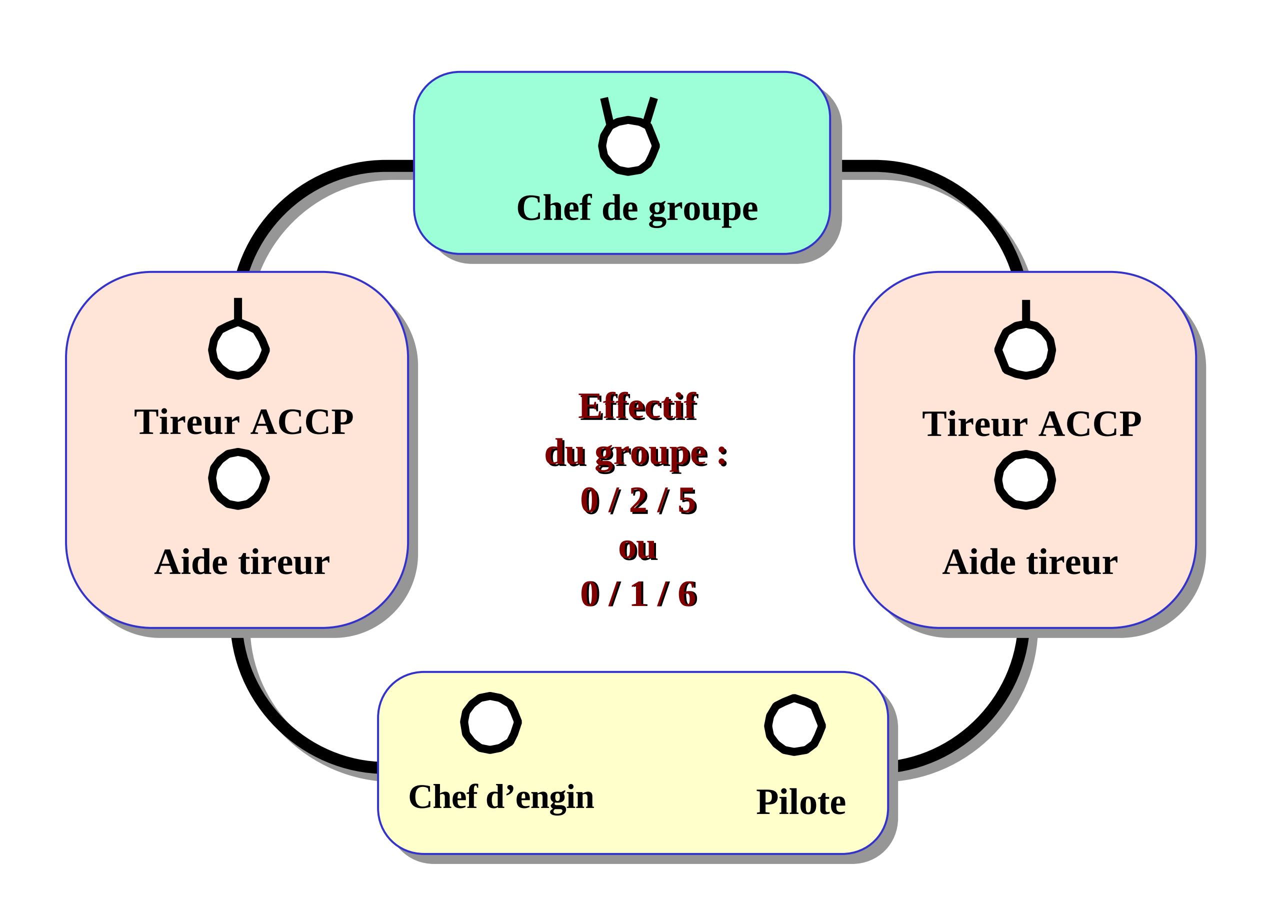
11 . ORGANISATION DU GROUPE

Le groupe antichar est un élément constitutif de la section d'infanterie. Commandé par un sous-officier, il est composé d'un équipage et de deux pièces ERYX.

- La pièce est l'unité de tir. Elle combat généralement dans le cadre du groupe qui constitue l'échelon d'emploi.

- Un chef d'engin et un pilote armés chacun d'un FAMAS constituent l'équipage.

Le groupe à terre comprend cinq combattants : le chef de groupe armé d'un FAMAS, et deux équipes de pièce formées chacune par un tireur ACCP ERYX doté d'un poste de tir et d'un FAMAS en surdotation, et un aide-tireur ACCP ERYX armé d'un FAMAS.


Chef de groupe
Tireur ACCP
Aide tireur
Effectif
du groupe :
0 / 2 / 5
ou
0 / 1 / 6
Tireur ACCP
Aide tireur
Chef d’engin
Pilote

12 . POSSIBILITES ET SERVITUDES LIEES AU MISSILE ERYX

121 . GENERALITES

Le missile ERYX est une arme antichar efficace à courte portée contre tous les blindages et les ouvrages. Servi à terre avec trépied ou à l'épaulé, il requiert des champs de tir dégagés. Il peut également être servi à partir du véhicule pour profiter de possibilités de tir accrues. Dans la mesure du possible, cette position est à privilégier pour une des pièces. Le missile ERYX présente quatre avantages majeurs, outre l'accroissement de la puissance de perforation :

- la possibilité de tirer à 600 mètres sur un char en mouvement,
- la capacité de tirer sur des installations défensives ennemies (réduit, blockhaus...etc.),
- la capacité de tirer en espace confiné,
- La capacité de tirer à l'air libre sans contrainte arrière.

Le groupe antichar combat de jour comme de nuit, au rythme de la section. L'observation et le tir sont possibles avec la lunette de jour ou la lunette thermique MIRABEL. (Très exceptionnellement, hors menace blindée, le groupe peut combattre sans ERYX).

122 . CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI DE LA SECTION

Tout en apportant à la section une capacité antichar significative, le groupe ERYX impose quelques contraintes.

1221 . DELAIS D'ENGAGEMENT

Ces délais comprennent :

- l'exécution de reconnaissances précises :
    - par le chef de section pour fixer la zone de destruction et les positions de tir.
    - par le chef de groupe antichar pour installer les pièces et éventuellement pour fixer les positions de tir de rechange (positions offrant des champs de tir dégagés), les itinéraires d'accès et les positions à partir desquelles l'engin pourra soit apporter un appui grâce à son armement de bord, soit servir de support à une pièce ERYX.
- le déplacement vers la position de tir,
- la mise en batterie ou la prise de position pour le tir à l'épaulé.

1222 . DELAIS DE PREPARATION DES TIRS

La recherche d'un secteur d'intervisibilité compatible avec les contraintes de la séquence de tir est primordiale. Cette recherche nécessite des délais qui permettront de déterminer les zones où l'objectif sera vu durant un temps au moins égal au temps d'acquisition, augmenté du temps de parcours du missile (4,3 s à 600m).

1223 . VULNERABILITE

Au même titre que les groupes de voltige, le groupe antichar débarqué est vulnérable aux feux ennemis sous toutes leurs formes. Les deux pièces devront donc être postées à une distance minimum de 50 mètres l'une de l'autre (au mieux à mi-portée de l'ERYX soit 300 mètres).

Compte tenu de la distance de tir (600 m maximum) et du temps de parcours du missile, les tireurs ERYX ne peuvent engager individuellement qu'un seul objectif. S'ils parviennent à effectuer leur tir en caponnière (mode d'action à privilégier), ils peuvent doubler le tir à partir d'une même position, voire d'une position de rechange préalablement reconnue.

Le personnel du groupe antichar est réduit à l'effectif strictement indispensable au service de l'ACCP ERYX et du véhicule. Il ne peut assurer lui-même sa sûreté rapprochée qui sera généralement réalisée dans le cadre de la section et / ou par l'arme de bord de leur engin.

13 . COMMANDEMENT ET ROLES

Le groupe antichar combat de manière centralisée aux ordres de son chef de groupe en liaison avec le chef de section. Exceptionnellement, il peut combattre de manière décentralisée, une pièce étant donnée en renfort à un groupe de voltige.

131 . LE CHEF DE GROUPE

Ses responsabilités générales, son rôle avant le départ et pendant les mouvements, sont les mêmes que ceux définis pour le chef de groupe de voltige.

Avant la mise à terre, le chef de groupe est renseigné sur la situation par l'écoute du réseau radio et reçoit les ordres du chef de section. Après la mise à terre, le chef de groupe se déplace avec les deux pièces à vue et les commande, soit à la voix, soit au PRI, tout en restant en liaison radio (PR4G ou PRI) avec son chef de section et les autres groupes débarqués. Dans certaines conditions d'engagement (combat en localité ou en terrain très compartimenté), il peut se trouver dans un isolement relatif et doit donc faire preuve d'initiative dans le cadre de la mission reçue.

Pour remplir sa mission, le chef de groupe doit :

- suivre la situation de la section,
- suivre la manoeuvre amie et ennemie dans le compartiment de terrain où il est engagé,
- lorsqu'il reçoit sa mission, choisir l'emplacement des deux pièces (s'il n'est pas fixé par le chef de section) en leur précisant les limites droite et gauche, courte (50m) et longue (600m), et en donnant les premières consignes d'ouverture du feu (E.S.M.O.F.).[1]
- établir un croquis d'installation,
- coordonner le mouvement et le feu de ses pièces (répartition des objectifs),
- suivre et rendre compte de la consommation en munitions,
- veiller à la sûreté de son groupe, en liaison avec la section,
- veiller à conserver ses liaisons internes et externes.

132 . LE CHEF D'ENGIN

Son rôle est le même que celui défini au sein des groupes de voltige. En règle générale, quand la section débarque groupée, l'engin reste aux ordres du sous-officier adjoint et est intégré à la base feu de la section.

Cependant, compte tenu du poids et de l'encombrement des munitions ERYX, le groupe antichar effectue ses déplacements en véhicule au plus près des positions de tir. Dans ce cas, le chef d'engin reste aux ordres du chef de groupe, afin de fournir un appui feu et mouvement.

---

[1] **E**mplacement - **S**ecteur à surveiller - **M**ission... - **O**uverture du feu - **F**in d'action

Le rôle du pilote est identique à celui défini au sein des groupes de voltige. Il peut être amené à poster son véhicule de manière à permettre au tireur d'effectuer un tir à partir de l'engin : il doit donc connaître l'emploi tactique de son véhicule rapporté à l'emploi de l'ERYX.

133 . LE TIREUR ACCP ERYX

Il commande et contrôle l'exécution des ordres par l'équipe de pièce. Responsable du service de l'arme, il procède régulièrement aux opérations de contrôle et d'entretien de ses matériels.

avant le tir, le tireur :

- prend les dispositions de combat,
- met la pièce en batterie à l'emplacement fixé par le chef de groupe,
- vérifie les conditions d'utilisation de l'arme,
- identifie sur le terrain ses secteurs de surveillance et de tir ainsi que les distances limites d'intervention (50/600 m).

pendant le tir, le tireur :

- ouvre le feu selon les ordres de tir,
- fait recharger l'arme si nécessaire.

aussitôt l'intervention terminée, le tireur :

- à son initiative ou selon les ordres reçus, fait occuper à la pièce une nouvelle position, préalablement reconnue ou rejoint le point de regroupement fixé,
- rend compte de son intervention.

134 . L'AIDE TIREUR

- participe à la préparation et au transport des munitions,
- vérifie les munitions avant le tir,
- participe à la sûreté rapprochée et à l'observation,
- charge et décharge l'arme,
- veille au camouflage de l'équipe,
- reconnaît ou aménage si nécessaire l'itinéraire d'esquive,
- remplace, si nécessaire, le tireur.

CHAPITRE 2

LES ACTES ELEMENTAIRES DE LA PIECE

Ils sont au nombre de trois : « se déplacer, se poster, utiliser son arme ».

21 . SE DEPLACER

Les mesures de sûreté (guet, observation, etc.) à appliquer pendant les mouvements en véhicule sont les mêmes que celles appliquées par les groupes de voltige.

211 . LES DEPLACEMENTS EN ENGIN BLINDE

Ils visent à déplacer les pièces rapidement et en sûreté vers les positions de tir. Le poids et l'encombrement des munitions ACCP imposent aux pièces de s'approcher au plus près des positions de tir en véhicule. Le véhicule progresse de points d'observation en points d'observation en recherchant, et en relevant, en permanence les positions de tir possibles.

212 . LES DEPLACEMENTS A PIED

Compte tenu des contraintes tactiques et techniques liées au système d'arme, les déplacements à pied seront réduits au minimum, mais sont inévitables dans certaines circonstances.

Le véhicule est posté en appui au plus près des pièces débarquées. Selon la distance de déplacement, la technique de transport à adopter est la suivante :

- Pour un déplacement à très courte distance (5 à 10 mètres), effectué rapidement, l'arme peut être déplacée avec la munition à poste.

- Pour un déplacement à courte distance (50 à 100 mètres) le poste de tir et la munition peuvent être dissociés.

- Lorsqu'un déplacement plus long est nécessaire, l'emploi de claies de portage est à privilégier. L'équipe ACCP ERYX peut-être renforcée par des "pourvoyeurs occasionnels" provenant d'un groupe de voltige.

22 . SE POSTER

A partir de la position indiquée par le chef de groupe, le chef de pièce détermine l'emplacement exact du poste de tir sachant que les secteurs à battre sont relativement étroits (secteur d'acquisition d'environ 45° pour un secteur de tir de 30° environ). L'emplacement de tir d'une pièce ERYX doit :

- offrir un champ d'observation permettant l'appréciation de l'ensemble des paramètres de tir : distance, vitesse de l'objectif, inter visibilité ...etc.
- offrir un champ de tir dégagé correspondant à la mission donnée et aux conditions d'emploi de l'arme (profondeur minimum de 50 m),
- être camouflé aux vues terrestres et aériennes,
- permettre autant que possible le tir en caponnière,
- être protégé des coups directs et indirects et si possible aménagé (en fonction des délais).

REMARQUE

La configuration "à l'épaulé" permet de trouver rapidement des emplacements favorisant une couverture assez large des zones situées dans les portées de l'arme. Cependant le poids de l'ensemble poste de tir - munition ne permet pas de maintenir longtemps la position. Il y aura donc toujours intérêt à rechercher une position adaptée avec appui. En revanche, l'installation avec le trépied multipositions offre des positions de tir plus confortables, mais impose des délais plus importants (recherche d'une surface plane pour le trépied).

23 . UTILISER SON ARME

231. OBSERVER

L’observation doit être permanente et s’appliquer à l’ensemble du secteur imparti. Les repères permettant de désigner rapidement les objectifs par indication d’un écart angulaire et d’une distance sont fixés par le chef de groupe. Pour une mission de courte durée, l’observation est répartie entre le tireur et l’aide-tireur.

- Le tireur assure l’observation lointaine, la surveillance des axes et des points particuliers.

- L’aide-tireur assure la surveillance rapprochée et le guet aérien.

De nuit, avec la lunette thermique, le tireur et l’aide-tireur assurent à tour de rôle l’observation face à une direction, compte tenu des limites techniques de la lunette.

232 . TIRER

D’une façon générale, le chef de groupe antichar coordonne le tir pour avoir le maximum de chance de détruire deux objectifs dès le tir des premiers missiles. Le tir peut être déclenché de deux façons différentes.

2321 . DECLENCHEMENT A L’INITIATIVE DE LA PIECE

Dans ce cas, le tireur, compte tenu de la situation, a reçu l’autorisation d’ouverture du feu à partir d’un point atteint ou d’un changement d’attitude de l’ennemi. Il détermine l’objectif, déclenche le tir, le renouvelle quand les conditions le permettent et quitte sa position soit à son initiative (conformément aux ordres du chef de groupe), soit sur ordre du chef de groupe.

2322. DECLENCHEMENT COMMANDE

Dans ce cas, le chef de groupe conserve la conduite des tirs, afin d’avoir le maximum de chances de détruire deux objectifs dès la première séquence de tir. Après avoir réparti les objectifs à ses tireurs, le chef de groupe conduit les feux.

CHAPITRE 3

LES ACTES ELEMENTAIRES DU GROUPE ANTICHAR

Les actes élémentaires du groupe antichar sont au nombre de trois : se déplacer, s’arrêter et utiliser ses armes.

31 . SE DEPLACER

Le cadre normal d’emploi du groupe antichar est la section. Compte tenu de sa spécificité et de ses missions, le groupe ERYX se déplace principalement en véhicule. Néanmoins, il peut être amené à se déplacer sur de courtes distances en autonome. Le chef de groupe, de préférence, conserve son engin à proximité immédiate du groupe débarqué, afin de pouvoir disposer rapidement des munitions AC, de pouvoir rembarquer sans délai et de pouvoir disposer d’un appui feu et d’un soutien.

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
PREPARER LE DEPLACEMENT	• Déterminer la direction (points de repères /terrain) • Prévoir la future position : • Etudier la zone à atteindre, compte tenu de la mission (position de tir; position d'attente permettant de voir sans être repéré, à l'abri des tirs directs de l'ennemi). • Choisir un itinéraire : • Etudier les itinéraires possibles, en choisir un (critères: rapidité, discrétion, sûreté).
DONNER L'ORDRE DE DEPLACEMENT	c.f. « les cadres d'ordres »
PROGRESSER	• En sûreté : • Vitesse adaptée au terrain et à la menace. • Guet antichar et antiaérien. • Utilisation du terrain. • Maintenir la direction : • Points de repère sur l'itinéraire.
	• Rechercher la proximité d'un point d'où l'on peut observer la zone d'intervention.
TOMBER EN GARDE	• Rechercher une position d'observation et de tir.
RENDRE COMPTE	• des conditions d'arrivée sur la position ou en limite de bond, des possibilités de tir, compte tenu de la mission (première estimation).

32 . S’ARRETER - TOMBER EN GARDE

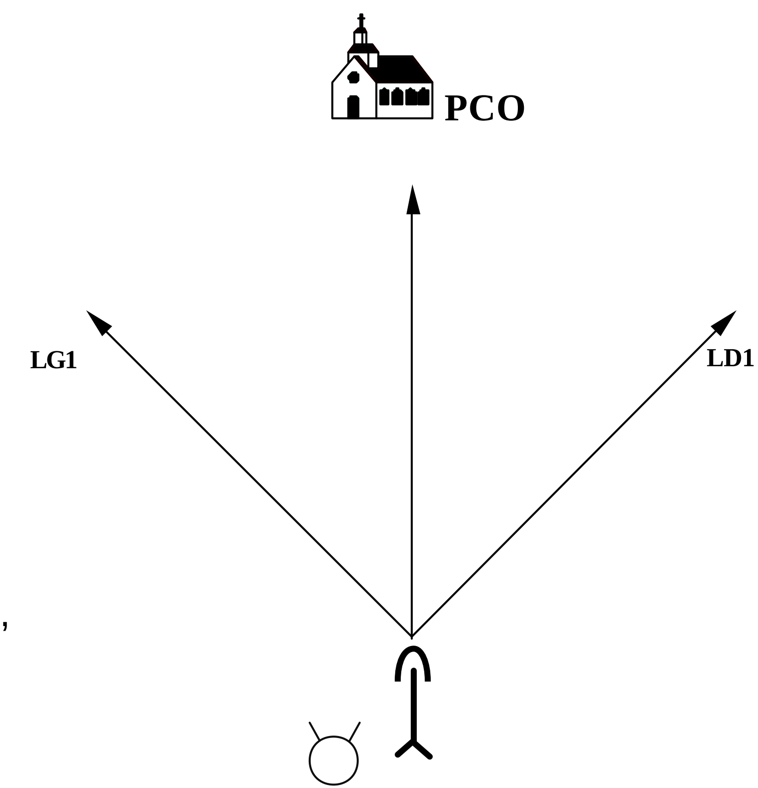
Deux cas sont à considérer, selon les délais dont dispose le chef de groupe :

- Premier cas : délais courts, procédure abrégée,
- Deuxième cas : délais longs, procédure complète.

521. PREMIER CAS: DELAIS COURTS (voir schéma joint).

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
JETER UN DISPOSITIF	• Orienter la 2ème pièce vers une position de tir possible, • Gagner rapidement avec la 1ère pièce sa position de tir.
SE METTRE EN BATTERIE	Opérations à réaliser dans l’ordre d’urgence : • 1er temps : • Installer la 1èr pièce face au secteur principal, • Choisir un point central d’observation (PCO) éloigné, • Fixer les limites droite (LD1) et gauche(LG1), les consignes provisoires en cas d’urgence. • 2ème temps : • Rejoindre la 2ème pièce, • Lui fixer ses limites droites (LD2) et gauche (LG2). • 3ème temps : • Préciser par rapport au PCO les secteurs prioritaires d’intervention et les conditions d’ouverture du feu des 2 pièces.

RENDRE COMPTE	• Des possibilités d'observation et de tir au chef de section.
EXECUTER UN CROQUIS D'INSTALLATION	• Position des pièces, • Point central d'observation (PCO), • Limites courtes et longues, • Secteurs prioritaires et secondaires, • Limites D et G de chacune des pièces.



1er TEMPS

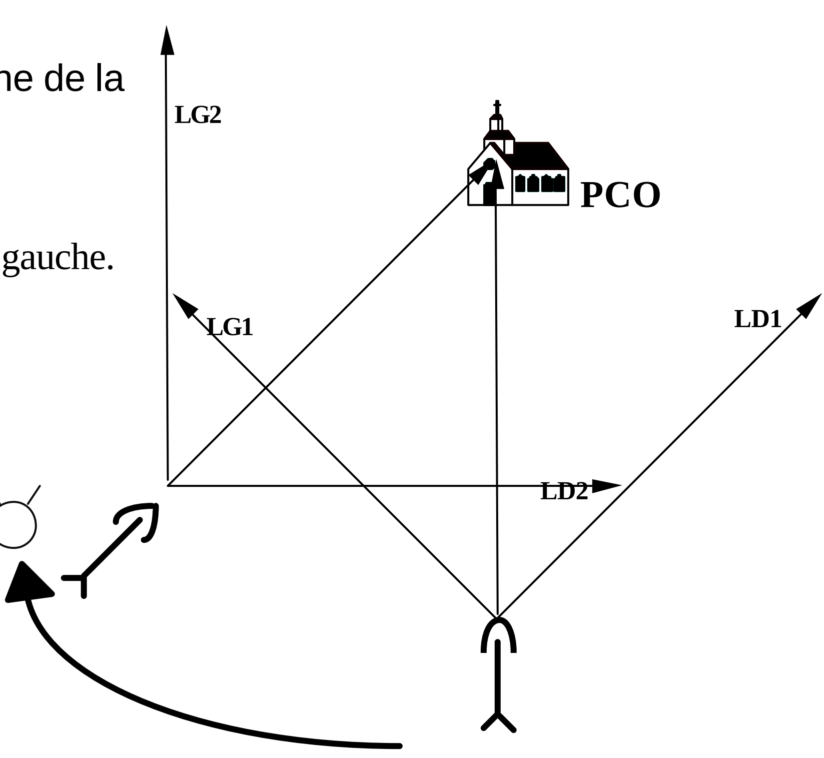
Le chef de groupe :

- place la première pièce,
- désigne le point central d'observation (PCO) éloigné,
- fixe les limites droite (LD1) et gauche (LG1),
- donne les premières consignes d'ouverture du feu.

2ème TEMPS

Le chef de groupe :

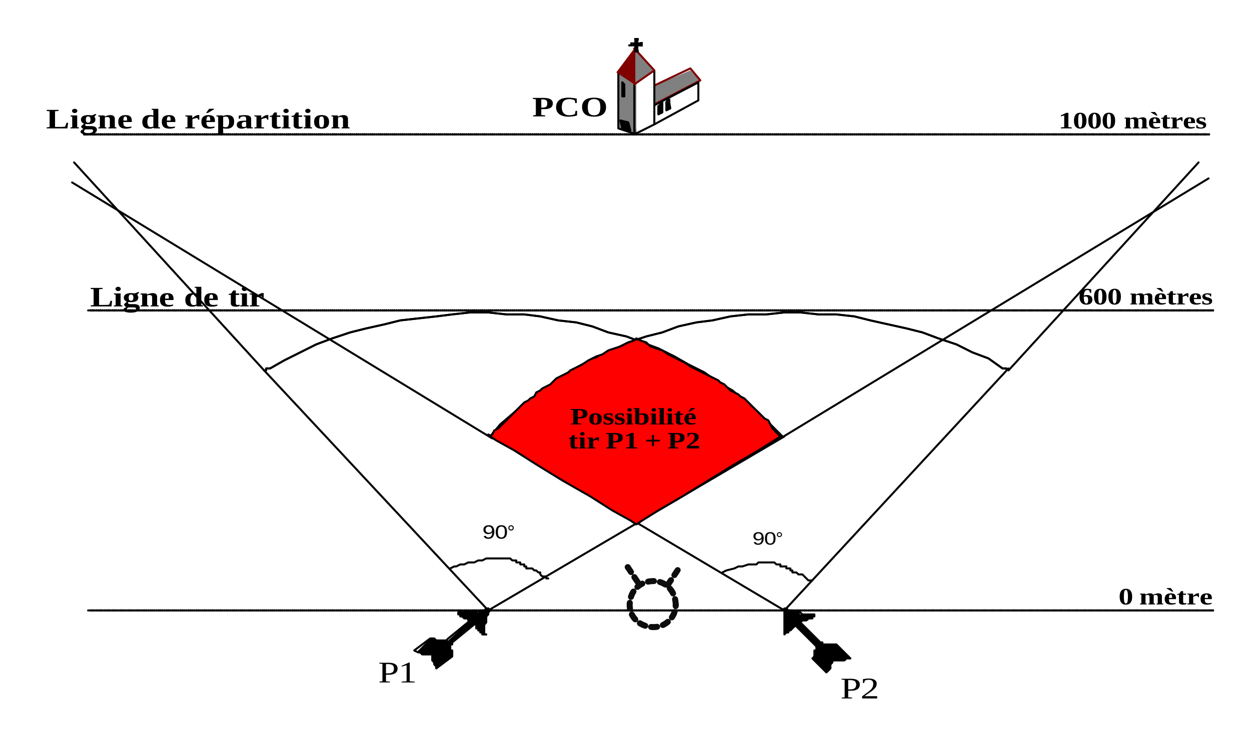
- se déplace vers la zone de la 2ème pièce,
- lui fixe la position,
- lui désigne le PCO,
- fixe les limites droite et gauche.



3ème TEMPS

Le chef de groupe ayant une vue d'ensemble des possibilités de ses pièces :

- fixe les secteurs prioritaires des pièces,
- complète les consignes.

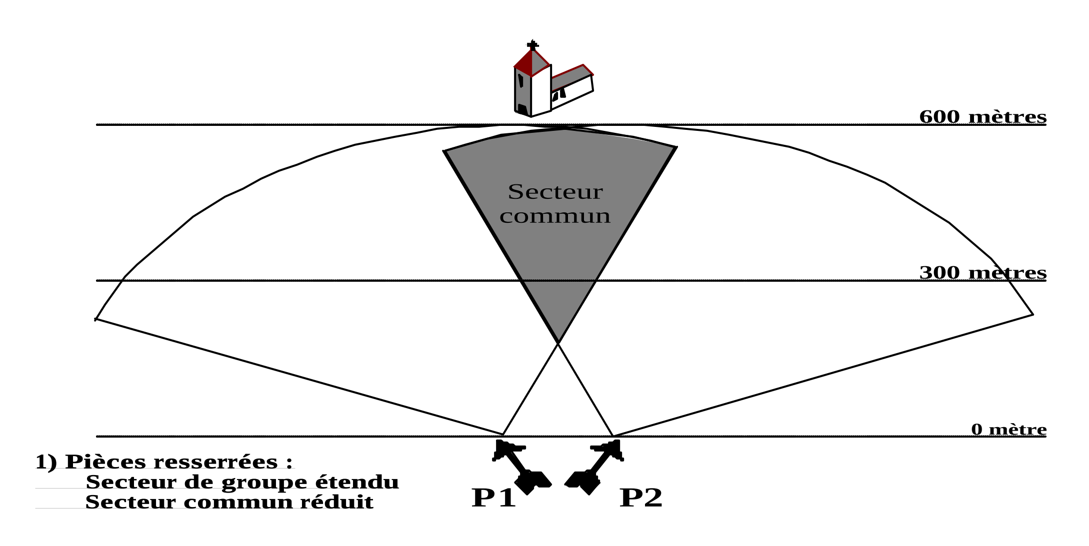


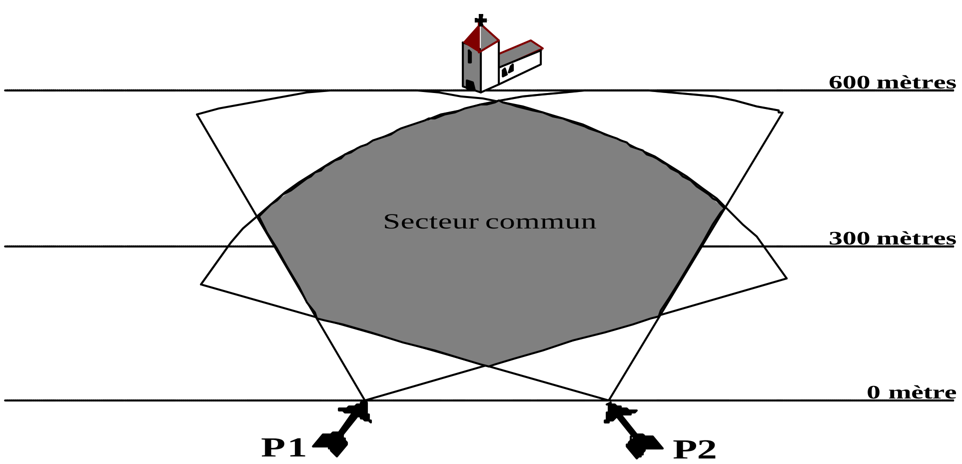
522. DEUXIEME CAS : DELAIS LONGS

L’arrêt long peut être provoqué par plusieurs facteurs tels que l’attente d’une mission, ou la réorganisation après une action ... .

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
OCCUPER UNE POSITION D’ATTENTE	• S’arrêter à couvert à proximité de la position de tir à occuper, • Se mettre en garde (dispositif provisoire de guet - alerte).
RECONNAITRE	• Confier le groupe au chef d'engin ou à l’un des tireurs, • Reconnaître (chef de groupe) la position, Identifier sur le terrain les limites de la zone à battre, la position des amis, éventuellement les objectifs assignés (cas de l’appui). • Délimiter les secteurs de surveillance et de tir des pièces, choisir un point central d'observation. • Fixer la position de chaque pièce, l’itinéraire d’accès, le mode de mise en batterie (à terre avec trépied, à l’épaulé ou sur véhicule...). • Faire rejoindre les pièces.
DONNER LES ORDRES	• Le chef de groupe fixe pour chaque pièce : • **E** : Emplacement • **S** : Secteur à surveiller: • point central d'observation (PCO) • limite droite (LD) • limite gauche (LG) • Secteur prioritaire • Secteur secondaire

	• **M** : Mission (détruire) • objectifs prioritaires • **O** : Ouverture du feu : • sur ordre, • à partir de tel moment ou de tel endroit (ligne de terrain) • à votre initiative • **F** : Fin d'action : • arrêt du tir après...X...coups • esquive • regroupement à tel point • changement d'emplacement.
ORGANISER LA POSITION: (compléter l'installation du groupe)	• Fixer les emplacements de rechange, le point de regroupement,
	• Baptiser le terrain (croquis, appréciation des distances), • Aménager la position (camouflage, enfouissement).
RENSEIGNER ET SE RENSEIGNER: PREPARER LA REPRISE DE LA PROGRESSION OU L'ESQUIVE	• Rendre compte au chef de section des possibilités de tir, • Observer et rendre compte de toutes observations.


600 mètres
Secteur
commun
300 mètres
0 mètre
1) Pièces resserrées :
Secteur de groupe étendu
Secteur commun réduit
P1
P2


600 mètres
Secteur commun
300 mètres
0 mètre
P1
P2
2) Pièces dispersées :
Concentration de trajectoires
Secteur de groupe plus réduit

33 . UTILISER SES ARMES

Finalité de l’action, l’acte élémentaire « utiliser ses armes » consiste principalement, pour le chef de groupe, à coordonner les feux de ses deux pièces et de l’arme de bord de son véhicule

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
ORGANISER L’OBSERVATION	• Avoir des vues sur la totalité de la zone à observer (elle déborde largement la zone à battre tout en restant dans la zone section), • Répartir les secteurs d’observation entre les pièces et leur préciser les lignes et points dangereux, • Assurer la permanence de l’observation.
DECELER LES OBJECTIFS	• Surveiller les itinéraires probables d’accès pour découvrir les blindés ennemis avant qu’ils ne pénètrent dans la zone à battre.
SUIVRE LES OBJECTIFS ET LA MANOEUVRE AMIE	• Suivre l’ennemi dans sa progression et déterminer sa route future, • S’assurer que chaque objectif décelé et en déplacement est pris en compte, • Pouvoir à tout moment appuyer la manoeuvre de la section.
RENSEIGNER ET SE RENSEIGNER:	• Tous les renseignements d’observation doivent être immédiatement échangés entre : • les pièces, • le groupe et le chef de section. • Guetter l’arrivée des blindés dans les zones à surveiller, • Alerter les pièces, • Rendre compte au chef direct (chef de section ou sous-officier adjoint).

CONDUIRE LE TIR	voir chapitre 4 - Paragraphes 41 à 44.
SE REPLIER	• En fonction des consignes précisées par le chef de section : • Donner l'ordre de départ pour le point de regroupement; • Veiller à la discrétion des mouvements; • S'assurer que tous les éléments ont bien quitté la position;
	• Recompléter au plus tôt les munitions (1).
RENDRE COMPTE	• Des tirs; de la consommation en missiles;

(1) : Le chef de groupe rend compte régulièrement à son chef de section de sa consommation en missiles. Le ravitaillement devient impératif quand la consommation atteint 50 % de la dotation initialement allouée au groupe. Le véhicule est généralement conservé au plus près des pièces, aux ordres du chef d'engin, qui l'utilise, pour appuyer l'action du groupe au moyen de l'armement de bord et pour subvenir au besoin des pièces.

CHAPITRE 4

TECHNIQUES DE COMMANDEMENT

41 . CONDUITE DU TIR

La conduite du tir comporte :

- L'identification et la prise en compte des objectifs,
- Le choix et la répartition des objectifs entre les pièces,
- L'ouverture du feu au moment opportun,
- La décision de renouveler le tir sur la même position, d'occuper des emplacements de rechange ou de rompre le contact (en fonction des ordres reçus),
- Le transport de munitions supplémentaires sur les emplacements de tir (éventuellement),
- La cessation du tir,
- Le compte rendu des résultats obtenus et du nombre de missiles tirés.

42. L'IDENTIFICATION ET LA PRISE EN COMPTE DE L'OBJECTIF

Dès qu'un blindé est observé, il est immédiatement pris en compte par le chef de groupe au moyen de ses jumelles pour déterminer :

- la direction et la vitesse de sa progression,
- la nature, le volume et l'attitude d'éventuels moyens d'accompagnement,
- le type de blindé observé.

L'ensemble de ces éléments fait l'objet d'un compte rendu au chef de section.

43 . LE CHOIX ET LA REPARTITION DES OBJECTIFS

Deux situations peuvent se présenter :

- premier cas : les blindés progressent vers la position occupée par le groupe. En règle générale, le feu est ouvert au plus loin, dès que l'objectif arrive à portée.

- deuxième cas : les blindés se présentent latéralement, en principe, de l'extérieur vers le centre de la zone.

La répartition des objectifs répond à deux principes. Elle est faite en fonction de priorités fixées par le chef de section dans l'ordre de tir donné au groupe (exemple : priorité 1 : chars, priorité 2 : VCI)

- **La procédure centralisée** : les secteurs de tir des pièces se recoupent. Il s'agit d'éviter que les deux pièces tirent simultanément sur un même objectif dans le secteur qui leur est commun, sauf ordre contraire. Sur le terrain, le chef de groupe fixe deux lignes repères :

    - la ligne de tir 600 mètres, à partir de laquelle le feu peut être déclenché,
    - la ligne de répartition (ligne située au-delà de la ligne de tir) à partir de laquelle la répartition des objectifs se fait en fonction du terrain de 800 à 1000 mètres.

Ces lignes seront, avec le point central d'observation (P.C.O.), les éléments servant à la conduite des tirs. La répartition des objectifs est faite à hauteur de la ligne de répartition droite ou gauche du PCO. Chaque pièce suit les objectifs dans le secteur affecté et ouvre le feu sur celui qui atteint le premier la ligne de tir.

La procédure décentralisée : elle s'applique exceptionnellement lorsque les secteurs de tir des pièces ne se recoupent pas. Les tireurs peuvent être autorisés à conduire le tir de leur pièce, dès que le signal d'ouverture du feu est donné.

44. L’OUVERTURE DU FEU

En général, c’est le chef de groupe qui, ayant une vue d’ensemble du secteur de tir, peut choisir le meilleur moment du tir et qui donne au tireur l’ordre d’ouvrir le feu. L’intervention type est de deux missiles par pièce et par position, dans les cas favorables où le tir peut être effectué en caponnière. Dans les cas les plus simples, toutes les opérations peuvent se résumer à la séquence suivante :

- chef de groupe: **“première pièce, tel objectif !”**
- tireur première pièce: **“vu. Je suis ! “**
- chef de groupe: **“Feu ! “**

A tout moment, le chef de groupe peut déléguer l’ouverture du feu en commandant :
“ telle pièce..., tir aussitôt prêt! ”

45. LES CADRES D’ORDRES

Voir Annexe II - Appendice 22

CHAPITRE 5

LES MISSIONS DU GROUPE ANTICHAR

Outre certaines missions identiques à celles du groupe de voltige : appuyer, soutenir, couvrir, les missions préférentielles du groupe antichar sont surveiller et détruire.

Le groupe antichar est généralement employé groupé aux ordres de son chef. L'autorité d'emploi (chef de section le plus souvent) donne la mission et précise au chef de groupe les modalités d'exécution :

- zone(s) d'installation et éventuellement position des pièces,
- secteurs de tir, principal et secondaire,
- objectifs prioritaires,
- conditions d'ouverture du feu,
- conduite à tenir en cours et en fin d'action.

51 . SURVEILLER

But : Il s’agit pour le groupe antichar, à partir d’une zone favorable de déceler, de jour comme de nuit, toute activité de l’ennemi (principalement des blindés) par l’observation et l’écoute, sans se faire repérer, en vue de renseigner, d’alerter et éventuellement de détruire. Cette mission peut être donnée au groupe installé dans le dispositif de la section ou, exceptionnellement, au groupe agissant de manière plus autonome en poste de surveillance (exemple : mission de couverture).

Exécution : LE POSTE DE SURVEILLANCE (cf croquis 2°partie-paragraphe 42)

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
TOMBER EN GARDE	• Poster l'engin et le groupe face à la direction dangereuse.
RECONNAITRE	• Repérer les limites de son secteur de surveillance. • Rechercher des emplacements pour le tir des pièces et des armes de bord. • Veiller à la sûreté (terrestre et aérienne).
S’INSTALLER	• Gagner discrètement la position d'observation, • Donner les consignes d'observation et de tir,
	• Aménager les emplacements de repos.
OBSERVER	• Assurer la permanence de l'observation.
ALERTER - RENSEIGNER	• Rendre compte au chef de section des activités de l’ennemi.

De nuit : la lunette thermique allonge la portée de détection au-delà de 1000 mètres. Le chef de groupe modifie éventuellement son dispositif. Le passage du dispositif de jour au dispositif de nuit (ou l’inverse) doit s’effectuer discrètement. Le groupe peut, sur ordre, couvrir son dispositif par des mines ou des artifices.

52 . DETRUIRE

But : C'est la mission principale du groupe. Il s'agit pour le groupe antichar, agissant au sein de sa section, ou exceptionnellement au sein de la section à laquelle il est donné en renforcement (exemple : section appuis), de mettre définitivement hors d'usage ou hors de combat les blindés ou les ouvrages fortifiés ennemis.

Exécution : Le poste de combat ou l'embuscade (cf. Croquis 2°partie, paragraphe 44 et 47).

ROLE DU CHEF DE GROUPE	EXECUTION
PREPARER	• Rejoindre la zone d'installation, • Reconnaître la zone d'installation, • S'installer en poste de combat.
SE RENSEIGNER - RENSEIGNER	• Nature, volume, attitude et localisation des éléments ennemis. • Positions des éléments amis : • éléments à appuyer, • éléments voisins. • Ecouter attentivement le réseau radio. • Suivre la situation dans la zone occupée par l'élément à appuyer. • Etudier le terrain, les positions de tir et d'attente possibles ainsi que les itinéraires d'accès(discrétion, sûreté), donnés par le chef de section.
ACQUERIR	• Répartir les objectifs.

DETRUIRE	• Mettre en oeuvre ses armes (voir acte élémentaire). • Conduire le tir (voir chapitre 4 - paragraphes 41 à 44.
RENDRE COMPTE	• De l'arrivée de l'ennemi, • des possibilités d'engagement, • de l'action conduite, • des pertes infligées et subies, • des consommations en munitions.

4° PARTIE

LA COMBAT DE LA SECTION

CHAPITRE 1

CARACTERISTIQUES DU COMBAT DE LA SECTION D'INFANTERIE

11. CADRE GENERAL D'EMPLOI

Le cadre général d'emploi de la section d'infanterie est la compagnie d'infanterie ou le sous-groupement à dominante infanterie. La section manoeuvre en véhicules jusqu'au plus près de l'adversaire et combat à pied, appuyée par les armes de bord de ses engins. Elle bénéficie des appuis directs et indirects de la compagnie, ou du sous-groupement. Le commandant d'unité peut, temporairement, renforcer la section par des moyens (antichar moyenne portée, antipersonnel - groupe tireurs d'élite, génie, chars) ou des capacités (feux indirects de l'artillerie ou de la SAM, aéromobilité).

111 . FORCES.

La section de combat d'infanterie est particulièrement apte au combat en zones difficiles et très compartimentées. Disposant d'une très bonne mobilité et d'une bonne protection grâce à ses engins blindés, elle débarque une trentaine de combattants, et dispose ainsi d'une excellente capacité au combat antipersonnel et antiblindé de jour comme de nuit. La variété de ses armes lui procure une grande aptitude à la gradation de son action.

112 . LIMITES D'EMPLOI.

La section d'infanterie présente une vulnérabilité relativement importante aux feux de l'artillerie et des aéronefs. Elle est peu adaptée au combat de rencontre et doit recevoir des renforcements interarmes pour mener un combat antichar de moyenne ou haute intensité. Le combat de l'infanterie demande des délais tant pour la préparation de l'engagement que pour le désengagement de la section et sa remise en condition.

12. PRINCIPES D'ACTION

121. LE STYLE DE LA MANOEUVRE.

Les actions de la section d'infanterie se caractérisent par des ruptures de rythme dans la manoeuvre combinant des mouvements en véhicules, jusqu'au plus près des positions adverses, permettant un rythme soutenu de l'action et un combat des groupes débarqués, appuyés par les armements de bord des engins. Les phases de débarquement et de rembarquement constituent des opérations délicates au cours desquelles la vulnérabilité est accrue.

122.LA MANOEUVRE DE LA SECTION.

La manoeuvre de la section de combat d'infanterie est complexe, car elle comprend des ruptures de rythme fréquentes entre la progression en véhicules et le combat débarqué, la mise en œuvre de systèmes d'armes variés et complémentaires, et le contact direct avec l'adversaire. De plus, la coopération interarmes jusqu'aux plus bas échelons exige une parfaite connaissance des capacités des différents modules et de leur interaction.

La manoeuvre consiste à combiner le mouvement et le feu afin d'obtenir un effet sur l'adversaire désigné ou potentiel, en un lieu donné, ponctuellement ou dans la durée. Les facteurs de succès sont généralement :

- **la surprise** et la **sûreté** reposant sur une utilisation rigoureuse des possibilités tactiques offertes par le terrain et sur le souci permanent d'acquérir le renseignement sur le terrain et sur l'ennemi,
- **la concentration des feux** liée principalement au choix du dispositif et à la mise en oeuvre de moyens complémentaires,
- **la manoeuvre dans la profondeur** par une articulation en deux échelons.

1221. LA MANOEUVRE EN VEHICULES.

La manoeuvre en véhicules est le principe de base du combat de l'infanterie.

- loin de l'ennemi, les mouvements s'exécutent en véhicules et par bonds de grande amplitude,
- dans la zone des contacts, la section progresse par bonds rapides de points d'observation en points d'observation. Les limites de ces bonds sont notamment déterminées par la nature du terrain, et fixées en fonction des points d'observation ou des points particuliers à reconnaître ainsi que des capacités d'appui de l'armement de bord.
- selon la nature du terrain et de la menace ennemie, les reconnaissances et les débordements des groupes et de la section sont conduits en véhicules pour ne pas ralentir le rythme de la progression.

1222. LA MANOEUVRE A PIED.

Lorsque la section ne peut plus manoeuvrer en véhicules, pour des raisons liées au terrain ou pour ne pas prendre de risques inacceptables au regard de la sûreté, elle poursuit sa manoeuvre à pied, et combat en bénéficiant initialement de l'appui des armes de bord de ses engins, complété, si nécessaire, par les feux de la compagnie. La manoeuvre à pied demande des délais d'engagement et de désengagement.

13 . REGLES D’EMPLOI DE LA SECTION

La section est par principe indissociable, mais, exceptionnellement, le commandant d’unité peut prélever le(s) groupe(s) ERYX des sections de combat au profit de la section appui pour faire face à une menace blindée majeure.

131 . ARTICULATION.

Selon le type de menace, le combat de la section s’articule autour des groupes de voltige, en cas de menace à dominante ”personnels”, ou autour du groupe antichar, en cas de menace à dominante “blindés”. Dans tous les cas, le chef de section doit disposer d’un élément réservé et optimiser l’appui des armes de bord dans l’exécution de sa mission.

132 . PRIMAUTE DU TIR.

La finalité de la manoeuvre réside dans la capacité à appliquer des feux concentrés sur des objectifs fixés par le commandant d’unité ou décelés. L’efficacité des feux est optimisée par :

- le souci permanent de rechercher des positions d’observation et de tir favorables,
- l’établissement de plans de feu antichar et antipersonnel,
- la rigueur des ordres de tir et de la conduite des feux, rôle essentiel du chef de section, mettant en oeuvre des systèmes d’arme complémentaires (ERYX- ABL- LGI- Armement de bord, renforcements reçus),
- la brutalité de l’ouverture du feu,
- la permanence du feu liée à l’organisation de positions de rechange.

133 . LE RENSEIGNEMENT.

Préalable à l’engagement de la section et composante essentielle de la manoeuvre, la recherche et l’acquisition du renseignement concourent à la sûreté, permettent l’anticipation et évitent la surprise. Il incombe au chef de section d’organiser la permanence du renseignement en répartissant les tâches entre les différents groupes et en exploitant les capacités techniques de ses équipements, de jour comme de nuit.

CHAPITRE 2

ORGANISATION ET CAPACITES DE LA SECTION

21. ORGANISATION

La section d'infanterie s'articule autour de trois groupes de voltige identiques et d'un groupe antichar, l'ensemble disposant de quatre engins.

Au sein des groupes de voltige, on distingue, selon l'armement de dotation, les trinômes 300 mètres et les trinômes 600 mètres.

L'équipe de commandement regroupe les deux tireurs de précision. En fonction de la situation, le chef de section peut :

- les conserver en emploi centralisé à son niveau,
- les détacher au sein d'un même groupe de voltige pour concentrer les effets de leur armement sur un objectif particulier,
- les répartir dans deux groupes de voltige, aux ordres des chefs de groupe concernés.

Effectif total
1 / 8 / 30 ou
0 / 7 / 32 = 39

Equipe CDT. 1 / 1 / 3

CDS	: FAMAS
S.O.A.	: FAMAS
RADIO	: FAMAS
TP	: FRF2
TP	: FRF2

Groupe de voltige
0 / 2 / 7

S.O. cdg	: FAMAS

TRIN 600

C.E.	: FAMAS
GV/LGI	: FA/LGI
GV Minimi	: MINIMI

TRIN 300

C.E.	: FA/ABL
GV	: FA/ABL
GV	: FAMAS

Pilote	: FAMAS
Chef d'engin	: FAMAS

Groupe antichar
0 / 2 / 5

S.O. cdg	: FAMAS

T. ERYX	: ERYX/FA
A.T. ERYX	: FAMAS

T. ERYX	: ERYX/FA
A.T. ERYX	: FAMAS

Pilote	: FAMAS
Chef d'engin	: FAMAS

22. POSSIBILITES TACTIQUES DE LA SECTION

APTITUDES	ZONES D'ACTION
I- APTITUDES A RENSEIGNER	
• éclairer • reconnaître • couvrir • surveiller	• sur un axe • sur un axe • jusqu'à 1000m de front sur 600 m de profondeur • 1000 à 1200 m de front
II- APTITUDES OFFENSIVES ACTIONS DE FORCE	
(dans le cadre de la compagnie) • participer à une attaque ou contre-attaque • s'emparer d'une zone au-delà d'une coupure	• 150 à 200 m de front sur 200 m de profondeur, • 300 m de front,
ACTIONS EN SOUPLESSE • prendre (maintenir) le contact • détruire • s'emparer de • réduire une résistance isolée	• 400 à 600 m de front, • 400 à 600 m de front, • 2 à 6 hectares, • ennemi de la valeur de 1 groupe renforcé, pour la section agissant seule (2 véhicules blindés au maximum), • ennemi de la valeur d'une section pour la section agissant avec le soutien de la compagnie ou du sous-groupement.,
• appuyer ou soutenir • s'emparer d'un groupe de maisons	• variable selon la mission de l'unité, • un hameau ou une rue.

III- APTITUDES DEFENSIVES • défendre • interdire sur zone et en profondeur • défendre une zone • détruire - neutraliser • rompre le contact	 • 1 à 4 hectares • 1 ligne (300 / 400 m de front) ou 1 axe • jusqu'à 1000m de front sur 600 m de profondeur , • un objectif ponctuel ou un ennemi sur un itinéraire (une section mécanisée, renforcée d'un char)
IV - APTITUDES COMMUNES • recueillir • protéger un axe	 • Front de 400 à 600 m
APTITUDES	**ZONES D'ACTION**
V- APTITUDES PARTICULIERES *COMBAT EN ZONE URBANISEE DANS LE CADRE DE LA COMPAGNIE OU DU SOUS-GROUPEMENT* • MISSIONS DE SURETE : • reconnaître un village ou une tranche de localité; • reconnaître une rue; • s'installer en poste de surveillance; • couvrir.	Les fronts d'engagement dépendent de la nature et du volume de l'ennemi, des renforcements amis, du milieu ...

• MISSIONS OFFENSIVES : • s'emparer d'une lisière, • s'emparer progressivement d'une rue, • attaquer et réduire une résistance, • s'emparer d'un réduit; • appuyer ou couvrir. • MISSIONS DEFENSIVES : • défendre une lisière de localité, • défendre un point-clé, • freiner dans une rue, • contrôler un point-clé ou un axe, • contre-attaquer.	

23. ROLES PARTICULIERS AU SEIN DE LA SECTION

231 . LE CHEF DE SECTION

Le chef de section commande directement son adjoint, ses chefs de groupe ainsi que les éléments qui lui sont donnés en renforcement. Il donne ses ordres verbalement en fournissant, selon les missions, des croquis d'itinéraire, d'installation ou des plans de feux et d'obstacles.

- Avant l'action, il met en condition sa section en donnant ses premiers ordres (ordre préparatoire) précisant notamment à ses subordonnés, la situation générale et la mission de la section. (voir cadres d'ordres annexe 2 / appendice 21).

- En cours d'action, il conduit l'action avec le souci permanent :
    - de se renseigner sur le milieu (terrain, population), l'ennemi et les voisins, et de renseigner son commandant d'unité,
    - de rendre compte de son action et de ses possibilités,
    - d'être en liaison avec ses voisins,
    - de demander et éventuellement de diriger les appuis fournis par la compagnie,
    - d'informer ses subordonnés sur les évolutions de la situation, sur les changements de mission ou de procédé d'exécution. Il donne, si nécessaire, un ordre de conduite,
    - de suivre l'évolution des consommations de ses groupes et de provoquer les recomplètements nécessaires, en liaison avec le sous-officier adjoint.

- En fin d’action,
  - il assure la mise en garde de sa section,
  - il fait établir le bilan de la situation logistique en portant une attention toute particulière aux blessés,
  - il rend compte de son action, des possibilités de sa section et demande les divers recomplètements et évacuations nécessaires.

en toutes circonstances, le chef de section est responsable de la sauvegarde et du maintien en condition des hommes, de l’armement et des matériels, qui lui sont confiés.

Son remplaçant éventuel est en principe le sous-officier adjoint. Cependant, dans certaines phases de combat au cours desquelles ce dernier peut être chargé de la conduite des feux d’appui à partir des engins, un chef de groupe peut être amené à remplacer le chef de section pour achever la mission en cours, en attendant la réorganisation ultérieure de la section par le sous-officier adjoint.

232. LE SOUS-OFFICIER ADJOINT

Il est l'auxiliaire direct et le remplaçant en titre du chef de section. Il contrôle la bonne exécution des ordres et il est notamment chargé du suivi des matériels de la section. En fonction des ordres donnés par le chef de section il assure :

- la préparation matérielle de la mission,
- le suivi des consommations et la préparation des demandes de recomplètements (vivres, munitions, batteries, piles et carburant...),
- le suivi de l'entretien des véhicules et des matériels (maintien du potentiel opérationnel de la section).

En tant que remplaçant éventuel, il se tient informé en permanence :

- des intentions du chef de section,
- de la situation du moment,
- de tous les problèmes concernant la section.

Au combat, sa place est normalement avec l'élément qui risque d'échapper à l'action directe du chef de section. Il peut ainsi recevoir les missions suivantes :

- commander la base feu,
- commander directement un élément de la section, si celle-ci est fractionnée ou si cet élément est chargé d'une mission particulière secondaire,
- préparer une mission ultérieure lorsque toute la section n'est pas engagée dans l'action principale (reconnaissance de zones d'installation, prise de contact lors d'un recueil de la section...).

233. L'OPERATEUR RADIOPHONISTE

Portant le poste principal de la section débarquée :
- il se tient en permanence à proximité du chef de section,
- il écoute le réseau pour informer son chef,
- il transmet les messages,
- il répond aux appels lorsque son chef est indisponible.

234. LES TIREURS DE PRECISION

Initialement regroupés au sein de l'équipe commandement, ils peuvent recevoir leurs missions directement du chef de section, s'ils sont conservés à ses ordres, du sous-officier adjoint ou du chef de groupe les recevant en renfort, s'ils sont détachés dans un groupe. Débarqués, ils recherchent en permanence des emplacements qui leur permettent d'observer et de tirer. Leurs objectifs prioritaires sont :
- les chefs, les servants d'armes collectives A.C. et A.P.,
- les matériels sensibles,
- les chefs d'engins et les pilotes adverses,
- les tireurs de précision adverses.

L'action des tireurs de précision s'exerce dans la cadre des missions suivantes :

- neutraliser, détruire,
- appuyer,
- couvrir,
- harceler,
- surveiller.

CHAPITRE 3

LES ACTES ELEMENTAIRES DE LA SECTION

31 . GENERALITES

L’exécution de la mission reçue consiste à combiner trois actes élémentaires collectifs, avec le souci permanent de la sûreté et du renseignement. Ces actes élémentaires sont :

- se déplacer dans une direction donnée,
- s’arrêter ou tomber en garde,
- utiliser ses armes et par extension ses autres moyens (pièges, artifices, moyens de protection, etc.).

ACTES ELEMENTAIRES	OBSERVATIONS
SE DEPLACER (à pied ou en véhicules)	• préparer le déplacement, • progresser en premier ou en deuxième échelon, • progresser en sûreté ou en ambiance vitesse, • réagir face à un ennemi terrestre ou aérien, et face à une menace N.B.C..
S'ARRETER - TOMBER EN GARDE	• effectuer un arrêt court ou un arrêt long, • se poster (éventuellement, débarquer), • assurer la sûreté.
UTILISER SES ARMES	• riposter, • mettre en oeuvre des appuis réciproques au sein de la section, • coordonner et conduire les feux, • mettre en oeuvre les renforcements de feux directs et indirects.

32 . SE DEPLACER

321 . PREPARER LE DEPLACEMENT

Les mesures préparatoires au déplacement sont d'ordre technique et tactique. Elles sont généralement fixées par le commandant d'unité pour l'ensemble de la compagnie. Toutefois l'initiative peut en être laissée dans certains cas au chef de section. Elles portent essentiellement sur des mesures techniques et tactiques :

- Les mesures techniques visent à mettre sur pied la section en fonction des ordres reçus :
  - préparation des personnels et des matériels,
  - parage des véhicules.

- Les mesures tactiques consistent à réaliser les actions nécessaires à la sûreté et à l'exécution de la mission :

  - étude de l'itinéraire et de la menace,
  - choix de l'armement (double dotation),
  - camouflage,
  - dispositions de combat,
  - organisation du guet terrestre et aérien,
  - mise en oeuvre des mesures de protection N.B.C..

322 . PROGRESSER

La section se déplace, à pied ou en véhicules, sur un axe ou une direction, en utilisant les possibilités tactiques du terrain (cheminements, formations adaptées). Le chef de section maintient le rythme prescrit en progressant de points d'observation en points d'observation et adopte une articulation qui lui permet de manoeuvrer en cas de rencontre avec l'ennemi.

3221 . EN PREMIER ECHELON

La section se déplace en premier échelon de la compagnie, ou du sous-groupement interarmes, pour rechercher le renseignement sur l'adversaire, le devancer ou prendre le contact. Elle progresse articulée en deux échelons, le deuxième échelon gardant la possibilité de changer d'itinéraire et de soutenir l'échelon de tête. Selon le type de véhicule, et en fonction de la menace, la section débarque au plus près de son objectif.

- en ambiance vitesse, la section effectue des bonds d'une grande amplitude,
- en ambiance sûreté, la section effectue des bonds plus courts et des arrêts plus fréquents pour observer et reconnaître les points particuliers du terrain.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• déterminer les points ou zones à atteindre, • éventuellement, choisir les itinéraires, • fixer les limites de bond (1), • fixer les points à reconnaître sur les itinéraires, • rythmer le déplacement (ambiance, horaires), • articuler la section, • répartir l'observation, • fixer les missions des subordonnés, • s'appuyer (être appuyé) / se couvrir (être couvert) : • armes de bord des véhicules, groupe AC et renforcements éventuels, • appuis de l'échelon supérieur ou des sections voisines, • donner les ordres.
MANOEUVRER	• débuter la progression sur ordre ou à l'initiative selon les ordres reçus, • se renseigner : • les groupes de voltige effectuent des coups de sonde en fonction des ordres et rendent compte de leur déplacement, • suivre la progression des autres sections, • maintenir les liaisons, • coordonner la progression des différents échelons, • adapter la formation au terrain et à la menace, • maintenir le rythme prescrit, • réagir face à une action ennemie, • se poster pour observer ou en limite de bond.

RENDRE COMPTE	• lors de l’atteinte des lignes de coordination fixées par l’échelon supérieur, • des indices de présence ennemie et de la reconnaissance de points particuliers du terrain, • en fin de déplacement : • de l’exécution de la mission, • du dispositif adopté, • des possibilités de manoeuvre de la section.

(1) l’amplitude des bonds sera variable selon que l’unité progresse à pied ou en véhicules, ainsi qu’en fonction de l’ambiance du déplacement.

3222 . EN DEUXIEME ECHELON.

Se déplacer en deuxième échelon consiste, pour le chef de section, à adopter une formation lui permettant de manoeuvrer rapidement au profit de l'échelon de tête dans le cadre de l'action d'ensemble de la compagnie ou du sous-groupement afin, soit de relancer l'action, soit de prendre à son compte tout ou partie de la mission du premier échelon. Cependant, le fait d'être placé en deuxième échelon ne signifie pas que toute menace ennemie a disparu : l'adversaire peut en effet s'être volontairement laissé dépasser par le premier échelon.

Le souci principal du chef de section doit être de se tenir informé de la progression du premier échelon afin d'adapter sa progression sur celle de ce dernier, et de pouvoir ainsi anticiper la manoeuvre. Ceci est possible par plusieurs procédés, sachant qu'il ne faut pas engager de groupes dans le même compartiment de terrain que celui de l'échelon de tête :

- écoute du réseau radio et des comptes rendus du premier échelon,
- observation, lorsque le terrain le permet, de la progression de l'échelon de tête (terrain ouvert).

COMPOSANTES	**EXECUTION**
PREPARER	• choisir ou identifier l'itinéraire (généralement l'axe principal dans le fuseau de l'unité), • fixer les limites de bond permettant de modifier le ou les itinéraires, • rythmer le déplacement, • articuler la section en un ou deux échelons selon la menace, • fixer les missions des subordonnés, • donner les ordres.

MANOEUVRER	• débuter la progression sur ordre ou à l'initiative selon la progression de l'échelon de tête, • se renseigner, • suivre la progression des autres sections, • adapter le rythme à celui de l'échelon de tête, • éventuellement, coordonner les échelons, • changer de posture suivant la situation du premier échelon, • réagir face à une action ennemie.
RENDRE COMPTE	• lors de l'atteinte des lignes de coordination fixées par l'échelon supérieur, • de sa situation et de ses possibilités dès l'engagement de l'échelon de tête au contact de l'ennemi, • en fin de déplacement : • de l'exécution de la mission, • du dispositif adopté, • des possibilités de manoeuvre de la section.

323 . LES FORMATIONS DE LA SECTION EN VEHICULES

Le choix de la formation de la section en véhicules dépend de la mission, de l'ennemi, du terrain et, éventuellement, de la capacité du véhicule à s'affranchir des axes. Plusieurs variantes sont possibles et portent notamment sur l'échelonnement des engins, la place du chef de section, la place du sous-officier adjoint, la répartition des moyens et en particulier, la place du groupe antichar dans le dispositif. Celui-ci est en général placé en deuxième échelon afin d'être inséré dans le dispositif de sûreté de la section tout en pouvant intervenir dans les meilleurs délais au profit de l'échelon de tête.

- **Formation en colonne, ordre normal.**

Cette formation permet au chef de section, à partir du premier véhicule, d'assurer plus facilement le suivi de l'itinéraire et du rythme de la progression. Cette formation, qui facilite les liaisons et permet un engagement rapide de la section, peut être prise :

- lorsque la section est loin de l'ennemi,
- lorsque la section est en deuxième échelon,
- lorsque la vitesse prévaut.

Cette formation est prise au commandement :
" EN COLONNE
ORDRE NORMAL
DISTANCE ENTRE LES VEHICULES..."

- **Formation en colonne, groupe de voltige en tête.**

Cette formation est prise lorsque l'accent est mis sur la sûreté (déplacement en premier échelon de l'unité, zone d'insécurité, présence probable de l'ennemi). La section est articulée en deux échelons, éclairée par un groupe de voltige.

Le sous-officier adjoint se place dans le dernier véhicule afin, soit de prendre éventuellement le commandement d'une partie de la section, soit de commander une base d'appui feu constituée par les armes de bord des engins.

Le chef du groupe de tête éclaire la progression de la section et, sur ordre ou à l'initiative, reconnaît des points particuliers.

Cette formation est prise au commandement :
" EN COLONNE
Xième... GROUPE EN TETE
DISTANCE ENTRE GROUPE DE TETE ET GROUPE CHEF DE SECTION...
DISTANCE ENTRE LES VEHICULES ..."

- **Formation en colonne double**

Cette formation peut être utilisée en terrain ouvert ou à l'approche de l'ennemi. Elle permet notamment de progresser à un rythme élevé, et de disposer instantanément des feux des armes de bord de deux engins. Elle favorise le changement rapide de formation avec la formation en colonne ou la formation en ligne (ou en bataille) mais nécessite souvent de s'affranchir des axes afin de ne pas engager la section dans deux compartiments de terrain différents. En terrain ouvert, cette formation permet de faire face plus facilement à une menace de flanc.

Le groupe antichar, en deuxième échelon est, selon la menace, derrière le chef de section ou derrière le groupe de voltige de tête.

Cette formation est prise au commandement :

“ COLONNE DOUBLE
Xième GROUPES EN TETE
GROUPE ANTICHAR DERRIERE CHEF DE SECTION
INTERVALLE ENTRE LES GROUPES DE TETE: tant de mètres
DISTANCE ENTRE 1er ET 2ème ECHELON: tant de mètres “

- **Formation en bataille ou en ligne**

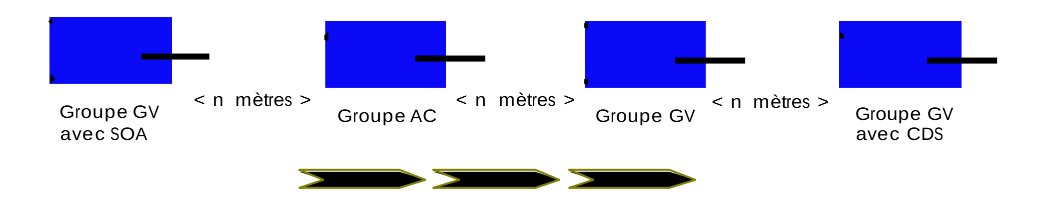
Cette formation est prise en terrain ouvert ou à l’approche de l’ennemi. Elle permet de progresser sur un large front et d’appliquer instantanément le maximum de feux (intervention simultanée de toutes les armes de bord) mais nécessite souvent de s’affranchir des axes. Lorsque le terrain l’autorise, cette formation est également adoptée en réaction à une prise à partie inopinée à courte distance, afin de reprendre l’ascendant sur l’adversaire.

Le groupe ERYX se place de préférence entre le chef de section et le sous-officier adjoint afin de pouvoir être facilement engagé directement aux ordres du chef de section dans l’action principale, ou aux ordres du sous-officier adjoint pour une action secondaire.

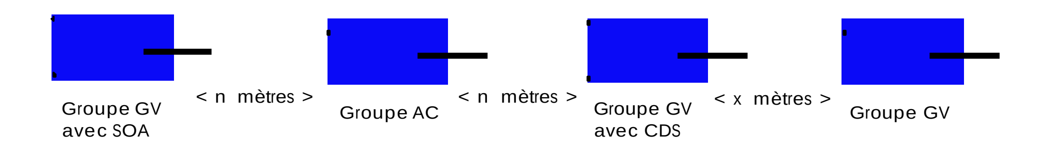
Cette formation est prise au commandement :
” EN BATAILLE /EN LIGNE
GROUPE ERYX, A MA DROITE...OU GAUCHE...
INTERVALLE ENTRE VEHICULES... »

Croquis récapitulatif des formations de la section

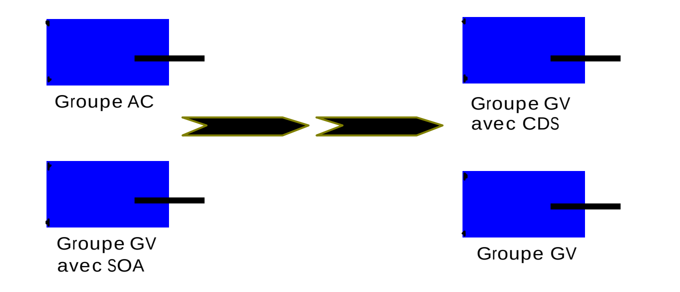
1- EN COLONNE, ORDRE NORMAL



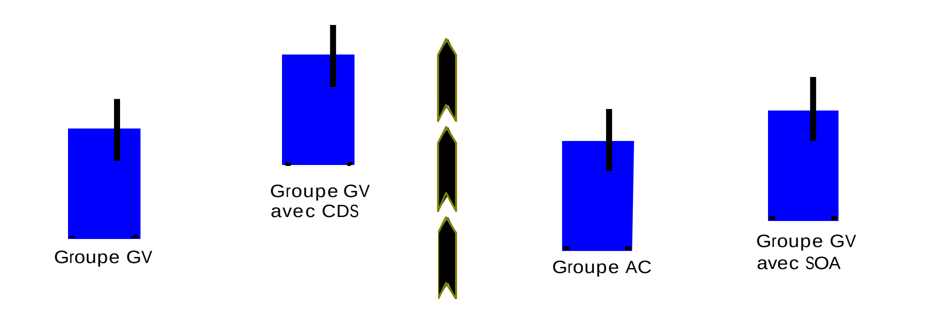
2- EN COLONNE, GROUPE DE VOLTIGE EN TÊTE



3- EN COLONNE DOUBLE



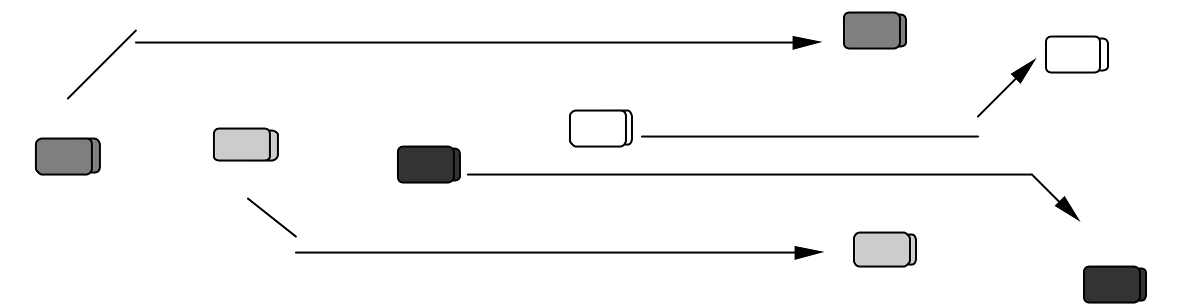
4- EN BATAILLE OU EN LIGNE



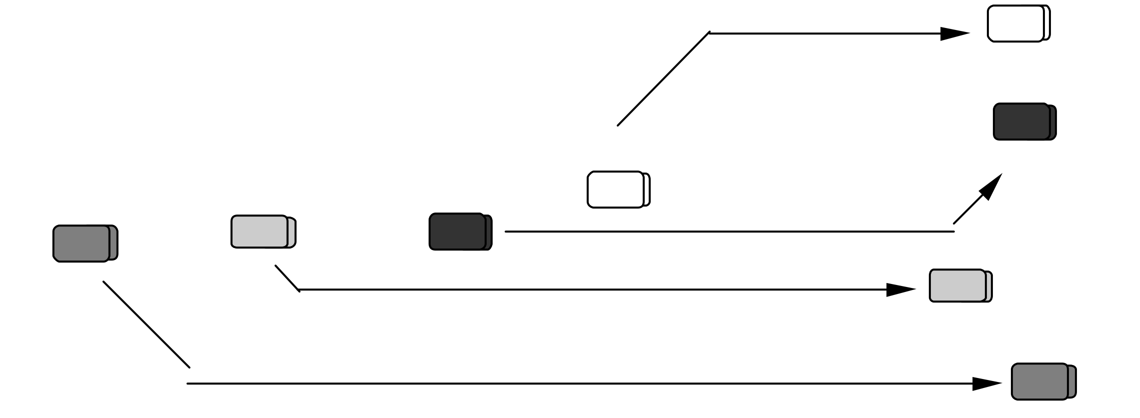
Exemples de changement de formation de la section en vehicules

Légende : CDS SOA ERYX SUB

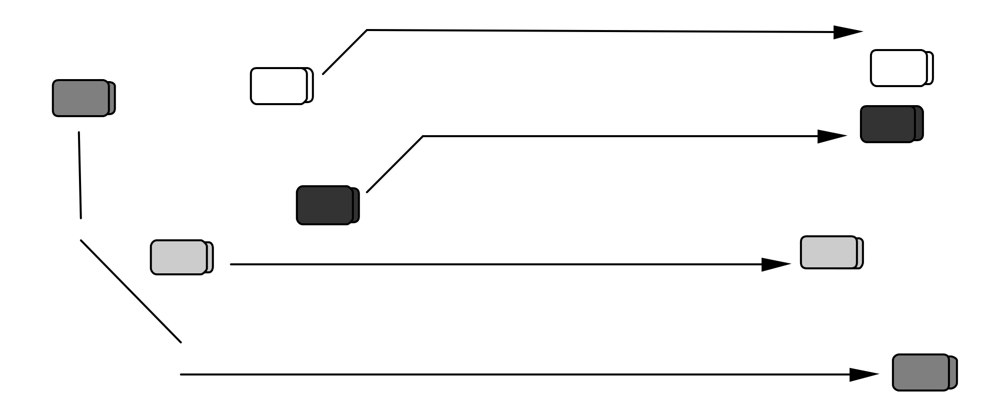
- De colonne à colonne double :



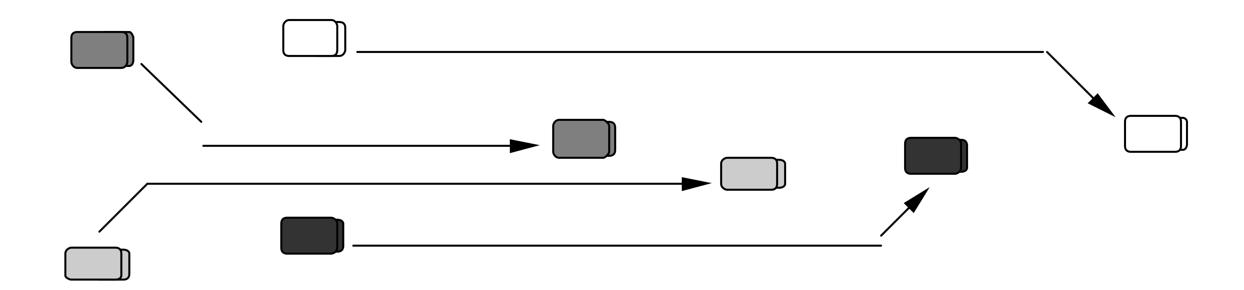
- De colonne à bataille :



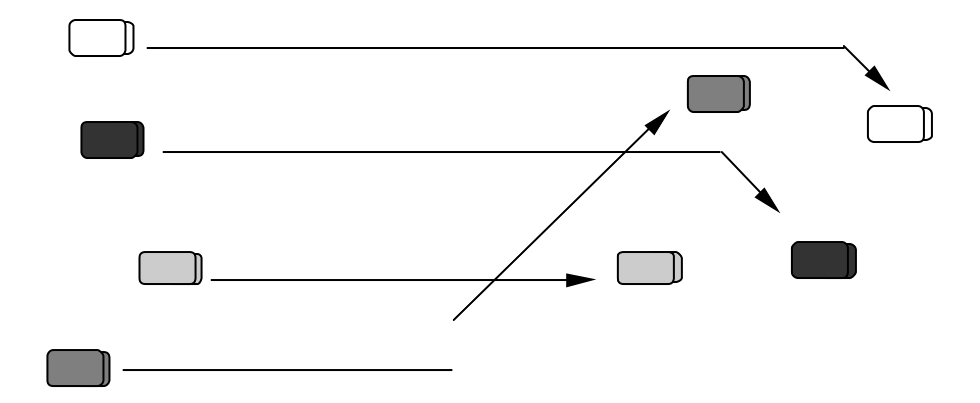
- De colonne double à bataille :



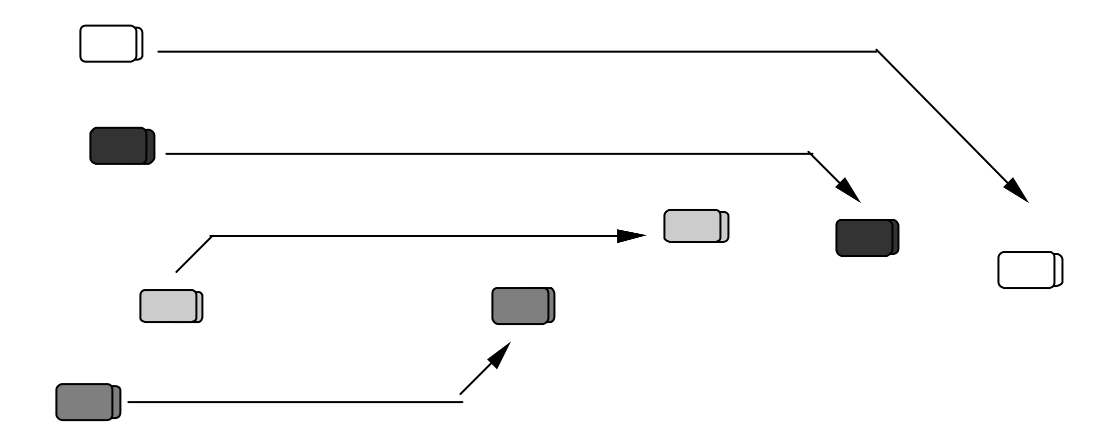
- De colonne double à colonne :



- De bataille à colonne double :



- De bataille à colonne



- **Remarques**

- Dans tous les cas, les formations adoptées sont fonction du terrain et de l'ennemi. La répartition des secteurs de tir et de surveillance en fonction de la formation choisie doit rester un souci prioritaire du chef de section et des chefs d'engin.

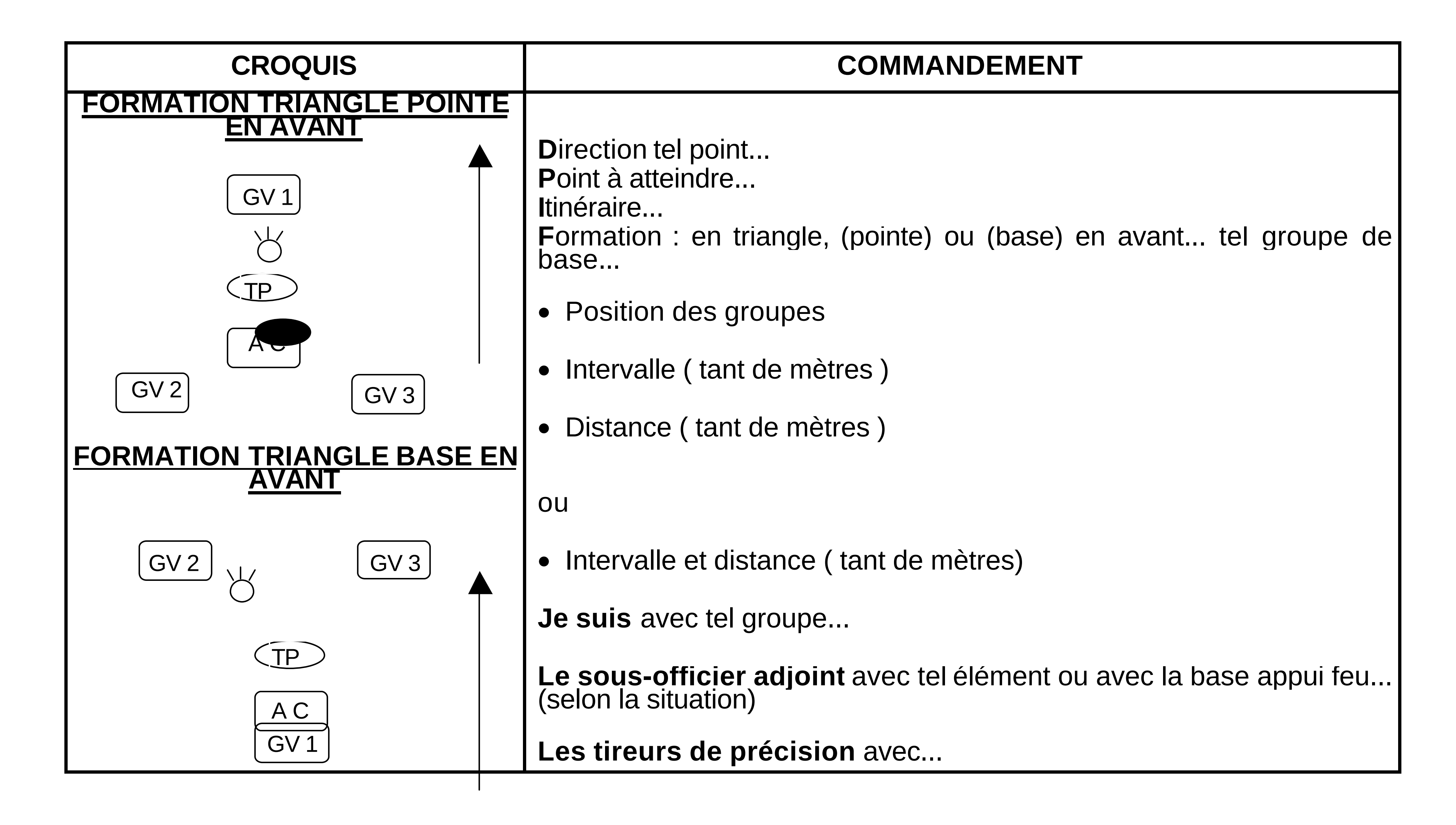
- Lors d'un changement de formation, les véhicules qui passent en tête accélèrent, les autres ralentissent, de façon à ce que le nouveau dispositif soit pris rapidement.

324 . LES FORMATIONS DE LA SECTION A PIED

Après son débarquement, ou lorsque le terrain, l'ennemi et / ou la mission ne permettent pas d'utiliser les véhicules, la section se déplace à pied dans une formation adaptée au terrain et à la menace, de points d'observation en points d'observation, et en recherchant des positions de tir.

- **Formation en triangle**

Cette formation procure à la section une plus grande sûreté et l'aptitude à faire face à une menace inopinée. Le chef de section progresse avec le groupe de base ou à proximité. Le groupe ERYX se place au centre.



CROQUIS	COMMANDEMENT
FORMATION TRIANGLE POINTE EN AVANT	**D**irection tel point... **P**oint à atteindre... **I**tinéraire... **F**ormation : en triangle, (pointe) ou (base) en avant... tel groupe de base... • Position des groupes • Intervalle (tant de mètres) • Distance (tant de mètres)
FORMATION TRIANGLE BASE EN AVANT	ou • Intervalle et distance (tant de mètres) **Je suis** avec tel groupe... **Le sous-officier adjoint** avec tel élément ou avec la base appui feu... (selon la situation) **Les tireurs de précision** avec...

- **Formation en ligne ou par groupes accolés**

Cette formation est à privilégier pour franchir d'une ligne caractéristique du terrain (ligne de crête...), reconnaître sur un large front, donner l'assaut ou franchir une zone battue par les feux. Le groupe ERYX se place en 2° échelon. C'est la formation réflexe à adopter en cas de surprise.

CROQUIS	COMMANDEMENT
GV 2 GV 1 GV 3 TP A C	**D**irection tel point... **P**oint à atteindre... **I**tinéraire... **F**ormation : tel groupe de base, par groupes accolés, intervalles (tant de mètres), de la gauche vers la droite dans l'ordre, 3ème groupe, 1er groupe, 2ème groupe, • Tel groupe à droite, à gauche; derrière... • Intervalle (tant de mètres) • Distance (tant de mètres) ou • Intervalle et distance (tant de mètres) **Je suis** avec le 1er groupe, le groupe AC derrière moi... **Le sous-officier adjoint** avec tel élément ou avec la base appui feu... (selon la situation) **Les tireurs de précision** avec ...

♦ **Formation par groupes successifs**

Cette formation est prise pour suivre un cheminement, franchir un point de passage obligé ou s'infiltrer. Elle permet généralement une progression rapide.

CROQUIS	COMMANDEMENT
GV 1 GV 2 AC GV 3	**D**irection tel point... **P**oint à atteindre... **I**tinéraire... **F**ormation : par groupes successifs, dans tel ordre, distance (tant de mètres), **Je suis** entre le 1er groupe et le 2ème groupe, **Le sous-officier adjoint** avec le 3ème groupe ou avec la base appui feu... (selon la situation) **Les tireurs de précision** avec tel élément...

En fonction de la menace, char ou blindé léger, le groupe GV2 et le groupe AC permutent leur place. Si l'axe est praticable pour les engins, il est concevable que certains groupes, dont le groupe ERYX, restent embarqués ou progressent à pied appuyés directement par leur véhicule.

En fonction de la mission (reconnaître, détruire, flanc-garder...) le groupe antichar peut-être amené à rester aux ordres du sous-officier adjoint en base d'appui, voire, exceptionnellement, être réparti au sein des groupes de voltige.

33. LA SECTION S'ARRETE ET TOMBE EN GARDE

L'arrêt de la section, en cours ou en fin de déplacement, est une phase délicate de la manoeuvre car il est indispensable d'éviter les regroupements provoquant une grande vulnérabilité du personnel et des matériels. La durée prévisible de l'arrêt et la menace adverse orientent le dispositif à adopter et l'attitude sur la zone d'arrêt. Dans tous les cas, il est primordial de conserver la sûreté et l'aptitude à la manoeuvre. Le dispositif adopté doit permettre, de jour comme de nuit, de :

- se camoufler,
- se renseigner,
- riposter (armement individuel et collectif, armes de bord),
- manoeuvrer,
- quitter rapidement la zone ou de reprendre la progression.

Deux types d'arrêt sont envisageables en fonction de leur durée : les arrêts courts, généralement en phase de progression, et les arrêts longs, entre deux phases d'action.

331 . LES ARRETS COURTS.

Ils sont généralement liés à la manoeuvre d'ensemble de la compagnie ou du sous-groupement. Il s'agit de marquer un temps d'arrêt tout en conservant l'aptitude à reprendre la progression ou à recevoir une nouvelle mission. Dans ce cas, tout en assurant sa sûreté, la section tombe en garde aux abords immédiats des axes de progression en privilégiant la mise en œuvre des armes de bord et des armes antichars pour faire face à toute éventualité. Le personnel débarque sur ordre. Ce débarquement, total ou partiel, est suivi immédiatement par l'adoption d'un dispositif de sûreté.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• déterminer le dispositif, • fixer les missions des groupes, • donner les ordres.
S'ARRETER	• tomber en garde (en véhicules, débarquement total ou partiel suivant la menace), • installer le dispositif provisoire de sûreté rapprochée, • organiser la sûreté et la défense.
MANOEUVRER	• se renseigner, • riposter, combattre.
RENDRE COMPTE	• renseigner l'échelon supérieur sur : • la position de la section et ses capacités, • les actions entreprises, • les possibilités de manoeuvre.

332 . LES ARRETS LONGS.

Ils peuvent intervenir en zone de déploiement et d'attente extension (ZDAE), en zone de déploiement opérationnel (ZDO) ou lors de la phase de réorganisation à l'issue d'une phase d'action. Les zones favorables aux arrêts longs sont, à titre indicatif, les localités, les zones boisées ... .

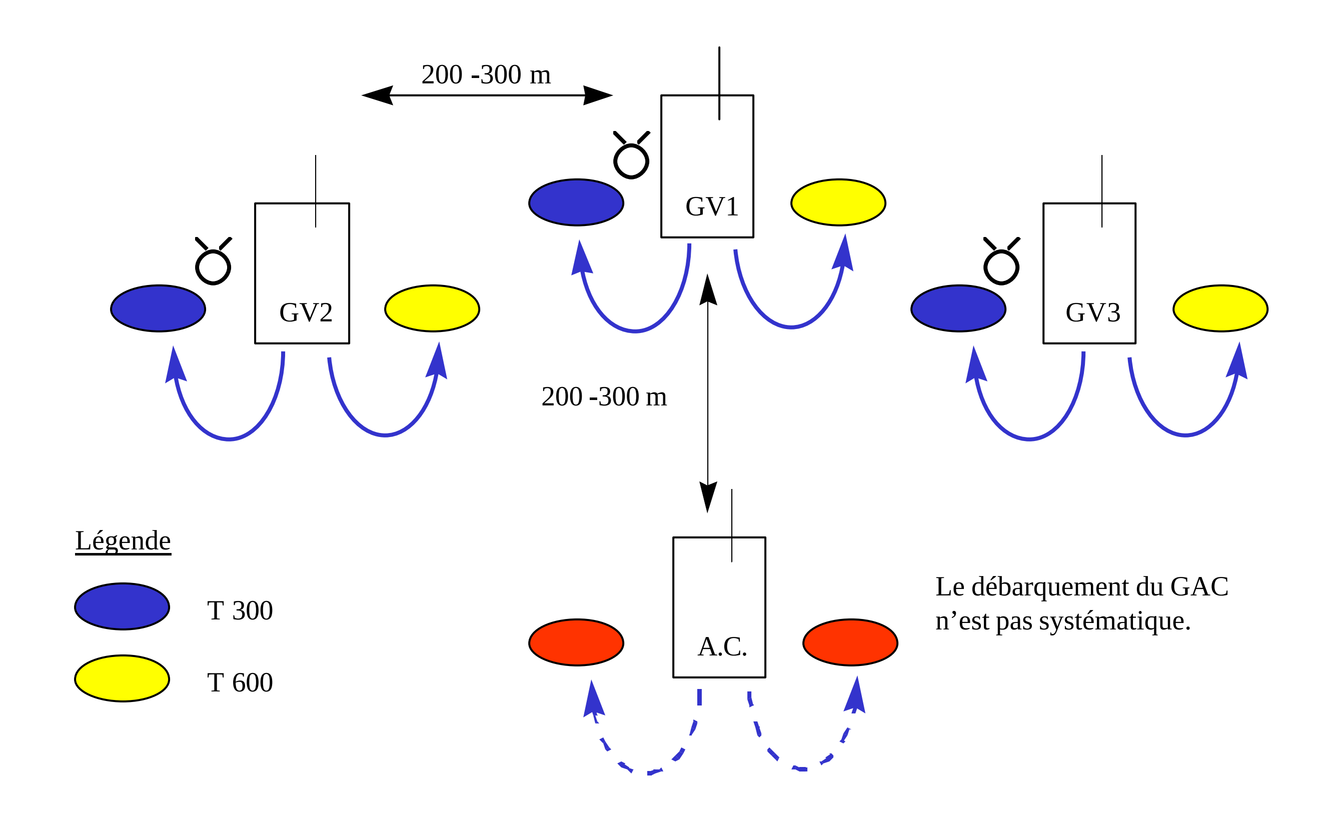
Le chef de section rejoint, ou choisit une zone de stationnement offrant des facilités d'accès, de camouflage et de liaison. Les engins de la section sortent de l'itinéraire et se postent. Ils sont orientés de façon à pouvoir se dégager rapidement. Le personnel débarque et prend un dispositif de sûreté à la fois terrestre et aérienne. L'arrêt long est mis à profit pour l'alimentation, le repos des hommes et pour l'entretien de l'armement et des véhicules.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• choisir, ou rejoindre la zone, • déterminer le dispositif, • fixer les missions des groupes, • donner les ordres.
S'ARRETER	• rejoindre et reconnaître la zone d'arrêt, • installer le dispositif, • organiser la sûreté (rapprochée et éloignée) et la défense en valorisant le terrain si nécessaire, • organiser (selon les cas) : • les ravitaillements, • le soutien de l'homme, • l'entretien des véhicules.

MANOEUVRER	• se renseigner, • rendre compte, • en fonction des ordres reçus : • défendre, • rompre le contact, • s'esquiver.
REPRENDRE LE DEPLACEMENT	• modifier (éventuellement) l'articulation, • donner les ordres, • débuter la progression, sur ordre ou à l'initiative (voir se déplacer).

333 . LES PHASES DE DEBARQUEMENT

Le débarquement du personnel constitue un acte de combat complexe du fait de la rupture de rythme, des difficultés d'orientation du personnel débarquant et de sa vulnérabilité. Le débarquement doit donc être préparé et exécuté rapidement. Selon la situation, la nature de l'objectif, la mission et le terrain, la section blindée débarque à défilement d'objectif, ou, exceptionnellement, sur l'objectif lui-même. Dans la mesure du possible, le dispositif adopté par les combattants au débarqué doit être systématique selon le principe ci-dessous.



3331 . DEBARQUEMENT A DEFILEMENT D'OBJECTIF

Le débarquement à défilement d'objectif s'effectue lorsque ce dernier est tenu par des armes antichars interdisant la progression, ou lorsque la section n'a pas été décelée.

- Modalités d'exécution. Avant le débarquement, le chef de section précise :
  - l'armement de double dotation (LGI - ABL) à débarquer,
  - le matériel supplémentaire à emporter (sacs, munitions supplémentaires...),

    - l’emplacement à occuper après le débarquement.

- Ordres pour le débarquement :
    - commandement préparatoire :
        - « Face à ...
        - Préparez-vous à débarquer
        - Ralliement à droite (ou à gauche) ».

    Chaque engin fait face à la direction indiquée et gagne au plus près le meilleur emplacement, si possible camouflé, lui permettant d’être en mesure d’observer et de tirer.

    - commandement d’exécution :
        - « Débarquez »

    Les groupes débarquent, puis tombent en garde à proximité de l’engin. Chaque chef de groupe rallie son personnel et gagne sa place dans le dispositif de la section.

A l’issue du débarquement, le sous-officier adjoint poste les engins sur une position d’appui. Le chef de section entreprend la manoeuvre à pied avec les éléments débarqués, après avoir établi la liaison avec sa base de feu. En fin d’action, les engins rejoignent le personnel qui embarque sur ordre du chef de section, ou participent au dispositif de sûreté de la section.

3332 . DEBARQUEMENT SUR L’OBJECTIF

Deux cas peuvent se présenter.

1°cas : lorsque la section est surprise à très courte portée par l’adversaire (de l’ordre de 100 m), elle donne l’assaut en débarquant sur l’objectif même ou à proximité immédiate. Le débarquement sur l’objectif est une action d’exécution très difficile. Il est mené sous forme d’acte réflexe
(voir « la section réagit à une embuscade).

2°cas : le débarquement sur objectif s’intègre dans la manoeuvre globale de la section. Cela suppose des appuis feux directs et indirects importants. La coordination des feux et des mouvements est effectuée par le commandant d’unité. Ce procédé de combat, plus spécifique aux sections sur AMX 10P, est développé au chapitre 6.

34 . LA SECTION UTILISE SES ARMES

341 . CAS GENERAL

Il s’agit des mesures de sûreté permanentes préventives que la section doit prendre pour assurer sa protection et réagir par le feu face à des agressions adverses.

La réaction de la section doit avoir pour objectif :

- de renseigner,
- de se soustraire aux feux ou de neutraliser l'adversaire tout en conservant l'ascendant sur l'ennemi,
- de conserver la capacité de manoeuvrer : ceci suppose que l'échelonnement de la section soit tel qu'il interdise à l'ennemi de prendre simultanément l'ensemble de la section sous le feu.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• fixer : • les distances entre les différents éléments, à pied comme en véhicules, • les secteurs de surveillance, • les systèmes de guet et d'alerte, • les consignes d'ouverture du feu, • les liaisons. • préciser : • le niveau de protection NBC, • les consignes de tir LATTA. • éventuellement, demander des tirs d'appui directs et indirects.
COMBATTRE FACE A UN DANGER TERRESTRE	• en véhicules : • contre les armes légères : • accélérer en ripostant par les armes de bord, • quitter la zone battue, • préciser le contact, neutraliser, marquer ou poursuivre la progression suivant la mission reçue, • rendre compte. • contre des tirs de canon : • quitter les axes de progression et tomber en garde,

	- riposter : tirs indirects (neutralisation ou aveuglement), antichars, armes de bord, - manoeuvrer pour préciser ou rompre le contact, - rendre compte. • contre des tirs de missiles : - accélérer, - se poster à couvert, riposter,(tirs d'appui), - se camoufler (écran fumigène), • à pied : - riposter, tomber en garde, - faire déclencher les feux indirects (neutralisation ou aveuglement), - manoeuvrer, soit pour se soustraire aux feux ennemis, soit pour préciser le contact, - rendre compte.
COMBATTRE FACE A UN DANGER AERIEN	• tomber en garde et se poster en quittant les axes de progression, • ouvrir le feu en fonction des consignes LATTA reçues, • rendre compte.
FACE A UN DANGER NBC.	• diffuser l'alerte, • se protéger, pressuriser les véhicules, • rendre compte.

342 . CAS PARTICULIER

L'action de la section conduit généralement à mettre en place une base d'appui composée notamment des engins de la section, et éventuellement du groupe antichar et des renforcements reçus par la section. Le chef de l'élément d'appui, souvent le sous-officier adjoint, a un rôle déterminant dans la manoeuvre de la section.

RÔLE DU CHEF DE L'ELEMENT D'APPUI	EXECUTION
• Fixe aux véhicules un emplacement qui leur permette d'observer et de tirer en échappant aux vues et aux coups.	• Rechercher des emplacements de tir, • Vérifier les secteurs de tir et ouvrir le feu (riposter) en fonction des ordres reçus.
• Fixe les missions de tir: • effet à produire, • objectif à battre, • moment du tir, • nature des projectiles (éventuellement), • consommation. • Prend des repères sur le terrain et prépare les éléments des tirs à effectuer sur les cheminements et axes de fuite possibles de l'ennemi.	• Sur objectif fixe : en profitant des premiers impacts pour corriger les éléments de tir. • Sur objectif mobile : en tirant du plus près au plus loin.

• Conduit les feux. • Fait respecter la discipline de tir. • Fait lever ou reporter les tirs lorsque les lignes de sécurité sont atteintes.	• suivre la progression de la section, • renseigner le chef de section, • rendre compte.

35 . CAS PARTICULIERS

352 . LA SECTION RENFORCEE PAR UN GROUPE MILAN

La recherche de positions de tir MILAN doit être permanente afin de renseigner le commandant d'unité, et d'être en mesure, si nécessaire d'accueillir le groupe MILAN dans son dispositif. Lorsque la section est renforcée par ce groupe, le chef de section organise son dispositif antichar autour de ce groupe.

- le groupe MILAN prend en compte les blindés de 600 mètres à 1900 mètres,
- le groupe ERYX complète l'action des MILAN entre 50 et 600 mètres,
- les groupes de voltige complètent le dispositif par des feux antichars (ABL) et antipersonnels et assurent la sûreté rapprochée de l'ensemble du dispositif.

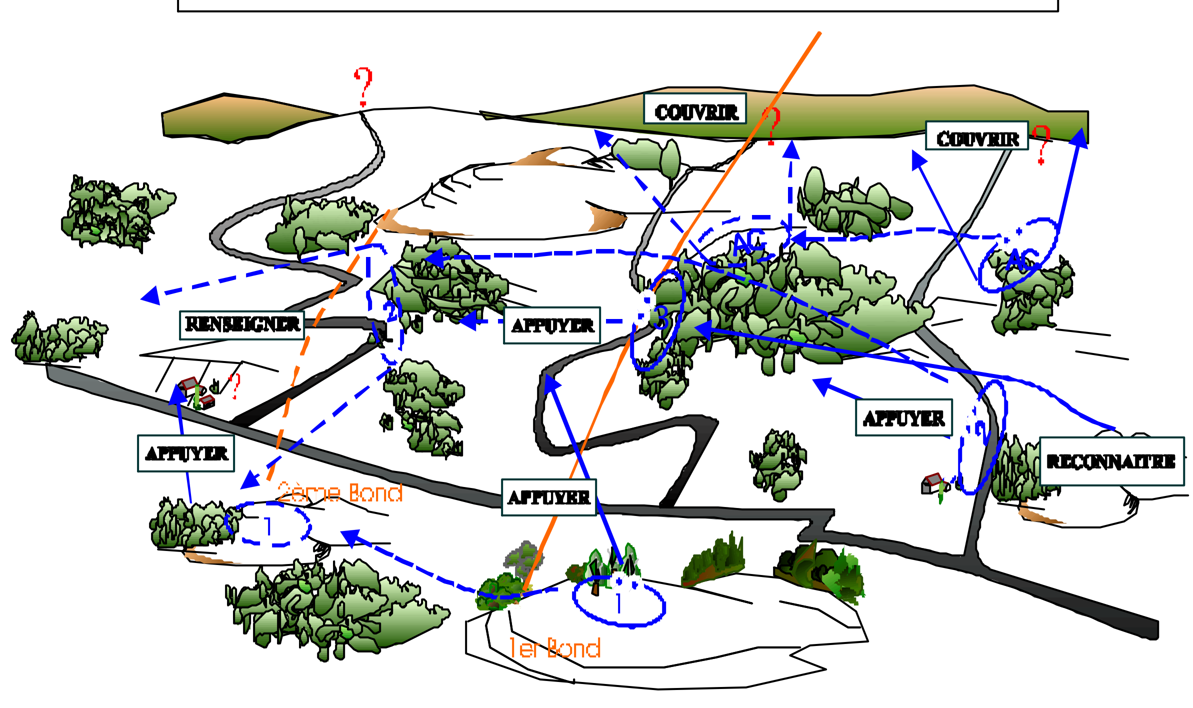
En fonction de la mission reçue, l'ouverture du feu est ordonnée au plus loin en prenant, si possible, simultanément à partie le 1er échelon (tirs ERYX - ABL) et le 2ème échelon (tirs MILAN). Si la section s'installe en poste de combat, le chef de section veille à la sauvegarde des pièces antichars en leur attribuant la priorité pour les travaux de protection.

353 . LES APPUIS RECIPROQUES AU SEIN DE LA SECTION

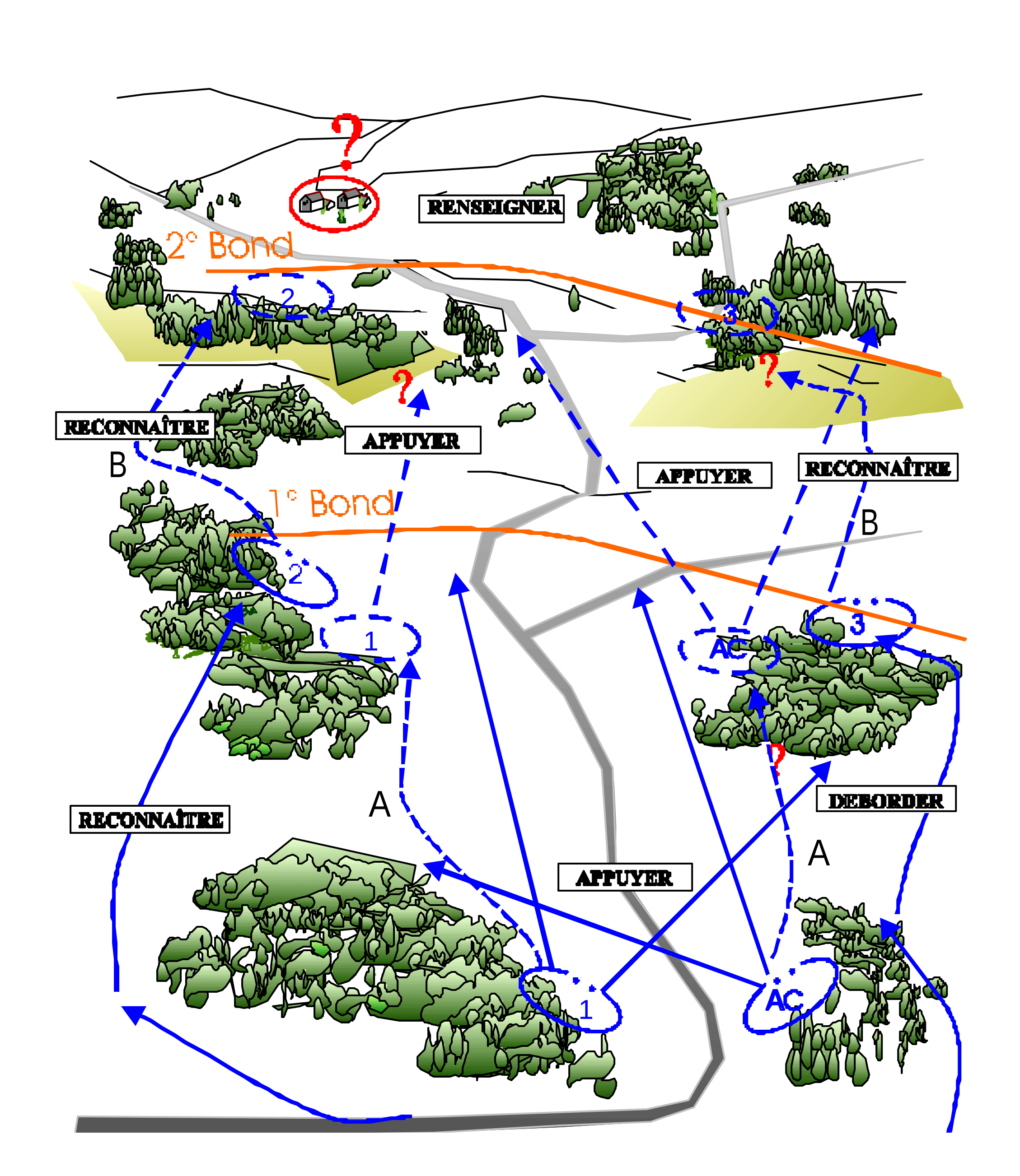
La réalisation des appuis réciproques au sein de la section permet de combiner le feu et le mouvement des groupes et des engins. Quelles que soient les circonstances, sous le feu de l'ennemi ou à proximité de l'ennemi, à pied ou en véhicules, le chef de section doit coordonner l'appui réciproque des groupes et des engins.
Selon la situation, les engins participent individuellement ou collectivement à l'appui des groupes débarqués. En cours de déplacement en véhicules, l'appui réciproque est systématiquement effectué par l'armement de bord des engins. Il n'est pas concevable en zone d'insécurité d'engager un élément à pied ou en véhicules sans appui.

Les schémas qui suivent illustrent deux exemples d'appui possible. On privilégiera l'appui réciproque « en tiroir » afin d'éviter l'engagement du groupe antichar en premier échelon.

L'APPUI RECIPROQUE EN PERROQUET AU SEIN DE LA SECTION



L'APPUI RECIPROQUE EN "TIROIR"
AU SEIN DE LA SECTION



CHAPITRE 4

LES MISSIONS DE LA SECTION

41. GENERALITES

Le chef de section reçoit généralement sa mission du commandant de compagnie sous forme d'un ordre donné de vive voix ou par radio. Cette mission s'exprime par :

- un verbe à l'infinitif indiquant l'effet à réaliser sur l'ennemi (terme de mission),
- des compléments précisant :
    - l'objectif, l'ennemi, les délais à gagner ou à respecter,
    - éventuellement, le procédé de combat.

L'effet à réaliser sur l'ennemi peut être :

- direct : réduire, détruire, neutraliser...etc.
- indirect (ou différé) : défendre un point d'appui (pour interdire à l'ennemi de franchir une coupure...) ; couvrir une autre unité... etc.

L’objectif et l’ennemi de la section sont précisés. Outre le lieu et les délais (où, par où, quand), le procédé d’exécution (comment) et certaines autres modalités (rythme, sûreté, déclenchement des feux, emport des armes de double dotation, régime radio...etc) peuvent être imposés ou laissés à l’initiative du chef de section.

Toute mission reçue par la section est exécutée par une manoeuvre, composée d’actions successives ou simultanées, qui se déroulent généralement en trois phases:

- une phase de préparation,
- une phase d’exécution,
- une phase de réorganisation.

411 . LA PREPARATION DE LA MISSION

La mission peut être donnée au chef de section sous forme d’un ordre initial ou d’un ordre en cours d’action. Dans le premier cas, il dispose généralement de délais pour étudier sa mission, préparer sa manoeuvre et sa section. Dans le second cas, il peut être amené à prendre une décision dans un temps plus court.

Au reçu de la mission, le chef de section en étudie les termes, observe le terrain, et raisonne en suivant la méthode de raisonnement tactique (M.R.T.).*(voir annexe 2)*. Il donne ses ordres oralement en respectant le cadre d’ordre réglementaire.

Il veille à mettre son personnel en situation en exposant à ses chefs de groupe et, si possible, à tous ses hommes, face au terrain de l’action la situation, le but de la mission et son intention. En effet, l’information de tous les combattants, de préférence par le chef de section sinon par les chefs de groupe, favorise l’initiative individuelle dans le sens général de la mission et ainsi, facilite la manoeuvre et accroît l’efficacité générale de la section.

412 . LA PREPARATION MATERIELLE DE LA SECTION.

Le chef de section donne au sous-officier adjoint les ordres nécessaires à la préparation matérielle de la section (parage des véhicules, armement, munitions, équipements divers, ravitaillement) et contrôle les dispositions de combat.

413 . LA PHASE D'EXECUTION

Elle s'ordonne généralement selon le processus suivant :

- **acquérir l'adversaire** : il s'agit de se renseigner afin de le localiser ou de rester à son contact, (position, nature, volume et attitude) puis de renseigner l'échelon supérieur.

- **manoeuvrer**, afin de pouvoir se mettre en situation favorable en combinant le mouvement et le feu, et, si possible, en créant la surprise.

- **agir contre l'adversaire ou à son insu** afin, selon la mission, de renseigner, de le détruire, de le neutraliser ou de l'amener à renoncer à son action.

414 . LA REORGANISATION DE LA SECTION

En fin d’action, le chef de section adopte un dispositif de sûreté afin de procéder aux opérations liées notamment aux recomplètements, aux soins et évacuations des blessés, à la réarticulation de sa section et à l’établissement des comptes rendus.

42. LES MISSIONS DE LA SECTION

La section, agissant au sein de la compagnie ou du sous-groupement, peut recevoir sa mission de deux manières différentes :

- par un terme de mission se suffisant à lui-même,
- par un terme de mission précisé par un procédé de combat particulier.

421 . LES MISSIONS GENERALES

LES MISSIONS DE SURETE	LES MISSIONS OFFENSIVES
• Eclairer, • Reconnaître (un point ou un axe) • Surveiller, • Couvrir, flanc-garder.	• Harceler, • Fixer, • Neutraliser, réduire, détruire, • Appuyer, soutenir, • Prendre, préciser, maintenir le contact, • contre-attaquer, • s’emparer, conquérir un objectif.
LES MISSIONS DEFENSIVES	LES MISSIONS COMMUNES
• Interdire, défendre ferme, • Contrôler une zone, • Rompre le contact, • Recueillir.	• Escorter un convoi, • Surveiller un itinéraire.

412 . LES PROCEDES DE COMBAT PARTICULIERS

LES PROCEDES DE COMBAT	CADRE D'EMPLOI DE LA COMPAGNIE
• (détruire par) **embuscade**	• freiner, • harceler, • couvrir, flanc-garder.
• (détruire par) • **assaut** • **coup de main**	• attaquer, • contre-attaquer, • détruire, réduire, • s'emparer de, conquérir.
• **le poste de surveillance**	• contrôler, • surveiller, • couvrir.
• **le poste de combat**	• interdire, • défendre,
• **réagir à une embuscade**	• reconnaissance offensive,
• **l'infiltration**	• s'emparer de, conquérir, • détruire (action préliminaire)

43 . LES MISSIONS DE SURETE

431. ECLAIRER et RECONNAITRE UN AXE

Définition de « ECLAIRER » : Rechercher du renseignement sans engager le combat pour contribuer à la sûreté rapprochée du chef et de la troupe.

Définition de «RECONNAÎTRE » : Aller chercher le renseignement d'ordre tactique ou technique, sur le terrain ou sur l'ennemi, sur un point ou dans une zone donnée, en engageant éventuellement le combat.

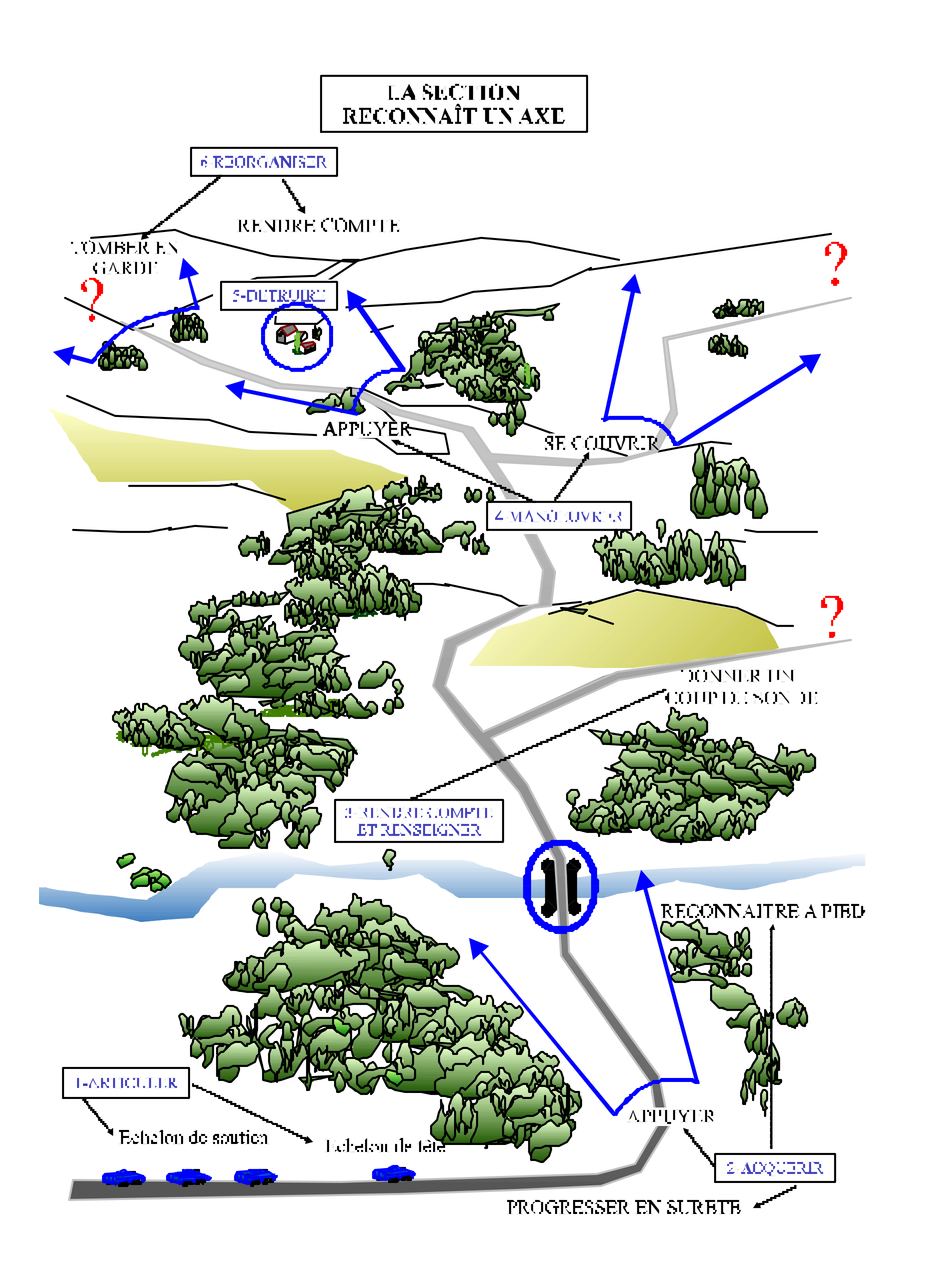
Principes : Il s'agit, progressant en premier échelon de la compagnie sur un axe ou dans une direction :

- de la renseigner en décelant la présence de l'ennemi et / ou d'obstacles sur l'axe et ses abords,
- d'assurer sa sûreté vers l'avant, en maintenant le rythme prescrit et, selon les ordres reçus, soit d'engager le combat pour détruire ou au minimum fixer les éléments adverses rencontrés, soit de déborder sans se faire déceler.

En cours d'action, le chef de section peut recevoir l'ordre de mettre en place un élément de sûreté pour faciliter le passage de la compagnie dans une zone propice aux embuscades ou de rechercher un itinéraire de contournement s'il se révèle impossible d'utiliser l'itinéraire initial (obstruction, zone battue).

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• Le chef de section, prépare son déplacement, désigne un groupe chargé d'éclairer, fixe la formation.
• ARTICULER	• La section en deux échelons : • échelon de tête : recueillir le renseignement par l'observation et la reconnaissance de points particuliers, • échelon de soutien : intervenir par le feu ou la manoeuvre au profit de l'échelon de tête.
ACQUERIR • PROGRESSER	• Lorsque la rencontre avec l'ennemi est peu probable : • l'échelon de tête progresse par larges bonds, de points d'observation en points d'observation,
	• l'échelon de soutien suit à distance d'appui ou de manoeuvre.
	• Lorsque la rencontre avec l'ennemi est probable : • l'échelon de tête progresse par bonds plus courts. L'observation est approfondie, le personnel du groupe de tête reconnaît à pied les points suspects, • l'échelon de soutien suit à plus grande distance prêt à ouvrir le feu. Eventuellement il effectue des coups de sonde à hauteur des rocades latérales.

• RENDRE COMPTE	• Dès que l'ennemi se manifeste. • En limite de bond, sur le terrain, les indices de présence
MANOEUVRER • SE COUVRIR OU • SE FLANC-GARDER	• Se couvrir face à la direction dangereuse par un groupe, éventuellement renforcé par tout ou partie du groupe ERYX.
DETRUIRE • UTILISER SES ARMES	• En cas de surprise, RIPOSTER. • Suivant les ordres reçus, PRENDRE ou PRECISER LE CONTACT.
REORGANISER • TOMBER EN GARDE • RENDRE COMPTE	• En fin de mission, le chef de section rend compte : • des incidents survenus, • des dispositions prises.


LA SECTION
RECONNAÎT UN AXE
6-REORGANISER
RENDRE COMPTE
TOMBER EN
GARDE
5-DETRUIRE
APPUYER
SE COUVRIR
4-MANŒUVRER
DONNER UN
COUP DE SONDE
3-RENDRE COMPTE
ET RENSEIGNER
RECONNAITRE A PIED
1-ARTICULER
Echelon de soutien
Echelon de tête
APPUYER
2-ACQUERIR
PROGRESSER EN SURETE

432. RECONNAITRE UN POINT PARTICULIER

Définition : Il s'agit, progressant en premier échelon de la compagnie ou isolément, de rechercher le renseignement d'ordre tactique ou technique, sur l'ennemi ou le terrain, sur un point ou dans une zone donnée, en engageant éventuellement le combat.

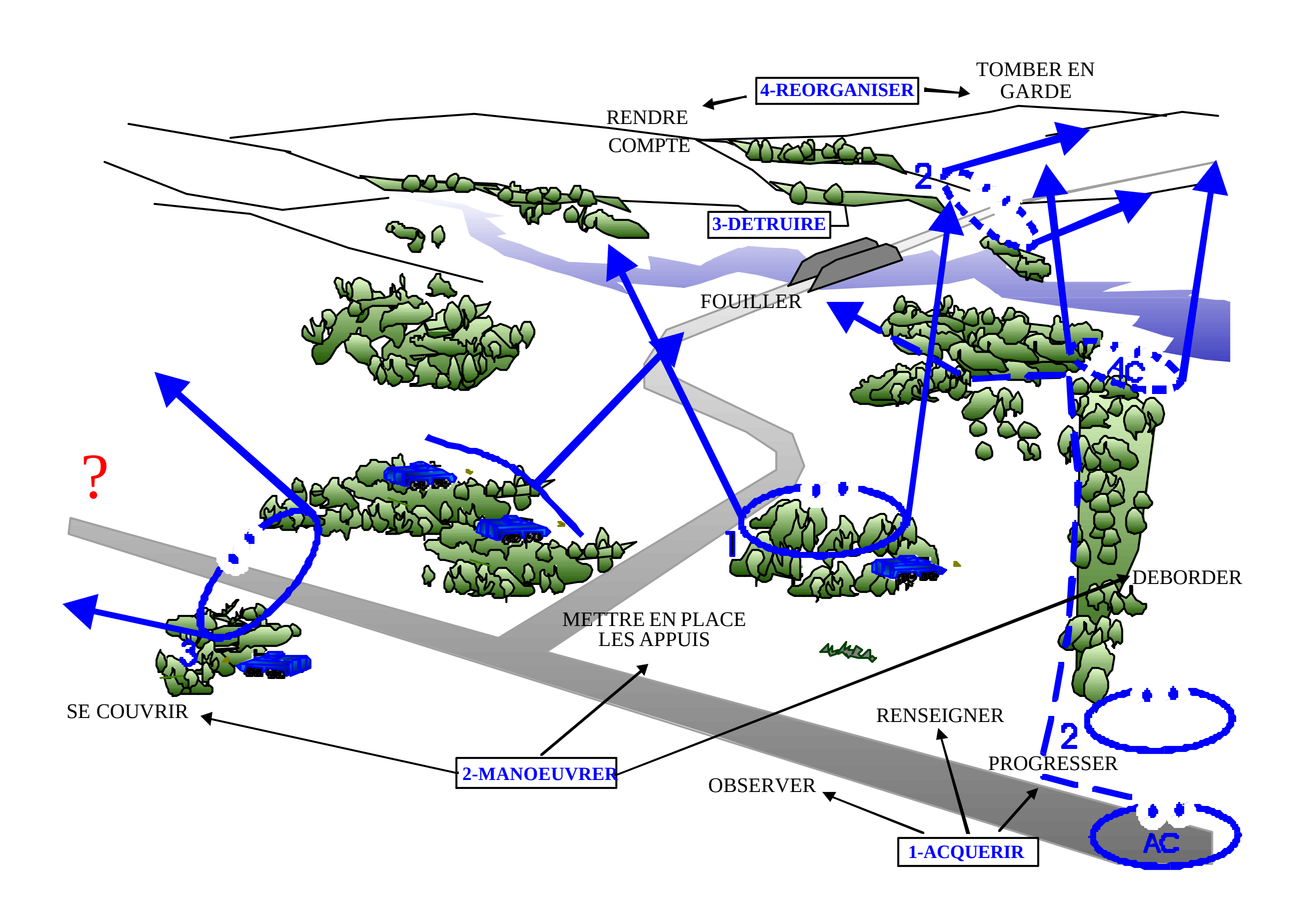
Principe : La section bénéficie généralement des appuis de la compagnie. Elle peut agir de façon autonome, notamment au cours d'une infiltration dans un intervalle, de nuit ou par mauvaise visibilité.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• Le chef de section : • prépare son déplacement, • désigne un groupe chargé d'éclairer, • fixe la formation.
ACQUERIR • PROGRESSER en premier échelon ou isolément. • OBSERVER • RENSEIGNER	 • En sûreté. • S'arrêter sur un point d'observation dès que l'objectif est en vue. L'observation porte sur la recherche d'indices de présence ennemie, sur l'objectif et les abords ainsi que sur les cheminements pour y accéder. • Le commandant de compagnie sur : • la position atteinte, • les indices recueillis, • le terrain.

MANOEUVRER De préférence en véhicules, éventuelle-ment en véhicules et à pied. • METTRE EN PLACE UN APPUI. • SE COUVRIR • DEBORDER ET • PRENDRE PIED SUR L'OBJECTIF	• Le chef de section donne ses ordres en vue : • d'installer un élément d'appui et de recueil sur un point favorable du terrain, • de se couvrir face à la direction dangereuse, • d'atteindre lui-même l'objectif avec un ou deux groupes pour rechercher le renseignement demandé.

COMPOSANTES	EXECUTION
DETRUIRE Si l'objectif est occupé : • PRENDRE LE CONTACT, • REDUIRE LA RESISTANCE	 Voir "La section prend le contact" § 441. Voir "La section réduit une résistance isolée" § 444.
REORGANISER • TOMBER EN GARDE ET • RENDRE COMPTE • REORGANISER Poursuivre l'action selon les ordres reçus.	 En fin d'action le chef de section rend compte à son commandant d'unité : • possibilité - viabilité • bilan (éventuel) Fait rejoindre les véhicules. Procède aux recomplètements. Se tient prêt à faire mouvement vers son nouvel objectif.

LA SECTION RECONNAÎT UN POINT



433. COUVRIR - FLANC-GARDER.

Définition de « COUVRIR »: prendre l'ensemble des mesure actives ou passives pour s'opposer à une action éventuelle de l'ennemi pouvant menacer le déroulement de l'action principale amie, à l'échelon considéré.

Définition de « FLANC-GARDER »: renseigner et couvrir, de façon fixe ou mobile, la formation considérée et, éventuellement, assurer la liaison avec les unités voisines.

Principes : Il s'agit d'assurer la sûreté de la compagnie en marche ou à l'arrêt, face à une direction donnée, par le renseignement et le combat, au mieux, en interdisant à l'ennemi toute action offensive contre l'un de ses flancs, au minimum, en lui procurant les délais pour réagir. La section peut généralement bénéficier des appuis de l'unité.

- Dans une action offensive, la couverture est le plus souvent réalisée par une flanc-garde mobile;

- Dans une action défensive, la couverture est généralement assurée par une flanc-garde fixe.

Dans tous les cas, le dispositif est échelonné dans la profondeur.

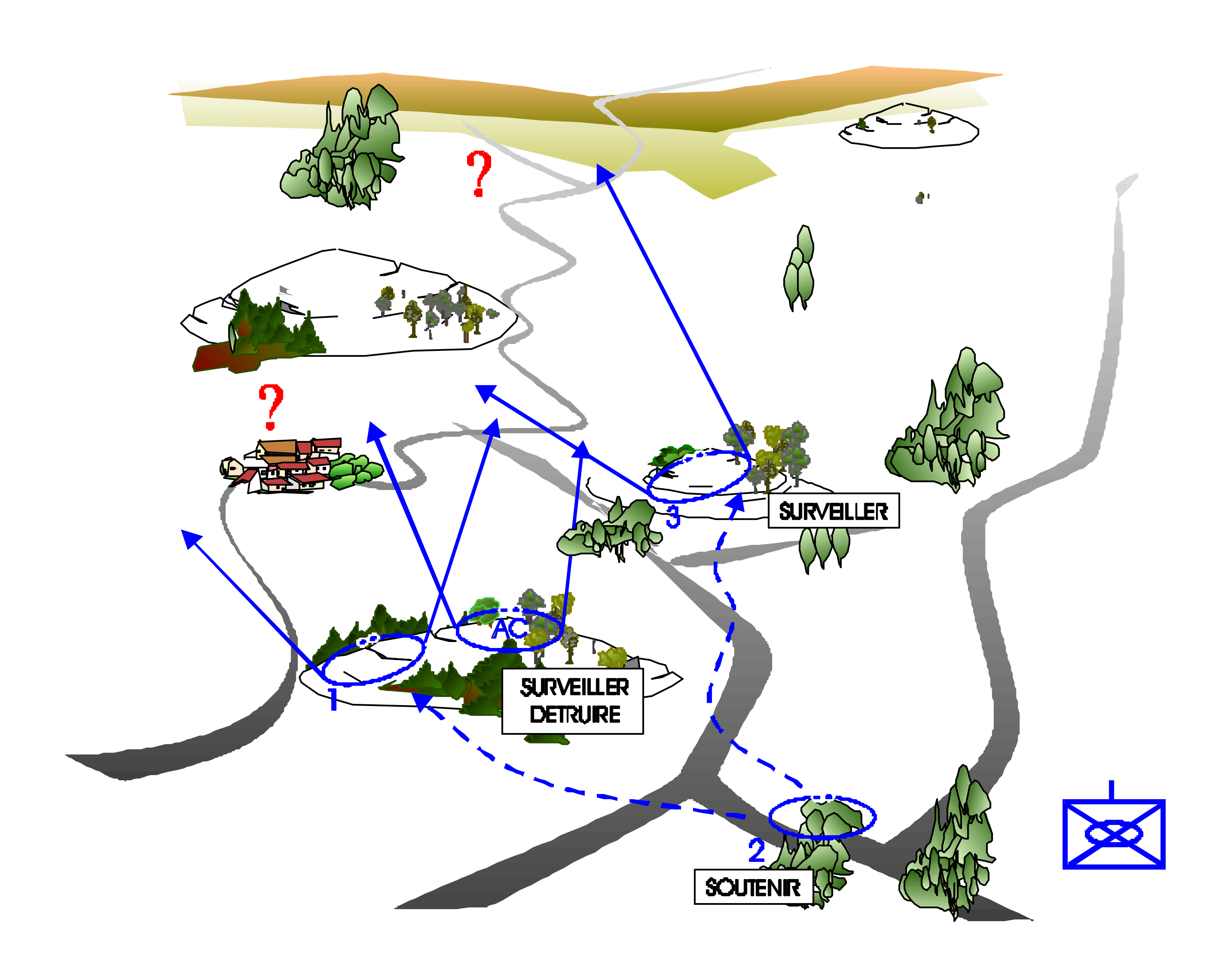
4331 . LA FLANC GARDE ou COUVERTURE FIXE

La section est articulée en deux éléments :

- un élément principal chargé d'observer au plus loin et d'interdire l'axe ou la direction fixée.
- un élément de soutien prêt à intervenir au profit de l'élément avancé ou (éventuellement et sur ordre) à freiner l'ennemi au contact.

Les groupes sont installés en postes de combat sur des lignes de terrain favorables, disposant de vues étendues, et aux endroits contrôlant les issues de la zone surveillée.
Ils détachent des sonnettes chargées de donner l'alerte. Les véhicules sont camouflés et postés à proximité des groupes de combat, en mesure d'appuyer avec leur armement de bord, et éventuellement d'offrir une protection contre les tirs d'artillerie. Si les délais le permettent, et en fonction des ordres reçus, un obstacle à base de mines est réalisé sur l'axe principal, incluant, de nuit, des artifices éclairants.

LA SECTION COUVRE



4332 . LA FLANC-GARDE MOBILE

Le dispositif doit permettre de faire face à la direction dangereuse et de réagir tout en s'éclairant sur la direction de marche. La permanence de la mission est assurée par le jeu des relèves ou des dépassements successifs sur les points d'observation ou sur les points de passage obligés. Ces dépassements peuvent être faits par groupes au sein de la manoeuvre de la section, ou par toute la section dans le cadre de la manoeuvre de la compagnie. Dans une action de flanc-garde, le chef de section a le souci permanent :

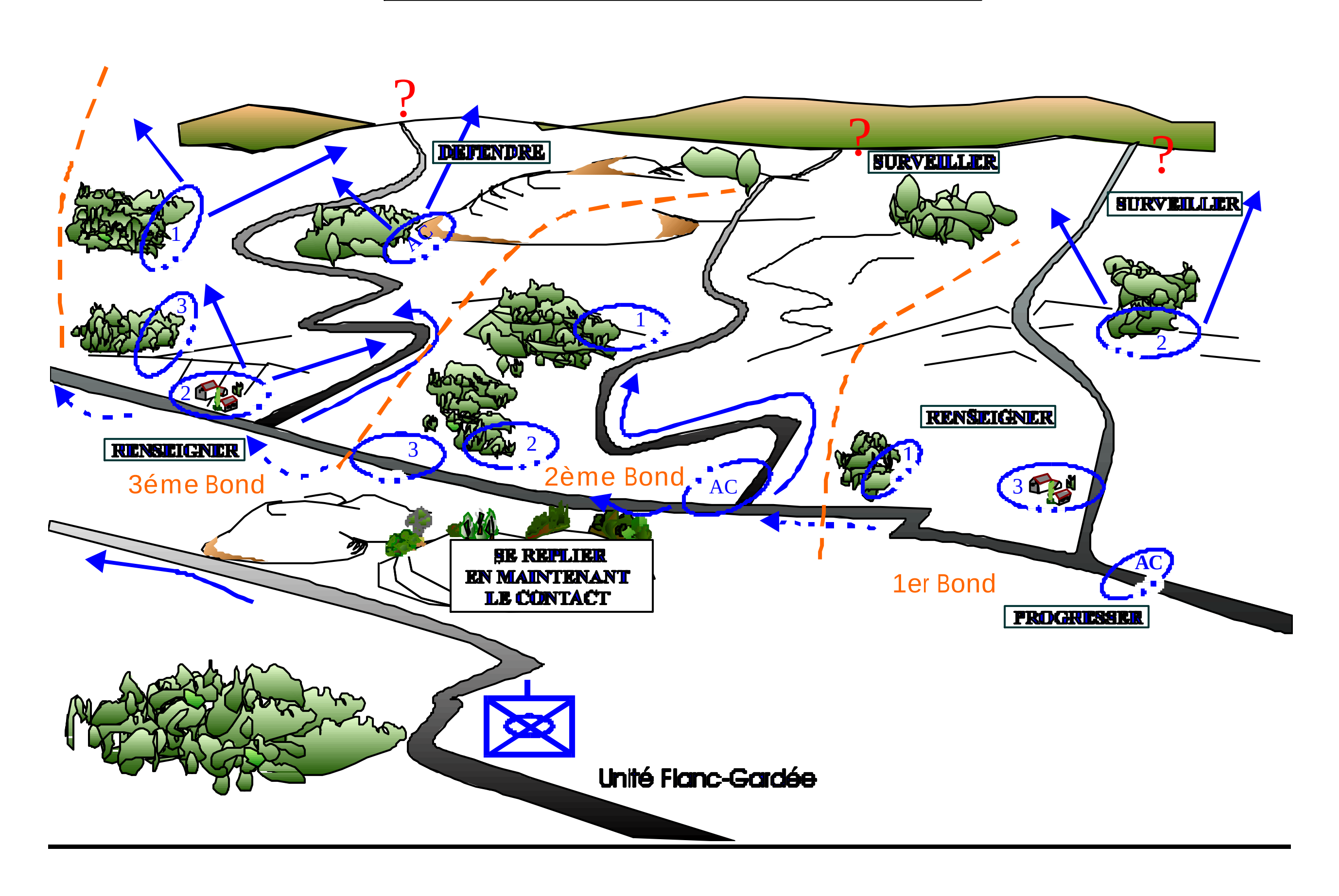
- d'atteindre au plus vite la zone fixée et de mettre en place un dispositif provisoire,
- de reconnaître les couloirs d'accès et les zones essentielles,
- d'installer son dispositif (ou progresser) au rythme de l'unité flanc-gardée,
- de gagner, en combattant, les délais nécessaires à l'alerte et à la réaction de l'unité couverte.
- de rendre compte en toutes circonstances des observations effectuées au commandant de l'unité couverte.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• Le chef de section étudie sur la carte : • le ou les itinéraires à interdire, • le ou les points favorables pour y installer sa section ou ses groupes. • Il donne ses ordres pour le déplacement.
ACQUERIR • SE DEPLACER	Le chef de section : • éclaire sa progression (un groupe), • progresse par bonds pour devancer l'ennemi sur les points de passage obligés ou sur les points hauts offrant des vues lointaines.
• S'INSTALLER	• fait débarquer la section en garde à proximité du point choisi, • reconnaît pour déterminer : • la direction la plus dangereuse, • les points favorables permettant d' arrêter ou de freiner l'ennemi, • le dispositif le mieux adapté.
• SURVEILLER	• Fixe à chaque groupe : • sa zone d’installation, • sa zone de surveillance, • sa mission, • l'obstacle à réaliser éventuellement.
	• Fait reconnaître les itinéraires ou cheminements susceptibles d'être empruntés par l'ennemi. • Procède aux dépassements successifs de ses groupes pour maintenir le rythme fixé (flanc-garde mobile).

• RENSEIGNER	• Se place avec le groupe chargé de la mission principale, ou à l'endroit où il peut le mieux commander : • vérifie ses liaisons internes et celles avec la compagnie. • Donne l'alerte dès que l'ennemi pénètre dans la zone et renseigne sur sa nature, son volume, sa direction et sa vitesse de progression. • Rend compte en toutes circonstances de ses observations et de ses possibilités au commandant de l'unité couverte.
MANOEUVRER ET DETRUIRE • DEFENDRE ou • DETRUIRE PAR EMBUSCADE • JALONNER ou • FREINER	• Mettre en oeuvre des feux A.C. et A.P. • Mettre en oeuvre des obstacles. • Mettre en place un appui. • Déclencher les appuis. • Détruire tout élément pouvant pénétrer dans la zone d'action de l'unité couverte. • Si l'ennemi est supérieur aux possibilités de la section : • faire ouvrir le feu au plus loin par l'armement de bord des engins, • demander le déclenchement de tirs d'appui; • en fonction de l'évolution de la situation, adapter son dispositif pour occuper les points clés sur la direction prise par l'ennemi, en maintenant le contact.

	• sur ordre: • se replier en maintenant le contact ou rompre le contact • renseigner en permanence sur la progression ennemie.
REORGANISER • Après repli ou destruction de l'ennemi. • Après recueil par la compagnie. • Rendre compte	• Continuer la surveillance et rendre compte. • Réorganiser la section en vue d'une autre mission. • De l’action menée et des résultats obtenus • Des besoins et des possibilités de la section

LA SECTION EN FLANC-GARDE MOBILE



434. SURVEILLER

Définition : déceler toute activité de l'ennemi en un point, sur une direction ou dans une zone (surveiller un intervalle) dans le but d'alerter et de renseigner.

Principes : La section surveille soit dans le cadre d'une action particulière, soit dans le cadre de la mission de renseignement de sa compagnie, pour couvrir un dispositif, surveiller un intervalle ou déceler toute activité de l'ennemi à proximité d'une coupure ou de points de passage obligés. Il s'agit, tout en restant en mesure de combattre, de rechercher le renseignement en combinant l'observation à partir de postes de surveillance et l'action de patrouilles, en vue de :

- déceler l'ennemi,
- alerter,
- renseigner,
- faire déclencher des tirs ou une manoeuvre,
- tenir un point éventuellement.

Pour remplir cette mission la section exécute généralement le procédé du « poste de surveillance » (voir chapitre 6 paragraphe 62).

44. MISSIONS OFFENSIVES.

441. PRENDRE ET PRECISER LE CONTACT

Définitions :

- **Prendre le contact** : action qui consiste, pour les éléments de tête, à engager le feu avec l'ennemi ou à s'infiltrer dans son dispositif en vue de renseigner, de tenir, éventuellement de conquérir les points clés utiles à la poursuite des opérations.

- **Préciser le contact** : déterminer les points ou les zones où l'ennemi résiste aux actions engagées contre lui, ainsi que les intervalles de son dispositif.

Principes : La section a pris le contact lorsque tous ses éléments sont engagés et qu'elle ne peut plus manoeuvrer à son échelon. Le chef de section doit faire preuve d'agressivité et d'initiative et fournir des comptes rendus précis et fréquents à son commandant d'unité pour que celui-ci puisse poursuivre la manoeuvre de l'unité. Trois cas sont à considérer en fonction de la nature de l'ennemi.

4411 . FACE A UN ENNEMI BLINDE OU BLINDE-MECANISE

COMPOSANTES	EXECUTION
1°) LA SECTION prend contact avec un ennemi blindé ou blindé-mécanisé.	**La section a décelé l'ennemi sans être prise à partie.** • Eviter de se faire déceler par l'adversaire et chercher à occuper les points favorables du terrain, voisins de son axe de marche, d'où l'observation et le tir seront plus faciles. • Rendre compte de la situation. • Faire débarquer partie ou totalité de ses éléments pour améliorer l'observation et mettre en place un dispositif antichar.
	La section est surprise et prise à partie par l'ennemi. • Riposter avec ses armes de bord. Masquée par un écran fumigène, manoeuvrer pour poster ses engins. • En fonction de sa mission et de l'attitude ennemie, soit jeter un dispositif défensif, soit rompre le contact et reprendre sa progression par un itinéraire défilé. • Rendre compte de la situation.

4412 . FACE A UN ENNEMI MECANISE

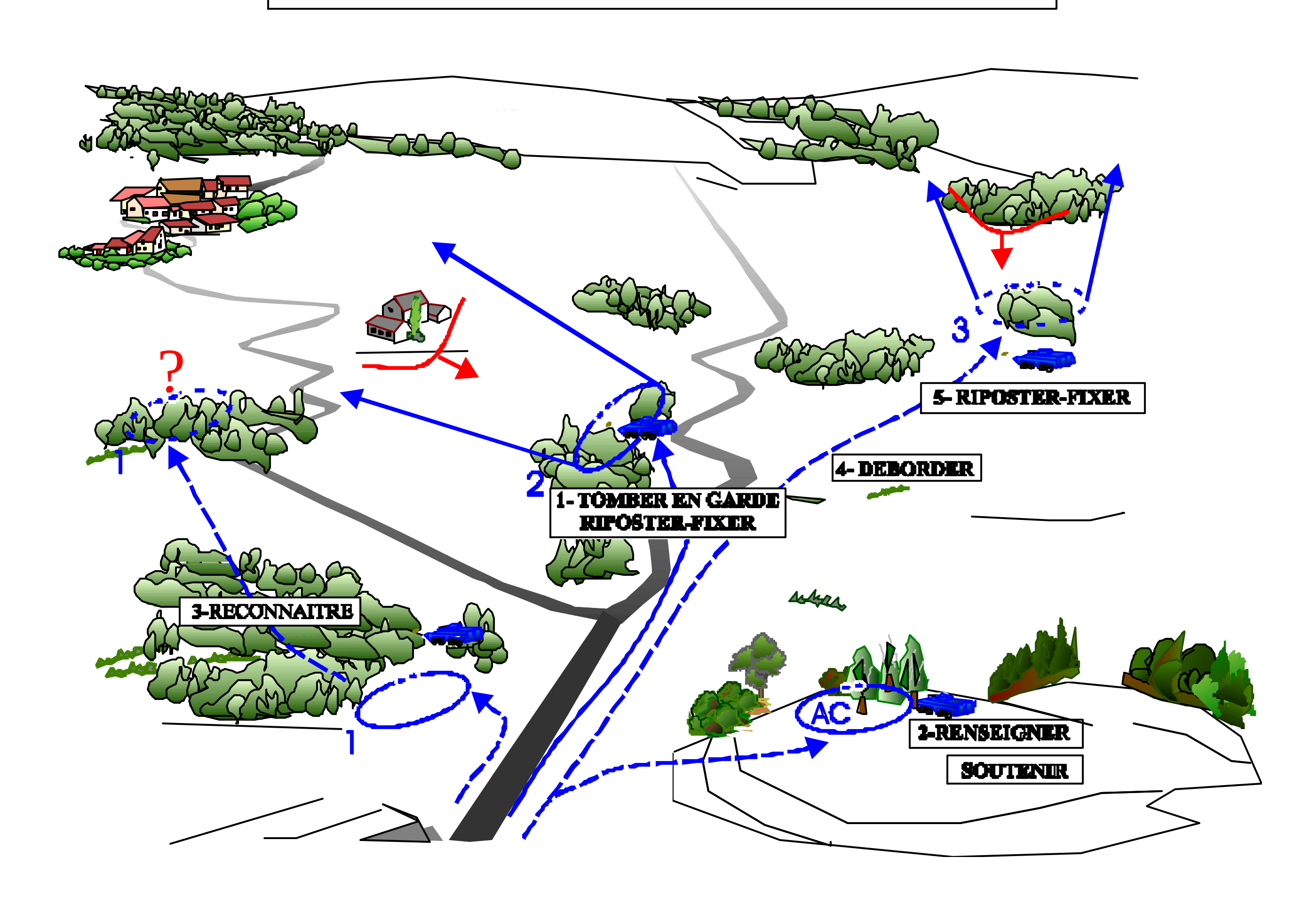
COMPOSANTES	EXECUTION
2°) LA SECTION prend contact avec un ennemi mécanisé.	**L'ennemi se dévoile à portée des armes de bord.** • Gagner aussitôt une position de tir abritée et tomber en garde : • déclencher le tir des armes de bord. • En fonction de la mission reçue, les groupes débarquent pour s'infiltrer afin de déterminer le contour du dispositif ennemi : • utiliser ses armes, pour fixer, neutraliser ou détruire, • mettre en place les appuis directs et indirects, • observer pour localiser et identifier les éléments ennemis et rendre compte de ses observations. • A partir des observations et des comptes rendus de ses subordonnés, le chef de section doit impérativement : • évaluer la nature, le volume, la localisation des éléments ennemis, • rendre compte, en particulier de son attitude et de ses possibilités de manoeuvre, • Sur ordre, il peut être amené soit à rompre le contact afin de poursuivre sa progression en véhicules vers l'objectif initial (par infiltration), soit à maintenir le contact avec l'élément ennemi repéré.
	L'ennemi est surpris à courte portée. • Arrêter la section (le personnel reste embarqué), faire ouvrir brutalement et rapidement le feu des armes de bord, puis, dès la neutralisation réalisée et profitant de l'effet de surprise, "bousculer " l'adversaire afin de poursuivre la destruction par le choc.
	La section est surprise à courte portée. • Sans marquer de temps d'arrêt, attaquer l'ennemi en tirant, pendant la progression.

4413 . FACE A UN ENNEMI A PIED.

COMPOSANTES	EXECUTION
3°) LA SECTION prend contact avec un ennemi à pied.	**La section rencontre un ennemi à pied, surpris à découvert ou rencontré inopinément.** • Engager le combat en tirant avec ses armes de bord. • Bousculer l'ennemi et, si nécessaire, débarquer à proximité immédiate ou sur l'objectif même. • Se réorganiser sans délais, au delà de l'objectif.
	La section se heurte à une résistance importante. (Compagnie en P.A. ou section renforcée d'armes A.C.). • Se poster et faire débarquer le personnel pour assurer la sûreté immédiate. • Conserver le contact par l'observation et par le feu des armes de bord. • Progresser avec ses personnels à pied en utilisant les cheminements. • Rechercher :

	• le débordement de l'ennemi repéré, • des vues sur les itinéraires qui permettraient à l'ennemi de se replier ou de recevoir des éléments en soutien, puis s'infiltrer pour préciser le contact. • Le sous- officier adjoint appuie la section avec les armes de bord des engins. • Suivant les ordres reçus, maintenir le contact ou se tenir prêt à participer à la destruction de la résistance dans le cadre de la manoeuvre de l'unité.

LA SECTION PREND ET PRECISE LE CONTACT



442. FIXER

Définition : Exercer sur l'ennemi une pression suffisante pour lui interdire tout mouvement ou tout redéploiement de son dispositif.

Principes :

Cette mission doit permettre à l'échelon supérieur de préparer et d'exécuter une manoeuvre. Elle peut être donnée à la section :

- soit dans la mission de la section apparaissant dans l'ordre initial,
- soit dans le paragraphe « coordination » de l'ordre initial,
- soit dans un ordre de conduite provoqué par le contact avec l'ennemi.

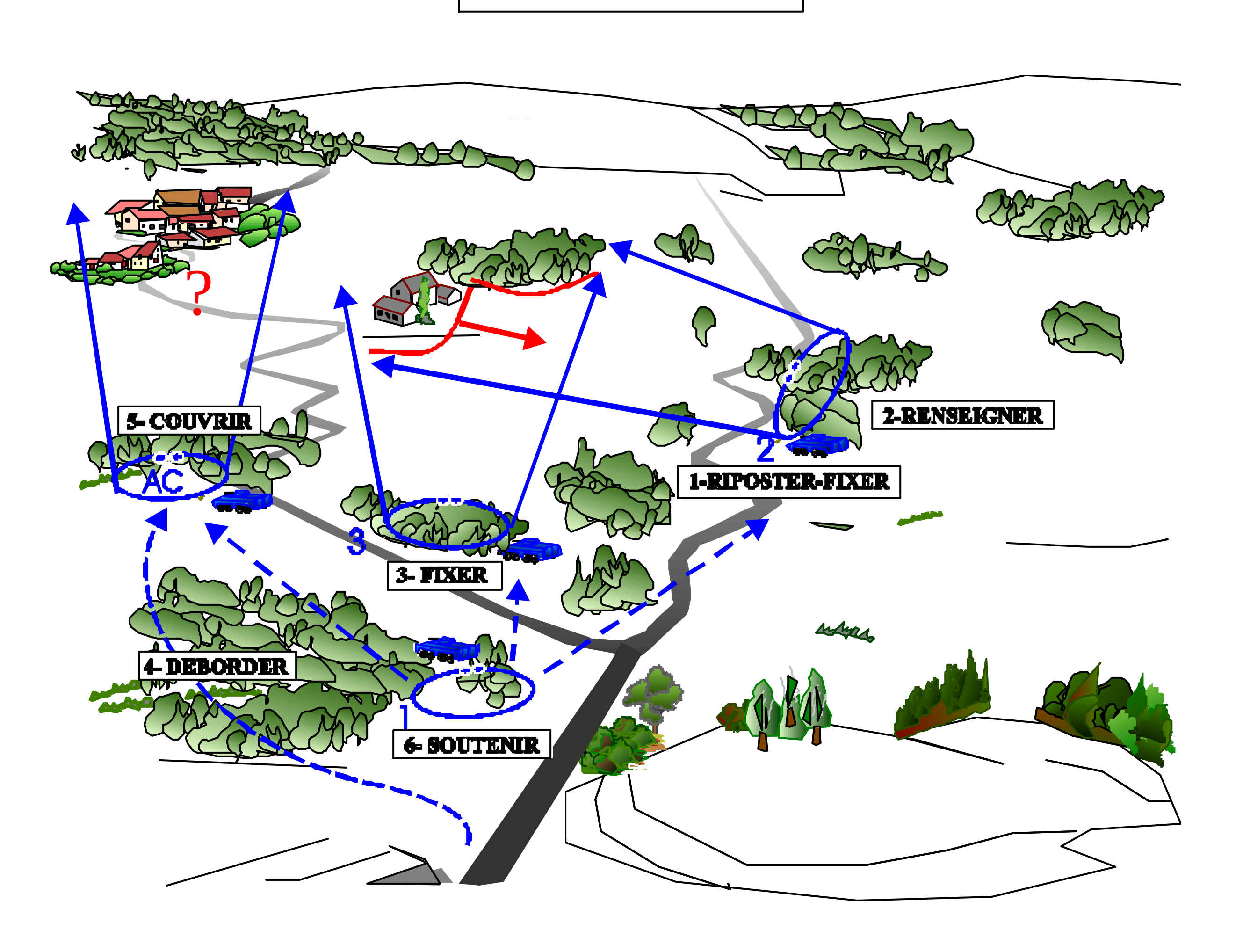
Dans tous les cas, elle peut sous-entendre, dans son exécution, « prendre ou préciser le contact ».

La section blindée non renforcée, ne peut fixer un ennemi doté de chars, sauf exceptionnellement en terrain très coupé, à portée pratique des ERYX.

COMPOSANTES	EXECUTION
ACQUERIR • TOMBER EN GARDE • OBSERVER	 • Se poster. • Mettre en place un dispositif permettant : • d'avoir des vues sur la position tenue par l'ennemi, • d'utiliser ses armes, notamment antichars et armement de bord.
MANOEUVRER • AJUSTER LE DISPOSITIF	 • Après avoir observé et étudié son terrain, modifier le dispositif de façon à battre les axes de fuite possibles de l'ennemi et interdire ses déplacements. • Répartir entre ses groupes les secteurs d'observation et de tir. • Rendre compte de sa mise en place à son commandant d'unité. • Faire préparer éventuellement des tirs d'appui sur la position adverse ou sur les flancs et en arrière de la position, pour "encager l'objectif". • Prendre/préciser le contact (s'efforcer de déterminer le contour de la position tenue par l'ennemi).
DETRUIRE • UTILISER SES ARMES	• Commander en priorité le tir des armes A.C. • Diriger le tir des armes de bord sur les véhicules faiblement blindés ou sur les

	personnels. • Faire déclencher les tirs de neutralisation. (Cette phase de combat ne doit pas revêtir pour la section un caractère statique). • Les engins changent de position de tir à tour de rôle pour maintenir la permanence de l'observation et du feu. • Dans le cas d'une prise de contact à courte distance avec des éléments blindés mécanisés : • faire débarquer son personnel,
	• donner des missions de tir en priorité à ses ERYX, • faire placer ses engins à défilement de tir, • fixer à ses armes de bord des missions de tir sur les axes de repli possibles.
REORGANISER	• Se tenir prêt à appuyer l'unité chargée de réduire la résistance. • Veiller à la consommation de ses munitions. • En fin de mission réorganiser le dispositif.
RENDRE COMPTE ET RENSEIGNER	• Rendre compte à son commandant d'unité : • de ses possibilités d'observation et de tir, • des réactions éventuelles de l'ennemi, • des possibilités de débordement pour la section chargée de réduire la résistance.

LA SECTION FIXE



443. S’EMPARER DE - CONQUERIR

Définition :

- **S’emparer de** : s’assurer de la possession d’un point ou d'une zone en détruisant, en capturant ou en chassant l’ennemi qui peut l’occuper.

- **Conquérir** : arracher à l’ennemi un objectif terrain au moyen d’une attaque. Cette mission suppose une résistance ennemie probable.

Principes : En fonction de l’ennemi susceptible d’occuper l’objectif, la section peut recevoir cette mission :

- dans le cadre d’une attaque en souplesse de la compagnie,
- dans le cadre d’une mission offensive de la compagnie visant à devancer l’ennemi ou à le détruire.

Les missions de fixer l’ennemi éventuel et de couvrir l’action de la section sont confiées à d’autres sections. Le commandant de compagnie coordonne l’action et met en oeuvre les appuis.

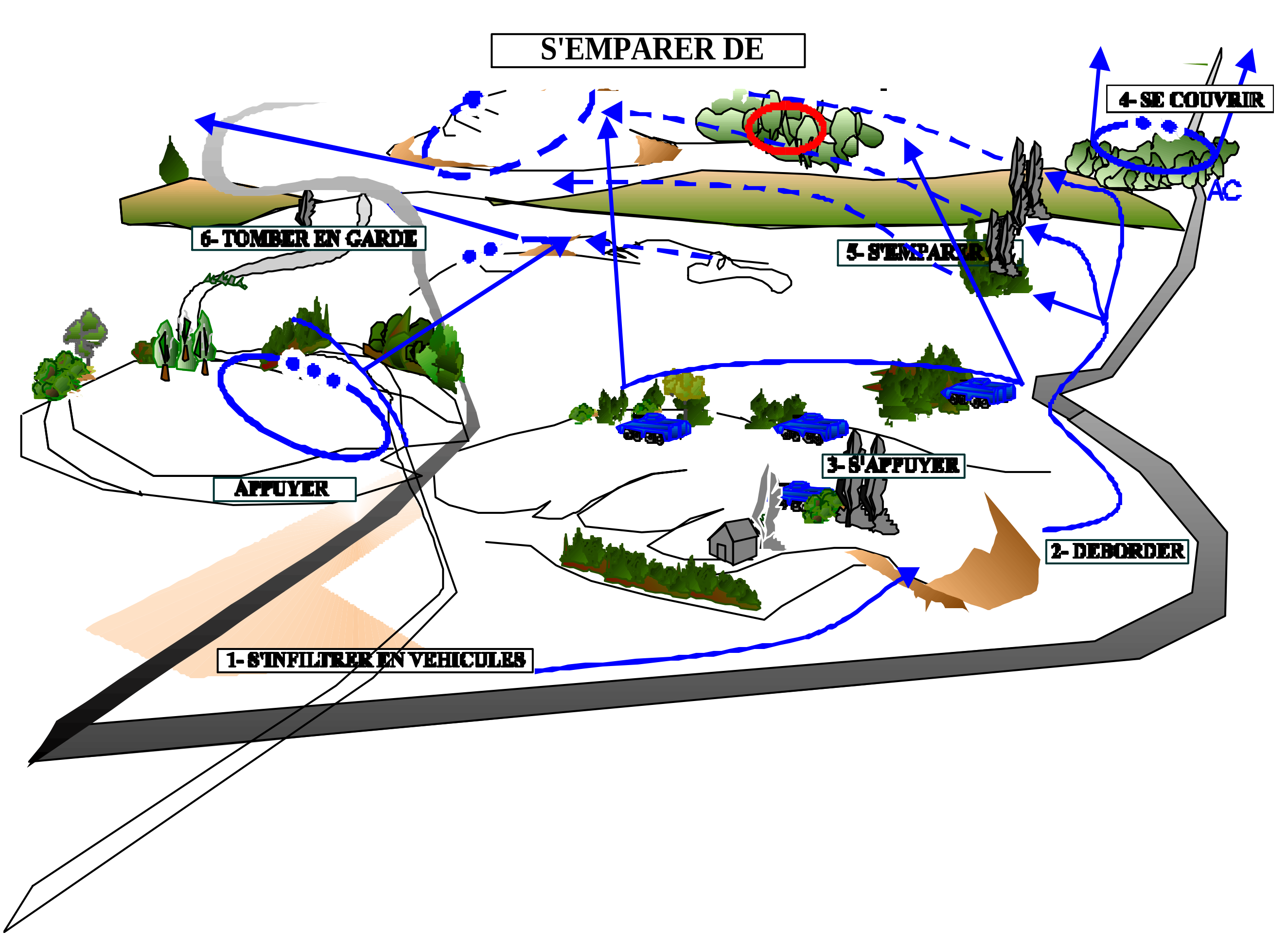
4431 . CONQUERIR (l'objectif est a priori occupé) :

COMPOSANTES	EXECUTION
ACQUERIR	
• SE DEPLACER	Après infiltration ou reconnaissance en véhicules, le chef de section fait poster discrètement la section sur un point favorable à l'observation de l'objectif.
• OBSERVER	Observer le terrain de l'action afin de déterminer : • l'implantation de l'ennemi sur l'objectif, • l'itinéraire de débordement et d'infiltration, • la ligne de débouché et la base d'assaut située au plus près de l'objectif et si possible sur le flanc ou les arrières de l'objectif,
• DONNER SES ORDRES	Le chef de section rend compte au commandant d'unité de son intention et donne ses ordres.
MANOEUVRER S'INFILTRER	Profitant de l'appui fourni par la compagnie, le chef de section exécute rapidement le mouvement prévu en véhicules (si le terrain le permet) :
	• en veillant à conserver la liaison à vue avec les éléments d'appui, • en assurant éventuellement sa propre couverture, • en orientant les tirs d'appui des autres sections à son profit.
• APPUYER	Parvenu à la limite de sécurité des tirs d'appuis, le chef de section fait débarquer la section : • il donne des ordres d'appui immédiat au S.O.A,

    • COUVRIR	• les engins aux ordres du S.O.A. gagnent la base d'appui feu, (si la distance d'appui est inférieure à 600 m, le groupe AC peut faire partie de la base d'appui feu). • en fonction de la situation et de la menace, prévoir une couverture. • la section s'infiltre à pied jusqu'à la base d'assaut.
DETRUIRE • S'EMPARER de l'objectif • FOUILLER	Parvenu sur la base d'assaut, le chef de section : • répartit les objectifs (FAMAS - ABL - ERYX éventuellement), • demande l'intensification des tirs d'appui, • fait déclencher les tirs AC sur les chars et engins blindés repérés, • fait cesser et reporter les tirs d'appui, • aussitôt, donne l'assaut (voir § 531), • conquiert et dépasse l'objectif, • tombe en garde. Après avoir dépassé l'objectif et placé un dispositif en garde face à la direction possible de réaction ennemie, le chef de section participe à la fouille de l'objectif.
REORGANISER	Lorsque l'objectif est conquis, le chef de section : • maintient un dispositif de sûreté, • fait le bilan (personnels, prisonniers, munitions), • rend compte et demande les recomplètements et les évacuations nécessaires, • fait rejoindre ses engins pour les inclure dans son dispositif de sûreté.

4432 . S'EMPARER DE (l'objectif, a priori, n'est pas occupé)

Lorsqu'il est peu probable que l'objectif soit tenu, ou lorsqu'il n'est que faiblement occupé par l'ennemi, les composantes de la mission CONQUERIR demeurent valables mais l'accent est mis sur la vitesse d'exécution de la mission.



444. REDUIRE - DETRUIRE

Définitions :

Réduire : « mettre hors de combat un élément ennemi après l'avoir repéré, identifié et localisé » .

Détruire : « mettre définitivement hors d'usage ou hors de combat, selon qu'il s'agit de matériels ou d'une formation » .

Principes :

Cette mission est généralement le prolongement d'une reconnaissance offensive au cours de laquelle la section prend le contact avec un ennemi présentant, pour la section, un rapport de force favorable à l'engagement de la section. Cela nécessite des renforcements en feux indirects et, le cas échéant, en feux directs. L'emploi des véhicules, tant pour les mouvements que pour l'appui feu, est notamment lié au terrain.

Procédés d'exécution :

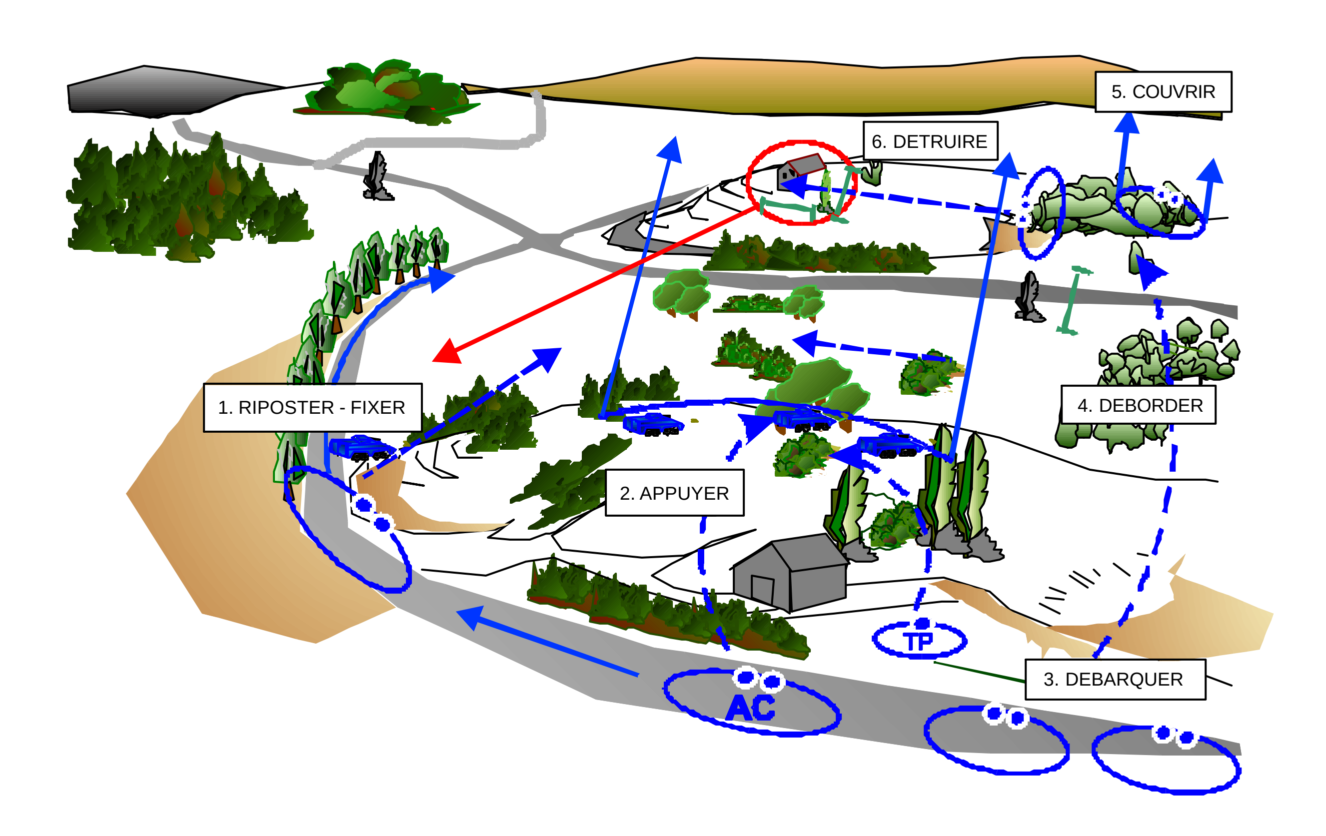
Il s'agit initialement de fixer l'ennemi après avoir précisé le contact puis d'acquérir le renseignement afin de déterminer avec précision :

- le contour du dispositif ennemi,
- les possibilités de manoeuvre offertes par le terrain,
- selon la menace ennemie, la nécessité de mettre en place une couverture.

En règle générale, pour remplir la mission, il sera souvent indispensable d'isoler l'objectif afin d'interdire à l'ennemi de se renforcer ou de s'esquiver.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• fixer l'adversaire, • préciser le contact, se renseigner, • déterminer : • les itinéraires de débordement, • l'organisation de la base feux (engins, GAC), • les appuis nécessaires, • étudier les mesures de coordination des feux directs et indirects, • donner les ordres.
MANOEUVRER	• progresser vers une base d'assaut et éventuellement vers une ligne de couverture, • installer la base feu, • se couvrir (éventuellement), • se renseigner, • faire déclencher les tirs indirects et les tirs d'appuis directs (base feu, groupe AC), • donner l'assaut, • réduire ou détruire, • nettoyer les positions ennemies, • tomber en garde.
REORGANISER	• rétablir le dispositif d'ensemble, • se renseigner, se couvrir, • conduire les opérations de soutien, • rendre compte : • des pertes infligées et subies, • des objectifs atteints, • des possibilités de la section, • des délais nécessaires à la réorganisation.

LA SECTION DETRUIT UN OBJECTIF



Remarque : si le terrain et le type de véhicule le permettent, ceux-ci renforcent la base feu et/ou facilitent le débordement.

445. CONTRE-ATTAQUER.

Définition : réagir offensivement dans le but :

- soit de détruire un ennemi engagé dans une attaque, au minimum de l'arrêter en lui infligeant des pertes et en reprenant sur lui l'ascendant moral;
- soit de rétablir l'intégrité d'un dispositif en détruisant, ou au minimum en chassant l'ennemi qui s'y est engagé.

Principes :

Il s’agit, dans le cadre de la manoeuvre de la compagnie, de mener par surprise une action offensive de courte portée, en vue de détruire (ou au minimum d’arrêter) un adversaire pénétrant en force ou s’infiltrant dans le dispositif ami, et de reprendre ainsi l’initiative du combat. La contre-attaque peut nécessiter, au niveau de l’unité, une préparation, une coordination et des appuis importants (Mortiers, Milan, éventuellement chars et Génie ...). Elle exige une action de choc rapide et brutale. Elle obtient son meilleur rendement lorsqu’elle est déclenchée de flanc ou à partir de la contre-pente.

La section contre-attaque :
- soit en bloc dans le cadre de la zone de la compagnie ou de son point d’appui,
- soit par des éléments de la valeur d’un ou deux groupes sous forme d’une réaction immédiate pour dégager un élément surpris ou rétablir l’intégrité de son poste de combat.

Exécution :

Lorsqu'elle constitue l'élément réservé de la compagnie, la section peut avoir préparé une ou plusieurs contre-attaques qui ont été reconnues et, dans la mesure du possible, répétées (phases de déplacement et de mise en place des dispositifs, aménagement du terrain).

La contre-attaque de la section consiste, le plus souvent :

- à intervenir au profit d'une autre section en la renforçant. Cela suppose une reconnaissance préalable du dispositif défensif de cette section, des itinéraires d'accès, des plans d'obstacles et des secteurs de tir. La section sera amenée à progresser sous le feu pour rejoindre ses positions de combat, puis à prendre à son compte tout ou partie de l'ennemi.

- à détruire par embuscade un élément ennemi. Le terrain et le dispositif de l'embuscade ont été reconnus et la section s'engage sur ordre en bénéficiant des appuis planifiés lors des reconnaissances. Afin de renforcer l'élément d'arrêt, des obstacles de manoeuvre ont pu être inclus dans le plan d'obstacles de l'unité. La mise en oeuvre de ces obstacles est soumise à l'approbation de l'autorité qualifiée. Lorsque les délais de préparation le permettent, des postes de combat sont aménagés (engins, pièces antichars).

446 . APPUYER

Définition : apporter une aide à une autre unité, spontanément ou sur ordre par le mouvement ou par le feu.

Principes : Il s'agit, dans le cadre de la manoeuvre de la compagnie et à partir d'une position choisie, d'apporter, sur ordre ou de façon spontanée, une aide aux éléments amis par des feux appliqués sur des objectifs repérés.

Cette mission est donnée à une section :

- se trouvant en 2°échelon lorsqu'une section en 1°échelon mène une action offensive, visant soit à reconnaître un point, s'en s'emparer, soit à neutraliser, réduire, détruire...

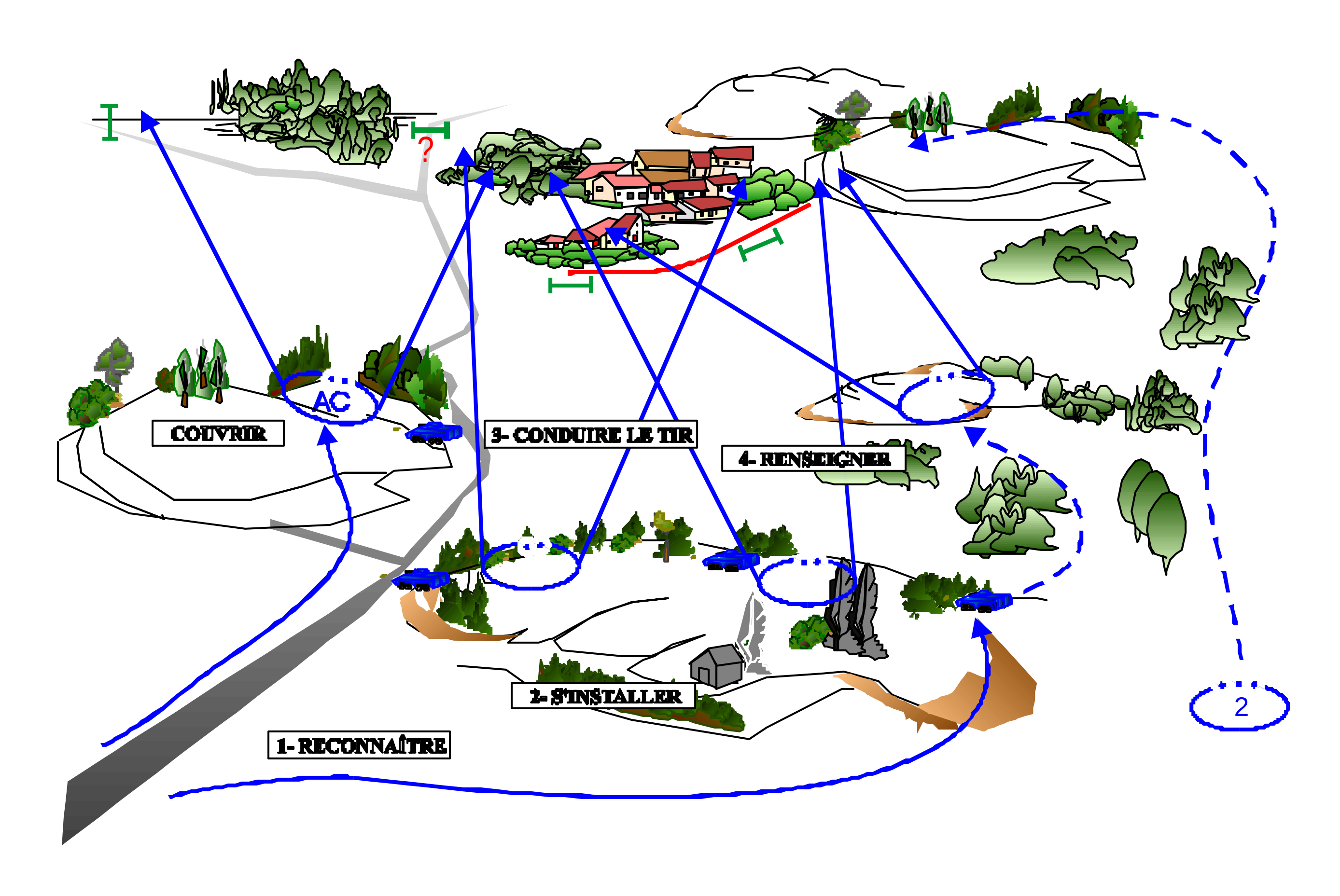
- fixant initialement un élément ennemi , puis appuyant le débouché et la progression des éléments chargés de le détruire.

Si la résistance ennemie comporte des véhicules blindés, la section pourra appuyer efficacement jusqu'à 600 m, avec ses armes antichars ERYX et jusqu'à 1900 m, si elle est renforcée d'un groupe MILAN.

COMPOSANTES	EXECUTION
ACQUERIR • S'INSTALLER	Le chef de section • reconnaît et installe sa section sur une position favorable d'où il peut avoir des vues et appliquer des tirs sur l'ennemi, tout en suivant la progression de l'élément appuyé. • Répartit les secteurs de tir entre ses groupes à terre et la base d'appui feu constituée par les engins.
• ORGANISER	• Fixe une mission au groupe ERYX (surveiller un itinéraire ou une zone, ... , détruire tout blindé à tel endroit ou se présentant dans tel secteur, ...) • Se couvre (éventuellement).

MANOEUVRER • CONDUIRE LES FEUX • REPORTER LES TIRS	• Il conduit les tirs de sa section en liaison étroite avec son commandant d'unité et l'élément appuyé. • Il renseigne sur l'ennemi, et guide le débordement de l'élément appuyé. • Il effectue les reports de tirs sur ordre ou à son initiative, quand l'assaut va être donné sur la position ennemie.
	• Il rend compte de ses observations et du bilan occasionné par ses feux.
REORGANISER	• En fin de mission et suivant les ordres reçus : • il rompt le contact, • ou il reprend sa progression.

LA SECTION APPUIE



Remarque : en fonction du terrain et des possibilités de manoeuvre, les engins sont regroupés pour constituer une base d'appui.

447. SOUTENIR

Définition : intervenir au profit d'une unité par la fourniture de moyens ou de services.

Principes : Il s'agit, pour la section qui a reçu mission de soutenir une autre section de la compagnie ou un autre élément, d'être prête en permanence à intervenir sans délai à son profit par le mouvement, le feu ou le cas échéant en les renforçant.

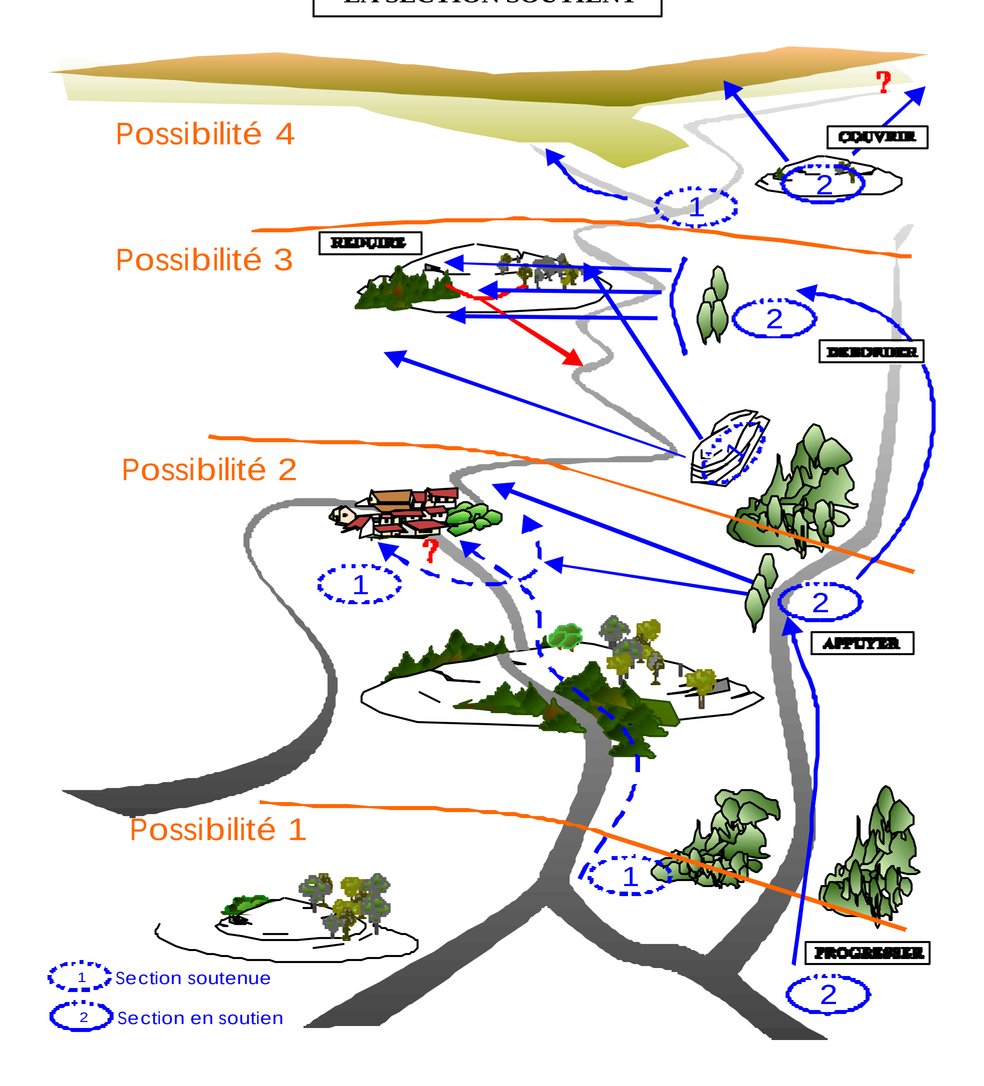
La section en soutien progresse généralement à bord des engins en deuxième échelon. Elle doit avoir en permanence le souci de lier son mouvement à celui de l'élément soutenu, de manière à être en mesure de l'appuyer par le feu ou de manoeuvrer à son profit.

Les manoeuvres sont conduites aussi longtemps que possible en véhicules.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Le chef de section : • donne l'ordre initial, • choisit l'axe de déplacement le plus favorable à sa mission de soutien.
ACQUERIR • PROGRESSER	 La section progresse en 2ème échelon : • au rythme de l'élément à soutenir, • en liaison avec lui, si possible à vue, • à une distance permettant : • de conserver sa liberté de manoeuvre si l'élément soutenu est pris sous le

• SE RENSEIGNER	feu, • d'apporter rapidement des appuis feux, • en fin de bond se poste en retrait par rapport à l'élément soutenu. Se renseigner par : • l'écoute du réseau radio et des comptes rendus de l'élément soutenu, • l'observation.
MANOEUVRER ET DETRUIRE • APPUYER ou • DEBORDER ou • COUVRIR ou • RECUEILLIR ou • REDUIRE/DETRUIRE	Lorsque l'élément soutenu prend contact, la section, selon la nature du terrain et l'attitude de l'ennemi : • se déplace pour être à hauteur ou sur les flancs de l'élément soutenu, débarque à distance de sûreté et l'appuie, • ou déborde la position adverse, ou se poste sur ses arrières pour participer à sa réduction, ou pour l'obliger à se replier, • ou prend position face à une menace pour couvrir l'élément soutenu pendant sa manoeuvre. Si l'élément soutenu est obligé de se replier, la section en soutien la recueille ou facilite son repli à partir d'une position favorable, par ses feux A.P. et A.C. L'élément fixé par le premier échelon.
RENDRE COMPTE	le chef de section rend compte : • sur la base d'appui, des possibilités d'observation et de tir, • pendant le débordement, dès l'arrivée sur la base d'assaut, • en fin d'action.

LA SECTION SOUTIENT



448. HARCELER

Définition : Restreindre l’activité ennemie dans une zone ou sur un itinéraire défini et créer un climat d’insécurité. Le harcèlement peut être obtenu par le feu, par des coups de main et des embuscades ou encore par des obstacles battus ou non.

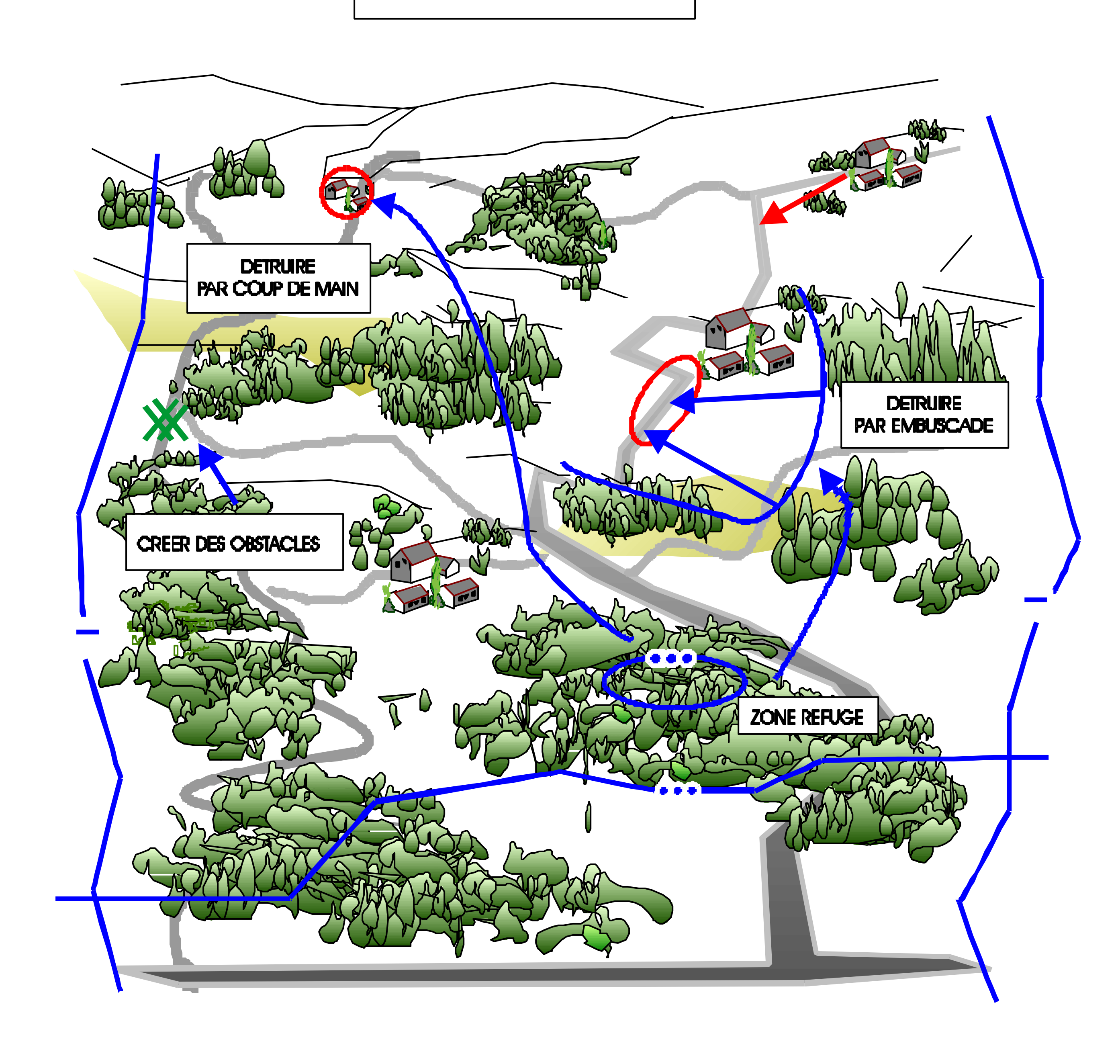
Principes :

L’action est caractérisée par la brièveté des interventions, leur répétition et la recherche de la surprise.

Cette mission est généralement exécutée dans le cadre d’actions décentralisées menées sur les arrières de l’ennemi. Généralement, la section harcèle dans une zone (fixée par le commandant d’unité). Cette mission peut être assortie d’une notion de durée et nécessite des mesures de coordination (feux et soutien) particulières.

COMPOSANTES	EXECUTION
ACQUERIR • SE RENSEIGNER	Localiser l'ennemi, Observer ses mouvements et leur fréquence, Déterminer son attitude, ses systèmes : • de protection, • d'alerte, • d'intervention.
• PREPARER	Choisir l'objectif (ou les objectifs), Décider du lieu et du moment de l'action, Organiser les ravitaillements, dépôts, évacuations. Fixer les zones refuges.
MANOEUVRER	Agir en sûreté et par surprise, selon la nature des objectifs : • par une action de la section groupée, • par groupe.
DETRUIRE • RENOUVELER L'ACTION	Par le feu, puis s'esquiver avant une réaction de l'ennemi. En d'autres points.
REORGANISER	En fin de mission, rompre le contact, rendre compte et se replier vers une zone refuge.

LA SECTION HARCELE



45. LES MISSIONS DEFENSIVES

451 . GENERALITES

4511 . PRINCIPES

Les actions défensives ont pour objectifs :

- de détruire l’adversaire,
- d’interdire à l’ennemi d’entrer dans une zone ou de conquérir un objectif,
- de contenir l’ennemi dans le cadre d’une action offensive de l’échelon supérieur.

Dans tous les cas, certains principes de base doivent être appliqués :

- **la VALORISATION :**

    - aménager le terrain,
    - mettre en place un dispositif de renseignement,
    - mettre en place un dispositif dans la profondeur,
    - mettre en place un dispositif d’arrêt,
    - participer à la couverture des points faibles.

- **l’AFFAIBLISSEMENT DE L’ADVERSAIRE**

  - empêcher l’ennemi de se renseigner par le camouflage et l’installation sur des points non caractéristiques du terrain,
  - détruire ou neutraliser les moyens d’acquisition adverses (VOA), aveugler les observatoires,
  - rompre le rythme de l’attaque ennemie en le canalisant, en menant des contre-attaques locales et en appliquant des feux dans la profondeur.

4512 . CADRE D’EMPLOI

La section peut être conduite à mener des actions défensives dans le cadre des manoeuvres de la compagnie :

- à dominante dynamique (ex : participer à une action de freinage ou à une défense d’usure), dont le but est de gagner des délais tout en affaiblissant l’ennemi,

- à dominante statique (ex : défendre ferme, interdire, tenir), dont le but est de conserver, le temps nécessaire, une zone indispensable à la manoeuvre amie.

L’expression de la mission par le commandant d’unité peut prendre plusieurs formes en fonction de la mission de la compagnie. Le capitaine peut en effet, tout en précisant les éléments concernant l’ennemi, le terrain et les délais, soit exprimer l’ordre par un terme de mission se suffisant à lui-même, soit compléter ce terme de mission par un procédé d’exécution.

- exemples :
    - (appuyé et couvert par ...) détruire l'ennemi à tel endroit...
    - détruire par embuscade tel ennemi à tel endroit...
    - détruire par un coup de main...

4513 . EXECUTION

Les missions défensives demandent des délais importants nécessaires aux reconnaissances et à l'installation des dispositifs, ainsi que des renforcements interarmes et la disposition d'appuis indirects. Dans tous les cas, l'installation d'un dispositif défensif s'effectue par étapes dont les principales sont :

- En fin de déplacement vers la zone d'engagement : jeter un dispositif provisoire,

- identifier ou reconnaître la zone d'application des feux (zone de destruction) fixée par le commandant d'unité,

- reconnaître les positions d'installation des groupes (principales et de rechange) en fonction des possibilités d'appliquer des feux aux endroits prescrits, les itinéraires indispensables à la manoeuvre...,

- disposer d'un élément réservé,

- définir l'emploi des moyens interarmes reçus en renforcement ou susceptibles d'intervenir au profit de la section,

- rendre compte des capacités précises de la section en fournissant un croquis d'installation et un plan de feux.

Les paragraphes ci-dessous présentent schématiquement les modalités d'exécution de missions défensives types. D'autres sont développées au chapitre traitant des procédés de combat.

452 . DEFENDRE

Définition : Forme de la manoeuvre d'arrêt visant à interdire à l'ennemi de franchir une ligne ou de s'emparer d'une zone.

Principes :

Il s'agit d'occuper et d'organiser une position défensive dans la profondeur, puis de la défendre, afin d'empêcher l'ennemi d'y prendre pied. Cette mission est toujours conduite sans esprit de recul et peut être assortie d'une notion de durée. Elle nécessite des délais de préparation. La section s'installe en poste de combat :

- en général dans le cadre de la manoeuvre de la compagnie installée en point d'appui,

- exceptionnellement isolément pour assurer la défense ponctuelle de points particuliers bien définis ou pour s'opposer à une réaction impérieuse de l'adversaire. Dans ce cas, la section devra bénéficier sur court préavis des renforcements de la compagnie et d'appuis feu indirects.

Procédé d'exécution : « Le poste de combat », voir chapitre 5 « Les procédés d'exécution de la section », § 541.

453 . RECUEILLIR

Définition : « Soutenir à partir d'une zone ou d'une ligne donnée une unité qui se replie, lui permettre le franchissement de son propre dispositif puis la couvrir pendant un certain délai » .

Principes :

Le recueil d'une unité amie constitue généralement la phase préalable à l'action défensive conduite par la compagnie. Il s'agit de faciliter le mouvement rétrograde de l'unité qui se replie et de prendre à son compte le combat contre l'ennemi afin, soit de gagner des délais, soit d'interdire à l'ennemi l'accès à la zone occupée.

Le recueil demande une préparation et une coordination rigoureuses, car il est impératif, d'une part d'éviter les tirs fratricides, et d'autre part de limiter, dans le temps, la concentration des unités sur une même zone. Cela suppose une actualisation permanente des renseignements relatifs à la situation des unités à recueillir d'une part et à la manoeuvre de l'ennemi d'autre part. Sur ce dernier domaine du renseignement, le contact entre troupes recueillies et troupes recueillantes est indispensable.

La préparation, outre l'installation en défensive de la section, doit clairement déterminer :

- La ligne de recueil (L.RCL.) : « ligne de contrôle suivant de préférence des points marquants du terrain et sur laquelle la responsabilité pour la conduite du combat est transmise d'une formation à une autre » . (TTA 106).

- Le point d’identification et d’accueil (P.I.A.) : « point à partir duquel l’unité recueillie est identifiée, accueillie, guidée et d’où les tirs d’appui sont déclenchés sans qu’il y ait confusion dans les objectifs » .

- L’itinéraire de franchissement du dispositif ami vers la zone de regroupement.

- Les mesures de coordination : les procédures d’identification, les modalités de prise de contact et de transfert de l’information sur l’ennemi, l’échelonnement de l’unité recueillie. La section peut être renforcée d’une patrouille de la SRR généralement chargée d’équiper le P.I.A. .

La ligne de recueil sera le plus souvent imposée à la section. Par contre, le commandant d’unité peut demander au chef de section de proposer un P.I.A. qui devra être déterminé en fonction de critères tels que :

- caractéristiques du point,
- facilité d’observation,
- praticabilité de l’itinéraire de recueil.

Exécution :

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Reconnaître : • la zone de recueil, • le P.I.A., • l'itinéraire de recueil, • les positions d'installation défensive, Elaborer : • les plans de feux directs et indirects, • les plans d'obstacles, Se renseigner : • sur les éléments amis à recueillir et sur les voisins, • sur l'ennemi, Rendre compte.
MANOEUVRER	• identifier et guider les éléments amis, • se renseigner, renseigner, • faire déclencher et coordonner les feux directs et indirects, • mettre en œuvre les obstacles de manoeuvre (si autorité qualifiée). Selon la mission reçue : • donner un coup d'arrêt, • interdire, • couvrir, • rompre le contact (sur ordre).
RENDRE COMPTE	de la conduite du recueil : • arrivée des éléments amis et échelonnement, • renseignements obtenus sur l'ennemi, • de la fin du recueil, • de l'engagement du combat.

454- INTERDIRE

Définition : empêcher l'ennemi d'avoir accès à telle portion de terrain ou de franchir telle ligne ou d'utiliser tel personnel ou telle installation..

Principes : La section peut recevoir la mission interdire dans le cadre des missions de la compagnie suivantes:

- recueillir, (cf. Paragraphe 453)
- donner un coup d'arrêt : « déclencher par surprise une action à base de feux sur une formation ennemie en mouvement offensif pour briser son élan et lui imposer un arrêt tout en lui infligeant le maximum de pertes. Un coup d'arrêt est, par essence, temporaire ».
- freiner : « ralentir la progression ennemie sur une direction ou dans une zone par l'action de détachements mobiles, par des feux et par des obstacles ».
- Flanc-garder : « renseigner et couvrir, de façon fixe ou mobile, la formation considérée et, éventuellement, assurer la liaison avec les unités voisines ».
- couvrir : « prendre l'ensemble des mesures actives ou passives pour s'opposer à une action éventuelle de l'ennemi pouvant menacer le déroulement de l'action principale amie ».

Pouvant être précédée du recueil d'une unité amie, la mission INTERDIRE se différencie de la mission DEFENDRE par le fait qu'elle est généralement affectée d'une notion de durée et que les délais de préparation sont souvent plus restreints.

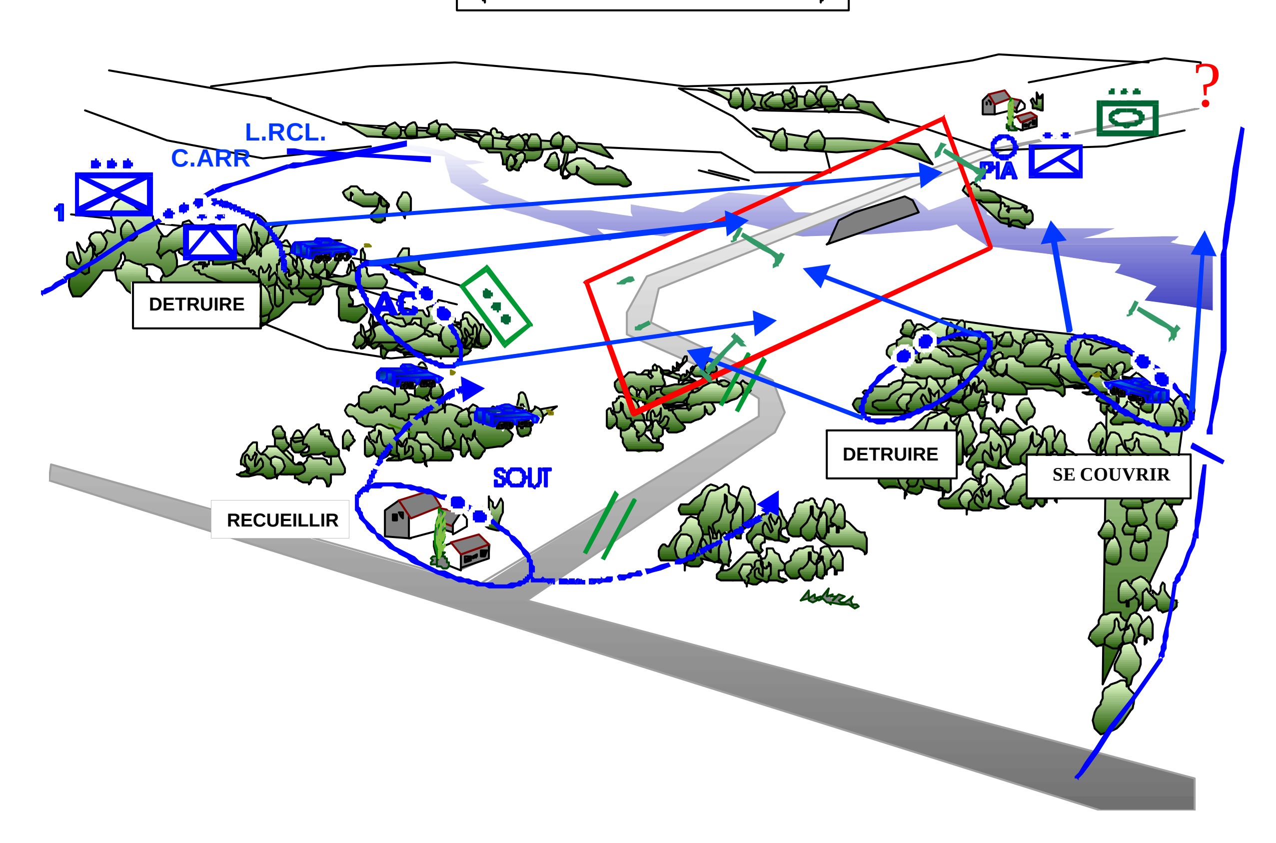
Procédés d'exécution :

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER ABORDER	Le chef de section jette un dispositif provisoire permettant de remplir d'emblée la mission, il fixe à chaque groupe : • un emplacement de combat, • un secteur de surveillance, • un secteur de tir,
RECONNAITRE	Le chef de section reconnaît le terrain, il ajuste son dispositif en fonction des zones à battre, précise les missions des groupes, articule ses moyens, et, si nécessaire, se renseigne sur les flancs et se couvre. La zone choisie devra faciliter la rupture du contact.
ORGANISER LA POSITION	Il organise : • le plan de feux et d'obstacles, • la sûreté par un système de surveillance, • la protection des personnels et des engins (travaux et mesures de sauvegarde), • les liaisons. Si la section est renforcée d'un groupe MILAN, le chef de section lui fixe en priorité ses missions de feu et sa position, puis adapte le dispositif de sa section en fonction des zones battues.

DEMANDER LES TIRS D'APPUI	Il formule les demandes de tirs d'appui en complément éventuel de ceux planifiés par le commandant d'unité.
ETABLIR LES CONSIGNES concernant: la sûreté (1) et (4) le tir (2) et (6) la protection (3) les liaisons (5) et (7)	Il donne les ordres aux chefs de groupe : 1) secteur de surveillance, 2) consignes d'ouverture du feu, 3) travaux éventuels (camouflage, protection), 4) patrouilles, sonnettes, éléments de contre-attaque, 5) transmission du renseignement, 6) plan de feux et de tirs d'appui, 7) place du chef de section.
RENDRE COMPTE	du dispositif et des possibilités de la section
ACQUERIR SE RENSEIGNER ET RENSEIGNER	Le chef de section rend compte de l'arrivée de l'ennemi (position, nature, volume attitude). Il se tient prêt à déclencher les feux selon les ordres reçus.
MANOEUVRER ET DETRUIRE METTRE EN OEUVRE SES ARMES	• Il répartit les objectifs si nécessaire. • Il applique les feux AC et AP au moment opportun. • Il fait déclencher les tirs d'appui.

CONTRE-ATTAQUER ROMPRE LE CONTACT (sur ordre)	Il engage son élément réservé contre l'ennemi qui aurait pris pied sur sa position ou sur la zone à interdire. Il fait rompre le contact d'un bloc ou par groupes successifs et rembarquer sa section.
REORGANISER RENDRE COMPTE	Occuper une position d'attente en vue d'une autre mission. • de l'exécution de la mission, • des pertes infligées et subies, • de ses besoins logistiques.

LA SECTION RECUEILLE PUIS DETRUIT
(COUP D'ARRET DE LA COMPAGNIE)



455 . ROMPRE LE CONTACT.

Définition : Se dérober soi-même au contact de l’ennemi.

Principes :
Il s’agit de soustraire aux feux adverses, en ordre et en sûreté, tous les éléments engagés en vue de reprendre ou conserver l’ascendant sur l’ennemi. Ceci demande des appuis feux directs et indirects afin de neutraliser les éléments ennemis au contact et de masquer les mouvements de la section afin d’accroître la sûreté des mouvements.

Procédés d’exécution :
En fonction de la nature et du volume de ces appuis, la rupture du contact pourra être menée d’un bloc ou par groupes successifs.

- Rupture du contact d’un bloc.

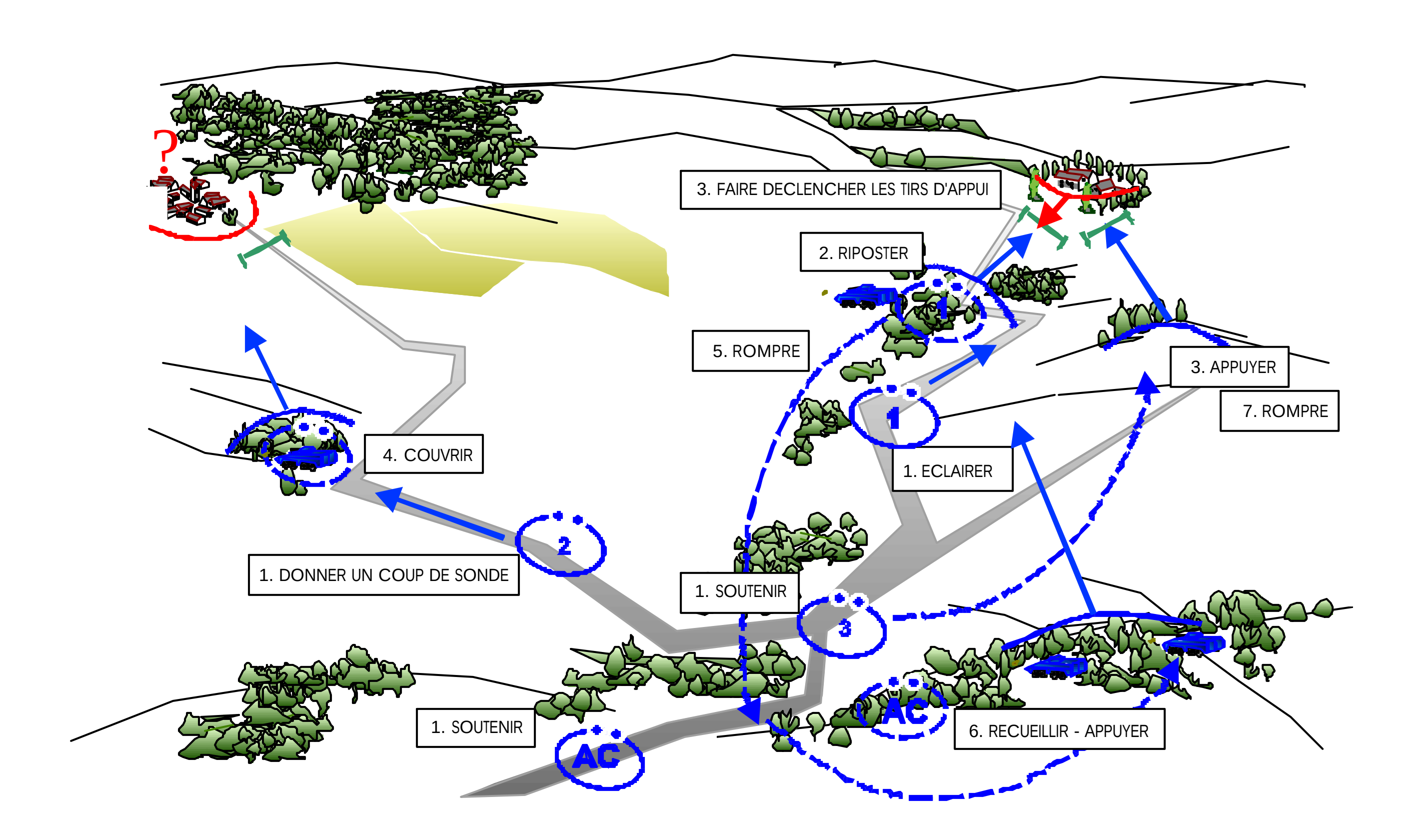
Bénéficiant des feux indirects et de l’appui d’autre(s) section(s) coordonnés par le commandant d’unité, le chef de section donne l’ordre de rompre le contact. Profitant de la neutralisation et de l’aveuglement de l’adversaire, les éléments au contact décrochent et sont, soit recueillis par une autre unité ou une autre section de la compagnie, soit regroupés sur une zone à l’abri des feux adverses. Le renforcement de l’unité par un peloton blindé ou de chars peut faciliter cette manoeuvre en permettant la conduite de contre-attaques locales.

- Rupture du contact par éléments successifs.

Le chef de section coordonne la mise en place de tirs d'appui et les mouvements de ses groupes. Les éléments au contact effectuent sur ordre un mouvement rétrograde, soutenus et recueillis par le deuxième échelon de la section. Ceci peut nécessiter des contre-attaques locales menées par l'élément réservé afin de faciliter le désengagement de l'élément au contact.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Fixer : • les itinéraires de repli, • les points à atteindre, • les modalités de recueil. Elaborer : • le plan de feux, • le plan d'obstacles, (éventuellement), • les mesures de coordination, Donner les ordres, Rendre compte de la préparation de la section.
MANOEUVRER	• faire déclencher les tirs d'appui, • coordonner les mouvements des groupes et le recueil, • mener les contre-attaques locales (éventuellement), • rejoindre le ou les points de regroupement, • réorganiser la section.
RENDRE COMPTE	• du décrochage progressif des éléments, • du recueil, • de l'atteinte des points de regroupement, • des délais nécessaires à la réorganisation.

LA SECTION ROMPT L E CONTACT



456 . CONTROLER UNE ZONE

Définition : Interdire à l'ennemi la libre circulation à l'intérieur d'une zone :

- d'une part, en décelant et en surveillant toute infiltration ou mouvement à l'intérieur de cette zone ;
- d'autre part, en agissant contre les personnels ou mobiles jugés indésirables.

Principes : La mission « contrôler une zone » comporte deux volets : un volet renseignement et un volet neutralisation - destruction.

- Le renseignement : il s'agit d'acquérir le maximum d'informations sur le milieu, le ou les adversaires par la coordination de postes de surveillance fixes, de points particuliers, de patrouilles et de contacts avec l'ensemble des acteurs sur la zone (population,...).
- La neutralisation - destruction : l'action contre « les personnels ou mobiles jugés indésirables » est conduite par un élément réservé, ou, selon le rapport de forces, par l'élément chargé du recueil du renseignement. Ce dernier doit être en mesure de guider et d'appuyer l'action de l'élément d'intervention.

Procédés d'exécution :

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mission « contrôler une zone » reçue par le compagnie. Elle peut s'appliquer à la sûreté des arrières, à la sûreté du dispositif ami en fin d'action offensive, ou à certaines phases des opérations de maîtrise des crises.

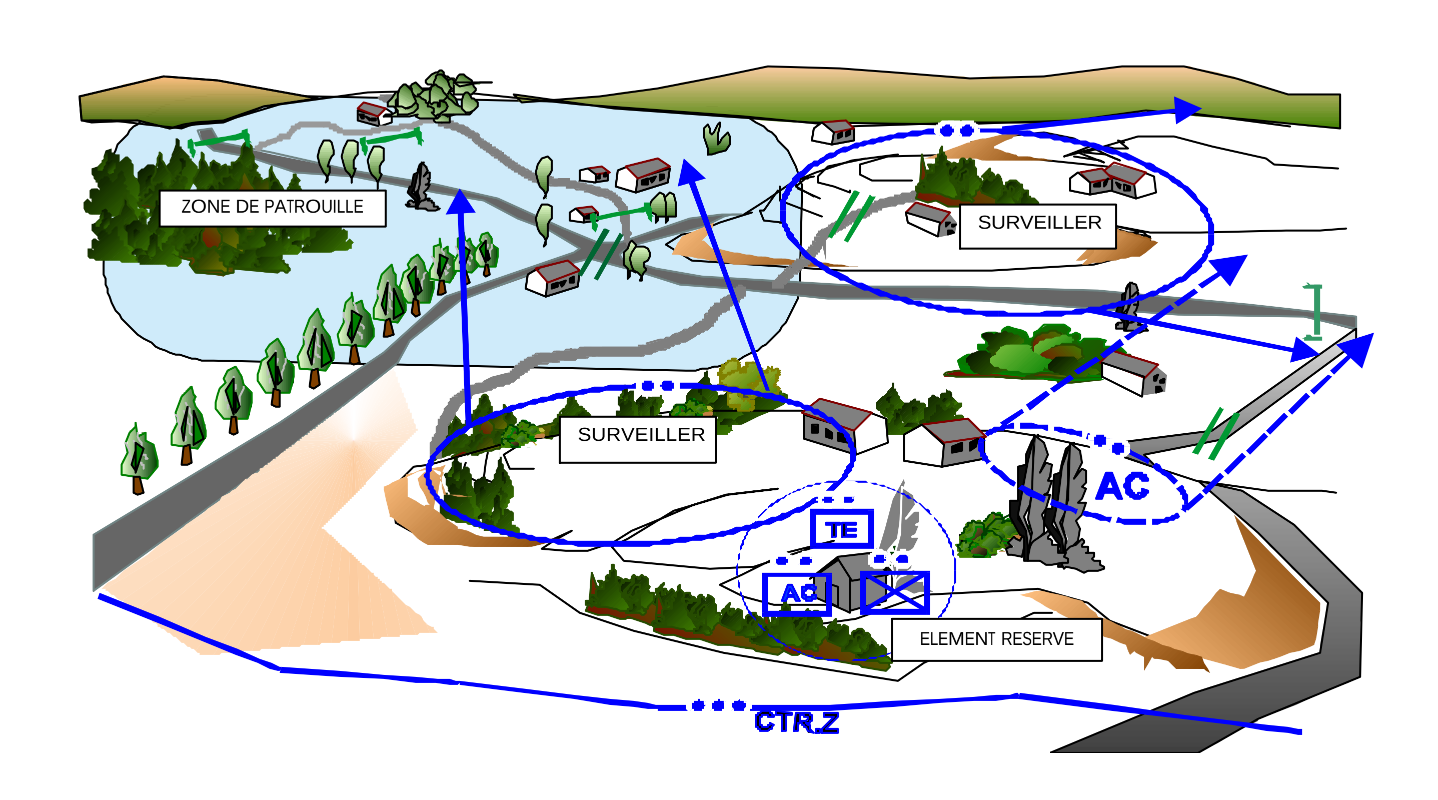
Les dimensions de la zone à contrôler sont variables selon la nature du terrain et de l’adversaire. La réussite de la mission dépend principalement de l’aptitude de la section à conserver l’ascendant sur l’ennemi en maintenant ou en rétablissant dans les meilleurs délais un rapport de forces favorable. Ceci est lié à une reconnaissance détaillée des itinéraires d’intervention et des possibilités de manoeuvre sur l‘ensemble de la zone. Le renforcement, à l’échelon de la compagnie, par un peloton blindé ou de chars et par des moyens d’aide à la mobilité du génie est souvent indispensable.

En résumé, il s’agit, pour le chef de section, de combiner des missions de reconnaissance (patrouilles - postes de surveillance) nécessaires à l’acquisition du renseignement et la capacité à concentrer rapidement ses moyens pour intervenir sur une ou des menaces particulières en conservant un élément réservé.

Les ordres du commandant d’unité peuvent préciser d’emblée des points particuliers à surveiller en permanence, des zones de patrouille, des délais d’intervention au profit des autres sections et les modalités d’engagement de l’élément réservé de la compagnie au profit de la section.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Déterminer les points-clés de la zone, ou reconnaître les points particuliers fixés par le capitaine. Reconnaître les itinéraires, Articuler la section, Fixer : • les zones de responsabilité des éléments chargés de renseigner, (zones de surveillance, zones de patrouille) • les priorités d'intervention de l'élément réservé, • l'organisation des liaisons et de l'acheminement du renseignement, • la zone d'installation des groupes et des appuis (éventuellement), • les points à surveiller en permanence, Etablir : • les plans de feux directs et indirects, • les baptêmes terrain, • les plans d'obstacles. Donner les ordres. Rendre compte : • du dispositif adopté, • des capacités et des délais d'intervention sur la zone de responsabilité.
MANOEUVRER	Se renseigner : • sur les objectifs prioritaires, • par les postes de surveillance, • par les patrouilles Coordonner la neutralisation ou la destruction : • fixer l'élément au contact, • engager l'élément réservé, • intercepter, neutraliser, détruire.
RENDRE COMPTE	• des renseignements obtenus, • de la découverte d'éléments indésirables, • de l'action engagée, • des besoins en renforcements et en appuis.

LA SECTION CONTROLE UNE ZONE



CHAPITRE 5

LES PROCEDES D'EXECUTION DE LA SECTION

51. GENERALITES

La mission de la section peut être remplie, en totalité ou en partie, par des procédés d'exécution fixés par le commandant d'unité ou laissés à l'initiative du chef de section. Ces procédés, qui permettent d'obtenir sur l'ennemi l'effet défini par la mission, sont caractérisés par un déroulement et par une articulation particuliers des moyens.

- procédés d'exécution des missions de sûreté :
    - le poste de surveillance,
    - la patrouille,

- procédés d'exécution des missions offensives :
    - l'assaut,
    - l'infiltration,
    - le coup de main,

- procédés d’exécution des missions défensives :

    - le poste de combat,
    - l’embuscade,

- procédés d’exécution particuliers :

    - la réaction à l’embuscade,
    - l’escorte d’un convoi.

52. LES PROCEDES D’EXECUTION DES MISSIONS DE SURETE

521 . LE POSTE DE SURVEILLANCE

- **Principes**

La section s’installe sur un point d’observation ou sur une ligne favorable du terrain, ou encore sur zone. Le chef de section place ses groupes de façon à couvrir tout le secteur à surveiller. Dans les terrains coupés, il complète son dispositif par des patrouilles légères chargées de détecter l’action de l’ennemi dans les zones couvertes.

La zone d’action de la section peut atteindre de 1000 à 1500 mètres de front.

De nuit, en dépit des moyens d'observation optroniques, dont elle dispose, la section peut être amenée à modifier son dispositif, de manière à ne pas permettre à l'ennemi d'agir à son insu dans certaines zones.

- **Exécution**

La valeur de la surveillance est accrue par la mise en oeuvre du radar OLIFANT et de moyens d'observation nocturne. Des sonnettes[1] ou des pièges éclairants sont placés sur les cheminements. L'ensemble du dispositif est complété par des moyens d'éclairement organiques (LGI - phares de tir) ou pouvant être attribués sur demande (mortiers - artillerie). Ces moyens ne sont utilisés qu'en dernier recours, afin de ne pas nuire à la discrétion du dispositif.

L'accent est mis :

- sur les liaisons :

    - internes entre le chef de section, les groupes, les patrouilles, les sonnettes,
    - externes, avec le commandant de compagnie,

- sur la discrétion et le camouflage,

- sur les mesures de sûreté :

    - diffusion discrète de l'alerte,

- consignes précises en cas d'arrivée de l'ennemi (camouflage, conditions d'ouverture du feu, mise en œuvre des tirs d'appui ou repli).

---

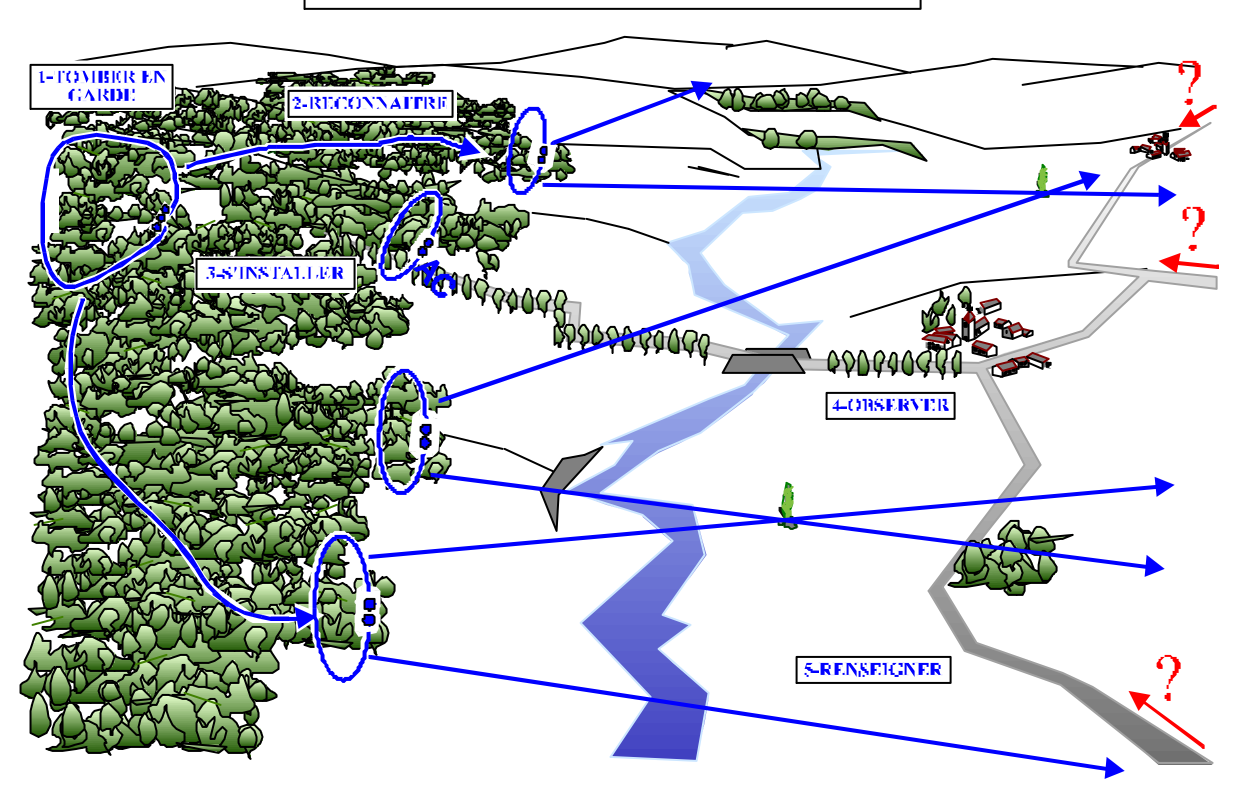
[1] Petit élément d'importance variable placé en avant d'une troupe, à faible distance (sûreté rapprochée), chargé d'observer, d'écouter et de donner l'alerte.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	• Le chef de section : • étudie sur la carte les positions favorables, • donne ses ordres pour le déplacement.
ACQUERIR • SE DEPLACER en premier échelon ou isolément. • TOMBER EN GARDE. • JETER un dispositif provisoire.	 • Gagner discrètement par un itinéraire défilé la zone d'installation choisie. • Tomber en garde. • Poster les véhicules. • Le chef de section établit un dispositif provisoire permettant de remplir la mission au plus tôt. Il fixe à chaque groupe : • une zone d'installation, • un secteur de surveillance, • un secteur de tir.

• RECONNAITRE et S'INSTALLER. • ETABLIR les consignes.	• Le chef de section reconnaît le terrain, il ajuste son dispositif, le couvre par des sonnettes, éventuellement par des mines et des artifices. Chaque emplacement doit offrir : • des vues étendues sur la zone à surveiller, • un camouflage naturel, • des itinéraires d'accès défilés, • des champs de tir, • un itinéraire de repli. • Il prévoit si nécessaire un dispositif de nuit et fait reconnaître les emplacements. • Le chef de section établit les consignes d'observation, de tir et de repli en précisant pour chaque groupe : • secteur de surveillance, • travaux éventuels (camouflage), • patrouilles, sonnettes, • transmission du renseignement (terrestre, aérien, N.B.C.), • attitude face à une progression ennemie, • plan de feux (A.C. et A.P.), • place du chef de section.
• OBSERVER	• Points particuliers, itinéraires, cheminements.

• ALERTER • RENSEIGNER	• Tout renseignement doit être transmis immédiatement sans cesser l'observation. • Le chef de section rend compte à la compagnie. Des comptes rendus systématiques, mêmes négatifs, sont faits à intervalles réguliers.
MANOEUVRER • SE REPLIER	• En fonction des ordres reçus : • au signal du chef de section chaque groupe gagne le point de regroupement fixé à l'avance, par un itinéraire reconnu, • la section se replie discrètement et en sûreté en bénéficiant ou non de feux d'appui.
DETRUIRE - **COUVRIR**	• Lorsque des tirs de neutralisation sont prévus dans le secteur surveillé, le chef de section demande leur déclenchement lorsque l'ennemi se présente dans la zone, en faisant effectuer au besoin les transports de tir nécessaires ;
REORGANISER • RENDRE COMPTE	• du résultat des tirs. • Des renseignements recueillis,

LA SECTION EN POSTE DE SURVEILLANCE



522 . LA PATROUILLE

Définition :
1 - Action de combat d'un élément isolé de faible effectif qui se porte dans une zone donnée en vue d'exécuter une mission déterminée (recherche du contact : reconnaissance, observation, liaison, embuscade, capture de prisonnier).
2 - Elément chargé de mener cette action.

Principes : Selon la situation et les dimensions de la zone d'action dans laquelle la section est appelée à patrouiller, la patrouille est effectuée soit en véhicules, soit à pied.

Le succès de la patrouille est assuré par le soin apporté à la préparation, la discrétion de l'exécution, le souci permanent, en déplacement comme à l'arrêt, d'adopter un dispositif en garde et par la rapidité des réactions en cas de surprise.

COMPOSANTES	EXECUTION
• PREPARER	Le chef de section étudie sa mission en appliquant la méthode de raisonnement tactique. • Il étudie avec un soin particulier le terrain et l'ennemi. • Il prévoit un équipement adapté et sélectionne éventuellement ses personnels, en fonction de l'effet à produire. • Il informe tous les participants de la situation et donne son ordre initial aux chefs de groupe en précisant en particulier : • l'itinéraire, • la formation, • le premier point à atteindre, • l'attitude en cas de rencontre avec l'ennemi.

• SE DEPLACER	Initialement, la section se déplace d'un bloc (approche lointaine) et en sûreté, de point d'observation en point d'observation ou de poste d'écoute en poste d'écoute. Le chef de section fait assurer sa flanc-garde face à la direction dangereuse par un groupe.
• EXECUTER LA MISSION	Arrivé au dernier point d'observation, le chef de section : • vérifie par l'observation les renseignements reçus,
	• répartit les missions entre ses groupes (exécution, appui, couverture), • accompagne l'élément chargé de l'action principale,
• EXECUTER LE DEPLACEMENT RETOUR	Après l'exécution de la mission, la section regagne ses positions par un itinéraire différent de celui de l'aller et avec les mêmes précautions. Elle se fait reconnaître en abordant les positions amies (mot de passe, signal... etc.)
• RENDRE COMPTE	Le chef de section rend compte à son commandant d'unité de l'exécution de sa mission dès son retour. Il rédige éventuellement un compte rendu de patrouille.

53 . LES PROCEDES D’EXECUTION DES MISSIONS OFFENSIVES

531 . L’ASSAUT

Définition : bond final de l'attaque ayant pour but l'irruption dans la position ennemie et l'abordage au corps à corps.

Principes : Il s’agit de réduire, neutraliser ou détruire l’ennemi par une action brutale de choc et de feu, de portée limitée.

L’assaut peut être donné :

- pour faire irruption dans une position tenue par l’ennemi, en vue de le réduire, de le neutraliser ou le détruire si nécessaire par un combat au corps à corps (cas de l’attaque, du coup de main),

- pour exploiter une situation favorable acquise en cours d’action (détruire un élément ennemi isolé ou neutralisé dans une embuscade... etc.),

- pour reprendre l’initiative, lorsque la section est surprise à courte portée par l’ennemi (cas du débarquement assaut... etc.)

Dans le premier cas, il s’agit de la phase ultime de l’action menée dans le cadre de la compagnie, ou de la réduction d’une résistance. Dans les autres cas, il s’agit d’une réaction réflexe où la rapidité d’exécution et l’effet de surprise sont les facteurs essentiels de succès.

Exécution

L'assaut est une action de choc. Il est donné en général à l'initiative du chef de section, le plus souvent par la section toute entière.

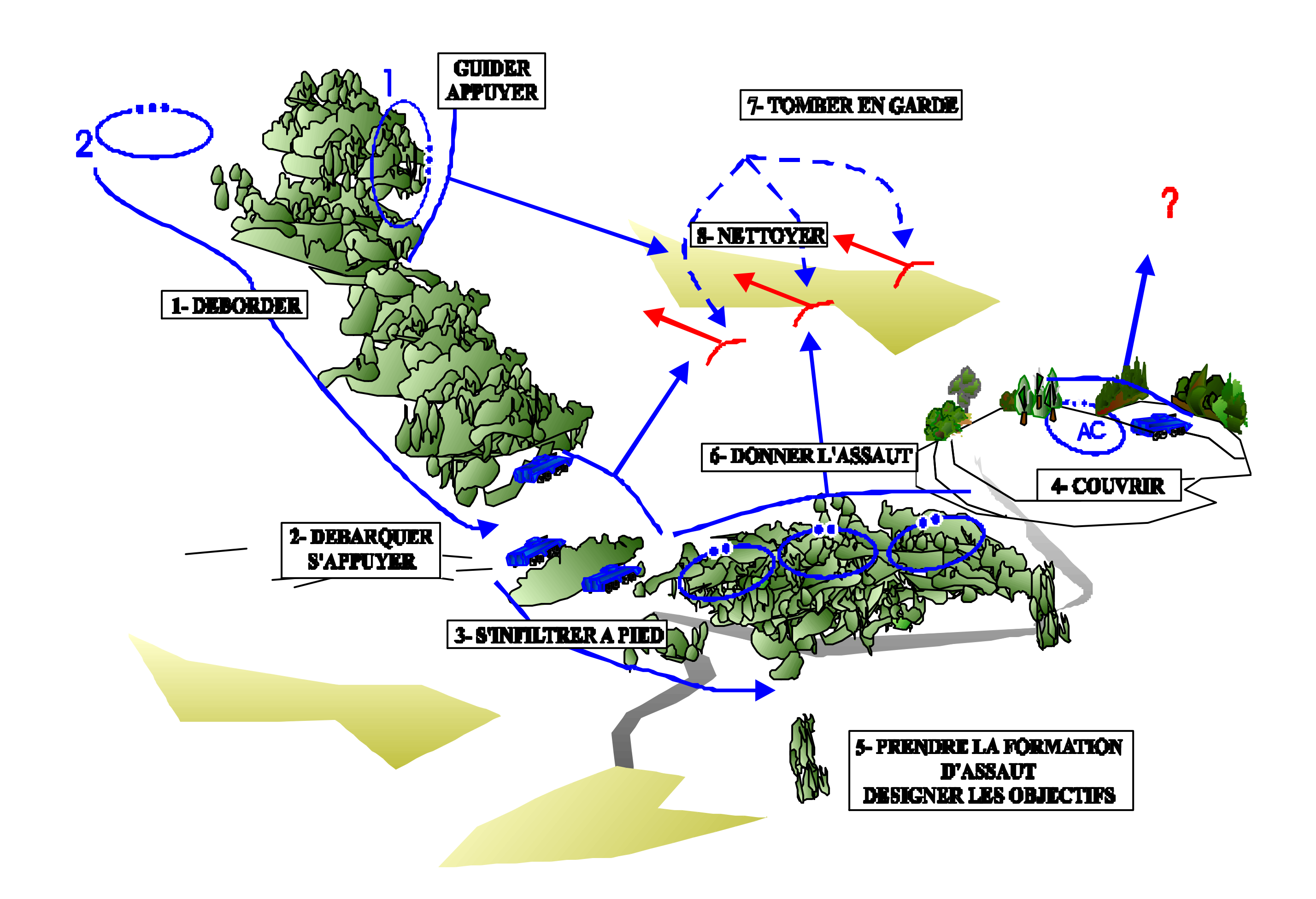
La section progresse en bloc rapidement vers la position ennemie. Les groupes en ligne tirent en marchant, réservant les grenades à main pour l'abordage et le nettoyage de l'objectif. Le groupe ERYX peut rester aux ordres du sous-officier adjoint, afin de renforcer la base d'appui feu ou de constituer une couverture. Il rejoint sur ordre sitôt l'objectif conquis.

L'assaut est toujours suivi d'un nettoyage de l'objectif, mené sans ménagement pour détruire l'adversaire avant qu'il ne réagisse. Coordonné par le chef de section, c'est une succession de courtes progressions suivies d'assauts, exécutés par les groupes. Dans chaque trinôme l'un des combattants détruit les nids de résistance à la grenade, les autres le protègent par leurs feux. Pendant le nettoyage de la position, un élément de couverture est placé face à la direction dangereuse.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER • ABORDER L'OBJECTIF	Parvenu à la limite de sécurité des tirs d'artillerie, le chef de section rend compte. Il met à profit les tirs d'appui internes à la compagnie pour s'approcher au plus près de l'objectif, si possible sur un flanc ou les arrières de celui-ci. Arrivé à distance d'assaut, il fait resserrer son dispositif, en évitant toutefois l'entassement, met les groupes en ligne, fixe une direction et un objectif à chacun d'eux.
DETRUIRE • DONNER L'ASSAUT	Dès la levée des tirs d'appui, le chef de section enlève ses hommes au cri de "A L'ASSAUT" repris par toute la section.

	La section débouche en ligne en tirant (rafales limitées). Elle s'élance, appuyée par les amis, qui reportent leurs tirs dans la profondeur ou sur les flancs. Le chef de section maintient la formation et la direction. Tomber en garde au delà de l'objectif.
• NETTOYER	Sitôt que les groupes ont atteint leur objectif, ils nettoient la position ennemie à la grenade à main et par le feu. Si celle-ci a une certaine profondeur, son nettoyage peut prendre la forme de réductions successives d'îlots de résistance menées par les groupes, à l'initiative de leur chef. La position est entièrement fouillée.
TOMBER EN GARDE • RENDRE COMPTE	A l'issue du nettoyage de la position, le chef de section • réorganise sa section et adopte un dispositif en garde pour parer aux contre-attaques de l'ennemi, • vérifie le dispositif, • fait soigner et relever les blessés, • regroupe les prisonniers, les matériels et les documents saisis. • rend compte au commandant de compagnie des résultats de son action.

LA SECTION DONNE L'ASSAUT



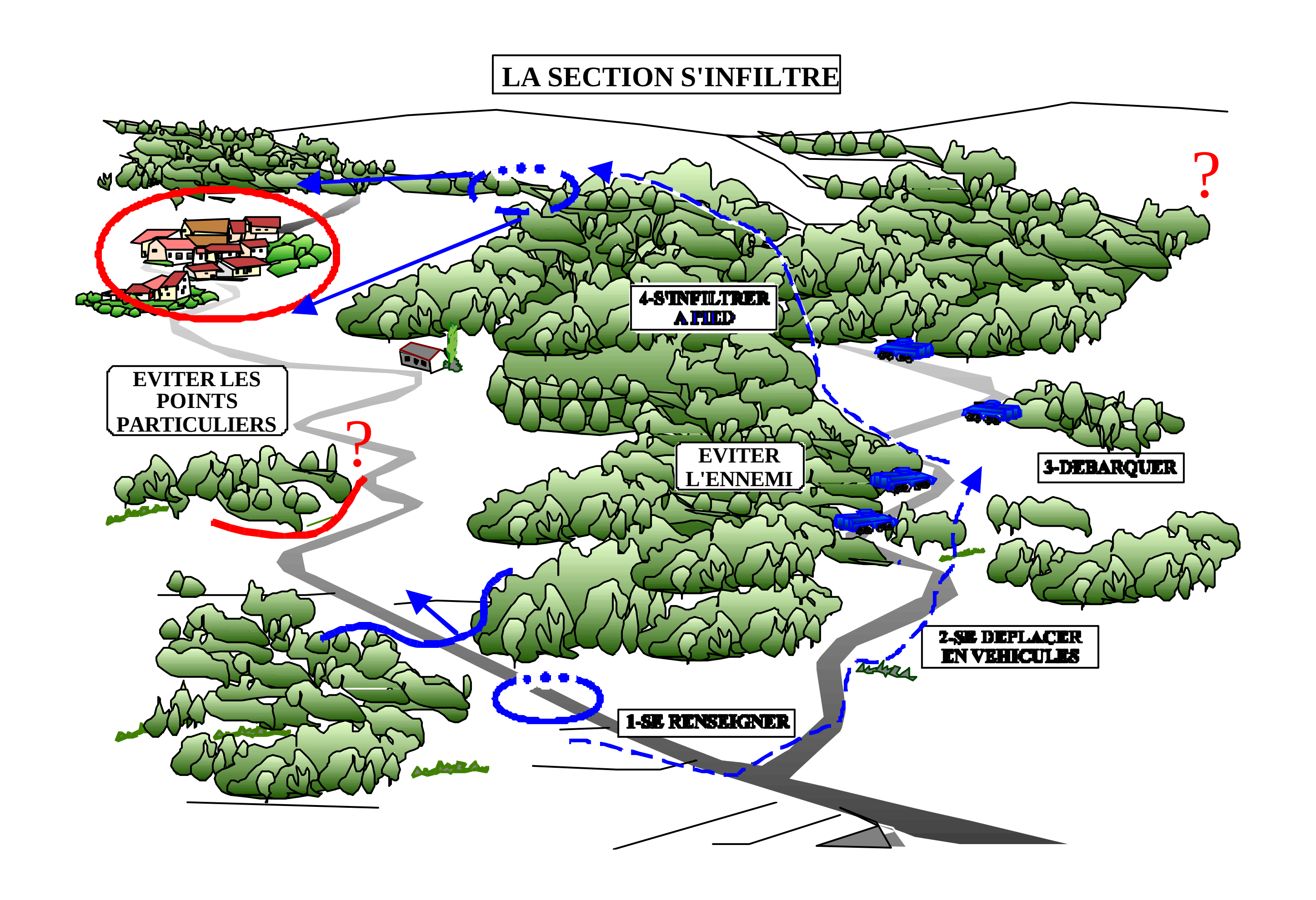
532 .L’INFILTRATION

Principes : Il s’agit de déceler les intervalles existants dans le dispositif ennemi, puis de progresser en sûreté dans ces intervalles en utilisant le terrain ou en profitant des conditions de visibilité réduite (nuit, brouillard), vers une zone déterminée pour se saisir d’un objectif par surprise, mener une action de force ou de renseignement.

En général, l’infiltration est conduite à pied. Mais elle peut aussi être amorcée ou menée de bout en bout en engins. Compte tenu du poids et de l’encombrement des pièces ERYX, le transport des munitions est assuré par une partie de la section.

RÔLE DU CHEF DE SECTION	EXECUTION
SE RENSEIGNER	Etudier : • le terrain, choix des cheminements, des repères, évaluation des distances, des délais, • l'implantation ennemie - détection des zones non vues et non battues - possibilités d'intervention de l'ennemi.
DONNER L'ORDRE DE DEPLACEMENT (initial)	Insister sur : • la discrétion, • les liaisons à conserver, • les signaux de reconnaissance, • les points de regroupement. Préciser de nuit l'emploi des appareils de vision nocturne.
CONDUIRE LE DEPLACEMENT : • avec discrétion, • en sûreté, • en évitant l'ennemi.	La section progresse en deux échelons, en utilisant le terrain : • un élément d'éclairage et de guidage, • le reste de la section, Le 2ème échelon est prêt à soutenir et recueillir l'élément d'éclairage et de guidage. La localisation de l'ennemi est effectuée par l'observation et l'écoute.
en cas de rencontre avec l'ennemi :	S'esquiver, le contourner et poursuivre la mission.

• ROMPRE LE CONTACT. **si la rupture du contact n'est pas possible :** • TOMBER EN GARDE, • ROMPRE LE DISPOSITIF ENNEMI par un assaut, • OU FIXER L'ENNEMI, suivant les ordres reçus	Un élément léger stoppe l'avance ennemie (tirs FAMAS, LGI, grenades à main, MINIMI) afin de faciliter l'esquive, puis rejoint la section en un point de regroupement. L'esquive est facilitée par l'emploi d'artifices fumigènes (LGI, à main...).
RENDRE COMPTE	• de l'évolution de la progression, • de tout ennemi décelé, • des observations en cours de déplacement et en fin de progression sur l'objectif fixé.


LA SECTION S'INFILTRE
4-S'INFILTRER A PIED
EVITER LES POINTS PARTICULIERS
EVITER L'ENNEMI
3-DEBARQUER
2-SE DEPLACER EN VEHICULES
1-SE RENSEIGNER
?
?

533 . LE COUP DE MAIN

Définition : action brève et violente, effectuée par surprise sur un objectif nettement déterminé et de dimensions restreintes.

Principes

Il s'agit de mener une action offensive contre un objectif limité, exécutée par surprise à l'intérieur du dispositif ennemi, afin de mettre hors de combat des personnels ou hors d'usage des véhicules et des matériels. Le coup de main est le plus souvent préparé, (objectif final d'une infiltration) mais il peut également être exécuté sur un objectif d'opportunité (harceler).

- Dans le premier cas, la section dispose de délais pour concevoir et préparer minutieusement la manoeuvre contre un ennemi statique, identifié et localisé.

- Dans le second cas, il s'agit de saisir une occasion pour détruire par une action de choc un objectif fugitif (par exemple, dans le cadre d'une défense sur zone en profondeur, détruire un élément blindé ou mécanisé isolé).

Exécution

Le coup de main est caractérisé par la surprise et la rapidité. La préparation repose sur le renseignement (objectif à attaquer et volume ennemi). C'est une phase essentielle au cours de laquelle est arrêtée la répartition des missions. Généralement, la section est articulée en trois éléments :

- un élément « destruction - assaut »,
- un élément « protection et couverture » (pour s'opposer à l'esquive de l'ennemi ou à l'intervention d'un soutien à son profit),
- un élément « recueil ».

L’articulation des moyens doit rester simple. L’élément de destruction est prioritaire et peut être renforcé de moyens matériels supplémentaires adaptés (explosifs, engins fumigènes ou incendiaires...). Le coup de main s’effectue en quatre temps :

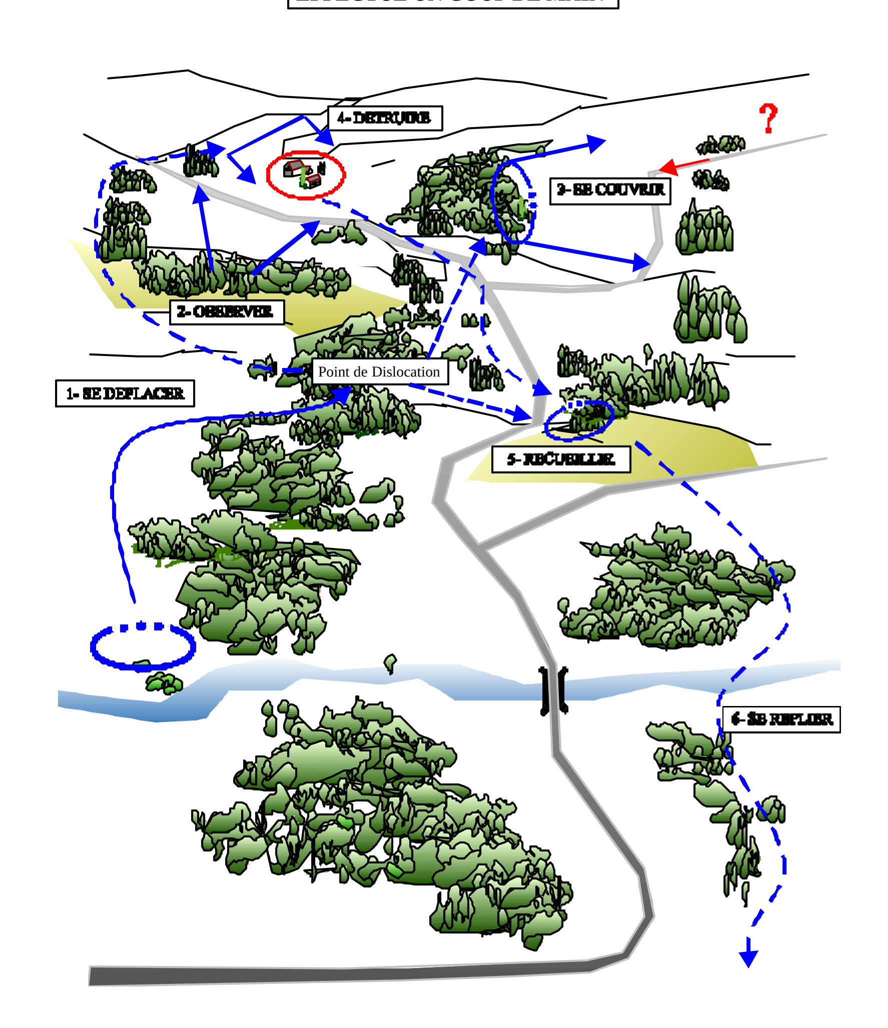
- la préparation,
- la mise en place et l’approche,
- le coup de main proprement dit,
- le repli ou l’occupation de l’objectif (éventuellement).

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER • SE RENSEIGNER	• Dès qu’il a connaissance de la présence dans sa zone d’action d’un élément ennemi pouvant constituer un objectif, ou sur ordre, le chef de section s’efforce d’acquérir le maximum de renseignements : • nature, volume, localisation, dispositif de sûreté, activité de l’élément ennemi, • nature, volume, localisation des éléments ennemis susceptibles de s’opposer, pendant ou après l’action, à son exécution ou au décrochage.
	• Les renseignements résultent de : • l’observation du chef de section et des chefs de groupe, • des informations obtenues, le cas échéant, du commandant de compagnie ou des sections voisines. • Compte tenu des renseignements obtenus, de l’étude de la carte et du terrain, le chef de section prépare son action : • itinéraire d’approche, points d’observation intermédiaires, • axes d’attaque possibles, • zone vers laquelle s‘effectuera l’esquive, • axe à interdire par la couverture...

MANOEUVRER • SE METTRE EN PLACE	Le chef de section conduit sa section, discrètement et en sûreté, vers le dernier point d'observation, où il arrête sa manoeuvre et donne ses ordres. Le chef de section articule sa section (le dosage de ses moyens est fonction de l'action à mener) :
	• élément de destruction - assaut (élément déterminant aux ordres directs du chef de section) • élément de couverture, chargé d'interdire momentanément l'arrivée des renforts (le plus souvent à base de moyens ABL et/ou AC). • élément de recueil, chargé d'appuyer le décrochage de l'élément de destruction et de couvrir le regroupement de la section. • élément éventuel de jalonnement. Le chef de section fixe la conduite à tenir en cas de rencontre avec l'ennemi en cours de mise en place.
	• Il conduit la progression jusqu'au point de dislocation à partir duquel chaque élément gagne le point fixé. • L'élément de destruction - assaut effectue l'approche immédiate avec le maximum de discrétion. • L'élément de recueil se poste de manière à pouvoir prendre à partie l'ennemi tentant de s'opposer au repli. • L'élément de couverture est en mesure d'agir en ayant généralement préparé des embuscades.
DETRUIRE	

• EFFECTUER LE COUP DE MAIN	A portée d'assaut. Le chef de section dispose ses éléments et fixe les objectifs. A son signal, le feu est déclenché par surprise, et vise par sa précision à neutraliser le maximum d'adversaires ou à détruire les véhicules ou blindés éventuels. Si les conditions le permettent (terrain, volume de l'ennemi), il lance immédiatement l'assaut avec l'ensemble de ses éléments pour achever la destruction de l'objectif.
• SE REPLIER	Dès que le résultat recherché est obtenu, le chef de section donne le signal de repli (lumineux, sonore, radio...) L'élément de destruction - assaut et l'élément de couverture se replient vers le point de regroupement. L'élément de recueil prend à partie les éléments ennemis qui tenteraient de poursuivre ou intercepter les forces amies en cours de repli, puis se replie à son tour.
REORGANISER • SE REGROUPER	• Au point de regroupement fixé, le chef de section contrôle son personnel et conduit sa section vers une zone hors de portée d'une intervention ennemie.
• RENDRE COMPTE	• A l'issue de son action, le chef de section rend compte des résultats de son action et transmet ses demandes.

LA SECTION EFFECTUE UN COUP DE MAIN



54 . LES PROCEDES D'EXECUTION DES MISSIONS DEFENSIVES

541. LE POSTE DE COMBAT

Principes

Le poste de combat de la section répond aux facteurs généraux suivants :

- prendre appui si possible sur un obstacle, naturel ou artificiel (points minés, champ de mines) battu par le feu,
- offrir des capacités d'observation et de tir dans la profondeur et des possibilités de camouflage aux vues terrestres et aériennes,
- être peu accessible aux engins blindés ennemis ou les contraindre à manœuvrer,
- permettre la concentration des trajectoires des feux des différentes armes.

Exécution

Le chef de section reçoit de son commandant de compagnie des ordres précisant notamment :

- un secteur de surveillance,
- une zone d'application des feux,
- la zone d'installation, dans laquelle devra être recherchée et déterminée les emplacements successifs à occuper, ainsi que les délais disponibles pour l'installation,
- les renforcements éventuels (ELO, EO, TE, MILAN, génie),
- les contre-attaques à mener à l'intérieur du point d'appui ou aux abords immédiats, ou celles dont il pourra bénéficier,
- les appuis feu :

- à fournir aux autres sections,
- dont il pourra bénéficier (catalogue des tirs d'appui),
- le plan des obstacles planifiés ou ceux à réaliser et l'ordre de priorité,
- l'organisation des liaisons, l'emplacement du P.C. compagnie, l'organisation du soutien, le baptême du terrain... etc.

Le poste de combat occupe une superficie de 3 à 5 hectares et trouve sa plus grande efficacité dans un dispositif en profondeur, permettant la combinaison du feu s'appuyant sur les obstacles et facilitant les contre-attaques. L'installation est menée progressivement et discrètement avec le souci de ne pas modifier l'aspect du terrain et d'assurer la protection contre les feux directs et indirects ainsi que ceux des armes NBC.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER SE DEPLACER	 - Se déplacer vers la zone d'installation, - tomber en garde et jeter un dispositif provisoire.
RECONNAITRE	le chef de section reconnaît avec ses chefs de groupe accompagnés des chefs d'éléments donnés en renforcement : • la ou les zones d'application des feux, • les zones d'application des tirs d'arrêt, • les obstacles à réaliser ou les emplacements des obstacles planifiés, • les emplacements des groupes et des engins, • les axes, les bases et les lignes de débouché des contre-attaques, • les itinéraires de repli, • les travaux d'organisation du terrain à effectuer.
ETABLIR LE PLAN DE DEFENSE	Le chef de section établit le plan de feux de la section • en prévoyant, chaque fois que possible deux zones de concentration des tirs : • de 300 à 600 m (FAMAS, MINIMI, LGI, ERYX, FRF2), • de 800 à 1000 m (armement de bord, et éventuellement MILAN, TE). • en tenant compte des appuis disponibles et des obstacles. (Une troisième zone peut être envisagée au delà de 1000 m pour les appuis tels que MILAN ou canons des chars) • en organisant un système de guet et de sûreté (patrouilles, sonnettes ...)

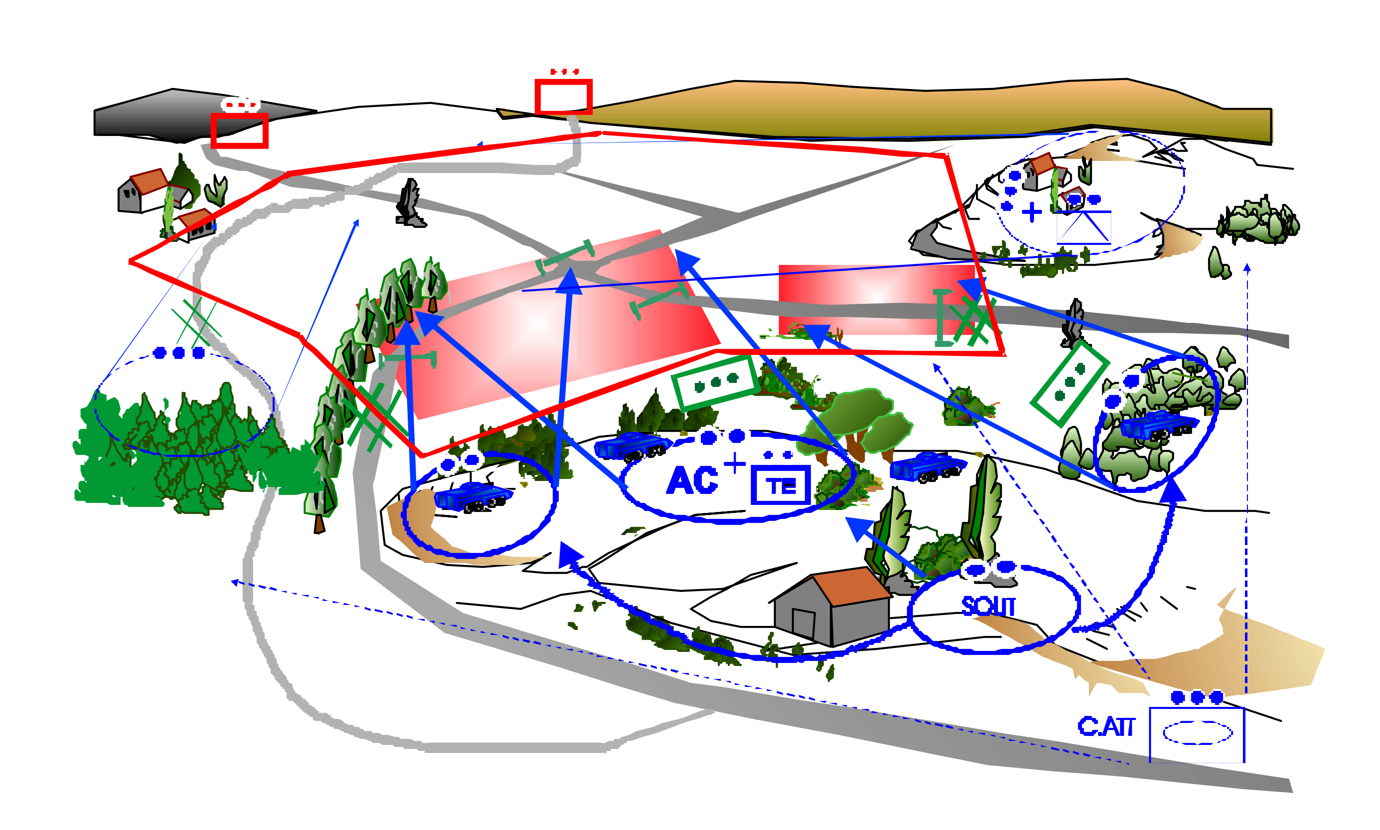
DONNER DES ORDRES CONTRÔLER LE DISPOSITIF	Le chef de section donne ses ordres, si possible par écrit sous forme de croquis renseigné; il fixe à chaque groupe : • sa mission, • son emplacement, • les travaux (mines, pièges, obstacles) à réaliser et leur priorité (en principe, armement AC et engins); • les positions de tir, d'attente et de rechange. Il fixe à l'ensemble de la section : • les consignes de protection NBC, • les liaisons à assurer, • les contre-attaques internes au poste de combat, • les consignes d'ouverture du feu (adversaire débarqué, aéronefs ennemis). le chef de section rend compte en fournissant au commandant d'unité le croquis d'installation ainsi que le plan de feu et d'obstacles. Le chef de section vérifie la mise en place du dispositif.
ACQUERIR SE RENSEIGNER ET RENSEIGNER	 Le chef de section rend compte : • de l'approche des éléments ennemis: nature, volume, articulation, attitude, • de leur arrivée à portée de ses armes, • de ses possibilités,

	• de l'ouverture du feu.
MANOEUVRER **ET** **DETRUIRE** EMPLOYER SES ARMES APPUYER	Le rôle principal du chef de section est de coordonner l'ensemble des feux directs et indirects dans la profondeur de son dispositif. Le chef de section fait déclencher le feu : • soit sur ordre du commandant de compagnie (action centralisée), • soit à son initiative (action décentralisée). Il fait ouvrir le feu lorsque l'ennemi arrive à la portée utile de ses armes : • MILAN (si la section a reçu un groupe en renforcement), • ERYX, FRF2, LGI, • FAMAS et ABL, • Il met en oeuvre les destructions préparées, s'il en a reçu la délégation. • Il fait déclencher les tirs d'appui (mortiers, artillerie); • Il veille à la stricte discipline de feu (consommation de munitions) et demande les recomplètements. • Il appuie les postes de combat des autres sections en fonction des ordres reçus.

CONTRE ATTAQUER	• Il fait déclencher les contre-attaques internes au poste de combat en cas d'irruption de l'ennemi sur sa position ou il contre attaque avec tout ou partie de sa section dans le cadre du plan de défense du point d'appui de la compagnie. • Il fait soigner et évacuer les blessés,
REORGANISER RENDRE COMPTE	Le chef de section réorganise le poste de combat : • à l'issue des tirs de préparation ennemis, • après l'attaque ennemie, • en fin de mission : • des résultats de son action, • de ses pertes éventuelles, • de ses besoins en recomplètement.

Le croquis ci-dessous illustre le dispositif de la section installée en poste de combat. Ce dispositif présente, de façon schématique, la manœuvre de la compagnie afin de faire apparaître notamment la part que prend la section dans la zone de destruction définie pour le sous-groupement. Les engins de la section sont inclus dans le dispositif défensif de la section. La conduite des feux des armes de bord peut être centralisée (prise à parti de l'ennemi au plus loin), ou laissée à l'initiative des chefs de groupe.

LA SECTION DEFEND DANS LE CADRE DE LA DEFENSE FERME DU SOUS-GROUPEMENT



542. l’EMBUSCADE

Définition : Action ayant pour but la destruction ou la capture par surprise d’un ennemi en mouvement.

Principe

L’embuscade consiste à devancer l’ennemi sur une position favorable afin de le détruire, de le neutraliser ou de lui interdire de poursuivre sa progression. Son efficacité repose notamment sur :

- la préparation de l’action (reconnaissance, valorisation du terrain, discrétion du dispositif...),
- la surprise et la brutalité de l’exécution,
- les délais préalables à l’engagement de l’ennemi,
- l’aptitude à rompre le contact sans se laisser fixer par la réaction adverse.

Exécution

Selon la nature et le volume de la menace et les délais disponibles pour l’installation du dispositif, tout ou partie de la section participe directement à l’embuscade. C’est notamment le cas pour intervenir face à une menace inopinée lorsque les délais sont contraints (intercepter).

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER • TOMBER EN GARDE	Rejoindre rapidement la zone retenue pour l'embuscade. Faire débarquer la section en garde et placer un élément de guet et d'alerte, face à la direction dangereuse. Mettre en place un dispositif provisoire, permettant de faire face à une arrivée inopinée de l'ennemi.
• RECONNAITRE	Rechercher (selon les délais disponibles) : • une position favorable qui permette de surprendre l'ennemi à courte distance, • les emplacements des engins, • le point de regroupement (point caractéristique du terrain) à 200 ou 300 mètres du lieu de l'embuscade, • les itinéraires d'esquive à pied et en véhicules.
• CHOISIR UNE ZONE	L'emplacement choisi pour l'embuscade doit répondre autant que possible aux conditions suivantes : • terrain moyennement couvert, • possibilités de tir des ERYX et des armes de bord, à leurs portées respectives (600, 800, et 1000 mètres), • possibilités de camouflage, • vues lointaines sur l'itinéraire d'arrivée de l'ennemi; • facilités de repli, • possibilité de mise en oeuvre de mines ou réalisation d'obstacles en l'absence d'obstacles naturels (arrêt du premier élément ennemi).

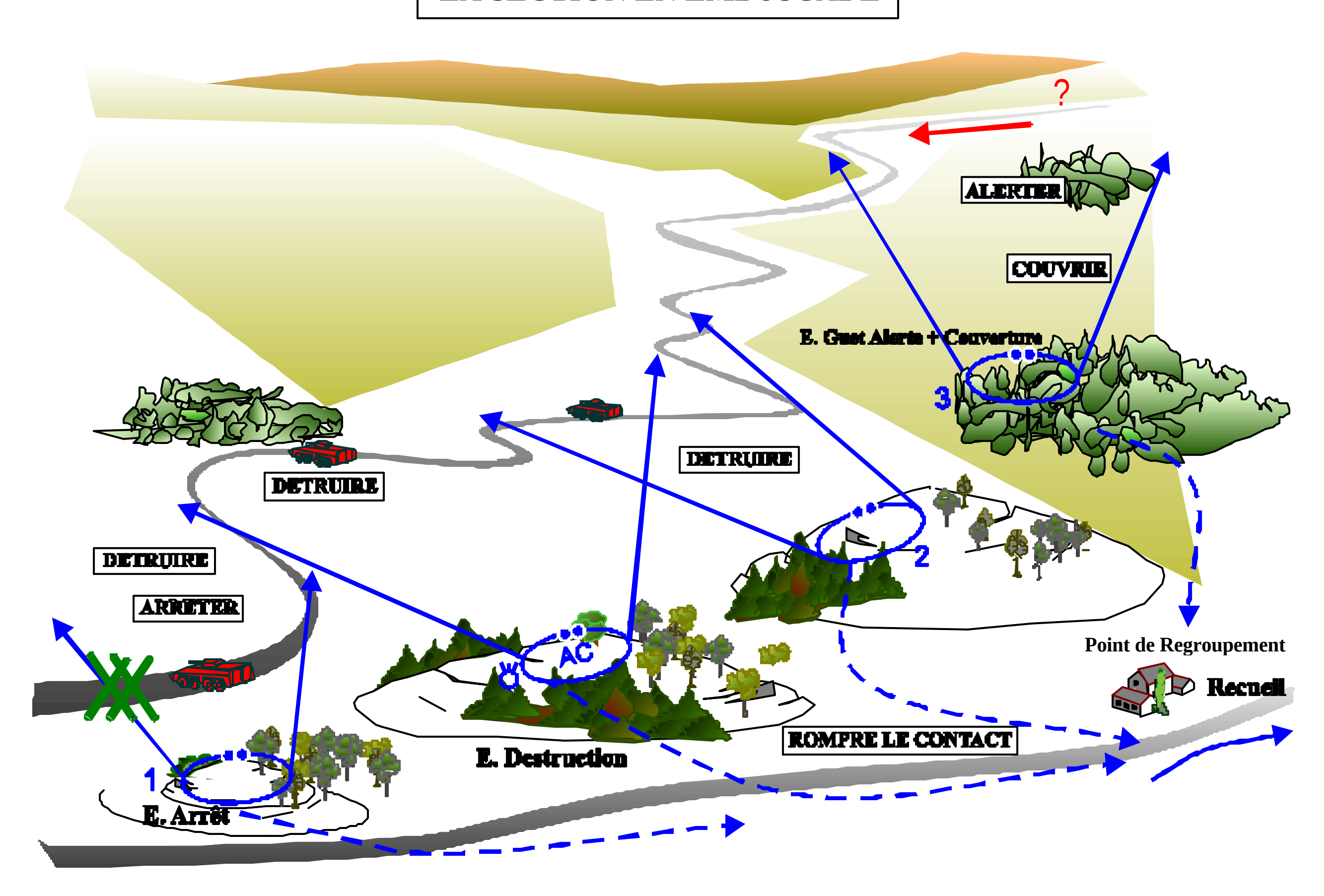
• FIXER UN PLAN DE FEUX	Arrêter un plan de feux en tenant compte des principes suivants: • rechercher la destruction simultanée du plus grand volume ennemi possible, • combiner les tirs antichars et antipersonnels des groupes à terre, appuyés et couverts par les tirs des armes de bord.
• INSTALLER UN DISPOSITIF	Mettre en place discrètement un dispositif comprenant généralement : • un élément de guet et d'alerte, • un élément de couverture; (ces deux éléments peuvent être confondus), • un élément d'arrêt, • un élément de destruction antichar (ERYX, ABL) et/ou antipersonnel (LGI) protégé par des grenadiers-voltigeurs, • un élément de recueil. Les engins servis par leur équipage peuvent : • constituer les éléments d'alerte, de recueil ou de couverture, • participer à la destruction, • réagir aux ordres du sous-officier adjoint, grâce à leur mobilité face à une manoeuvre de l'adversaire.
ACQUERIR • DONNER SES ORDRES	Articuler la section, Fixer la mission de chaque élément, préciser à chacun d'eux :

	• l'emplacement à occuper, • les conditions d'ouverture du feu, • le signal et l'itinéraire de repli, • le point de regroupement, • l'emplacement des éléments voisins, • les travaux à réaliser (abattis, pose de mines...), • la place du chef de section.
• CONTRÔLER	En fonction des délais disponibles, le chef de section vérifie personnellement le dispositif mis en place.
DETRUIRE • SE RENSEIGNER	• L'élément d'alerte rend compte au chef de section de la nature, du volume, de l'attitude et de l'échelonnement des éléments ennemis, et le renseigne en permanence sur leur progression (axes empruntés, vitesse...) • En fonction des renseignements fournis par l'élément d'alerte, confirmer ou aménager les conditions de déclenchement de l'embuscade.
• ARRETER (ou ralentir)	• Arrêter ou au minimum ralentir l'élément de tête ennemi au moment opportun (bouchon de mines, abattis...).
• DECLENCHER LES FEUX	• Faire ouvrir le feu dès que le véhicule de tête ennemi a été arrêté.
	• Exploiter les résultats de tirs, si la mission le prévoit, par un assaut permettant d'achever les destructions, de capturer des prisonniers, de récupérer du

	matériel et des documents.
• SE COUVRIR	• Si un élément ennemi amorce un débordement, la couverture renseigne le chef de section et recherche la destruction ou l'arrêt de cet élément.
• ROMPRE LE CONTACT (sur ordre)	• Donner l'ordre de rompre le contact par un signal convenu : • si l'embuscade a joué normalement, • sur ordre si celle-ci a été détectée, • sur ordre si la manoeuvre de débordement d'un élément ennemi compromet la sûreté de la section.

	• Le repli s'effectue sous la protection, soit de l'élément de recueil, soit de l'élément de couverture (selon le dispositif). Des tirs d'appui peuvent être prévus (artillerie, mortiers) pour faciliter la destruction de l'ennemi et le repli.
REORGANISER - RENDRE COMPTE	• Au point de regroupement, réorganiser la section en fonction de ses pertes. • Rendre compte au commandant d'unité : • des résultats de l'embuscade; • des pertes; • des besoins. • Les prisonniers et les documents saisis sont acheminés vers le P.C. de compagnie. • Etre en mesure de réembarquer et reprendre rapidement la progression.

LA SECTION EN EMBUSCADE



55 . LES PROCEDES D'EXECUTION PARTICULIERS

551 . LA REACTION A l'EMBUSCADE

Principe

Il s'agit de soustraire les véhicules et les personnels de la section aux tirs directs de l'ennemi, puis de manœuvrer à courte portée pour échapper à la destruction et, chaque fois que possible, détruire l'ennemi sur son itinéraire de repli.

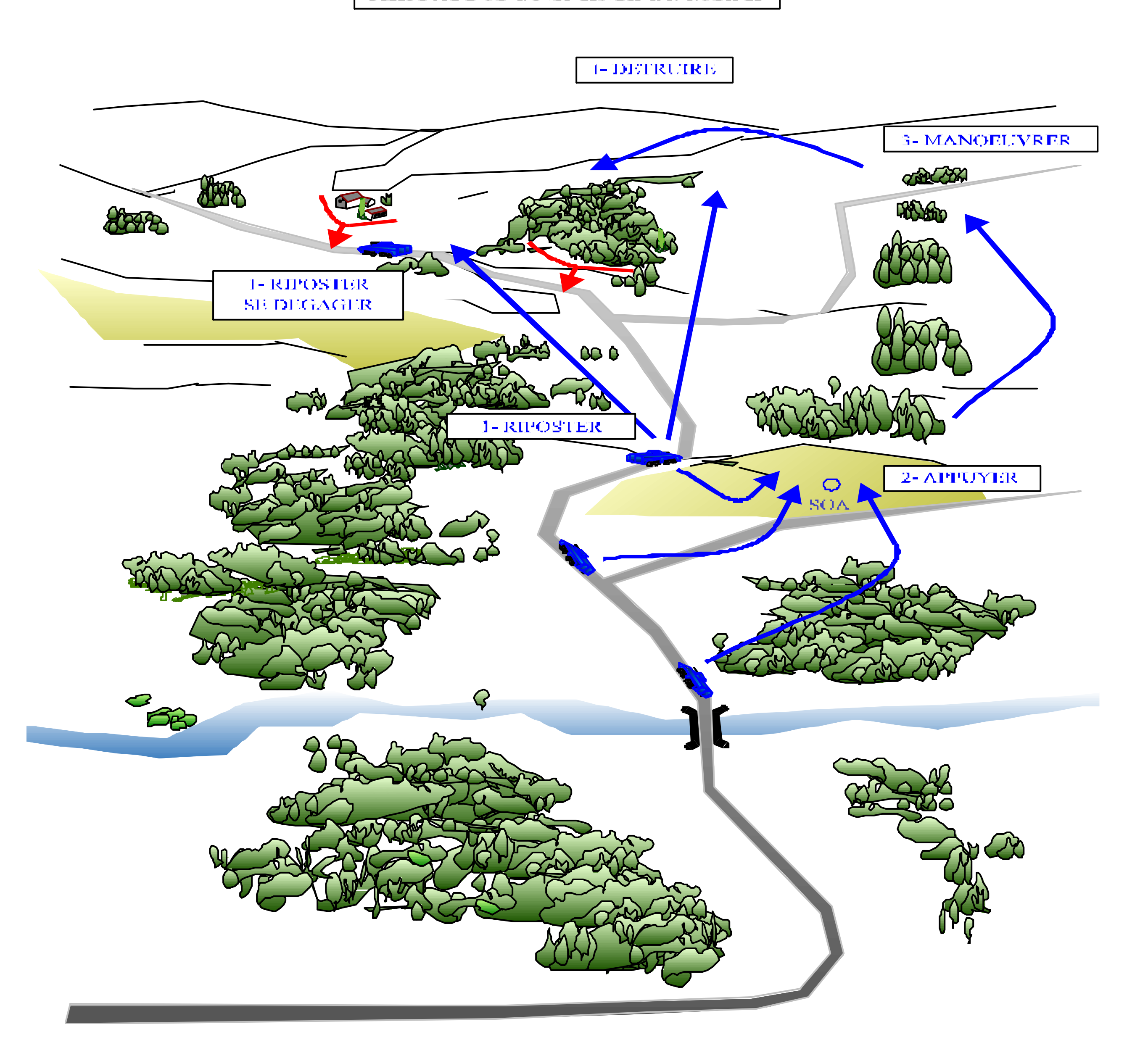
Exécution

Lorsque le terrain le permet, le chef de section fait quitter l'itinéraire et effectue un débordement de courte portée en véhicule. L'automatisme et la rapidité de la réaction sont des facteurs déterminants de sauvegarde. La réaction suppose une parfaite maîtrise des engins de la part des pilotes, qui doivent impérativement soustraire leur véhicule aux tirs adverses avant et après le débarquement des personnels. Lorsque la section tombe dans une embuscade ou se heurte à un obstacle battu par les feux adverses, elle réagit par actes réflexes :

- riposte instantanée par le feu, à cadence maximum, des personnels non pris à parti, pour permettre aux éléments pris sous le feu de se soustraire aux tirs ou de débarquer en réduisant la vulnérabilité,
- riposte réflexe des engins directement pris à partie, qui tentent de dégager la zone battue par les feux,
- lorsque les engins ne peuvent plus manoeuvrer, débarquement rapide des personnels si possible à couvert et déclenchement de feux systématiques pour neutraliser l'ennemi en embuscade,
- manœuvre à pied immédiate pour déborder l'ennemi et se mettre à l'abri des tirs.

COMPOSANTES	EXECUTION
• RIPOSTER	Les engins pris à parti ripostent instantanément et essaient de se soustraire aux tirs adverses. A très courte distance, ils bousculent la position adverse. Les éléments en soutien en mesure d'appliquer des feux ripostent également pour appuyer les éléments engagés.
• TOMBER EN GARDE	Dès qu'il est sorti de la zone d'embuscade et qu'il a gagné une position favorable, le chef de section adopte un dispositif de sûreté et réorganise sa section.
• MANOEUVRER	En fonction de l'attitude ennemie et des possibilités du terrain : • soit manœuvrer en engins au plus près de l'ennemi:
	• soit mettre en place une base d'appui feu aux ordres du SOA, pour appuyer la manœuvre à pied de la section:
• DETRUIRE	Après avoir débordé la position tenue par l'ennemi, le détruire ou lui interdire tout repli, en profitant des appuis éventuels de la compagnie.
• RENDRE COMPTE	Dès que possible, le chef de section effectue le bilan, rend compte de sa situation et adresse les demandes de complètement nécessaires.

LA SECTION
REAGIT A UNE EMBUSCADE



552 . ESCORTER UN CONVOI

Définition :

pour une unité, accompagner et protéger une autre force ou un convoi.

Principes :

Le but général de l’escorte est de garantir la sûreté immédiate d’un convoi (personnels, véhicules, matériels ou denrées) pendant un déplacement entre deux points précis. Le chef de section doit, lorsqu’il est le chef de l’escorte, mettre en oeuvre l’ensemble de ses moyens afin de garantir l’intégrité du convoi et de pouvoir réagir face à une menace ou à une action de l’ennemi.

La liberté de mouvement peut être contrainte par la praticabilité des itinéraires (classe des véhicules à escorter) ou par les obstacles qui peuvent interdire de changer l’itinéraire. En règle générale, et sauf ordre contraire, toute modification de l’itinéraire doit faire l’objet d’un accord préalable de l’autorité ayant prescrit le déplacement.

Composition de l’escorte :

Le nombre de véhicules d’escorte est fonction du nombre de véhicules escortés. Généralement , on doit trouver un véhicule de « tête » et un véhicule de « queue » pour 5 véhicules à escorter. La section est donc le niveau adapté à l’escorte d’une quinzaine de véhicules.

Transmissions :

Les moyens transmissions jouent un rôle capital dans l’exécution de cette mission et le chef de l’escorte doit rechercher systématiquement leur redondance. Le véhicule du chef de section doit disposer de 2 moyens radio (un pour les liaisons avec le réseau sécurité haut et l’autre pour la liaison interne).

Déplacements :

Les distances entre véhicules sont fonction du terrain, de l’infrastructure et de la végétation. En agglomération, le dispositif sera resserré au maximum en conservant une distance de sécurité. En cas de prise à partie, la consigne doit être d’accélérer pour sortir de la zone battue par les feux.

Les procédés particuliers liés à certains contextes d’engagement (opérations de maîtrise des crises), sont détaillés dans le *recueil des savoir-faire crises* édités par le COFAT.

Conduite à tenir en cas d’arrêt :

- En cas d’arrêt bref, faire débarquer un binôme par véhicule d’escorte, chargé de surveiller les véhicules et d’assurer la sûreté rapprochée des véhicules escortés.

- En cas d’arrêt prolongé, faire débarquer toute l’escorte et placer un élément à l’avant et à l’arrière du convoi pour en surveiller les abords et contrôler tout personnel ou tout véhicule approchant. Les haltes doivent se faire en principe sur des aires ou des parkings reconnus par un précurseur éventuellement accompagné d’éléments du Génie. En règle générale, éviter les bas côtés et les fossés qui peuvent être minés ou piégés.

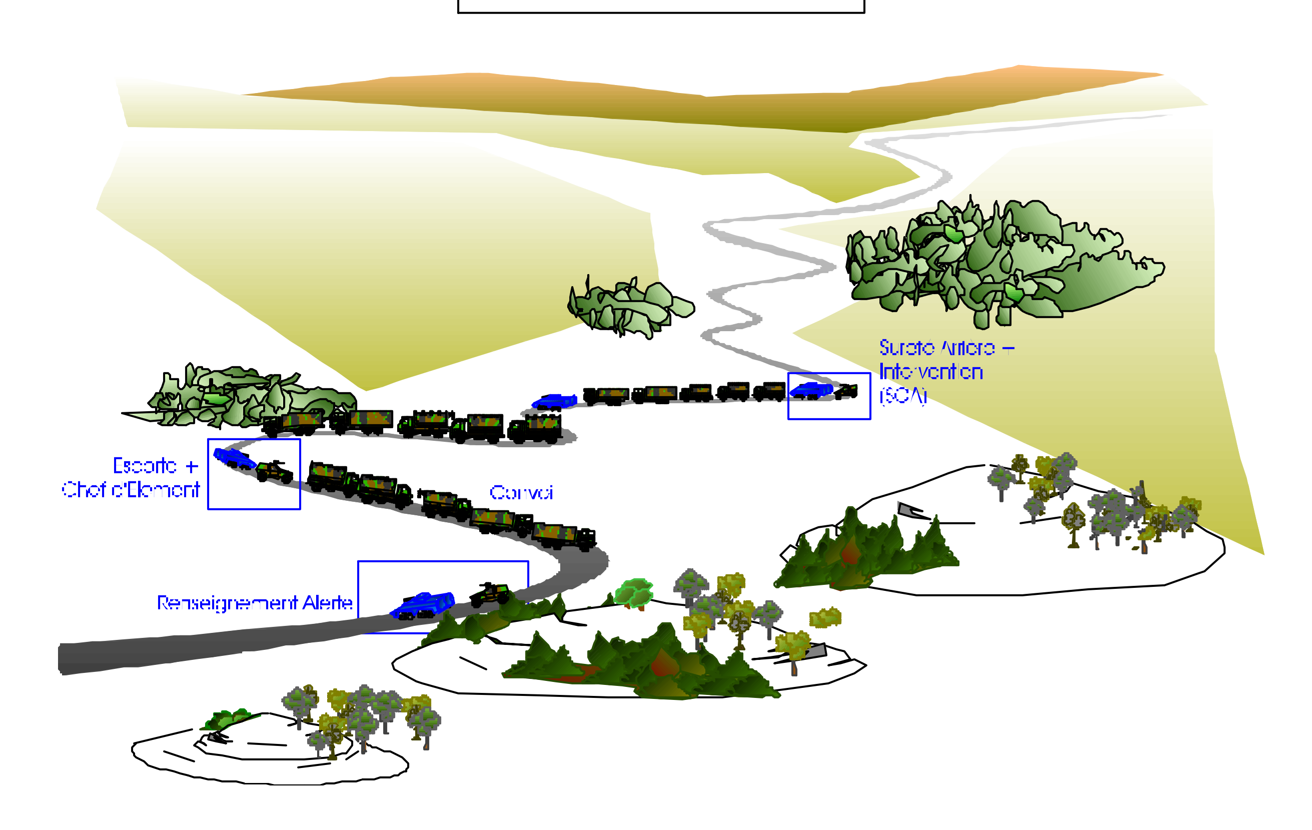
Convenir d’un signal pour l’embarquement d’urgence, audible ou visible de tous.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	
• ETUDIER	Nature du convoi (ressortissants, réfugiés, matériels, vivres), Nombre et type de véhicules, Moyens disponibles pour l'escorte, Itinéraires, Problèmes logistiques (rav, mec, san) et liaisons. Consignes : • conduite à tenir en cas d'entrave au déplacement, • consignes d'ouverture du feu. Demandes de renforcement : • interarmes (notamment Génie pour ouverture d'itinéraire), • en moyens de soutien (dépannage, santé ...etc.).
• ORGANISER	Le chef de section propose au chef de convoi l'articulation de son dispositif, comprenant généralement : • un élément « renseignement/alerte », • un élément « escorte », • un élément « sûreté arrière/intervention », Il fixe sa place, soit en tête, soit auprès du chef de convoi.
• DONNER LES ORDRES	Dans son ordre préparatoire, il prescrit la tenue (port systématique du casque et du gilet pare éclats).

	Dans son ordre initial, il précise à ses chefs de groupe : • la vitesse horaire, • les haltes, • la conduite à tenir pendant les arrêts, en cas de rencontre avec un obstacle ou en cas d'attaques terrestres ou aériennes.
FAIRE MOUVEMENT • ECLAIRER ET • RENSEIGNER	Précéder le convoi. Confirmer la viabilité et la praticabilité de l'itinéraire. Renseigner sur les manifestations de belligérants, milices, populations...
	Reconnaître les points caractéristiques qui commandent l'itinéraire.
• ESCORTER	Assurer la protection immédiate. Réagir en cas d'accident ou d'incident. Assurer la cohésion du convoi. Renseigner le chef d'élément.
ACQUERIR	
• INTERVENIR	Au profit des éléments escortés ; Garantir la sûreté des véhicules retardés.
REAGIR	Imposer le respect, en affichant notamment sa détermination, sa puissance et sa discipline dans l'exécution.

• PAR LA NEGOCIATION	Quels que soient les interlocuteurs (milices, populations, autorités locales), les incidents doivent être réglés plutôt par la négociation que par la violence. Le respect des règles de comportement a une importance capitale.
• PAR LE MOUVEMENT ET LES APPUIS	En débordant l'obstacle, s'il existe un itinéraire de contournement.
• PAR LE FEU	Lors de l'ouverture d'itinéraire, en dégageant au besoin les obstacles. En affichant la puissance de l'armement (notamment des engins) et l'attitude déterminée des servants. En appliquant les consignes d'ouverture du feu, afin d'assurer : • la légitime défense, • la protection des biens, • l'exécution du mandat de la force.
RENDRE COMPTE	Immédiatement de tout incident (selon les consignes reçues). A l'issue de la mission (sous la forme d'un rapport).

ESCORTE DE CONVOI



CHAPITRE 6

SPECIFICITES DU COMBAT DE LA SECTION SUR AMX10 P

61 . GENERALITES

Le combat de la section d'infanterie sur AMX10 P se caractérise principalement, comparativement à celui de la section dotée de VAB, par une plus grande puissance de feu, une capacité d'acquisition des objectifs et de tir supérieure, des moyens de communication plus nombreux (postes fixes, interphones, sonorisation du compartiment transport) et, selon le terrain, une meilleure mobilité qui lui confèrent :

- une grande capacité d'appui en tir direct contre des objectifs peu protégés (jusqu'au VTT).

- une aptitude aux réactions brutales et une plus grande autonomie dans la mise en oeuvre des appuis réciproques au sein de l'unité et au sein de la section.

La conduite de l'action de la section mécanisée est donc tout particulièrement spécifique dans l'exécution des déplacements et dans la conduite des feux. Les paragraphes ci-dessous complètent les rôles, actes élémentaires et procédés de combat traités auparavant et mettent en évidence ces caractéristiques.

62 . ROLES PARTICULIERS

621 . ROLE DU CHEF D'ENGIN.

S'il a été autorisé par le chef de section à ouvrir le feu à son initiative, le chef d'engin doit aussitôt après la détection et le choix de l'objectif :

- décider ou non d'ouvrir le feu,
- déterminer la munition et le mode de tir,
- apprécier la distance,
- donner le commandement initial permettant au tireur d'acquérir l'objectif et de l'engager par le feu.

Au cours du tir, il observe avec les moyens optiques appropriés (lunette, épiscopes ou jumelles) en vue d'effectuer le réglage, que le tireur soit ou non capable de le faire lui-même. De même, lorsque le tireur ne peut acquérir la cible ou ne peut effectuer le réglage, le chef d'engin doit :

- ouvrir le feu lui même si la situation l'exige (commande prioritaire),
- prendre à sa charge le réglage du tir.

622 . ROLE DU TIREUR.

- Lorsque le groupe est embarqué.

Le tireur met en oeuvre le canon ou la mitrailleuse coaxiale sur ordre du chef d'engin, sauf en cas de surprise où il applique les consignes d'ouverture du feu fixée dans l'ordre initial. Il pointe le canon conformément aux éléments de l'ordre initial et continue le tir en assurant le réglage des coups chaque fois que son observation le

lui permet, sous le contrôle du chef d'engin qui conserve à tout moment la possibilité de faire cesser le feu ou de changer d'objectif.

- Lorsque le groupe a débarqué.

Le tireur reçoit par radio les ordres du sous-officier adjoint, ou du chef de la base d'appui, ou agit à son initiative en fonction des ordres reçus auparavant, ainsi qu'en cas de surprise. Dans ce cas, il détermine les éléments de tir et assure le réglage lui-même.

63 . L'OBSERVATION EN COURS DE DEPLACEMENT.

L'application du principe de l'appui réciproque au sein de la section sur AMX10 P prend une grande importance compte tenu des capacités d'observation et de l'armement de bord qui procurent des possibilités d'appui tant internes à la section qu'au sein de l'unité jusqu'à une distance de 1200 mètres. Cela signifie que le chef de section devra en permanence avoir le souci :

- de s'appuyer (appuis réciproques) ou d'être appuyé par une section de l'unité.

- d'assurer son soutien interne,

- de fixer des limites de bond et les déplacements de points d'observation en points d'observation compatibles :

    - avec les distances d'appui des autres groupes de sa section (bonds d'une demi portée)
    - ou des positions d'appui des sections de la compagnie (amplitude des bonds adaptées aux possibilités de tirs des éléments en appui).

- de profiter de la mobilité tout terrain de ses engins pour choisir des itinéraires de progression adaptés à la mise en oeuvre de son armement de bord et de ses possibilités d'appui dans le but d'accéder au plus près des positions adverses : cheminements favorables (lisières, thalwegs, etc.).

- de prescrire ou de maintenir un rythme de progression de positions d'observation en positions d'observation en adéquation avec les possibilités offertes par l'engin, en adaptant les formations au terrain et à la menace.

L'organisation de l'observation au sein de la section doit permettre d'optimiser l'emploi instantané de l'armement de bord. La répartition des secteurs de surveillance et de tir s'effectue soit sous la forme d'ordres particuliers en fonction de la situation, soit sous la forme de « répartition réflexe », c'est à dire prise a priori en l'absence d'ordres particuliers.

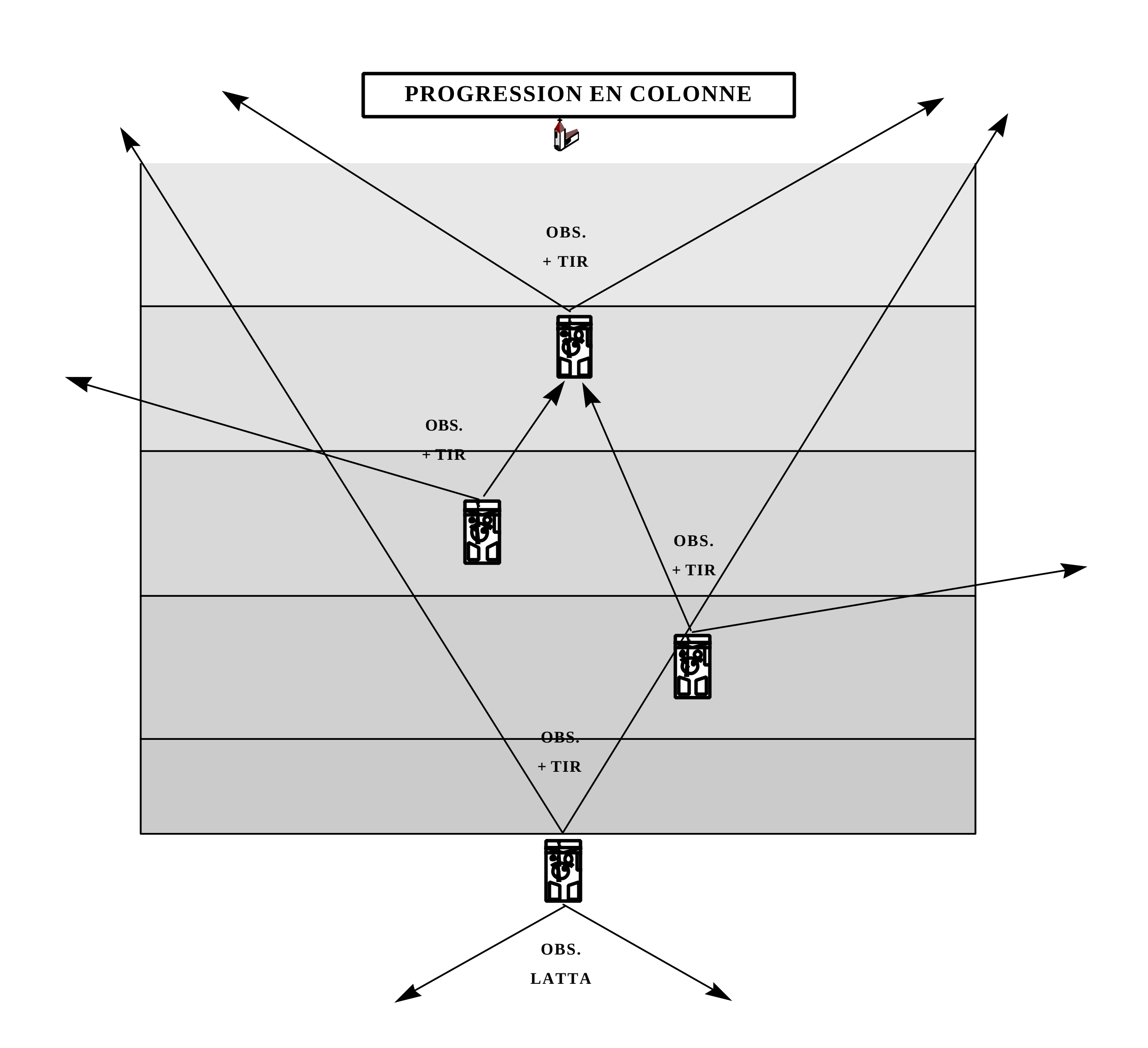
Les schémas ci-dessous précisent la répartition systématique des secteurs de surveillance et de tir rapportée à chaque formation de déplacement envisageable.

- **la formation en colonne**

Dans la marche à l'ennemi et hors de sa vue, la section progresse en colonne sur les routes et les chemins. Au combat, cette formation est généralement utilisée :

- pour la traversée de zones difficiles,
- lorsque le facteur vitesse est déterminant,
- de nuit et par mauvaise visibilité.

Cette formation permet de plus à la section d'assurer son soutien interne.

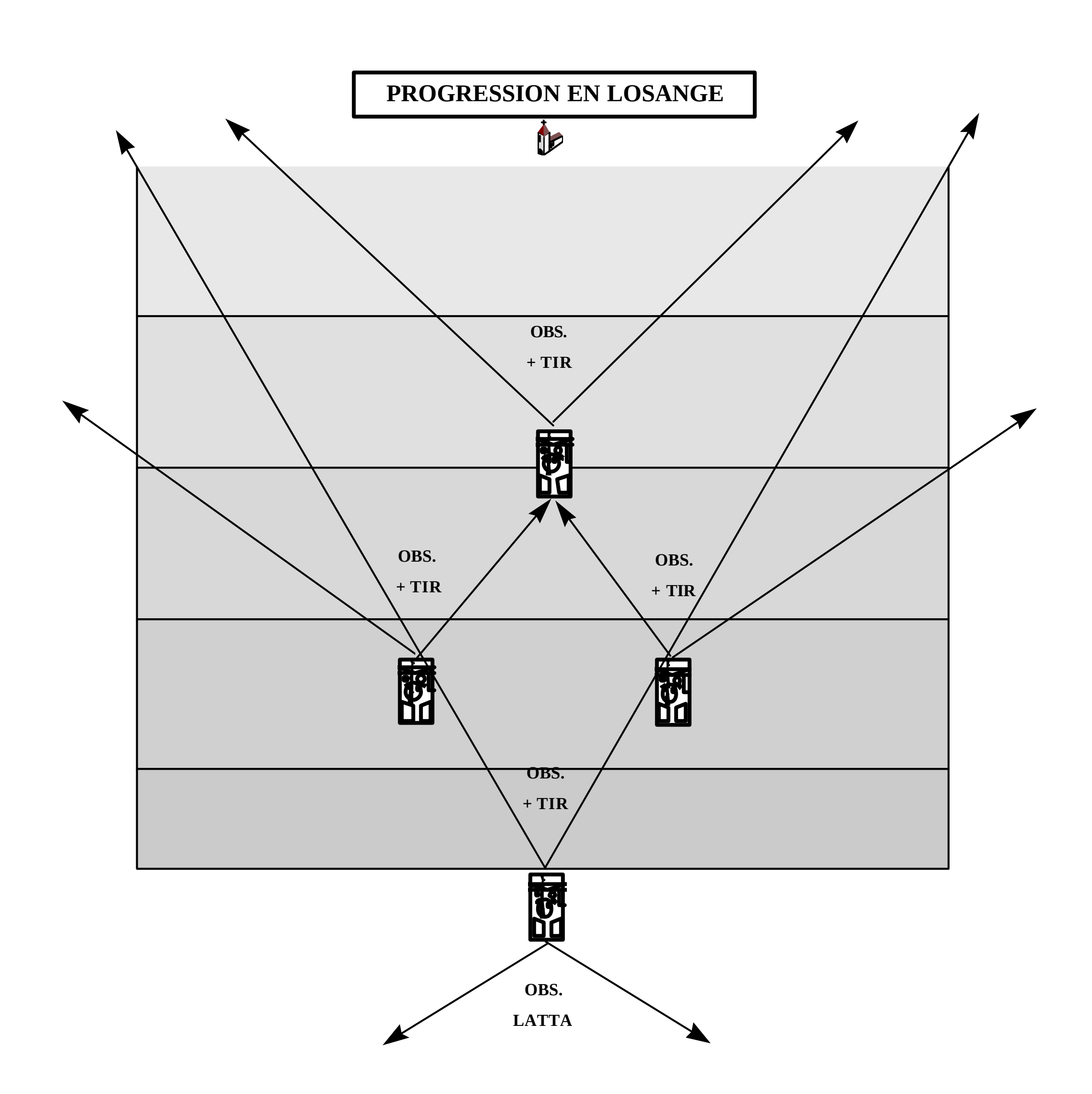

PROGRESSION EN COLONNE
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
LATTA

- **la formation en losange**

Dans cette formation très souple, la section a de bonnes facilités d’observation et de tir vers l’avant et en latéral, tout en assurant en permanence son soutien interne.

Pour les trois véhicules de combat de tête, l’observation se répartit en secteurs croisés comme indiqué sur le schéma, par rapport au point à atteindre ou à la direction de marche.

A une place généralement occupée par le groupe ERYX, progressant au rythme de la section et en observation face à l’ensemble de son secteur, le dernier véhicule a pour rôle de soutenir l’échelon de tête tout en assurant un guet aérien arrière.


PROGRESSION EN LOSANGE
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
LATTA

- **la formation en colonne double**

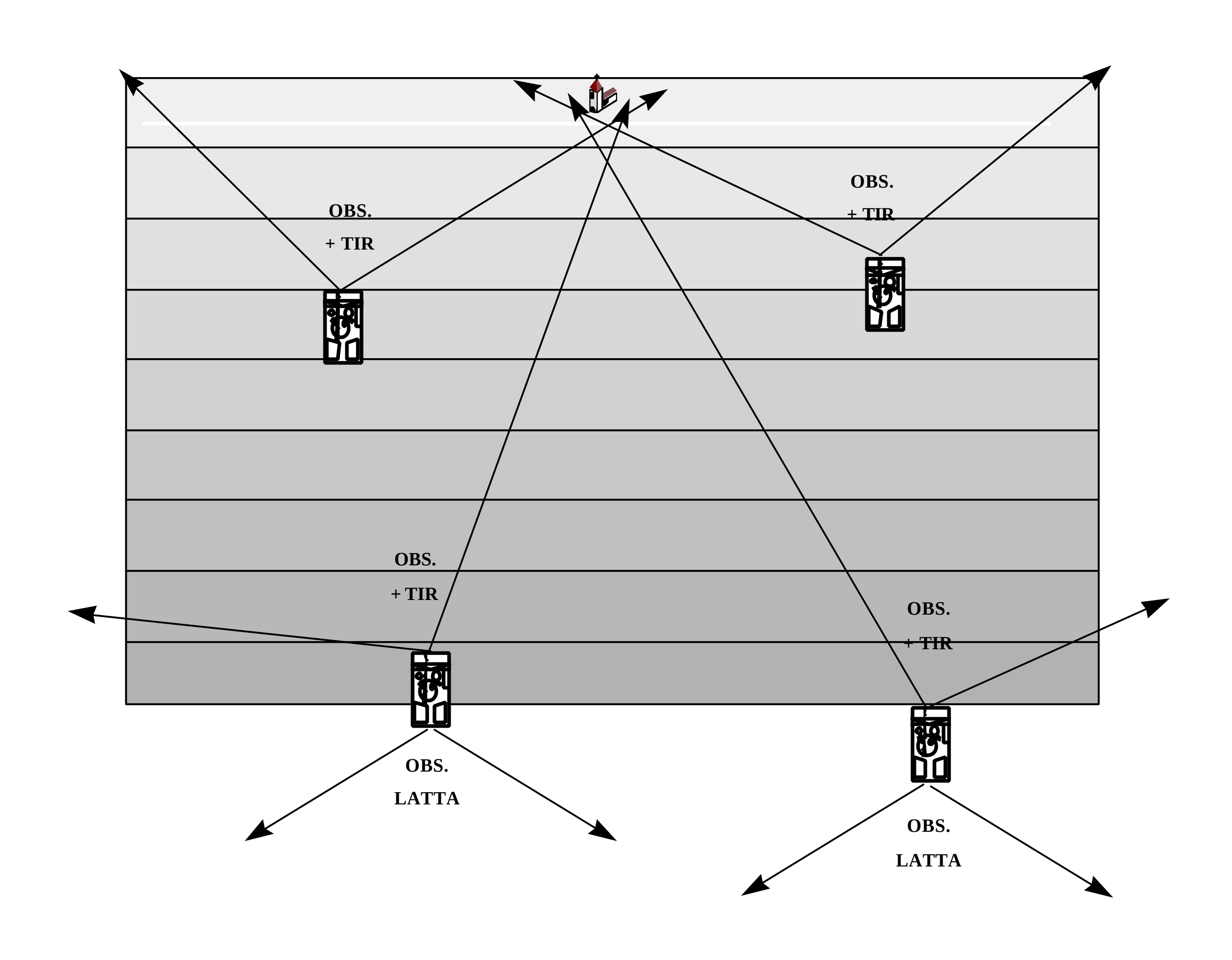
La grande souplesse de cette formation procure à la section d'excellents facilités d'observation et de tir vers l'avant et en latéral ; elle assure de plus en permanence son soutien interne par binômes de véhicules, ainsi que le soutien entre les deux binômes droit et gauche.

Pour les deux véhicules de combat de tête, l'observation se répartit de part et d'autre du point à atteindre ou de la direction de marche ; chaque binôme d'engin a le souci permanent de l'appui latéral de l'autre binôme.

Au sein d'un même binôme, la progression s'effectue « en tiroir », le véhicule de tête (SOA ou SUB) n'effectuant son bond que lorsque le deuxième véhicule (CDS ou ERYX) est en position d'appui.

En fonction du terrain et de l'ennemi, la progression « en perroquet » avec appui mutuel peut être préconisée entre les deux binômes.

PROGRESSION EN COLONNE DOUBLE

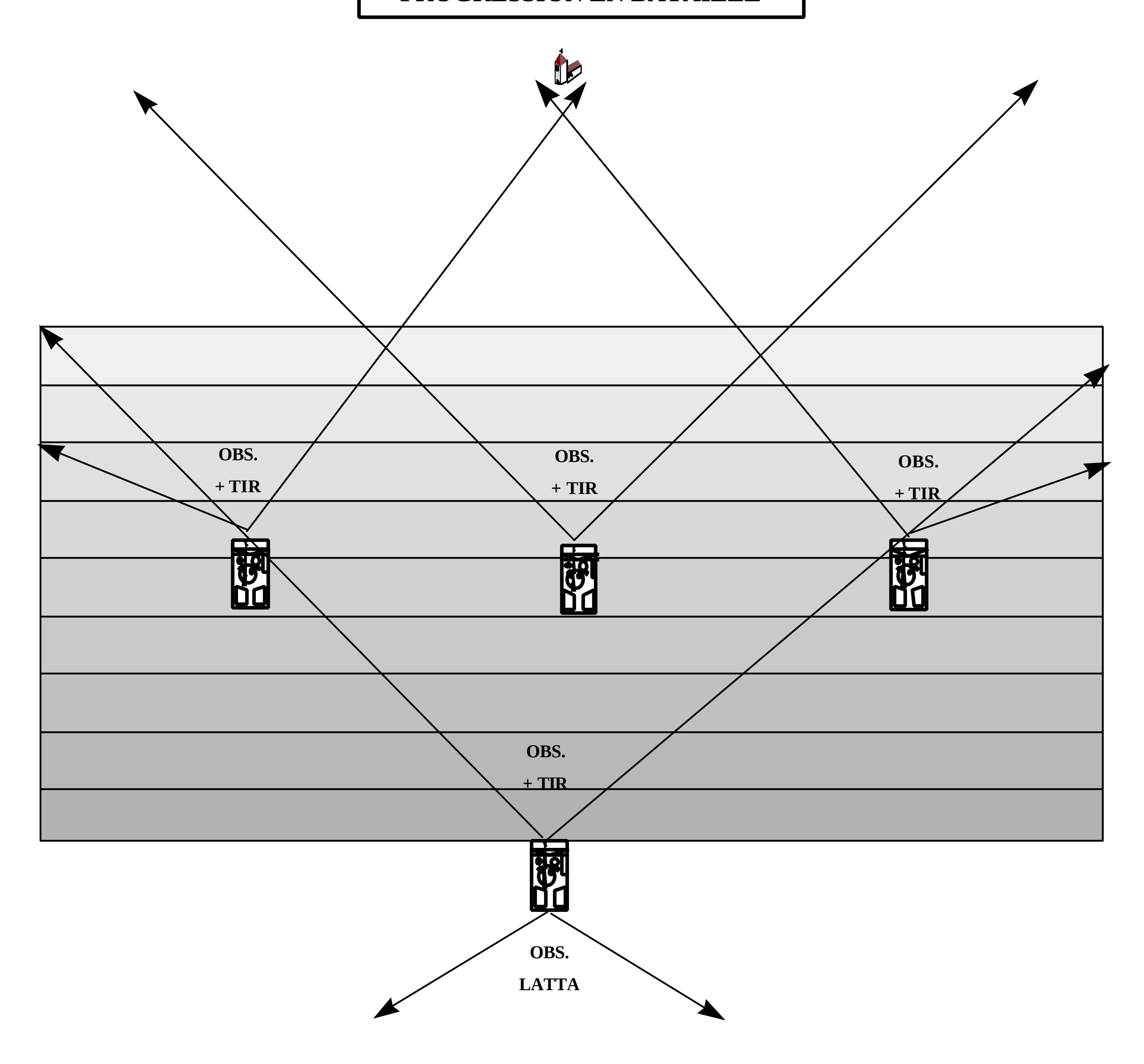


- **la formation en bataille**

La formation en bataille permet à la section d’observer vers l’avant et d’utiliser au maximum la puissance de feu de l’armement de bord.

Au cours de sa progression « en bataille », la section garde le même mode de répartition de l’observation en prenant comme point central le point à atteindre ou le repère donné par le chef de section pour matérialiser la direction générale.

Généralement utilisée sur un terrain particulièrement ouvert, cette formation qui maintient en permanence un soutien interne et un guet arrière aérien, est souvent utilisée par la section lorsqu’elle arrive sur un point d’observation ou aborde une ligne caractéristique du terrain.


PROGRESSION EN BATAILLE
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
+ TIR
OBS.
LATTA

64 . L’OBSERVATION A L’ARRET

En arrivant sur un point d’observation et lorsque le terrain le permet, le chef de section désigne à tous le point central d’observation, « PCO », qui sert à la répartition systématique des secteurs d’observation et de tir de la section, tout en ayant le souci permanent du soutien, de la couverture et du guet aérien de son dispositif. Lorsque le terrain permet cette formation, la position de chacun est systématique, SOA à gauche du CDS et SUB à droite du CDS.

Le choix du PCO est important et doit être fixé non seulement en fonction de l’axe de progression de la section, mais aussi de la direction présumée de la menace et de la forme du terrain. Un PCO bien choisi permet de couvrir les zones du terrain favorables à l’ennemi, par l’observation de tous les équipages. Pour cela, il doit être choisi au mieux à une distance se situant aux deux tiers de la profondeur du compartiment de terrain. L’observation se répartit comme précisé sur le schéma ci-dessous, chaque secteur couvrant 90° au maximum ; elle fait l’objet de comptes rendus d’observation.

REPARTITION DE L'OBSERVATION A L'ARRET

P.C.O.

OBS.
+ TIR

OBS.
+ TIR

OBS.
+ TIR

COUV.

emd SOUT.

OBS.
LATTA

641 . DETERMINATION DES ELEMENTS D'INTERVENTION.

Lorsque l'objectif a été observé et identifié, le chef d'engin / chef de section / SOA doit prendre rapidement la décision et la traduire par l'ordre de tir, ce qui implique :

- le choix de l'arme : mitrailleuse ou canon,
- le choix de la munition : en fonction de la nature de l'objectif (perforant pour un ennemi blindé léger ; explosif ou mitrailleuse pour un ennemi à pied, habitation...),
- le choix du mode de tir : coup par coup, par rafale limitée ou libre, suivant l'effet à obtenir (neutralisation ou destruction),
- le choix de la cadence de tir : elle peut être précisée pour limiter la consommation de munitions : cadence lente, normale ou rapide,
- le choix de la distance d'ouverture du feu : elle est souvent imposée par la situation ou la mission. Toutefois, le chef d'engin (ou le tireur) devra rechercher l'efficacité maximum de son tir en vue d'obtenir la destruction dès le premier coup tiré. La distance maximum d'efficacité de l'obus perforant est de 1000 m et de 1200 m pour l'obus explosif (tir de destruction).
- le choix de la hausse : l'emploi de la hausse marquée *OP* est systématique pour le tir perforant ; le tir avec l'obus explosif impose l'appréciation précise de la distance (utilisation de l'écart entre les deux pointes des chevrons du réticule et des échelles micrométriques horizontales et verticales).
- l'évaluation de la correction but dans le cas d'un objectif mobile.

642 . LA REPARTITION DES OBJECT

6421 . PRINCIPE

La répartition des objectifs dépend des facteurs de la décision au combat : terrain, ennemi, mission et moyens. Elle nécessite une courte réflexion préalable de la part du chef de section, si la section est encore avec ses véhicules, du SOA si ce dernier est responsable de la « base feu » lorsque la section est débarquée aux ordres du chef de section.

La répartition des objectifs est fonction de leur nombre. Trois cas sont donc à envisager :

Les objectifs sont moins nombreux que les véhicules de la section : le chef engage tout ou partie de ses subordonnés, observe les résultats de leurs tirs et conduit les feux des armes de bord de la section.

Les objectifs sont en nombre égal aux véhicules de la section : le chef doit engager tous ses subordonnés et, si cela est nécessaire, participer au tir en confiant sa fonction de chef d'engin à son tireur, afin de pouvoir maintenir l'observation des résultats de tir de ses subordonnés et conduire les feux des armes de bord de la section.

Les objectifs sont plus nombreux que les véhicules de la section : le chef doit engager tous ses moyens y compris son véhicule ; il doit conduire les feux des armes de bord de la section afin de traiter les objectifs par éléments successifs en fonction de leur position sur le terrain et/ou de la menace qu'ils font peser.

6422 . MODALITES D'EXECUTION

Chaque fois que cela est possible, la répartition des tirs est systématique, en commençant par l'extérieur de la zone dans laquelle se trouve l'ennemi, puis en resserrant vers le centre, du plus près au plus loin, chaque véhicule tirant dans son secteur d'observation et de tir.

La répartition est croisée lorsque la configuration du terrain ne permet pas, par exemple au véhicule de droite de tirer sur un objectif dans son secteur ; le chef croise alors ses feux, le véhicule de droite tirant dans le secteur gauche, le véhicule de gauche tirant dans le secteur droit.

La répartition est particulière lorsque le terrain, la situation ou l'ennemi l'imposent. Le chef effectue alors des choix tactiques en choisissant les objectifs les plus dangereux et en les désignant à ses subordonnés.

65 . LA CONDUITE DU FEU

Le tir peut être déclenché à l'arrêt ou en cours de mouvement. Il existe quatre modes d'ouverture du feu :

Déclenchement immédiat et sans ordre : il s'agit du tir d'urgence du véhicule de combat de l'infanterie qui, pris à partie, doit riposter le plus rapidement possible, dans la majeure partie des cas, avant même de se poster. A très courte distance lorsque le terrain le permet : tir d'urgence et débarquer sur objectif ; lorsque le terrain ne permet pas le débarquer sur objectif ou à plus longue distance : tir d'urgence, DREB, poste de combat.

Déclenchement immédiat sur ordre : il s'agit du cas le plus fréquent. Les véhicules de la section ouvrent le feu dès que le chef en a donné l'autorisation par le commandement **« feu »** à la fin de son ordre de tir.

Déclenchement différé : le chef estime préférable d'attendre que les conditions d'engagement soient plus favorables :

- il termine son ordre de tir par le commandement **« parlez »,**
- les subordonnés répondent **« ... prêt »** lorsqu'ils sont en mesure d'ouvrir le feu et continuent à suivre la progression de leurs objectifs si ces derniers sont mobiles,
- au commandement **« feu »** du chef, les subordonnés déclenchent immédiatement et simultanément le tir sur leurs objectifs.

- Déclenchement au commandement : il permet de réaliser un effet de masse dans le cas d'un tir de concentration, voire antiaérien :

- le chef termine son ordre par le commandement **« parlez »**,
- les subordonnés doivent rendre compte rapidement **« ... prêt »**,
- pour déclencher le feu, le chef commande **« 5, 4, 3, 2, 1...feu »**,
- les tireurs (ou éventuellement les chefs d'engin) doivent appuyer simultanément sur leur détente.

644 . L'ORDRE DE TIR

L'ordre de tir de tir découle des conclusions de la détermination des éléments d'intervention et des règles de répartition des objectifs et d'ouverture du feu.

L'ordre initial donné par le chef de section pour l'ensemble de ses subordonnés, ou par le sous-officier adjoint en cas de mise à terre, soit par chaque chef d'engin isolé en cas de rencontre inopinée (1), comporte les éléments suivants :

	ELEMENTS DE TIR	EXEMPLES DE COMMANDEMENTS	
		Donnés par le chef de section (par radio)	Donnés par le chef d'engin (interphone)
A	*Mise en alerte :* indicatif	Lima	Tireur

M	*Munitions utilisées :* explosif ou perforant, mitrailleuse	Explosif	Perforant [3]
M	*Mode de tir + débit :* coup par coup (rapide), rafale limitée (normal), rafale libre (lent)	Rafale contrôlée[5]	Coup par coup [3] débit normal [4]
O	*Objectif (s) :* - *Direction* - *Objectif (s)* - *Répartition* (le cas échéant)	- 2 heures, le coude de route - 3 camions - systématique	Désigne par la commande prioritaire, (éventuellement par le cadran horaire ou un point caractéristique) Un V.T.T. en lisière
C	*Correction-but* (objectif mobile)	/	Correction (si mobile)
H	*Hausse...*	1200 m	
E	*Engagement :* Ouverture du feu	Feu [2]	Feu [2]

(1) :Si le tireur est obligé d'ouvrir le feu inopinément, il se fixe lui-même les éléments.

(2) :Commandement donné dans le cas d'un déclenchement immédiat. Si le commandement est différé ou au commandement, l'ordre sera :

- en différé :
  - « Parlez » en attendant les comptes rendus des chefs d'engins,
  - « Attendez... » 1500..., 1400, 1300, « Feu ».
- au commandement :
  - « Parlez » en attendant les comptes rendus des chefs d'engins,
  - « A mon commandement, cinq, quatre, trois, deux, un, Feu ».

Dans le cas d'un objectif mobile, lorsque le chef d'engin donne l'ordre « FEU », le tireur n'appuie sur la détente que lorsqu'il est en mesure de tirer.

(3) :Ces ordres sont simplifiés dans le cas d'un tir *perforant* :

Exemple : « Lima - 3 heures - un V.T.T. en lisière - Feu ».

(4) : Le débit normal est le débit qui permet au servant de l'arme de reprendre le pointage sur l'objectif après chaque coup ou chaque rafale.

(5) : Les modes de tir :

- C.P.C. :Coup par coup,
- R.L. :Rafale limitée (6 à 7 coups),
- R. : Rafale libre,
- Rc :Rafale contrôlée : le sélecteur de tir est en position *rafale libre* ; l'action brève sur le bouton de feu permet le tir de 3 ou 4 obus maximum.

La mission de tir, donnée au sous-officier adjoint par le chef de section lorsque cette dernière est mise à terre, est exprimée sous la forme :

- Effet à réaliser.
- Objectif à battre.
- Ouverture du feu.
- Lever ou report des tirs.
- Position des troupes amies.

65 . LA CONDUITE DES FEUX

Pendant le combat, et en fonction des effets des tirs initiaux, le chef de section, ou le chef de la base d'appui feu, poursuit l'observation et conduit les feux en privilégiant les objectifs les plus menaçants du plus près au plus loin et de l'extérieur des secteurs de tir vers l'intérieur. Il modifie éventuellement la répartition des secteurs de tir tout en conservant la surveillance de l'ensemble du secteur initial afin de déceler toute menace inopinée. Il peut donc être amené à donner de nouveaux ordres de tir en veillant à la discipline des feux et à adapter l'effet à produire. Exemple : dans un premier temps, neutralisation des VCI adverses puis dans un deuxième temps, neutralisation des personnels débarqués.

. L'ASSAUT EN BLINDES

651 . PRINCIPES

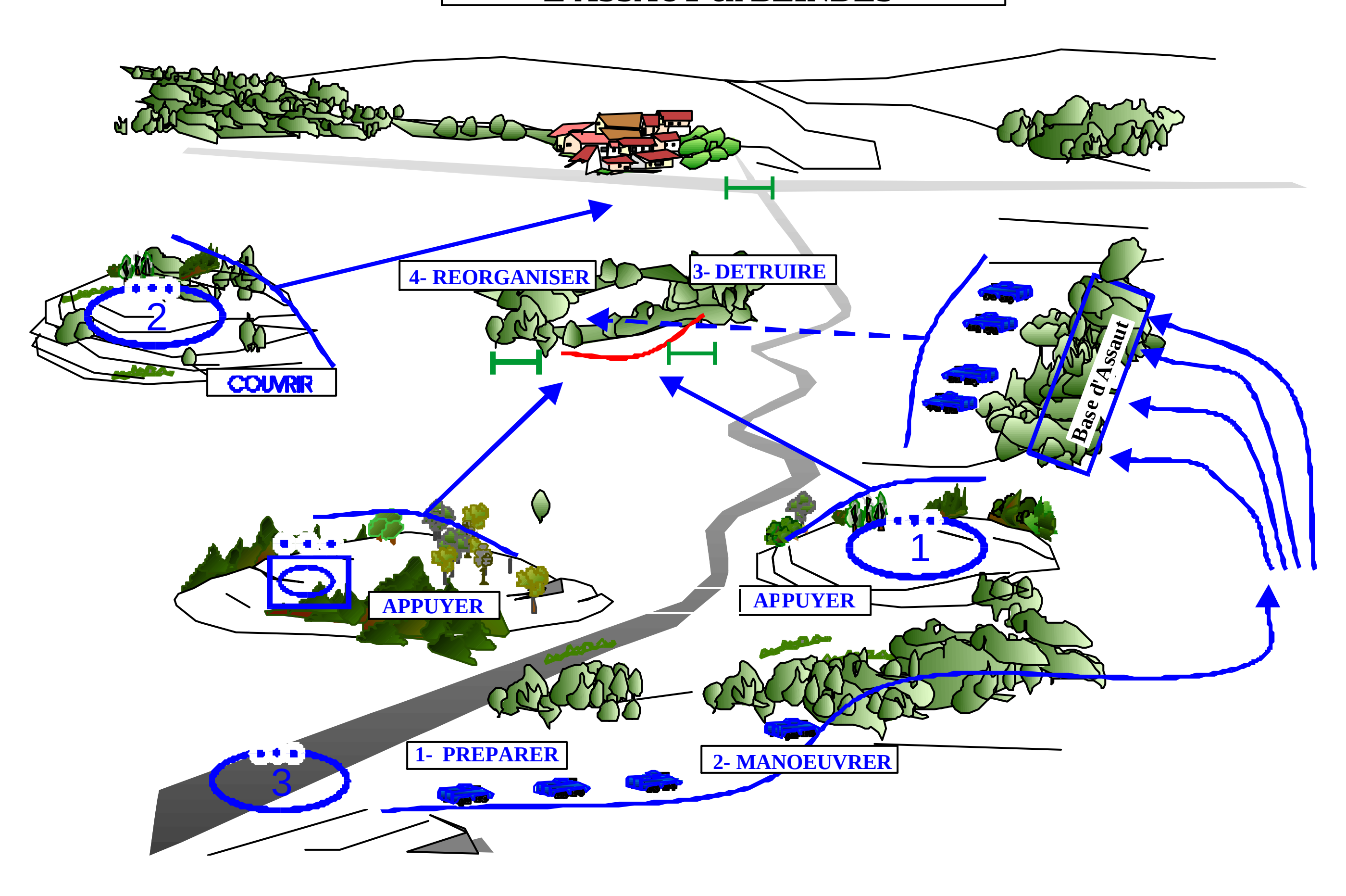
Dans le cadre de la manoeuvre offensive de l'unité, la section peut être conduite à effectuer une action de force à bord de ses engins. Cela suppose au préalable que la compagnie dispose de renforcements en feux directs et indirects et puisse procurer à la section chargée de conduire l'action une « quasi permanence » des feux d'appui, les feux directs prenant le relais des feux indirects lors de la phase finale.

Généralement confiée à une section en deuxième échelon, le succès de cette mission repose principalement sur sa vitesse d'exécution et son effet de choc afin de conserver l'ascendant sur l'ennemi.

652 . EXECUTION

COMPOSANTES	EXECUTION
ACQUERIR	• Au reçu de sa mission, le chef de section se renseigne sur le terrain, l'ennemi et les amis (capacités et zones d'application des tirs d'appui, coordination des feux). • En fonction des délais, il se déplace, si possible avec ses chefs de groupe, pour observer sa zone d'action et préparer ses ordres face au terrain. • donner les ordres.
SE DEPLACER	• Bénéficiant des feux d'appui, progresser rapidement vers une position favorable à l'observation et au tir des armes de bord. • Demander les tirs d'appui pour faciliter le mouvement (neutralisation - aveuglement), • Tomber en garde en fin de bond (base d'assaut) et rendre compte.
DONNER L'ASSAUT - DETRUIRE	• Donner les ordres en fixant les objectifs à chaque groupe, puis l'attitude en fin d'action, • Coordonnant son action avec la conduite des feux d'appui, donner l'assaut en tirant avec les armes de bord. • Aborder l'objectif et débarquer, détruire • Poster les engins au delà de la position adverse afin de se couvrir, • Fouiller et nettoyer la position.
RENDRE COMPTE	Le chef de section rend compte à chaque étape de son action. • en fin de progression, • avant de déclencher l'assaut (coordination des appuis), • des pertes infligées et subies lors de l'action, • de ses possibilités de manoeuvre en fin d'action, • de ses besoins (soutien santé, ravitaillements...)

L'ASSAUT en BLINDES



5° PARTIE

LES ACTIONS PARTICULIERES
DE LA SECTION

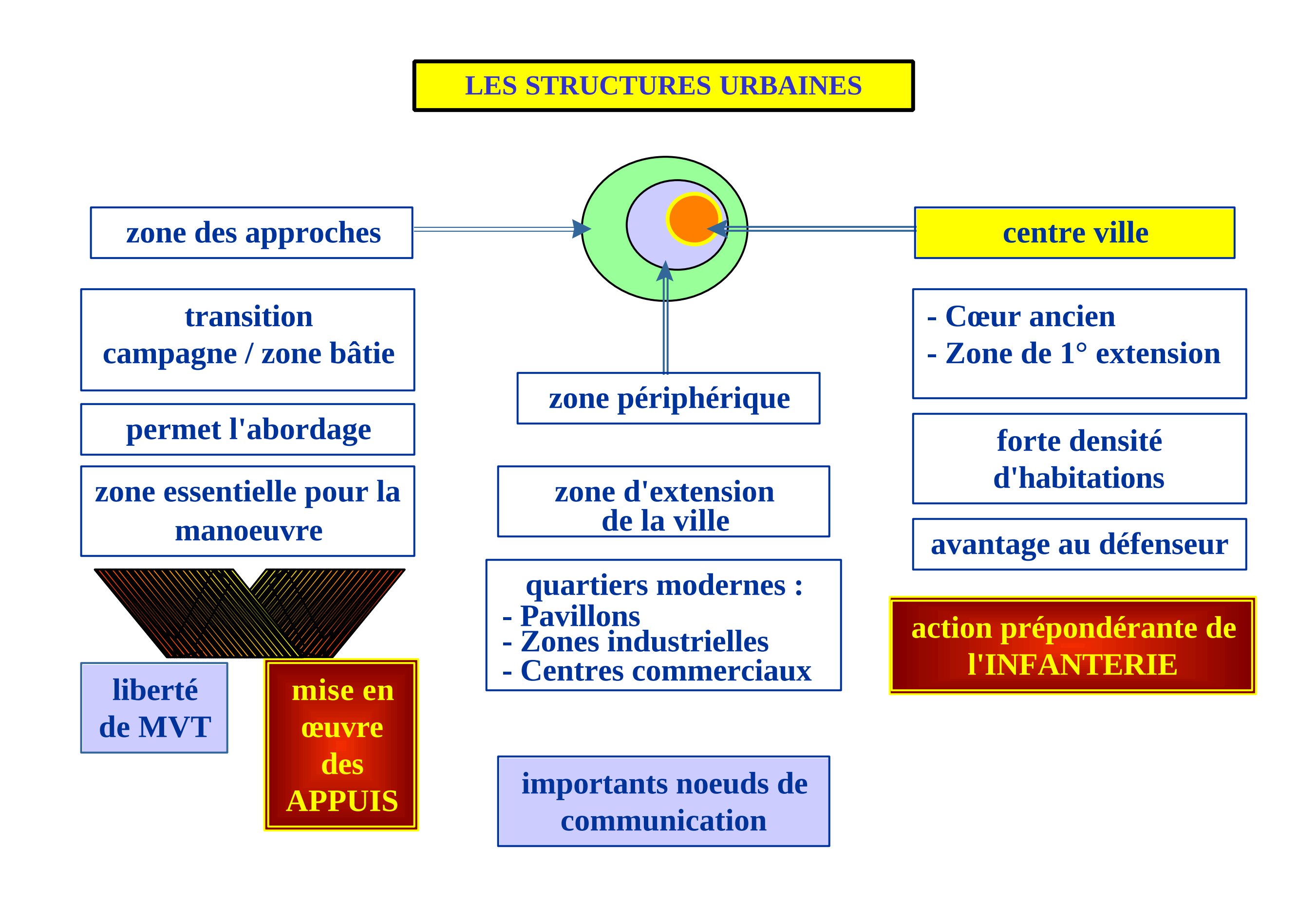
CHAPITRE 1

LE COMBAT EN ZONE URBAINE

11 . GENERALITES

Compartimentées et d’accès souvent difficile, les localités constituent une zone privilégiée d’engagement de l’infanterie. La zone urbaine se caractérise notamment par une visibilité réduite, des champs de tir limités et des difficultés d’orientation et de liaison. Les facilités de camouflage, d’installation et de valorisation du terrain donnent l’avantage au défenseur. La présence de la population peut entraver considérablement la manœuvre.

Le schéma ci-dessous précise les structures de la zone urbaine et les implications pour la manœuvre.



12 . PRINCIPES

- Le combat dans les localités est un combat interarmes. La section d'infanterie engagée en zone urbaine sera souvent renforcée en génie (moyens de protection, de contre-mobilité ou d'assaut), en blindés ou en chars (un ou deux chars), et doit pouvoir bénéficier d'appuis feux indirects.

- Souvent très coûteux en personnel et en munitions, ce type d'engagement nécessite une organisation logistique particulière (dépôts à terre, organisation de nids de blessés), des délais de préparation et de réorganisation après l'action.

- Combat complexe du fait des spécificités du milieu, l'action menée doit être simple et progressive afin de préserver la sûreté et d'éviter les tirs fratricides.

  - simplicité de la manœuvre :

    - dispositif facilitant la mise en œuvre des appuis directs et indirects
    - itinéraires de progression faciles à suivre,
    - identification des combattants,
    - objectifs caractéristiques fixés aux subordonnés.

  - progressivité de la manœuvre :

    - objectifs ou limites de bond intermédiaires,
    - actions successives des éléments subordonnés,
    - mise en place d'appuis et/ou de couverture avant toute progression.

- La coordination des groupes est un des facteurs principaux du succès, d'autant que l'exécution de la mission sera souvent décentralisée au niveau du groupe de combat.

- Il n’y a pas de mission ou de procédé de combat spécifique au combat en zone urbaine. Chacune des missions étudiées dans les chapitres précédents peut être donnée à un sous-groupement s’engageant en zone urbaine. Cependant, le rythme d’exécution sera plus lent et l’accent sera mis sur la sûreté et la coopération interarmes. La technique de progression et d’abordage des bâtiments doit faire l’objet d’une instruction et d’un entraînement particuliers dispensés dans les centres spécialisés.

13 . LE COMBAT OFFENSIF

131 . GENERALITES

L’action offensive en zone urbaine a pour but de saisir des zones ou points-clés en détruisant, en neutralisant ou en chassant l’ennemi qui peut les occuper ou les tenir.

Ces points caractéristiques peuvent être :

- des noeuds de communication,
- des points de passage obligés (carrefours, ponts),
- des constructions ou positions dominantes facilitant l’observation et le tir,
- des immeubles représentatifs ou symboliques,
- des axes.

132 . ETUDE DES ACTEURS

Le tableau ci-dessous présente, de façon non exhaustive et générale, les forces et faiblesses des acteurs du combat offensif. La population peut constituer un troisième acteur dans la mesure où elle peut représenter un enjeu ou une entrave à l'emploi des moyens.

	AMIS	ENNEMI
FORCES	• choix du moment de l'action, • choix des moyens et de l'articulation, • choix du mode d'action, • choix des objectifs, • capacité à isoler la zone ou l'adversaire.	• connaissance de la zone d'action, • contrôle du milieu, • valorisation du terrain, • délais d'installation et de préparation.
FAIBLESSES	• méconnaissance du milieu, • vulnérabilité dans la marche à l'ennemi, • mobilité réduite, • délais préparatoires.	• capacités logistiques limitées dans le temps, • acquisition du renseignement sur les intentions de l'assaillant • la difficulté de défendre l'ensemble de la zone génère des points faibles dans le dispositif

133 . MODALITES D'EXECUTION

Les missions offensives, ou de sûreté, les plus courantes de la section engagée en premier échelon en zone urbaine sont : reconnaître et s'emparer d'un point-clé.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Déterminer : • les objectifs successifs, • les itinéraires de progression, Fixer : • l'articulation de la section et des renforcements, • les mesures de coordination (identification, limites de bonds, appuis réciproques) • l'organisation du soutien (nids de blessés...), Proposer éventuellement : • les plans de feu, • la mise en place d'obstacles (couverture progressive du dispositif de la section) Reconnaître : • les positions d'installation des appuis (engins, AC) • les positions de départ des différents groupes, Donner les ordres.
MANOEUVRER	• se renseigner, renseigner • déclencher les tirs d'appui, • progresser, • s'appuyer, • se couvrir et isoler l'objectif, • fixer, • prendre et préciser le contact, • neutraliser, détruire, • tomber en garde.

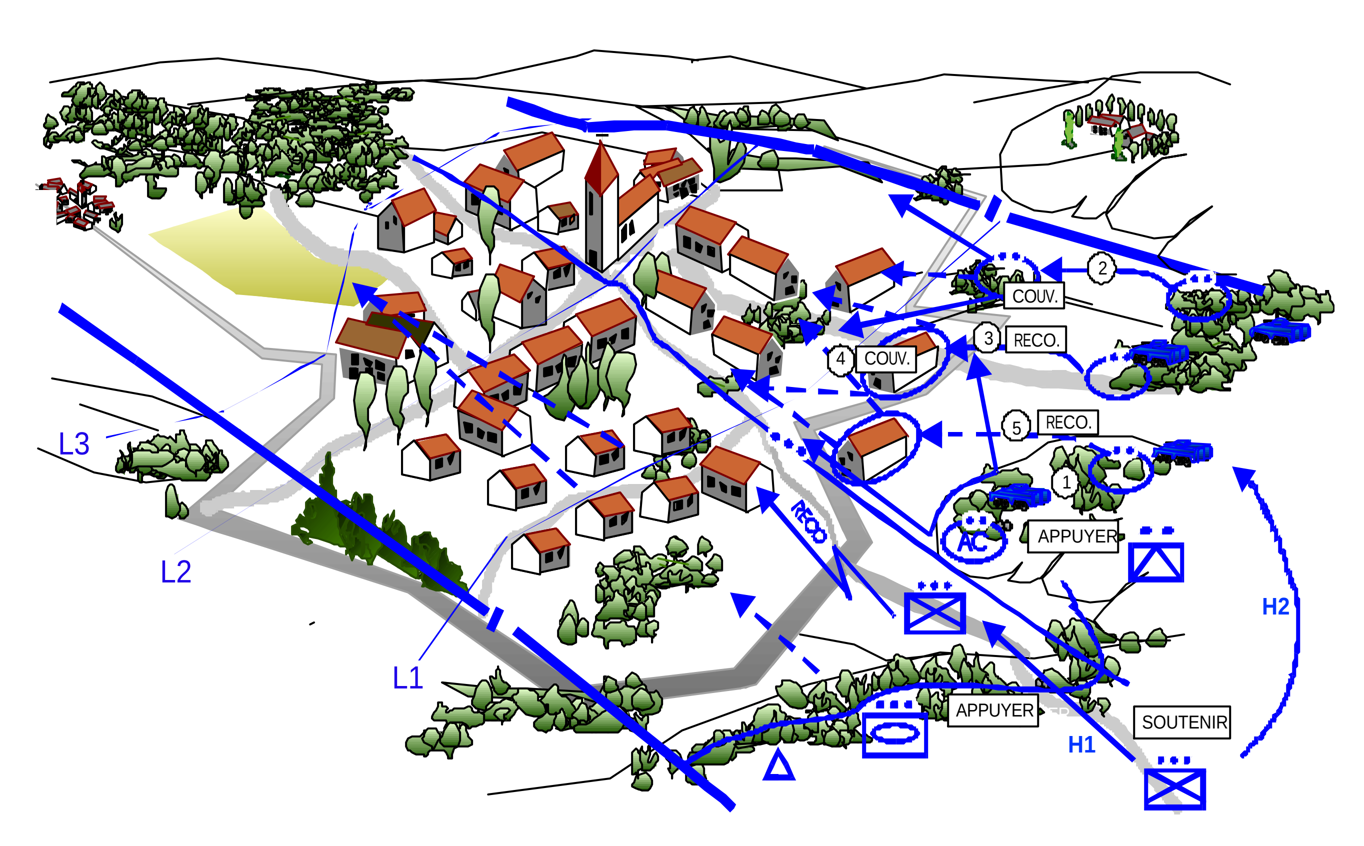
COOPERATION INTERARMES (compte tenu de la particularité du combat en zone urbaine, ce paragraphe indique ce que le chef de section peut attendre des autres armes) (1)	• ABC : soutenir, appuyer, détruire, reconnaître, • GEN : reconnaître les obstacles, faciliter la progression en ouvrant des itinéraires ou des passages, participer à la couverture par la mise en place d'obstacles ou par des destructions, participer à la conquête des objectifs. • ART : préparer les tirs d'appui essentiellement sur les lisières des zones urbaines, faciliter éventuellement les réductions de résistances, dissocier le 1° échelon de l'échelon de soutien dans la profondeur, participer à la couverture sur un flanc ou face à une direction, rechercher le renseignement.
RENDRE COMPTE	• de la progression, • des informations sur l'ennemi, la population ... • de l'action engagée.

(1) L'emploi de l'ALAT peut être limité par les défenses sol air adverses, par la visibilité réduite du fait des combats. Dans le cadre de la manœuvre de la compagnie ou du sous-groupement, la coopération avec l'ALAT peut :

- faciliter la mise en place d'éléments d'appui, d'observation ou d'assaut ou d'éléments chargés de couvrir le dispositif ou d'isoler les objectifs,
- fournir un appui feu,
- permettre les opérations logistiques d'urgence.

Dans le cadre de la reconnaissance d'une localité, l'accent est généralement mis sur la sûreté. Les moyens du génie donnés en renforcement suivent le premier échelon afin de pouvoir intervenir dans les délais les plus brefs.

LA SECTION RECONNAIT UNE LOCALITE



Commentaires :

- le croquis illustre la reconnaissance de la section dans le cadre de la manoeuvre du sous-groupement interarmes. Afin de ne pas surcharger le croquis, seule la reconnaissance jusqu'à la première limite de bond (L1) apparaît. Elle se poursuivrait dans la profondeur en appliquant le principe de l'appui réciproque des groupes.
- la manœuvre des véhicules : tout ou partie des véhicules peut être disposé en base d'appui centralisée pour la phase d'abordage de la localité. En fonction des possibilités de manœuvre, chaque engin peut également appuyer directement la progression de son groupe qu'il rejoint à chaque fin de bond afin de participer directement à la couverture du groupe ou de la section, ou à l'appui de son groupe lors du bond suivant.
- le groupe antichar, initialement en appui, progresse afin de s'intégrer dans l'action d'ensemble. A titre d'exemple sur le croquis, il pourrait sur L1, rejoindre le groupe en position centrale μ, le relever puis appuyer la reconnaissance vers L2 ayant la rue principale comme secteur de tir prioritaire

14 . LE COMBAT DEFENSIF

141 . GENERALITES

- L'action défensive en zone urbaine a pour but de contrôler le milieu ou d'interdire à l'ennemi de s'emparer des zones ou points-clés qui peuvent être :

    - des nœuds de communication,
    - des points de passage obligés (carrefours, ponts),
    - des constructions ou positions dominantes facilitant l'observation et le tir,
    - des immeubles représentatifs ou symboliques,
    - des axes.

- Combat interarmes, l'action défensive de la section en zone urbaine requiert des délais de préparation indispensables à :

- une reconnaissance détaillée :
  - des zones de destruction,
  - des positions défensives et des secteurs de tir,
  - des travaux de protection,
  - des travaux de valorisation du terrain,
  - des itinéraires de repli et de contre-attaques,

- l'organisation du terrain :
  - protection et aménagement des positions de tir,
  - réalisation du plan d'obstacles reconnu,
  - ouverture ou aménagement d'itinéraires.

- l'élaboration des mesures de coordination :
  - plan des feux,
  - conduite des feux,
  - préparation des contre-attaques internes à la section.

- En combat défensif en zone urbaine, la section peut recevoir les mission :
  - interdire,
  - détruire par embuscade (freinage du sous-groupement),
  - défendre ferme,
  - contrôler.

142 . ETUDE DES ACTEURS

Le tableau ci-dessous présente, de façon non exhaustive et générale, les forces et faiblesses des acteurs du combat défensif. Dans la mesure du possible, la population devra être évacuée pour sa sécurité et pour accroître la liberté d'action des troupes engagées.

	AMIS	ENNEMI
FORCES	• connaissance de la zone d'action, • contrôle du milieu, • valorisation du terrain, • délais d'installation et de préparation.	• choix du moment de l'action, • choix des moyens et de l'articulation, • choix du mode d'action, (action en force ou en souplesse) • choix des objectifs, • capacité à isoler la zone ou l'adversaire.
FAIBLESSES	• capacités logistiques limitées dans le temps, • acquisition du renseignement sur les intentions de l'assaillant • la difficulté de défendre l'ensemble de la zone génère des points faibles dans le dispositif	• méconnaissance du milieu, • vulnérabilité dans la marche à l'ennemi, • mobilité réduite, • délais préparatoires.

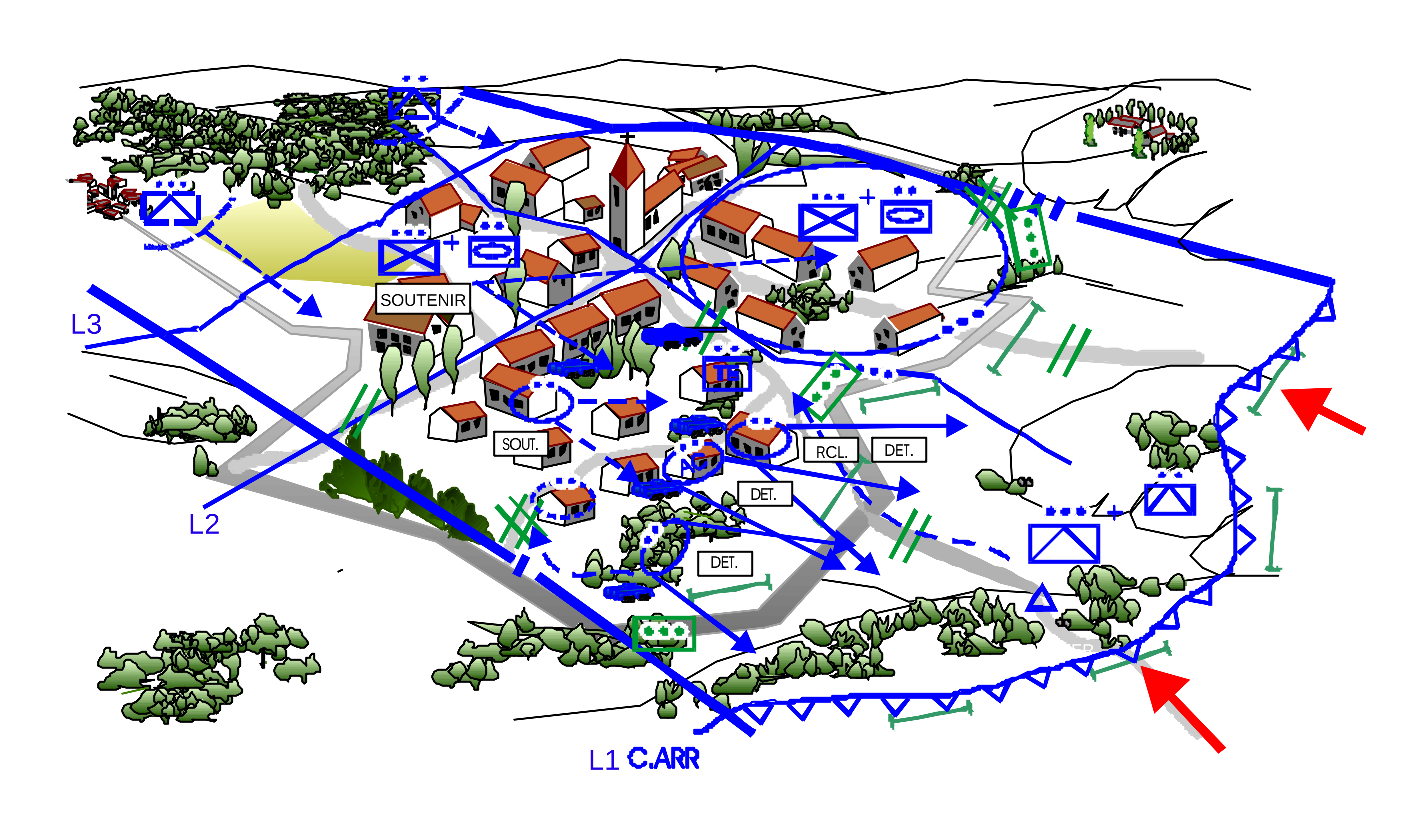
143 . MODALITES D'EXECUTION

Dans le cadre de son action, la section peut être renforcée, hors renforcements interarmes, d'éléments de la section APPUI de l'unité. (notamment du groupe MILAN et de tireurs d'élite). L'action défensive peut comporter une phase de recueil préalable d'un élément ayant donné un coup d'arrêt en zone périphérique.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Identifier : • les zones de destruction, • les itinéraires nécessaires à la manoeuvre, Fixer : • l'articulation des moyens, • les mesures de coordination entre les groupes, • les zones d'installation et les positions de rechange, • les travaux de protection à effectuer et les priorités en fonction des délais, • l'organisation du soutien (nids de blessés, véhicule réservé à l'évacuation, dépôts à terre), Elaborer : • le plan de feu de la section, (positions principales et positions de rechange) • éventuellement, le complément au plan d'obstacles du sous-groupement, (couverture des intervalles) Reconnaître : • les positions d'installation des appuis, • les itinéraires de contre-attaques internes, Donner les ordres.

MANOEUVRER	• se renseigner, renseigner • déclencher les tirs directs et indirects,
	• conduire les feux, • neutraliser, détruire, • s'appuyer, se couvrir, (éventuellement) • contre-attaquer (éventuellement),
COOPERATION INTERARMES (compte tenu de la particularité du combat en zone urbaine, ce paragraphe indique ce que le chef de section peut attendre des autres armes)	• ABC : soutenir, appuyer, détruire, contre-attaquer. • GEN : valoriser la zone par des destructions et des obstacles, réaliser les travaux de protection, faciliter la progression des éléments de contre-attaque, participer à la couverture par la mise en place d'obstacles ou par des destruction, • ART : dissocier toute réaction offensive, participer aux coups d'arrêt, participer à l'interdiction, faciliter et accompagner les contre-attaques, aveugler les observatoires, dissocier le 1° échelon de ses éléments de soutien, participer à la couverture sur un flanc ou face à une direction, rechercher le renseignement dans la profondeur.
RENDRE COMPTE	• des informations sur l'ennemi, la population ... • de l'arrivée de l'ennemi, • de l'action engagée, • des pertes infligées et subies.

LA SECTION DEFEND EN LOCALITE



Commentaires :

- le croquis illustre l'installation de la section dans le cadre de la manoeuvre défensive du sous-groupement interarmes. Afin de ne pas surcharger le croquis, seul le premier dispositif apparaît. En fonction de la situation, elle se poursuivrait dans la profondeur en appliquant le principe de l'appui réciproque des groupes et des contre-attaques internes à la section (groupe de soutien) ou au niveau de l'unité.
- la manœuvre des véhicules : les véhicules peuvent être disposés en base d'appui centralisée, lorsque la configuration de la localité le permet (positions initiales et emplacements de rechange). Le plus souvent, ils seront conservés au niveau de chaque groupe.
- les postes de combat sont prioritairement aménagés dans les bâtiments afin de bénéficier d'une protection maximale et d'exploiter les possibilités de tir en espace clos des armes antichars et antiblindés.

CHAPITRE 2

LES OPERATIONS DE MAITRISE DES CRISES

21 . GENERALITES

Les opérations de maîtrise des crises s’inscrivent généralement dans le cadre de l’emploi des forces au niveau d’organisations régionales ou des Nations-Unies et ont pour but :

- de limiter une crise,
- de contenir un conflit,
- d’arrêter une guerre.

Il s’agit donc d’assurer et/ou de rétablir la sécurité dans un territoire afin de créer les conditions nécessaires à un règlement pacifique de la crise ou du conflit. L'engagement vise à acquérir la maîtrise de l’espace terrestre contre les manifestations de la violence en les faisant cesser. Différents niveaux d’implication sont envisageables :

- assurer une protection locale au profit de la force, des acteurs civils chargés de la résolution du conflit et des populations,
- restreindre la liberté d’action des protagonistes, au besoin par l’emploi de la force,
- neutraliser les capacités d’action des adversaires.

Parallèlement, l'exécution de la mission peut conduire à effectuer des missions de soutien direct des populations : aide humanitaire d'urgence en liaison avec des organisations civiles, participation au déroulement d'élections... .

Les procédés particuliers liés à ce contexte d'engagement, sont détaillés dans le *recueil des savoir-faire crises* édité par le COFAT.

22 . PRINCIPES

Les principes conditionnant l'engagement sont les suivants :

- le consentement des belligérants (opérations de maintien de la paix) préalablement au déploiement de la force,

- l'impartialité (opérations de maintien de la paix) dans l'exécution des missions au regard du mandat de la force,
- la crédibilité : quel que soit le contexte de l'engagement (chapitre 6 ou 7 de la Charte des Nations-Unies), la section devra disposer en permanence d'une capacité de manœuvre afin de conserver ou de rétablir localement un rapport de forces favorable et, si nécessaire, de conduire des actions de force : une situation générale calme dans une zone peut localement évoluer, dans des délais très brefs, vers un combat de moyenne ou de haute intensité.

- contrôler tout ou partie du milieu et détenir une capacité d'intervention dissuasive.

- la réversibilité de l'engagement qui permet d'adapter l'emploi des moyens aux évolutions de la situation. Cela repose, généralement, sur une gradation de l'emploi de ces moyens (armement de bord, armes antichars...).

23 . MODALITES D’EXECUTION

231 . LA MENACE

En l’absence d’ennemi identifié et désigné, la menace peut prendre plusieurs formes :

- l’action terroriste,
- la prise à partie directe massive ou sélective,
- les conséquences d’opérations entre belligérants.

L’acquisition du renseignement représente la première phase d’exécution de la mission.

232 . EXECUTION

Dans ce type d’opération, la section agit le plus souvent au sein d’un sous-groupement interarmes offrant les moyens complémentaires indispensables à la sûreté, à la réversibilité, à la dissuasion et à la conduite, si nécessaire, d’actions de force. Le chef de section doit donc avoir le souci permanent d’accueillir sur court préavis des éléments de renforcements. Les facteurs de succès sont principalement la mobilité des éléments et l’acquisition du renseignement.

La section peut notamment recevoir, selon le mandat de la force et le contexte de l’engagement, les missions suivantes :

- reconnaître,
- surveiller,
- contrôler,
- s’emparer d’un point,
- soutenir (constituer la réserve d’intervention de l’unité),
- neutraliser ou détruire.

Dans l'exécution de la mission, l'emploi de la force pourra être contraint par des règles d'engagement fixant les conditions d'ouverture du feu. La mobilité pourra, par ailleurs, être entravée par les mines, les munitions non explosées, les destructions et par la population.

COMPOSANTES	EXECUTION
PREPARER	Analyser : • le contexte de l'engagement, médiatique, • les règles d'engagement et de comportement, Se renseigner : • sur les belligérants, • sur la population, • sur les caractéristiques de la zone d'action, Déterminer : • les points-clés de la zone, • les itinéraires indispensables à la mobilité, • l'articulation de la section, • les règles d'ouverture du feu, • les mesures de coordination, • les plans de feux directs et indirects, Reconnaître : • les secteurs ou zones d'action de la section, • les itinéraires indispensables à la manœuvre, • les zones de regroupement (éventuellement), Donner les ordres.

MANOEUVRER	• débuter la mission sur ordre ou à l'initiative, • se renseigner, renseigner, • établir les contacts, (autorités civiles et militaires, population) • coordonner l'engagement de l'élément réservé, • coordonner et maîtriser les feux, (éventuellement) • neutraliser, intercepter, détruire (éventuellement)
COOPERATION INTERARMES (compte tenu de la particularité de ce contexte d'engagement, ce paragraphe indique ce que le chef de section peut attendre des autres armes).	• ABC : reconnaître, appuyer, soutenir. • GEN : faciliter la mobilité, reconnaître et baliser les zones minées, appuyer l'engagement de l'élément réservé, aider à l'installation et à la sûreté des éléments. • ART : renseigner sur les mouvements dans la profondeur, appuyer les éléments au contact par des tirs de neutralisation ou d'aveuglement.
RENDRE COMPTE	• de l'action de la section, • des capacités d'intervention sur l'ensemble de la zone, • de l'attitude des belligérants, et de la population, • des contacts établis.

CHAPITRE 3

LE COMBAT DE NUIT

31 . GENERALITES

La nuit, ou les mauvaises conditions de visibilité (neige, brouillard...), peuvent faciliter ou modifier sensiblement le combat de l'infanterie. Les facteurs principaux à prendre en compte sont les suivants :

- le rythme de l'action,
- les délais,
- la discrétion,
- les difficultés d'orientation,
- la surprise,
- la fatigue des combattants.

Compte tenu de ces facteurs, l'avantage, dans le combat de nuit, est généralement au défenseur pour des raisons similaires à celles du combat dans les localités. Ceci n'exclut pas que la surprise de l'action de l'attaquant demeure un facteur déterminant du succès.

La mise en place des équipements de vision nocturne atténue la nécessité de modifier profondément le dispositif de jour pour l'adapter à la nuit. Cependant, il sera souvent nécessaire d'aménager le dispositif de jour afin notamment d'éviter l'isolement des combattants et d'assurer la permanence de l'emploi de certains moyens. Cette modification du dispositif, dans un sens ou dans l'autre, devra s'effectuer avec le maximum de discrétion.

32 . CONSEQUENCES SUR LES MISSIONS DE SURETE ET SUR LES MISSIONS OFFENSIVES

L’exécution des missions offensives ou de sûreté de nuit peut être contrariée par le manque de discrétion des déplacements en véhicules ainsi que les difficultés à acquérir le renseignement. Cependant, les mauvaises conditions de visibilité peuvent faciliter les infiltrations à pied et les marches d’approche.

Lors de la préparation de la mission, l’accent devra être mis sur :

- la simplicité de l‘exécution de l’action,
- l’articulation des moyens,
- l’emploi des feux indirects.

Certaines missions sont rendues particulièrement complexes de nuit ou par mauvaise visibilité :

- l’appui,
- le soutien,
- la contre-attaque,

33 . CONSEQUENCES SUR LES MISSIONS DEFENSIVES

Le développement des moyens d’aide à la vision nocturne permet, de nuit, d’effectuer et de conduire les tirs dans des conditions analogues à celles de jour avec cependant une profondeur d’acquisition des objectifs souvent réduite.

- La préparation de la manœuvre défensive portera principalement sur :

- la reconnaissance et la matérialisation des secteurs de tir,
- la reconnaissance des itinéraires nécessaires à la manœuvre,
- l'élaboration des mesures de coordination, (appuis réciproques)
- la valorisation du terrain,
- la mise en place dans la profondeur de moyens d'alerte.

- La simplicité devra prévaloir dans la conduite de l'action afin de faciliter :

  - la brutalité et la surprise du déclenchement des feux,
  - la sûreté des contre-attaques locales au regard des risques de tirs fratricides,
  - La gestion des moyens d'éclairement (centralisée par le commandant d'unité ou décentralisée, en tout ou partie, aux échelons subordonnés).

ANNEXE 1 : LES MOYENS ORGANIQUES DE LA SECTION

11 . EQUIPEMENT DES PERSONNELS

111 . ARMEMENT

Désignation	**Calibre en mm**	**distance de tir optimisée à : (en m)**	**Effets**	
1) Armement individuel et collectif				
FAMAS	5,56	300	perfore casque TTA à 300 m	
FRF2 **(1)**	7,62	500 -700	70 cm de terre ou de bois à 400 m 3,3 mm de blindage à 500 m	
MINIMI	5,56	600	10 mm d'acier doux à 240 m	
LGI	47 à 51	600	mortelle dans un rayon de 20 m (explo.)	
AT4 CS	84	250	> 500 mm (blindage)	
Cn 20 mm	20	800 - 1000 1000 à 1200	obus perforants obus explosifs	véhicules non blindés, aéronefs
Mit. 12,7	12,7	600 à 800	20 mm d'acier à 400 m (perfo.)	
ERYX	160	50 à 600	> 900 mm (blindage homogène) + 2,3m béton	

2) Grenades à main

DF. Mle 37		30 à 35	efficacité 10 m (éclats jusqu'à 100 m)
OF. Mle 37		30 à 35	efficacité 5 m
LU 213. DF		30 à 35	Rayon létal 5 m - dangereux 22 m
LU 216. OF		30 à 35	efficacité 5 m

(1) lunette jour SCROME - nuit OB 50

Désignation	**Calibre en mm**	**Portée pratique en m**	**Vitesse en m/s**	**Effets**
3) Grenades LGI				
Explosive fragmentable	51	200 à 650	88,5	rayon létal 16 m
Eclairante	47	200 à 650	91	cercle de 200 m pendant 30"
Fumigène Incendiaire	51	200 à 650	91	2 grenades = aveuglement d'un groupe pendant 20"
Exercice TN 315	51	200 à 650	88,5	aucun marquage à l'impact

3) Munitions FLG

Mixte Mle 56	40	100 à 400 **(1)**	70	A.C. perfo. 120 mm blindage A.P. Eclats jusqu'à 30 m
AP Mle 56 M60	34	100 à 400 **(2)**	70	éclats jusqu'à 30 m
AC 58	58	75 m tir tendu	70	perfo. 200 mm acier
AP AV 40 Mle F1	40	100 à 400 **(3)**	70	perfo. 120 mm acier - 360 mm béton AP : létal 30 m - dangereux 100 m
AC 58 PB F1	58	80 à 100	65	perfo. 350 mm blindage sous incidence 0 1,10 m béton
Ex Fum 40 Mle F1	40	100 à 400	70	émission fumée verte ou rouge 10"
4) Artifices de signalisation				
Artifice signal. 40 Mle 59	40			

(1) 100 tir tendu A.C. - 400 tir vertical A.P.

(2) 100 à 400 tir vertical A.P. - 240 tir tendu

(3) A.C. 100 m tir tendu - A.P. 100 à 210 m tir tendu - 100 à 400 tir vertical.

TRANSMISSIONS

Désignation	Gamme en mégacycles	Portée en km	Nombre de canaux	Réglage	Poids en Kg
	1) Postes à modulation de fréquence				
TRPP13 ou TRVP13	26 à 71,95	8 à 12	920	fréquence affichable tous les 50 KHz	6,5
TRPP11	47 à 56,95	2 à 3	200	6 fréquences préréglées	2
	2) Postes à évasion de fréquence				
TRC 9500 (véhicule)	30 à 88	20 à 30 **(1)**	2320	7 fréquences mémorisées ou 7 réseaux	13
TRC 9200 (portable)	30 à 88	8	2320	idem	5,7
TRC 9100 (portatif)	30 à 88	2 à 3	2320	idem	< 1

(1) 20 km antenne fouet - 30 km antenne longue portée.

EXEMPLE D'EQUIPEMENT INDIVIDUEL DU PERSONNEL DE LA SECTION

Personnel	Armement	Munitions				Dotation en matériel	
		Individuelles			Collectives	Outil ind.	Divers
		Cart.	Gr main	Gr LGI			
Chef de Section	FAMAS INF	250	1 DF			Cisaille	PR4G portatif PRI - Boussole Jum IR TTA MP
Sous-officier Adjoint	FAMAS INF	250	1 DF			Cisaille	PRI - Télémètre - OB 64 - Radiamètre
Opérateur radio à terre	FAMAS INF	250	1 DF			Scie	PR4G portable + piles - PRI GPS
Sous-officier CDG voltige	FAMAS INF	250	1 DF			Cisaille	PR4G portatif PRI - Jum IR TTA CP
Tireur de précision	FRF2	50	1 DF			Pelle pioche	PRI Lunette SCROME OB 50
Chef d'équipe ABL	FAMAS INF ou ABL	250	1 OF		1 roquette	Hache	PRI Lunette jour x 3,5
GV FAMAS/ABL	FAMAS INF ou ABL	250	1 OF		1 roquette	Pelle pioche	PRI OB 50
GV FAMAS	FAMAS INF	250	1 OF			Pelle pioche	PRI
Chef d'équipe 600	FAMAS INF	250	1 OF	3		Pelle pioche	PRI Lunette jour x 3,5
GV FAMAS/LGI	FAMAS INF ou LGI	250	1 OF	3		Hache	PRI
GV MINIMI	MINIMI	600	1 OF	3		Pelle pioche	PRI
Sous-officier radio-tireur	FAMAS	250	1 DF				PRI - OB 64 - OB 40 /X10 - lunette 12,7 /VAB
Pilote engin	FAMAS	250	1 DF				PRI - OB 31 /X10 (1 OB 31 pour 2 VAB)
Sous-officier CDG	FAMAS INF	250	1 DF			Cisaille	PR4G portatif Jum IR TTA MP Télémètre

ERYX							
Tireur ERYX	FAMAS INF ou PDT ERYX	250	1 DF			Serpe	PRI Lunette MIRABEL
Aide tireur ERYX	FAMAS INF	250	1 DF		1 ou 2 missiles	Pelle pioche	PRI

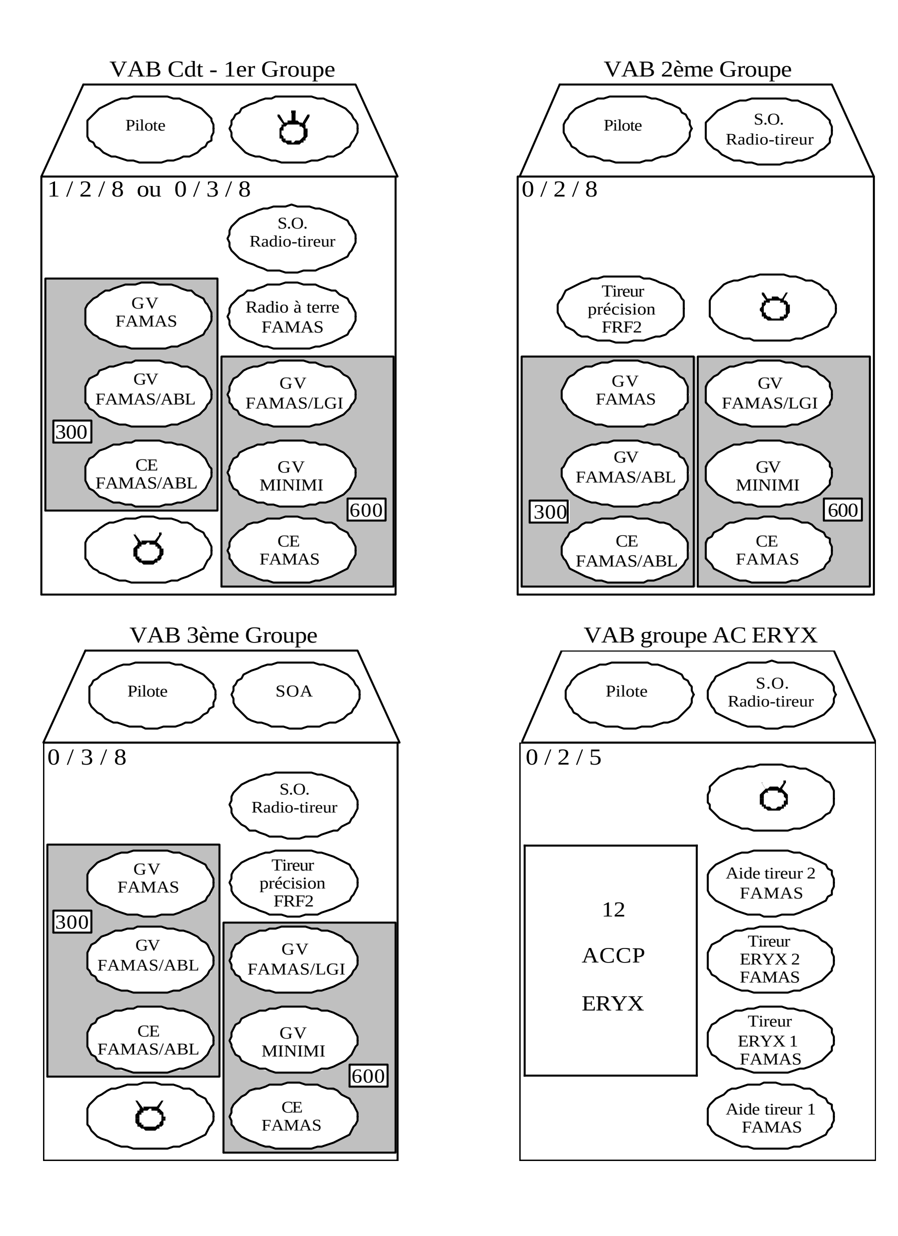
12- PLAN D'EMBARQUEMENT DES PERSONNELS

Deux exemples de plan d'embarquement des personnels sont proposés :

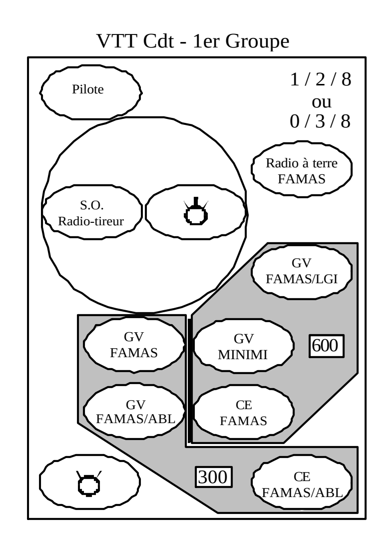
- un pour la section équipée de VAB,
- un pour la section dotée d'AMX 10.

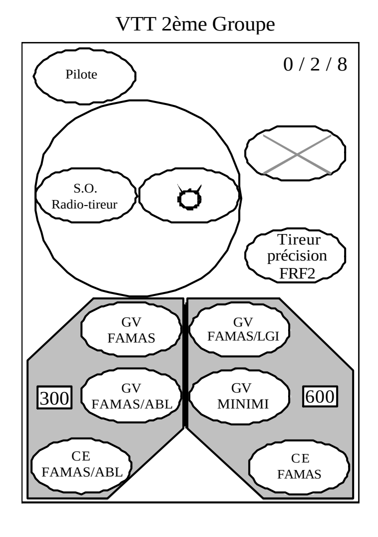
Contrairement à l'AMX10 qui, du fait de sa tourelle biplace, offre la possibilité au chef de section, au sous-officier adjoint et au chef de groupe d'observer facilement le terrain tout en assurant le service de l'arme de bord, l'embarquement des chefs de groupe et de section dans le VAB est un choix du moment, compromis entre la nécessité de voir le terrain, le service de l'arme de bord et la rapidité de débarquement du chef. Le chef d'engin (radio-tireur) servant l'arme de bord du VAB peut donc éventuellement permuter sa place avec le chef de section et le SOA.

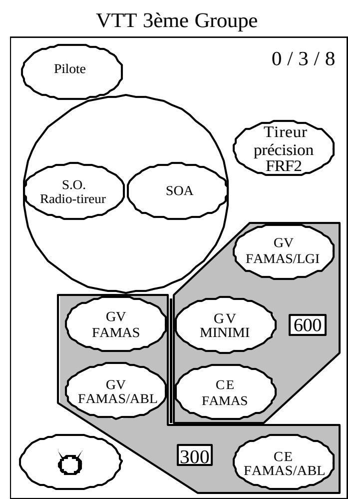
121- EXEMPLE DE PLAN D'EMBARQUEMENT DE LA SECTION SUR VAB.

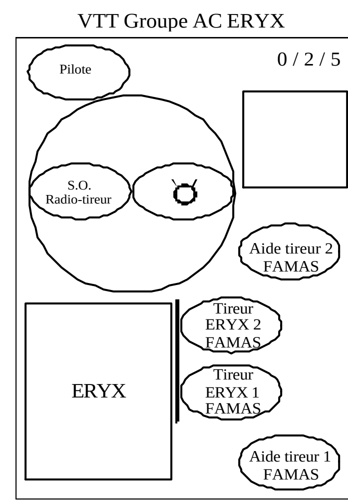


122- EXEMPLE DE PLAN D'EMBARQUEMENT DE LA SECTION AMX 10 P









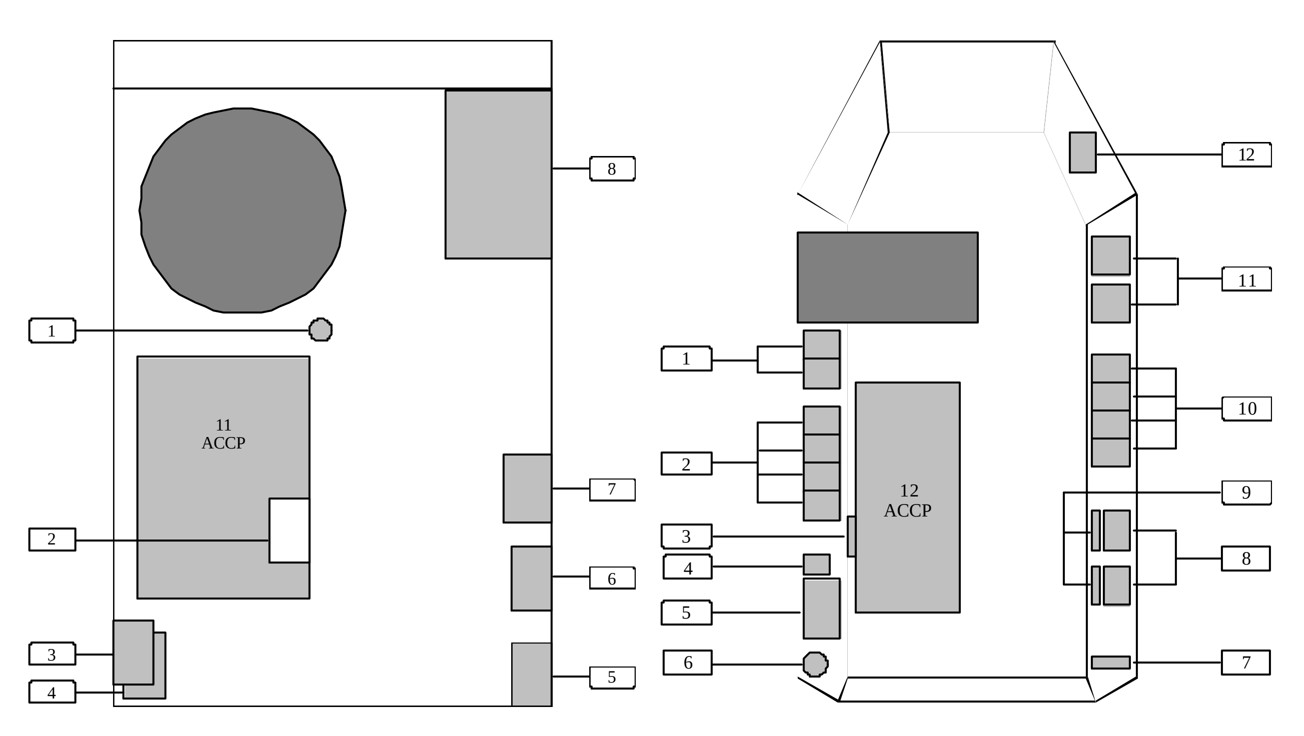
13- PLAN DE CHARGEMENT DES VEHICULES

Compte tenu d'une part de l'incertitude pesant sur le choix et la dotation de certains matériels et d'autre part de la diversité du volume des dotations initiales selon le contexte de l'engagement, il est illusoire de proposer un plan de chargement type pour les matériels des véhicules de la section d'infanterie.

Les seuls exemples proposés concernent les véhicules antichars ERYX, pour lesquels les données sont connues et peu susceptibles d'évoluer de manière importante.

Pour les autres véhicules de la section, aménager les plans de chargement existants, en plaçant initialement les matériels nouveaux à la place de ceux qui disparaissent et de faire les propositions d'aménagement nécessaires : à la place des roquettes de 89 mm et des RAC 112 , placer les ABL, à raison de 6 par véhicule. Pour le LGI (en principe, 1 par groupe de voltige et 9 grenades par arme), prendre les emplacements de supports adaptés pour l'arme et les munitions.

131- **EXEMPLE DE PLAN DE CHARGEMENT EN MATERIELS DU VAB ANTICHAR ERYX.**



- **Légende VAB**

1	2 nourrices à eau 10 l
2	4 caissettes 12,7 mm
3	2 mines éclairantes sur support kit ERYX
4	1 boîte fusées éclairantes
5	7 RICR
6	1 appareil décontamination 2,5 l

7	1 trousse de 1ère urgence
8	2 postes de tir ERYX
9	2 trépieds ERYX
10	4 caissettes 12,7 mm
11	2 lunettes thermiques (MIRABEL)
12	1 caissette 12,7 mm

- **Légende AMX 10**

1	1 appareil décontamination 2,5 l
2	2 lunettes thermiques MIRABEL (à la place du 12ème missile)
3	1 poste de tir ERYX
4	1 trépied ERYX
5	1 trousse de 1ère urgence

6	1 trépied ERYX
7	1 poste de tir ERYX
8	Chargement intérieur droit avec dotations habituelles : munitions C20 et 12,7, rations, nourrices 10 l ... etc

ANNEXE 2 : METHODE DE RAISONNEMENT TACTIQUE ET CADRES D'ORDRES

21- LE NIVEAU CHEF DE SECTION

211 . LA METHODE DE RAISONNEMENT TACTIQUE (MRT) DU CHEF DE SECTION

- **Finalité**

La méthode de raisonnement tactique doit permettre au chef de section de raisonner un problème tactique et de lui apporter dans des délais réduits la réponse la plus adaptée à la réussite de sa mission (expression d'un ordre).

L'étude successive des différentes étapes du raisonnement et la réponse aux questions posées (conclusions de l'étude) doivent permettre de déboucher sur le choix du meilleur mode d'action à adopter et de l'effet à réaliser sur l'ennemi dans le cadre espace temps imposé.

- **Principes**

Quelques principes simples doivent être conservés en permanence à l'esprit :

- **l'ennemi manoeuvre :** il mène une action dans un but précis, et si les opérations conduites contre lui visent à le faire renoncer, il n'y a aucune raison pour qu'il abandonne d'emblée son objectif. Il dispose de capacités de manoeuvre et d'appui réelles, il se poste, progresse appuyé et couvert... .

- **le terrain commande :** la section manoeuvre sur un terrain précis dont les caractéristiques (planimétrie et nivellement) conditionnent l'exécution de la mission (mobilité des engins, cheminements, positions d'observation et d'appui...). Il est donc indispensable, dans la mesure du possible, de raisonner le problème tactique face au terrain.

- **les délais sont impératifs :** ils sont fixés par l'échelon supérieur et conditionnent la bonne exécution de la manoeuvre de l'unité ou du sous-groupement. S'en affranchir serait donc remettre en cause l'action d'ensemble.

- **la réflexion représente un gain de temps :** prendre le temps d'étudier l'ordre reçu est certes consommateur de délais. Cela constitue cependant une étape décisive de l'action et un des facteurs du succès. Dans cet esprit, le chef de section doit s'attacher à laisser à ses subordonnés le temps nécessaire à l'étude des ordres qu'il donne et à la rédaction de leurs propres ordres.

LA METHODE DE RAISONNEMENT TACTIQUE - NIVEAU CHEF DE SECTION

ETAPES	**DEMARCHE de L'ETUDE**	**OU TROUVER les éléments de réponse ?**		**CONCLUSIONS pour le CDS**	**LIEN AVEC L'ORDRE INITIAL**
1	DE QUOI S'AGIT-IL ?	- Action menée par la Compagnie - Ennemi de la Cie	- Situation générale - Primo de l'Ordre Initial du CDU - Secundo de l'O.I. du CDU	- définition de la zone d'action - nature et style de l'action - mesures de sécurité à prendre	SITUATION : **- *Ennemi* :** l'ENI ultérieur **- *Amis* :** -mission de la Cie -unités voisines - renforts de la Cie
MISSION	POURQUOI ?	- Intention du Capitaine - Rôle de la section dans le cadre de l'action de la Cie	- Tertio Alpha de l'O.I. du CDU	- Qu'attend de moi mon CDU ? - But à atteindre	EXECUTION : ***Intention* :** (première approche)
	QUOI ?	- Inventaire des tâches à réaliser - Marge d'initiative	- Carnet du Chef de la Section - O. I. du CDU	- Effet à réaliser : actions simultanées / successives	Je veux réaliser tel effet sur l'ennemi (*verbe*)

<table>
<tr>
<td rowspan="3">2

SITUATION</td>
<td>CONTEXTE ?</td>
<td>- Cadre général de l’action : contextes politique, médiatique, psychologique, économique, population</td>
<td>- O. I. (1A) du CDU</td>
<td>- Contraintes
- Impératifs</td>
<td></td>
</tr>
<tr>
<td>QUAND ?</td>
<td>- Préavis
- Horaires
- Délais
- Caractéristiques (jour, nuit, saison)</td>
<td>- 1A du CDU (arrivée de l’ENI)
- 3C du CDU (libellé de la mission)
- 3D du CDU (horaires fixés)</td>
<td>- Je dois réaliser telle action à telle heure, pendant tant de temps</td>
<td rowspan="2">EXECUTION :
- Intention : (précisions)

dans telle zone,
à tel moment, pendant tels délais

- Coordination :
- limites terrain - horaire
- consignes NBC-LATTA
- consignes / populations, média...</td>
</tr>
<tr>
<td>OU ?</td>
<td>- Etude du terrain : aspects militaires déterminants pour la manoeuvre (zones favorables, défavorables, points clés)</td>
<td>- 3C du CDU (libellé de la mission)
- Etude de la carte
- Terrain à vue (priorité)</td>
<td>- Zones d’approches

- points clés (Ami / Eni)</td>
</tr>
</table>

3 **ETUDE AMI-ENI.**	AVEC QUI ?	- Bilan des moyens (organiques / renforcements) - Aptitude des moyens	- 1C de l'O.I. du CDU - 3B / 3C : missions des autres éléments de la Cie	RAP	Demandes éventuelles : Renfort / Appuis artillerie-génie Coordination	SITUATION : ***-Renforcements***
	CAPACITES AMI					
	CONTRE QUI ?	- Bilan des moyens : Nature - Volume - Attitude - Aptitude des moyens	- 1A de lO.I. du CDU - Carnet du CDS - Points d'observation du terrain	FOR	Besoins en renseignements	**- *Ennemi* :** -l'ENI initial ---> objectif
	CAPACITES ENI	- Capacité tactique : selon la doctrine (ev), face à l'action Amie				-l'ENI ultérieur

DECISION

4 CONCLUSION **CHOIX DE L'ACTION**		QUOI ?	QUAND ?	OU ?	PAR OU ?	AVEC QUOI ?	CONTRE QUOI ?
	COMMENT ? -*Déroulement de l'action* - *Articulation* - *Rôle des subordonnés*	**Tâche N°1** **Tâche N°2** **Tâche N°3** **En mesure de...**					

Je veux réaliser tel effet sur l'ennemi, dans telle zone, pendant tels délais, par tel procédé.
Pour cela ;
1°...,

2°...,

3°...

En mesure de....

SCHEMA DE L'ACTION

212 . LES CADRES D'ORDRES DU CHEF DE SECTION

2121 . L'ORDRE PREPARATOIRE

Il a pour but de mettre en condition la section avant le début de la mission.

RUBRIQUES	OBSERVATIONS
P - Personnels	–Désigner la (ou les) cellule(s) élémentaire(s) ou unité(s) alertée(s).
A - Armement, munitions	–A emporter (incluant en principe les armes de double dotation).
T - Tenue	–Tenue de départ, paquetage et effets spécifiques à emporter.
R - Radio	–Moyens à préparer, fréquences, indicatifs, régime.
A - Alimentation	–Vivres, boisson à emporter.
C - Camouflage	–A réaliser avant le départ (personnels, engins) et /ou moyens à emporter.
D - Divers	–Heure de départ, durée prévue, autres moyens à emporter (NBC, Optique, Génie, véhicules, cartographie...) ou dispositions à prendre.

2122 . L’ORDRE INITIAL

Il a pour but d’informer les subordonnés sur la situation, de fixer la mission reçue et d’en préciser les modalités d’exécution. Il doit être simple et précis. S’appuyant sur l’application de la méthode de raisonnement tactique (MRT), il est le résultat d’une étude de la mission donnée par le commandant d’unité.

Le chef de section rédige ses ordres et, dans la mesure du possible, les donne face au terrain de l’action. Il doit avoir le souci d’être concret et de s’appuyer sur un support visuel simple (schéma sur le sol) pour expliquer le cadre de l’action.

ORDRE INITIAL C.D.S.

PRIMO ALPHA **SITUATION ENI**

FACE A LA CIE GLOBALEMENT RENF: CHAR-ART-GEN RKH-	FAISANT EFFT. SUR (TRN) : OBJ/MISS. (ESTIM): POUR (HORAIRE / DELAIS) :	MAR ENI -OFF-RETAR-DEF-PA en DEBORD - DEPASSE-FCHT en FG M/F - en DET
ENI IMMEDIAT	PRECEDE-RENS-APP-COUV-F.G.M / F- par : POUR (HORAIRE / DELAIS) : PEUT (MNV-OBJ-MISS) À partir de :	DELAIS : àc de H + àc de
ENI ULTERIEUR	PEUT (MNV-OBJ-MISS) À partir de :	DELAIS : àc de H + àc de

MENACES PARTICULIERES	INDICES A RECHERCHER	BESOINS EN RENS. (SAC ou SER)
1 - PREPA ART - OHP -	ACRV OBS ART -	
2 - OUVERTURE DE	**KMT - MTK -**	
3 - FCHT DANS LA FOULEE - TDP 4 -	Portière GSP - Bac PTS	

BRAVO SITUATION AMI								
SUP	POSIT: à en ECH 1-2-3 sur AXE-FUS N S O E CENTRE / EFFT de ECH MISS: EMD:							
ELEM SUBORD								
POSIT	AXE / FUS ECH	AXE / FUS ECH	AXE / FUS ECH	AXE / FUS ECH	AXE / FUS ECH	AXE / FUS ECH	AXE / FUS ECH	AXE / FUS ECH
MISSION SUCCINTE								

CHARLIE RENFORCEMENTS SON

PRELEVEMENT : (exceptionnellement)	**AU PROF DE** :	àc de : H+	POUR (DELAIS): H+

DELTA CONTRAINTES

POPULATION : FAVOR - NEUTRE - DEFAVOR - ARMEE - ORG MILICES - AGRESS - EVAC - en FUITE - 0 RENS

SUP. AERIENNE AMI - ENI - EQUILIBREE INDETERMINEE LOCALEMENT AMI ENI SUR TRN àc de GDH

ARMES CHIMIQUES IM-PROBABLES / DEJA EMPL FUG - ½ PERSIST

METEO : FAV A : DEFAV A : EVOL PROB :

SECUNDO MISSION

TERTIO INTENTION

ALPHA **(BUT DE LA MISSION FIXEE)**	**AFIN DE** *(JE VEUX ECH SUP)*
(EFFET MAJEUR) **ENNEMI** **TERRAIN** **TEMPS** **(DELAIS)**	**JE VEUX** **AC DE / POUR** **H+** **GDH** **Z.A.B**
(MODALITES D'EXECUTION)	**POUR CELA**
(PRELIMINAIRES)	**APRES** (MVT - REARTIC - OP LOG - PHASE DE COORDINATION) :
DANS UN 1° TEMPS DANS UN 2° TEMPS	
DANS UN 3° TEMPS	
EN MESURE DE	

BRAVO (ARTICULATION)	**SOA**	**G1**	**G2**	**G3**	**G ACDT**	**S(PM) G MIL**	**(PM) GEN**	**(PM) ELO**	**EVT**
AXE FUS N S O E CENTRE en ECH de tête						(CIE)	(CIE)	(CIE)	
AXE FUS N S O E CENTRE en ECH secondaire						(CIE)	(CIE)	(CIE)	

CHARLIE REPARTITION DES MISSIONS

SOA avec G… (en LO avec)

àp de

àc de

EMD

ACDT àp de

FACE A

APP / COUV / DETR / SURV / SOUT

LG LD
EMD

CROQUIS D'INSTALL. POUR H+ Z A B

1 àp de

FACE A

APP / SOUT / COUV / DEF / RECO / ECL / SURV / INTCPT / PART à 1 EMB / S'EMP DE

LG LD
EMD

CROQUIS D'INSTALL. POUR H+ Z A B
PLAN DE POSE DE MINES. POUR H+ Z A B

2 àp de

FACE A

APP / SOUT / COUV / DEF / RECO / ECL / SURV / INTCPT / PART à 1 EMB / S'EMP DE

LG LD
EMD

CROQUIS D'INSTALL. POUR H+ Z A B
PLAN DE POSE DE MINES. POUR H+ Z A B

3 àp de

FACE A

APP / SOUT / COUV / DEF / RECO / ECL / SURV / INTCPT / PART à 1 EMB / S'EMP DE

LG LD
EMD

CROQUIS D'INSTALL. POUR H+ Z A B
PLAN DE POSE DE MINES. POUR H+ Z A B

(PM) **ACTION DE / CENTRALISEE**

àp de

MIL FACE A

APP / INTDR / SOUT / FRN / INTDR

LG LD
EMD

CROQUIS D'INSTALL. POUR H+ Z A B

DELTA COORDINATION

DEPART INSTALLATION MEP : DQP **SUR ORDRE DE** /
AVANT H + / APRES H + /

OUVERTURE DU FEU : RIPOSTE à C M L DIST - SUR ORDRE DE
A L'INITIATIVE DE ECH TETE / SECONDAIRE / AU CTC - QD ENI FCH LI
en deçà de m

1 LIMITES INTERNES COMPAGNIE (description synthétique) : L .....
L ..... L .....
L ..... L .....

2 LIMITES INTERNES SECTION (description synthétique) : : L .....
L ..... L .....
L ..... L .....

3 LIMITES INTERNES SRR - SAC (description synthétique) : : L .....
L ..... L .....
L ..... L .....

LIGNES DE COORDINATION (description synthétique)	L.D. L.I.A. P.I.A.	L.RCL L.O.F.

L 0 (cond à ten)	C.R. FCHT dans la foulée FCHT sur ordre	L 3 (cond à ten)	C.R. FCHT dans la foulée FCHT sur ordre
L 1 (cond à ten)	C.R. FCHT dans la foulée FCHT sur ordre	L 4 (cond à ten)	C.R. FCHT dans la foulée FCHT sur ordre
L 2 (cond à ten)	C.R. FCHT dans la foulée FCHT sur ordre	L 5 (cond à ten)	C.R. FCHT dans la foulée FCHT sur ordre

DECROCHAGE DANS L'ORDRE A L'INITIATIVE					

ITINERAIRE DE

POINT DE REGROUPEMENT :	SIGNAL DE RECO : à charge de :	**COND A TENIR SI ENI A PROX :**
NBC NIV : 1 2 3 4 4bis	**MEO DETALAC**	**MEO DETINDIV**
LATTA TIR RIPOSTE - INTERDIT àp L àc H+ TIR RIPOSTE - INTERDIT àp L àc H+ TOUS AERONEFS / UNIQUEMENT / AVION APP / HELICO / AC /		**GUET AA à ch:** TOUS ECH TETE / ECH SECONDAIRE

C.A.T PRISO ENIS	
C.A.T BLESS ENI	

QUARTO LOGISTIQUE

CONSOM - MATION	ACMP : 1/4-3-2 de D.I.	ACCP : 1/4-3-2 de D.I. ACTCP : 1/4-3-2 de D.I. LGI : 1/4-3-2 de D.I.	12.7mm : 1/4-3-2 de D.I. 20 mm : 1/4-3-2 de D.I.	5.56 mm : 1/4-3-2 de D.I. 7.62 mm : 1/4-3-2 de D.I.

RAVITAILLEMENTS		**EVASAN**	**TC 1** **POSITIONS SUCCESSIVES**
VIVRES à H+ CR qd CONSOMM 1 / 4 - 3 -2 de DI	CARBU à H+ CR qd CONSOMM 1 / 4 - 3 -2 de DI	SON / TC1 / VS	TC1 actuellement à
MUNIT à H+	CR qd CONSOMM 1 / 4 - 3 -2 de DI		TC1 à AC DE H+ TC1 à AC DE H+

QUINTO COMMANDEMENT LIAISONS

ALPHA	**POSIT** **CDT U**	AVEC région ECH 1 - 2 CIE	**BRAVO**	**POSIT** **CDS**	AVEC DE TETE à ECH SECONDAIRE

CHARLIE LIAISONS	RZOS	**COL CIE**	**CDU OA S1**	S2	**S3 S4 SAC**	**CHR**	**GEN SRR ELO**	**TC1**	**EV1 EV2**
BASCULE :	**F1**								
BASCULE :	**F2**								

REGIME RADIO	**SIL**	àp : àc : jsq : **DISCR**	àp : àc : jsq : **LIBRE**	àp : àc : jsq : **DIRIGE**	àp : àc : jsq :

COND A TENIR PARTIC	OUVERT RZOS àc: à ch:	SI BROUILLAGE :	SI INTRUSION :	SI LIAISON DIFFICILE :

ORDRES PARTICULIERS AU SOA

DEMANDES DE TIRS D'APPUI	DEMANDES D'OBSTACLES	CROQUIS D'INSTALLATION	RENDEZ-VOUS AU PC CIE à
POUR H+ Z A B	POUR H+ Z A B	POUR H+ Z A B	POUR H+ Z A B

RZO LOG										
	F1		IND CIE	TC2		CST	MED		CSA	EV1		EV2
	F2		IND CIE	TC2		CST	MED		CSA	EV1		EV2

CAMOUFLAGE	PAR MOTS CONVENTIONNNELS	PAR SCDG
ENCODE		
DECODE		

2123 . L'ORDRE EN COURS D'ACTION

Lorsque la mission de la section est modifiée, ou (et) lorsque la situation l'exige, le chef de section est amené à donner un ordre de conduite. Le cadre de cet ordre est celui de l'ordre initial, allégé de tous les paragraphes qui n'ont pas subi de modifications.

Il comporte :

RUBRIQUES	OBSERVATIONS
PRIMO	–NOUVELLE SITUATION
ou (et)	
SECUNDO	–NOUVELLE MISSION
TERTIO	–EXECUTION
∗ALPHA	∗INTENTION
∗BRAVO	∗ARTICULATION
∗CHARLIE	∗MISSION DES SUBORDONNES
∗DELTA	∗COORDINATION

2124 . DETAIL DU PARAGRAPHE TERTIO - CHARLIE

- SI LA MISSION EST A DOMINANTE MOUVEMENT :

les différents subordonnés reçoivent un **M.O.I.C.P**.

M	= Mission
O	= Objectif
I	= Itinéraire
C	= Conduite à tenir
P	= Place du chef (et des amis)

- SI LA MISSION EST A DOMINANTE FEU

les subordonnés reçoivent un ordre adapté à leur spécificité :

SOA	GROUPE VOLTIGE	GROUPE ERYX	TIREURS PRECISION
M = Mission **O** = Objectif **L** = Limites **L** = Lever du tir	**Z** = Zone **M** = Mission **S** = Secteurs (tir) **P** = Points particuliers	**Z** = Zone **M** = Mission **S** = Secteurs (PCO, Principal, secondaire) **O** = Objectif prioritaire	**P** = Place **M** = Mission **S** = Secteur de tir **P** = Points particuliers

P = Place de l'élément appuyé	**C** = Conduite à tenir **P** = Place du chef	**C** = Conditions d'ouverture du feu **C** = Conduite à tenir	**C** = Conduite à tenir **P** = Place du chef

2125 . L'ORDRE DE DEPLACEMENT

Il est donné avant tout déplacement en véhicules ou à pied.

D	= Direction
P	= Point à atteindre
I	= Itinéraire
F	= Formation (+ intervalles ou distances et place des groupes et du chef)

2126 . LE COMPTE RENDU DE COMBAT OU DE SITUATION

Le compte rendu est un acte de combat. Il doit être fréquent, spontané et systématique. Il comporte au minimum les rubriques suivantes:

I) JE SUIS	–POSITION, situation de la section.
II) JE VOIS	–ENNEMI : Position, Nature Volume, Attitude -TERRAIN : Possibilités d'observation, de tir ou de manoeuvre Praticabilité
III) JE FAIS **ou** **JE VAIS FAIRE**	–INTENTION pour la poursuite de la mission (mesures prises ou envisagées)
IV) JE DEMANDE	–APPUIS Mortier, Artillerie –RENFORCEMENTS –EVACUATION –RENSEIGNEMENTS

22 - LE NIVEAU CHEF DE GROUPE DE VOLTIGE

221 . LA METHODE DE RAISONNEMENT TACTIQUE (MRT) DU CHEF DE GROUPE

Comme pour le chef de section, la MRT doit permettre au chef de groupe d'analyser et de raisonner un problème tactique de son niveau. La démarche à suivre est identique à celle du chef de section et doit permettre de déboucher sur le choix de la conduite de l'action à adopter pour remplir la mission donnée par le chef de section.

LA METHODE DE RAISONNEMENT TACTIQUE - NIVEAU CHEF DE GROUPE

ETAPES		**DEMARCHE de L'ETUDE**	**OU TROUVER les éléments de réponse ?**	**CONCLUSIONS pour le CDG**	**LIEN AVEC L'ORDRE INITIAL**
1	DE QUOI S'AGIT-IL ?	- Action menée par la Section - Ennemi de la Section	- Situation générale - Primo de l'Ordre Initial du CDS - Secundo de l'O.I. du CDS	- définition de la zone d'action - nature et style de l'action - mesures de sécurité à prendre	SITUATION : **- *Ennemi* :** l'ENI ultérieur **- *Amis* :** -mission de la Section -Sections voisines - renforts de la Section

MISSION					EXECUTION : Je dois réaliser tel effet sur l'ennemi (*verbe*)
	POURQUOI?	- Intention du chef de section - Rôle du groupe dans le cadre de l'action de la Section	- Tertio Alpha de l'O.I. du CDS	- Qu'attend de moi mon CDS ? - But à atteindre	
	QUOI ?	- Inventaire des tâches ou actes élémentaires à réaliser - Marge d'initiative	- Carnet du Chef de Groupe - O. I. du CDS	- Effet à réaliser : actions simultanées / successives	

2 **SITUATION**	CONTEXTE	- Cadre général de l’action : contextes politique, médiatique, population	- O. I. (1A) du CDS	- Contraintes - Impératifs	EXECUTION :
	QUAND ?	- Préavis - Horaires - Délais - Caractéristiques (jour, nuit, saison)	- 1A du CDS (arrivée de l’ENI) - 3C du CDS (libellé de la mission) - 3D du CDS (horaires fixés)	- Je dois réaliser telle action à telle heure, pendant tel délai, à tel signal du CDS	dans telle zone, à tel moment, pendant tels délais
	OU ?	- Etude du terrain : choix du meilleur emplacement pour remplir la mission	- 3C du CDS (libellé de la mission) - Etude de la carte (év) - **Terrain à vue** (priorité)	- points clés (Ami / Eni) - place des appuis - place du guet	- ***Coordination :*** -limites : terrain-horaire -consignes/ NBC-LATTA -consignes / populations, média
3	AVEC QUOI ?	- Quels moyens employer ? - Quels appuis demander ?	- 1C de l’OI du CDS - 3B/3C (missions des autres groupes)	- Demandes éventuelles - choix de l’armement - sélecteur de tir..	AVEC TELS MOYENS :
ETUDE AMI-ENI	CONTRE QUOI ?	- L’ENI (N.V.A) - Comment peut-il s’opposer à ma mission ?	- 1A de l’O.I. du CDS - Points d’observation du terrain	- Besoins en renseignements -feux / mouvements /	FACE A TEL ENI :

DECISION

4 CONCLUSION		QUOI ?	QUAND ?	OU ?	PAR OU ?	AVEC QUOI ?	CONTRE QUOI ?
MODE D'ACTION	COMMENT ? - *Déroulement de l'action* - *Articulation* - *Rôle des subordonnés*	**Tâche N°1** **Tâche N°2** **En mesure de..**					

Je dois réaliser tel effet sur l'ennemi, dans telle zone, pendant tels délais...
Pour cela ;

1°...,

2°...,

En mesure de ...

SCHEMA

222 . LES CADRES D’ORDRE DU CHEF DE GROUPE DE VOLTIGE

2221 . LA MISE EN GARDE INITIALE :

Cette mesure est un condensé de l’ordre préparatoire. Elle précède l’ordre initial et est prise au commandement : **« dispositions de combat ».**

COMMANDEMENTS	OBSERVATIONS
DISPOSITIONS DE COMBAT	LE CHEF DE GROUPE VERIFIE : –l’état de combattre de ses hommes, –le bon fonctionnement de l'armement (FAMAS, ABL, LGI, armement de bord), –l'approvisionnement des armes et leur mise à la sûreté, –les effets de protection NBC.
	LES CHEFS D'EQUIPE ET SERVANTS : –Vérifient le bon état de l'armement, –Mettent en place et/ou vérifient les systèmes de visée, –approvisionnent et mettent les armes à la sûreté, –vérifient leur matériel de protection NBC.
	EN CAS DE DEPLACEMENT EN ENGINS : –Embarquer, –Adopter les mesures de sûreté immédiates (mise en place des guetteurs aériens et terrestres).

2222 . L'ORDRE INITIAL

A) SITUATION :

- ennemi,
- amis (voisins)

B) MISSION :

- répétition de la mission fixée par le chef de section au groupe.

C) EXECUTION :

- articulation,
- mission et place des trinômes (évent. du véhicule),
- conduite à tenir,
- liaisons.

D) PLACE DU GROUPE dans le dispositif de la section.

E) PLACE DU CHEF DE GROUPE et remplaçant éventuel.

2223 . L'ORDRE DE CONDUITE

Lorsque la mission du groupe est modifiée, ou (et) lorsque la situation l'exige, le chef de groupe est amené à donner un ordre de conduite. Le cadre de cet ordre est celui de l'ordre initial, allégé de tous les paragraphes qui n'ont pas subi de modifications.

2224- TABLEAU RECAPITULATIF DES COMMANDEMENTS

ACTES ELEMENTAIRES	**COMMANDEMENTS**	**OBSERVATIONS**
1 . SE DEPLACER (à pied)	–**Direction** tel point... **(a)** –**Point à atteindre...** –**Itinéraire...** –**Formation... (b)** ou En colonne ....En ligne	**(a)** Il convient de ne pas confondre: –la direction indiquant l'axe de marche, maté-rialisé par un point de repère éloigné, à défaut une route ou une piste, –et le point à atteindre qui correspond au pro-chain point d'observa-tion, où généralement un arrêt sera marqué. **(b)** La place des trinô-mes est fixée au départ

	1er trinôme en tête, Je suis En avant! 1er trinôme à gauche, Je suis En avant!	cette partie du comman -dement n'est pas ré- pétée en cours d'action
Cas particulier du bond du groupe.	–**Direction** tel point... –**Point à atteindre...** –**Itinéraire** : tout droit... –**Formation** : en ligne, 1er trinôme à gauche (ou à droite) Intervalle : X mètres... Je suis avec... **Pour un bond du groupe** (ou par trinômes successifs ou individuel-lement) en courant ou en rampant, **Préparez-vous... En avant!**	Il s'effectue, soit le groupe au complet, soit par trinômes successifs. Dans tous les cas, le signal est donné par le chef de groupe.

2 . S'ARRÊTER **Arrêt simple**	**Face à** (tel point...) **Formation** (même formation ou telle formation) **Halte!**	
Mise en garde • **Dominante Mouvement**	**Zone de mise en garde** (entre tel...et tel point...) **Mission...** **Secteur de surveillance:** ∗limite gauche, ∗limite droite... **Points particuliers** à observer et distances... **Conduite à tenir:** ∗nature des tirs (éventuellement), ∗conditions d'ouverture du feu, ∗compte rendu (modalités), ∗point à rejoindre (où et quand?).	

• **Dominante Feu**	**Place du chef et des amis.** **Place:** ici, face à... en batterie, **Mission:** **Secteur de tir:** * principal: ○ limite gauche, ○ limite droite. * secondaire: ○ limite gauche, ○ limite droite.	
SE POSTER	**Points particuliers** à surveiller et distances. **Conditions de déclenchement du tir** **Place du chef et des amis.**	

<table>
<tr><td>Ralliement</td><td>Face à... tel point ou telle direction.

Ralliement!</td><td>L’évolution rapide de la situation peut conduire le chef de groupe à rassem-bler immédiatement ses hommes.</td></tr>
<tr><td>3 .EMPLOYER SES ARMES</td><td>1) ARMES A TIR TENDU:

a) Commandements de tir:
∗Hausse,
∗Consommation,
∗Objectif,
∗Débit (et nature du tir)
∗Feu!

b) Commandements d’arrêt du tir:
∗Halte au feu
ou
∗Cessez le feu!

2) AUX ARMES EN VERSION LG:

a) Commandements de tir:
∗Genre de tir:
○ vertical,</td><td>

Ces commandements sont également donnés et répercutés par les chefs de trinômes</td></tr>
</table>

	○ tendu. * **Distance,** * **Nombre et genre de grenades,** * **Objectif,** * **Feu!** **3) AUX ARMES ABL/AC:** **a)** Commandements de tir: * **Objectif** * **Distance** * **Feu !** **3) AUX ARMES DE BORD :** * **Indicatif** * **Direction** * **Distance** * **Objectif** * **Feu !**	

23 . LA METHODE DE RAISONNEMENT TACTIQUE (MRT) DU CHEF DE GROUPE ERYX

Elle est identique à celle du groupe de voltige (Voir § 221)

232 - LES CADRES D’ORDRE DU CHEF DE GROUPE ERYX

2321 - LA MISE EN GARDE INITIALE:

Cette mesure est un condensé de l’ordre préparatoire. Elle précède l’ordre initial et est prise au commandement : « dispositions de combat ».

COMMANDEMENTS	OBSERVATIONS
DISPOSITIONS DE COMBAT	LE CHEF DE GROUPE VERIFIE: –l’état de combattre de ses hommes, –les effets de protection NBC. –le fonctionnement des armes (ACCP + ALI + armement de bord), leur approvisionnement et leur mise à la sûreté. **A.C.C.P.:** LE TIREUR : –Vérifie le bon état général de son arme, –Met en place la lunette thermique si nécessaire. LE POURVOYEUR : –déconditionne, vérifie et met en place les munitions lors du chargement dans le véhicule.

2322 . L'ORDRE INITIAL

A) SITUATION : ennemi - amis (section)

B) MISSION : répétition de la mission fixée par le chef de section.

C) EXECUTION

- articulation, (éventuellement si le groupe est dissocié)
- mission de chaque pièce : ESMOF (voir § 2324)
- prescriptions matérielles : emplacement du véhicule, mission du chef d'engin.

D) PLACE DU GROUPE dans le dispositif de la section.

E) PLACE DU CHEF DE GROUPE et remplaçant éventuel.

2323 . LE DEPLACEMENT: (à pied)

COMMANDEMENTS	OBSERVATIONS
Direction (tel point) **Point à atteindre** (tel point) **Itinéraire** **Formation** (*)	(*): étant donné le poids et l'encombrement des postes de tir et des munitions, la formation préconisée est la formation dite "en colonne".

2324 . ORDRE POUR UNE MISSION DE TIR (E.S.M.O.F.)

COMMANDEMENTS	OBSERVATIONS
EMPLACEMENT ∗Ici - Face à **SECTEUR D'OBSERVATION**	 ∗Limite droite ∗Limite gauche
SECTEUR DE TIR (PRINCIPAL) **SECTEUR DE TIR** (SECONDAIRE)	∗Limite droite et gauche ∗limite courte et longue ∗Limite droite et gauche ∗limite courte et longue
MISSION ∗Détruire, **MODE DE MISE EN BATTERIE** **OUVERTURE DU FEU** **FIN D'ACTION** ∗Consommation : X missiles	 objectifs prioritaires (char, VCI) Le tireur prépare l'arme selon le mode de mise en batterie (trépied, à l'épaulé) ○ Sur ordre... ○ A partir de tel moment ou telle ligne... ○ A votre initiative...

∗ Décrochage... ∗ Regroupement à tel point... ∗ Position de rechange...	

2325 . METTRE EN OEUVRE SES ARMES:

COMMANDEMENTS	OBSERVATIONS
Objectif **Distance** **Sens du déplacement** **Feu**	Déterminer les objectifs des deux ACCP

2326 . LE COMPTE RENDU EN COURS D'ACTION:

Je suis: position (éventuellement)

Je vois: attitude de l'ennemi restant après intervention

J'ai détruit...

Consommation X... missiles.

ANNEXE 3 : MISE EN OEUVRE DE L’APPUI MANOEUVRE ALAT

31 . GENERALITES SUR LES OPERATIONS HELIPORTEES

311 . DEFINITIONS

Il est indispensable de distinguer les définitions suivantes (référence TTA 106) :

- Héli transport : Transport par hélicoptères de personnels ou de matériels destinés à être déposés en zone contrôlée. Un héliportage s’intègre généralement dans le cadre d’une action aéromobile autonome ou conjuguée et nécessite des éléments de reconnaissance, de couverture et d’appui.

- Héliportage : Mouvement par hélicoptères d’éléments destinés à être engagés dès la mise à terre. L’héliportage est une opération délicate, qui impose des délais et une préparation rigoureuse. Il nécessite une coopération étroite entre l’ALAT et l’infanterie. Cette coopération étroite commence dès la phase de préparation et d’élaboration de la manœuvre au niveau supérieur et doit se poursuivre lors de l’exécution jusqu’au niveau le plus bas, la section, afin de lui permettre, une fois déposée sur la zone prévue, de réaliser l’effet attendu.

312 . LES TYPES D’APPAREILS

L’annexe proposée a été réalisée à partir de l’appareil PUMA SA 330, mais les mesures de sécurité et la procédure générale peuvent être transposées à tout autre appareil, même étranger susceptible d’être utilisé dans un cadre interalliés. En règle générale, le chef de section devra prévoir le fractionnement de la section en deux à trois éléments, selon les renforcements qu’il aura pu recevoir et selon le type d’appareil utilisé.

32 . RÔLE DU CHEF DE SECTION

Lors d’un héliportage, le chef de section est responsable de la manoeuvre à terre jusqu’à l’embarquement et à l’issue du débarquement. Son vis à vis ALAT est le chef de patrouille, qui est responsable de la partie déplacement en vol, dès l’embarquement effectué et jusqu’au débarquement.

Le choix de la zone de départ sera réalisé en fonction des impératifs tactiques (élongation, situation du moment...) et techniques (choix de l’aire d’enlever) par le chef de section après accord du chef de patrouille.

La phase d’approche finale sur le point de poser doit toutefois faire l’objet d’une approbation de la part du chef de section en vue de la réalisation de sa mission par rapport à la réalité terrain.
321 . AVANT L’EMBARQUEMENT

Le chef de section fait prendre certaines dispositions matérielles :

- **Au reçu de la mission :**

en fonction du type et du nombre d'appareils, il effectue le fractionnement de la section (en tenant compte des renforts éventuels). Il fixe la tenue, l'armement, les munitions et les équipements à emporter, ainsi que la répartition éventuelle des munitions collectives. Le cas échéant, il fixe les ordres au chef de l'élément chargé de le récupérer avec les engins à l'issue de l'action aéromobile.

- **Sur la zone d'enlever :**

il fait assurer la sûreté immédiate de sa section et, éventuellement, de la zone d'enlever, et fait prendre l'écoute radio sur la fréquence ALAT. Il fait rappeler les règles de sécurité pour l'embarquement et le débarquement et fixe la conduite à tenir, à l'issue du débarquement. Il fait préparer par appareil, conformément au fractionnement le manifeste passagers (« ticket d'embarquement »).

- **Dès que les appareils sont sur zone :**

Il guide par radio le chef de patrouille sur sa position, authentifie l'aire de poser et autorise le poser en assurant le guidage final des appareils sur l'aire de poser. Il précise à chaque groupe l'appareil dans lequel il doit prendre place et embarque à bord de l'appareil du chef de patrouille. Avant le décollage, il l'informe de la situation tactique, notamment dans les zones de survol et de poser, si possible sur carte et lui transmet les renseignements suivants : son indicatif, sa mission et les coordonnées du ou des points où la section doit être déposée.

322 . EN VOL

Le chef de section doit communiquer avec le chef de patrouille en utilisant le casque « 3°homme », mis en oeuvre à la demande par le mécanicien navigant. Ce casque permet de communiquer avec l'équipage et de suivre l'évolution de la situation sur le réseau extérieur, accessible après autorisation du chef de bord. Dans le cas d'une communication avec l'extérieur, le mécanicien navigant ne dispose plus ni d'émission, ni de réception et se trouve de ce fait isolé de l'équipage.

En pratique, il convient de limiter les communications à l'indispensable, et de n'émettre sur le réseau extérieur qu'après autorisation du chef de bord.

Averti par le chef de patrouille au moment d'aborder la zone de poser, le chef de section doit, avec l'aide du chef de bord effectuer un tour d'horizon, confirmer le point de poser souhaité et donner les dernières consignes avant le poser.

323 . AU SOL

Une fois débarqué, le chef de section entre en liaison avec ses chefs de groupe, réarticule éventuellement sa section et rend compte à son commandant d'unité de son poser afin de libérer au plus vite les moyens hélicoptères.

33 . RÔLE DU CHEF DE PATROUILLE

En dehors des procédures particulières de vol, le chef de patrouille :

- Avant d'arriver sur l'aire d'enlever : il prend contact radio avec le chef de section, demande l'authentification de l'aire de poser et la liberté de manœuvre. Il dispose ses appareils sur l'aire de poser en fonction de la disposition des troupes au sol.

- Au sol : il veille à ce que le chef de section embarque à bord de son appareil et s'assure qu'il y a concordance entre les coordonnées des aires de poser du chef de section et les siennes.

- En vol : il se fait communiquer les derniers renseignements sur l'ennemi et sur l'objectif et en informe le chef de section (casque 3° homme).

- Avant de poser : il fait identifier l'objectif par le chef de section , effectue un « tour d'horizon » avec le chef de section et pose au plus près du point choisi. Responsable de la sécurité des appareils et des personnels jusqu'au poser, il peut, en dernier ressort, changer d'aire de poser, s'il estime que celle initialement choisie n'est pas sûre.

34 . LE FRACTIONNEMENT DE LA SECTION

341 . GENERALITES

Les dispositions d'embarquement et de débarquement traitées dans ce document sont prévues pour l'hélicoptère de manœuvre PUMA SA 330 et doivent être adaptées en cas d'emploi d'un appareil différent. Dans la mesure du possible, le chef de section s'efforce de respecter les structures organiques de la section, tout en ayant le souci de privilégier la rentabilité des HM.

- Une patrouille de PUMA SA 330 à 3 appareils = 1 section de combat ;
- 1 HM = 1 groupe de combat renforcé ou 1 groupe ACCP ou 1 groupe ACMP.

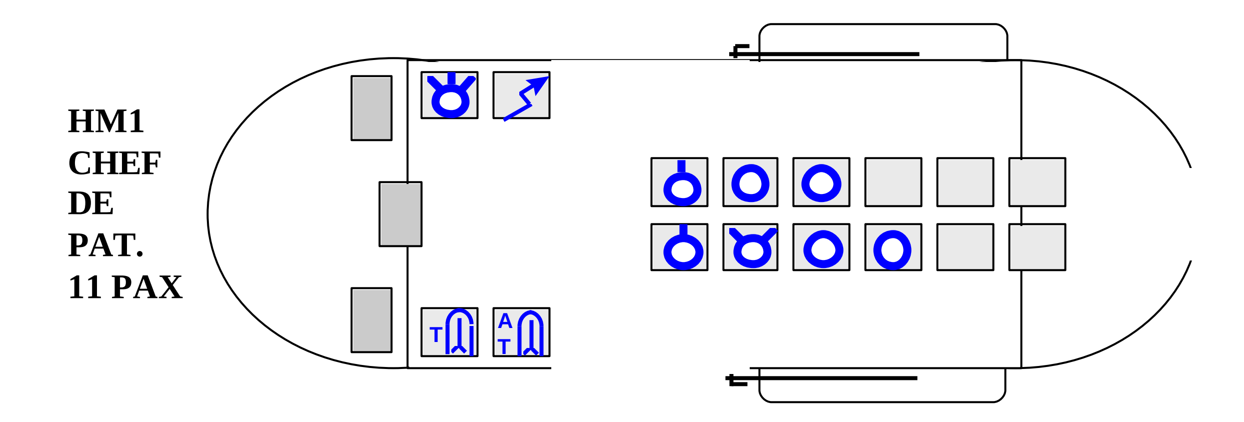
Les caractéristiques des principaux hélicoptères sont précisées en appendice.

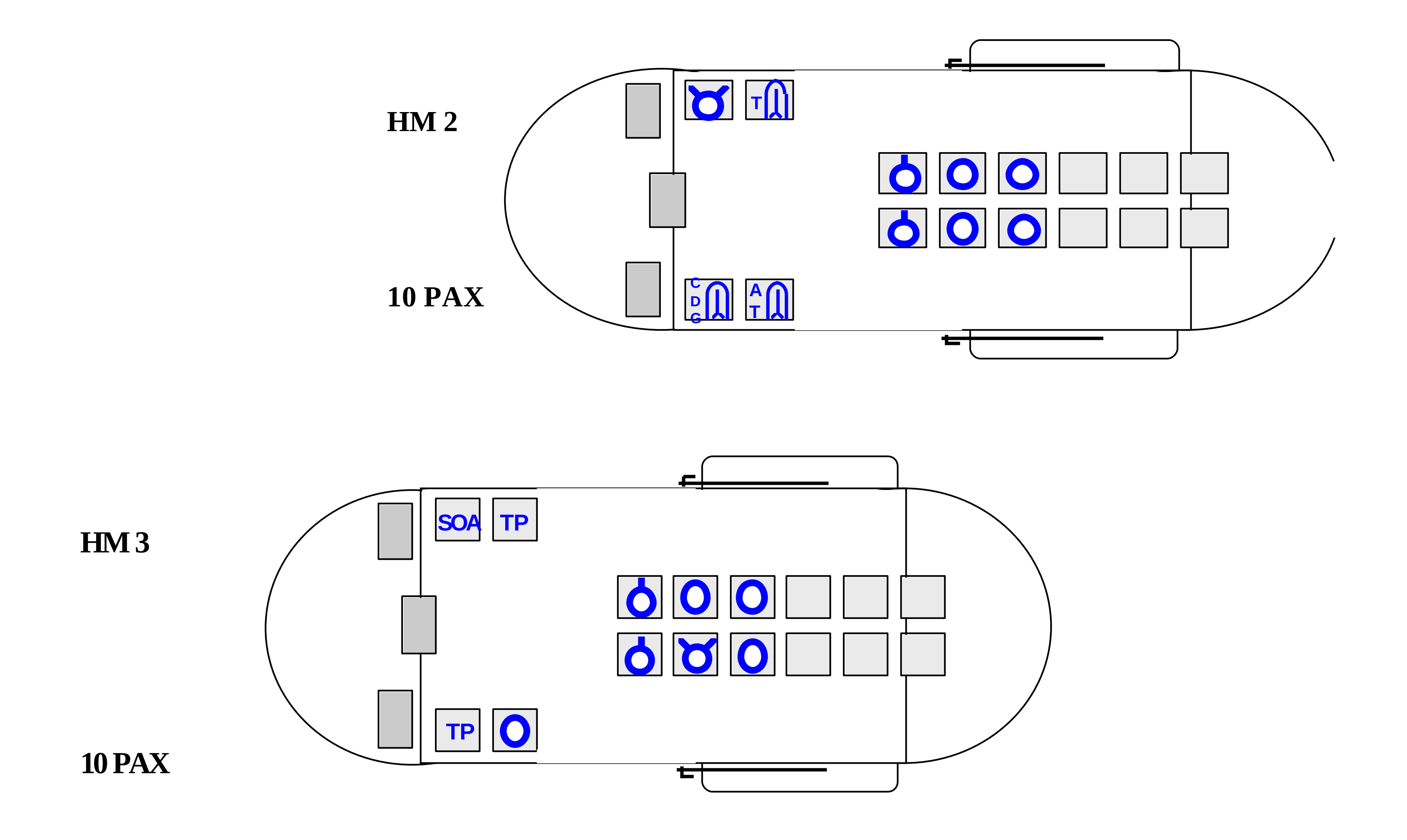
342 . EXEMPLE DE FRACTIONNEMENT DE SECTION

L'effectif total de la section organique est de 39 combattants. Cependant, les pilotes et en règle générale les chefs d'engin ne participent à l'héliportage.

De manière à rentabiliser la capacité d'emport des appareils, le fractionnement type peut être le suivant :

- 1° HM = 1 groupe de combat + CDS et radio à terre + 1 pièce ERYX (total 11).
- 2° HM = 1 groupe de combat + CDG ERYX + 1 pièce ERYX. (total10).
- 3° HM = 1 groupe de combat + SOA + 2 Tireurs de précision (total 10).

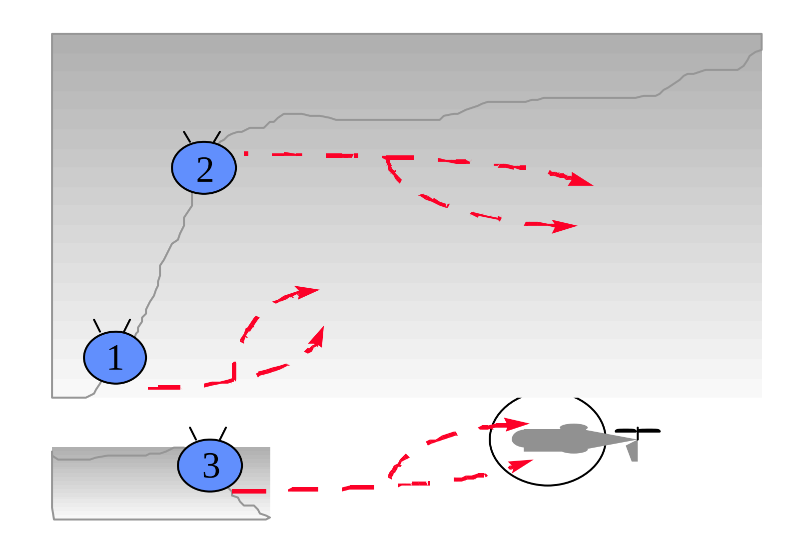



HM 2
10 PAX
T
C
D
G
A
T
HM 3
10 PAX
SOA
TP
TP

35 . LES MODALITES D'EXECUTION DE L'EMBARQUEMENT

351 . AVANT L'EMBARQUEMENT

Les groupes en attente sont répartis sur la zone d'enlever, en fonction du nombre d'appareils attendus. Chaque groupe est divisé en deux colonnes correspondant aux deux portes d'embarquement de chaque appareil.

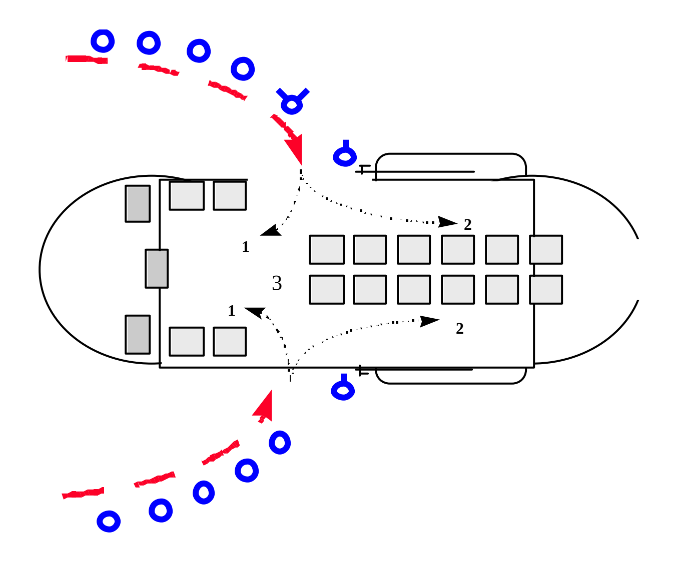


352 . LA PHASE D’EMBARQUEMENT

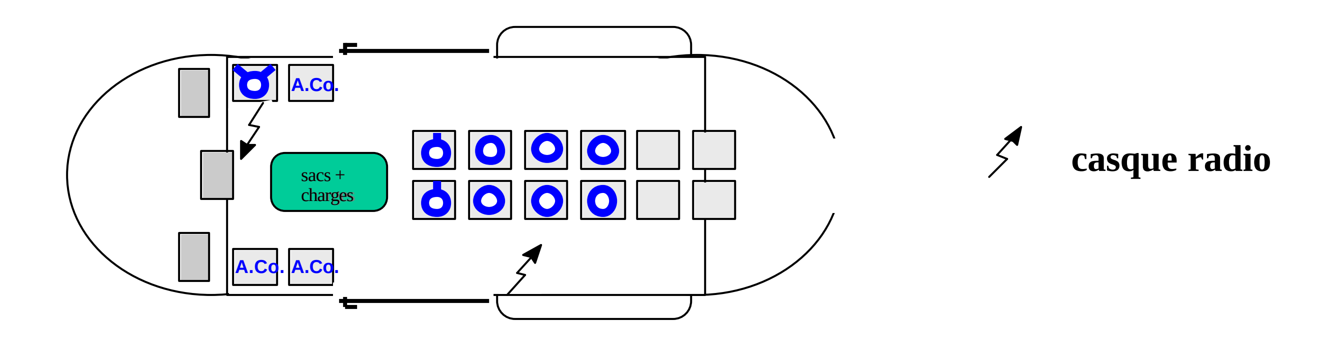
- Les groupes abordent impérativement par l’avant (danger du rotor anticouple), une équipe de chaque côté.
- L’ouverture et la fermeture des portes sont effectuées par les chefs d’équipe, qui embarquent en dernier (1) ou (3).
- L’embarquement se fait « arme à la main », sac à la bretelle, sans coiffure.
- Les personnels s’aident pour embarquer, sans s’accrocher aux portes.
- Les armes collectives embarquent si possible en dernier et prennent place à l’avant. (1) ou (3). Les autres personnels remplissent l’arrière. (2)

- **Modalités d’exécution :**

- Antenne flexible des postes repliée.
- Les sacs à dos et les charges sont déposés au centre en passant.
- La dernière banquette n’est utilisée que si nécessaire (centrage).
- Le chef d’élément remet le « ticket d’embarquement » au commandement de bord.
- Le chef de groupe et le chef d’équipe se mettent à l’écoute des téléphones de bord.
- Les armes sont tenues entre les genoux :
    - en opérations : approvisionnées non armées, les canons vers le bas ;
    - en temps de paix non approvisionnées et canon vers le haut.
- Les ceintures sont bouclées.



Disposition en fin d'embarquement :



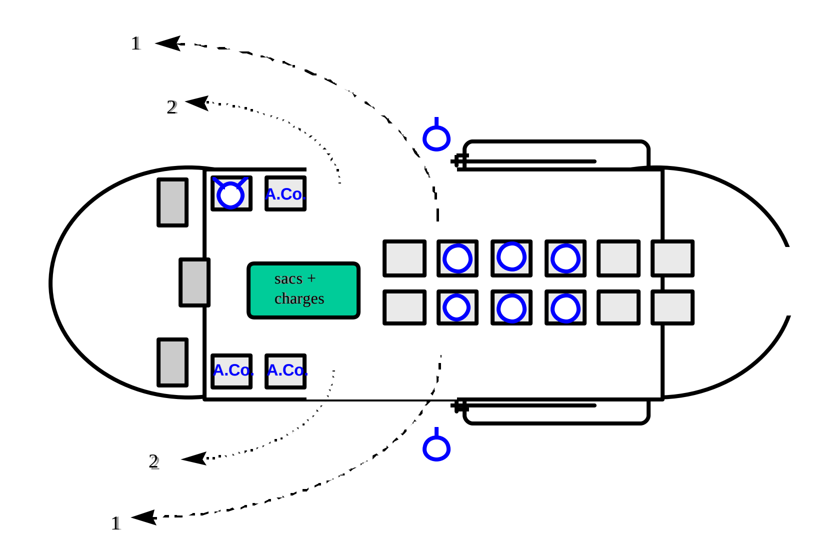
36 . LES MODALITES D'EXECUTION AU DEBARQUEMENT

361 . AVANT LE POSER

Le chef d'élément, en liaison avec le commandant de bord identifie et observe la zone de poser.

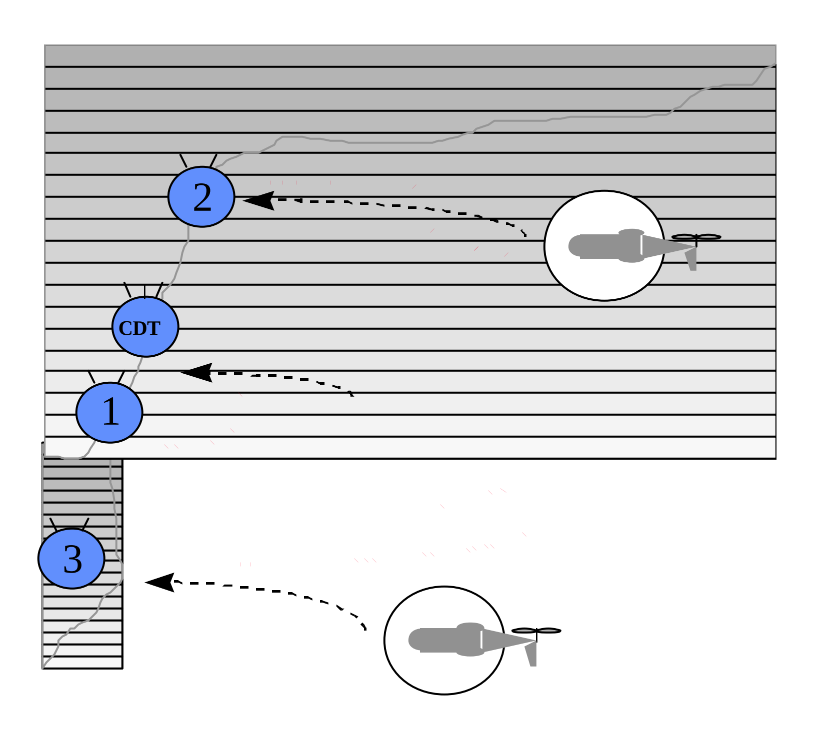
362 . AU POSER

Les chefs d'équipe ouvrent les portes et débarquent en premier, toujours sur ordre du chef de bord. Ils restent à la porte et aident au débarquement. Les servants des armes collectives se préparent et débarquent en premier. Les personnels de queue débarquent ensuite, en récupérant leurs charges (1). Tous les personnels débarquent vers l'avant du HM et tombent en garde face à l'avant. Les chefs d'équipe referment les portes. Le chef d'élément annonce la fin du débarquement par signe au commandant de bord.



363 . LE REGROUPEMENT

Les groupes tombent en garde à l'avant des appareils et rejoignent les couverts les plus proches, conformément aux ordres reçus lors de l'embarquement.



37 . CAS PARTICULIER D’UN HELIPORTAGE DE NUIT

De nuit, l’héliportage se déroule dans des conditions identiques, mais l’aire du poser d’enlever doit avoir été reconnue de jour. Si les HM ne sont pas équipés de jumelles de vision nocturne (JVN), l’aire de poser doit avoir été balisée de jour.

371 . RÔLE DU CHEF DE SECTION

Le chef de section veille à la sûreté de son dispositif et à l’application de mesures de sécurité particulières :

- Au débarquement, pour éviter tout risque de saut prématuré, l’ordre d’évacuation est donné par le chef de bord et transmis au geste par le mécanicien navigant.
- Après avoir débarqué, les personnels dégagent latéralement et se plaquent au sol jusqu’au décollage des appareils.
- Dans le cas où il ne dispose pas d’équipe de balisage, le chef de section :
    - reconnaît l’aire de poser, la fait équiper et désigne les personnels chargés de la récupération des lampes de balisage,
    - cinq minutes avant l’heure d’enlèvement prévue, il fait prendre l’écoute radio,
    - dès qu’il a pris contact radio avec le chef de patrouille HM, le chef de section active le balisage et lui adresse un message d’approche, dont la contexture est donnée ci-dessous :

A	Axe d'approche (en degrés)
B	Direction **d'où vient** le vent et vitesse (km/h ou noeuds à préciser)
C	Altitude topographique de la zone de poser
D	Obstacles importants et distance dans le secteur d'approche et de décollage
E	Dévers et pente : nature du sol et environnement de l'aire de poser
F	Position et attitude de l'ennemi

38 . BALISAGE D’UNE AIRE DE POSER POUR HELICOPTERES

381 . BALISAGE DE JOUR

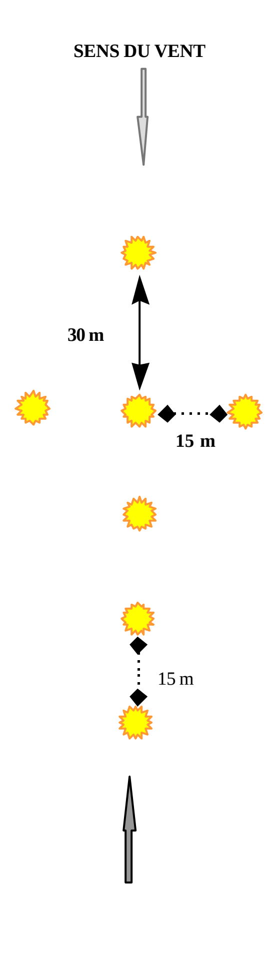
- Le balisage de jour n’est pas indispensable.
- L’emploi de fumigènes facilite le repérage de l’aire de poser (toutes les couleurs peuvent être utilisées à l’exclusion du rouge, qui est réservé, en cas de panne radio, à signifier l’interdiction de l’aire de poser).

382 . BALISAGE DE NUIT SANS JVN

En règle générale, les HM étant équipés de jumelles de vision nocturne (JVN), le balisage de nuit n’est pas nécessaire. Sans JVN, l’aire de poser doit être choisie et équipée par un officier marqueur baliseur (OMB) ou un officier observateur pilote de l’ALAT.

- L’aire de poser ne doit comporter aucun obstacle de plus de dix mètres de hauteur dans l’axe d’approche ou de décollage à 200 mètres de part et d’autre du T lumineux, et dans un secteur de 30° de part et d’autre de l’axe de décollage (barre verticale du T). Le sol doit être dur, uni, exempt de végétation haute et ne pas comporter de dévers.

- Le balisage de nuit est réalisé au moyen de sept lampes portatives de type MX 290, ancrées au sol. La barre horizontale du T est placée perpendiculairement à la direction du vent. La distance entre chaque lampe du T est de quinze mètres ; la distance entre la barre du T et la lampe située en avant de celle-ci est de trente mètres. Le comptage est effectué par la même personne pour toutes les lampes.



Balisage réglementaire **uniquement** pour les équipages sans JVN

APPENDICE : RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- **RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

Poids moyen d'un combattant équipé : 100 KG
Pour les appareils français, la masse d'emport est calculée en fonction des performances en vol tactique selon la réglementation ALAT (B. O. 133).

- **CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTS HELICOPTERES**

21/ SA 330 (PUMA)
Poids d'emport avec 2 heures d'autonomie : 1 200 KG
Vitesse de croisière : 240 KM/H
Distance franchissable : 500 KM
Vitesse moyenne en vol tactique : 180 KM/H
Distance moyenne franchissable en vol tactique : 350 à 400 KM

22/ AS 532 (COUGAR)
Poids d'emport avec 3 heures d'autonomie : 2 400 KG
Vitesse de croisière : 250 KM/H
Distance franchissable : 750 KM
Vitesse moyenne en vol tactique : 180 KM/H
Distance moyenne franchissable en vol tactique : 450 à 550 KM

23/ CH 53 D
Poids d'emport avec 3 heures d'autonomie : 13 T ou 38 combattants
Vitesse de croisière : 260 KM/H
Distance franchissable : 800 KM

ANNEXE 4 : MISE EN ŒUVRE DE L’APPUI FEU

Les feux mortiers du régiment d’infanterie sont délivrés à partir de la section « Appui Mortiers », équipée en double dotation de 6 mortiers de 81 mm « Léger Long Renforcé » (LLR) et de 6 mortiers de 120 mm « Rayé Tracté Modèle F1 » (RTF1). Les principes de base, tant techniques que tactiques sont rigoureusement identiques, quel que soit le mortier utilisé. Seuls les effets, et par voie de conséquence les dimensions des zones à battre, diffèrent.

41 . L’APPUI FEU (ARTILLERIE - SAM)

- **ROLE DU CHEF DE SECTION.**

Le chef de section d’infanterie représente le premier niveau demandeur d’un tir d’appui mortiers ou artillerie et le premier niveau responsable de sa mise en place. Il doit par conséquent parfaitement maîtriser les modalités de demande de tir d’appui mortiers ou artillerie et être en mesure de conduire un réglage sommaire par encadrement (par la méthode dégradée appelée « grille d’objectif »).

S’il possède des moyens topographiques adaptés (télémètre laser et boussole ou goniomètre précis), le réglage dit en « Gisement - Distance - Site » sera à privilégier.

Le tir « d'emblée » exige des impératifs liés à l'environnement et à la précision qui sont :

- l'exploitation d'un sondage météorologique (du ressort de la SAM),
- l'exploitation de l'ensemble des données balistiques (du ressort de la SAM),
- la précision topographique à l'avant (donnée par le chef de section d'infanterie), identique à celle de l'arrière (produite par la SAM), de l'ordre de 1 millième en orientation, de ± 5 mètres en altitude, et de ± 25 mètres en planimétrie (écart probable circulaire).

Dans son environnement au combat, trois cas peuvent être considérés :

- 1° cas :

Une équipe d'observation (ELO provenant de la SAM ou EO provenant de l'artillerie) est détachée auprès de la compagnie et cette équipe est en mesure de prendre le tir (réglage) à sa charge. Dans ce cas, le chef de section lui adresse la demande de tir sur le réseau transmission de la compagnie, en insistant sur les coordonnées de sa position, s'il se trouve à moins de 1 000 mètres de l'objectif.

- 2° cas :

Une équipe d'observation (ELO ou EO) est détachée auprès de la compagnie, mais ne pourra pas observer et conduire le tir. Dans ce cas, le chef de section adresse sa demande à l'équipe et précise qu'il est en mesure de régler.

- 3° cas :

Il n'y a pas d'équipe d'observation auprès de la compagnie. Le chef de section transmet alors sa demande de tir à son commandant d'unité et se prépare à conduire le tir, soit sur la fréquence compagnie, soit sur ordre, sur la fréquence tir de la SML.

42 . MODELE DE DEMANDE DE TIR APPUI MORTIERS OU ARTILLERIE

- **COMMENT REMPLIR LA DEMANDE ?**

Elles sont identiques pour la SAM et l'artillerie et sont livrées sous forme de carnets de 50 feuillets. Chaque feuillet comporte au recto une demande de tir, au verso un message renseignement. La demande de tir est constituée de 10 cases dans lesquelles il suffit de remplir les espaces libres ou d'entourer les termes nécessaires à l'élaboration du message. Dans chaque case, il y a des indicateurs en rouge ou en noir; les indications en rouge ne sont pas transmises et sont donc exécutoires si aucune contre indication n'est donnée. Certaines cases sont teintées en rose (1-2-6-9), les indications appartenant à ces cases doivent être obligatoirement collationnées.

- **CASE 1 :** Baptême du tir (obligatoirement 4 chiffres)

ex: 1201 1 : 1ère compagnie
2 : 2ème section
01 : 1er tir

- **CASE 2 :** Degré d'urgence, mise en place des tirs.

Emblée: efficacité sans réglage. (conditions particulières au préalable).
A mettre en place: un réglage sera effectué.
A préparer: les éléments de tir sont calculés, aucun obus ne sera tiré.
But auxiliaire: point caractéristique du terrain donc pas d'erreur topographique.
Contrôle: une pièce tirera 2 obus qui seront suivis de l'efficacité. Un contrôle n'est normalement pas renouvelable.

- **CASE 3 :** Nature - volume de l’arme d’appui demandée.

- **CASE 4 :** Effet demandé.

Remarque: une section de mortiers ne peut pas faire à elle toute seule du tir d’arrêt.

- **CASE 5 :** Caractéristiques de l’objectif (nature - volume - attitude).

- **CASE 6 :** Situation de l’objectif :

désignation des limites (centre - gauche - droite)
coordonnées rectangulaires (D - E - F) en décamétriques pour X et Y.
coordonnées polaires (A - B - C) (gisement distance site).
désignation à l’aide d’un repère tir.

- **CASE 7**

choix du code CADET.
dimensions de l’objectif: le gisement, du front, ou de la profondeur, ou du front de la profondeur, part toujours du point d’origine des observations.
désignation à l’aide d’un repère tir.

- **CASE 8**

position de l’observateur: uniquement si le tir est désigné en coordonnées polaires. (G.D.S.).
gisement d’observation (à 50 millième près).
position des amis s’ils sont à moins de 1000 mètres.

- **CASE 9:** Modalités de déclenchement du tir.

43 . REGLAGE SOMMAIRE PAR ENCADREMENT SUR LA LIGNE D'OBSERVATION (METHODE DITE DE LA GRILLE D'OBJECTIF).

L'observateur ne doit pas se soucier du positionnement des pièces (tubes ou canons). En revanche, il doit déterminer sa distance d'observation. Cette donnée est nécessaire et impérative pour pouvoir transformer ses observations en direction (écarts angulaires) et demander les corrections à effectuer, exprimées en mètres. Le réglage se conduit en deux phases (qui peuvent être simultanées).

- 1° phase : le réglage en direction

But : amener les coups sur la ligne d'observation.

Principe : tirer par séries de 2 obus - observer, faire le point moyen, exprimé en millièmes, transformer en valeur métrique, et arrondir au plus près d'un multiple de 25 mètres.

- 2° phase : le réglage en portée

But : encadrer l'objectif entre deux séries équidistantes de 100 mètres (1 fourchette). Chaque série est constituée de 4 coups observés.

Principe : tirer par série de deux obus, observer et estimer le bond initial, adapter en vue de l'encadrement (les bonds initiaux - B.I. - autorisés sont 100 m, 200 m ou 400 m). L'encadrement initial étant effectué, resserrer celui-ci en faisant des bonds d'une valeur égale à la moitié du précédent et dans le sens convenable.

Nota: - la précision recherchée sera donc de 25 mètres en direction et de 50 mètres en portée. La direction s'améliore en permanence.

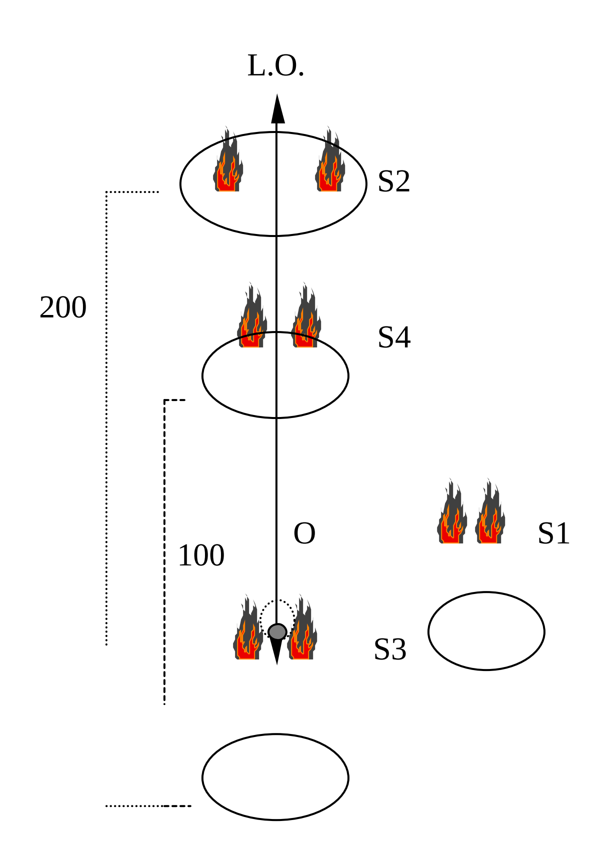
Exemple:
Distance d'observation: 1,5 km

S1 — 1 = Droite 40 millièmes
2 = Droite 30 millièmes
⇨ point moyen: Droite 35 millième
35 (mil.) x 1,5 (km) = 52,5 mètres;
D'où CDT: « + à G 50 mètres »

S2 — estimé long:175 m
D'où CDT: « + Près 200 mètres »

S3 — 2 coups courts;
BI adapté;
Série encadrante à 200 m.

S4 — 2 coups longs;
Encadrement **à 100 m** réalisé;
D'où CDT: « + Près 50 mètres;
Réglage Sommaire Terminé ».



44 . DEFINITIONS - POSSIBILITES TACTIQUES

441 . DEFINITIONS

- **PÔLE :** ensemble de cibles proches les unes des autres et décelées au sein d'une même zone d'objectifs, ayant une surface d'environ 1 hectare (100m x 100 m).
- **CIBLE :** objectif matériel ou humain servant de but à un projectile.
- **PLAN DE TIRS :** ensemble de tirs planifiés et de zones d'effort permettant la planification de l'appui feux.
- **TIR PLANIFIE :** tir créé en planification et intégré dans un plan de tir.
- **CATALOGUE DE TIR** : ensemble de tirs planifiés et composé des demandes de tir. Les objectifs définis à la SML sont regroupés en trois catégories, selon leur surface:
    - **Objectif ponctuel**: objectif, dont le front et la profondeur sont inférieurs ou égaux à 50 mètres;
    - **Objectif linéaire**: objectif, dont le front ou la profondeur varient de 50 à 400 mètres;
    - **Objectif zonal:** objectif, dont le front et la profondeur sont supérieurs à 50 mètres, et dont la surface n'excède pas 2 hectares.

442 . POSSIBILITES TACTIQUES

- Pour neutraliser efficacement un objectif, il faut 30 coups/ha. L'UF section étant de 420 obus, les espoirs de feux ou intervention-type par jour sont donc de 14 pôles (pour le régiment).
- La durée d'éclairement d'un obus de 120 mm est d'environ 1 minute, pour une zone éclairée de 500 mètres de rayon.
- La zone aveuglée par l'obus fumigène au phosphore représentera un carré de 400 mètres de côté, à partir d'un tir d'une dizaine d'obus; suivant les conditions aérologiques, la durée de cet aveuglement sera de l'ordre d'une dizaine de minutes.
- Pour obtenir sur des zones identiques les mêmes effets avec la même durée, à partir d'obus de 81 mm, il faut doubler les consommations.

ANNEXE 5 : DEFENSE NBC

Préambule :

Cette annexe rappelle l’essentielle des mesures de protection à mettre en oeuvre dans le cadre de la menace chimique et nucléaire, ainsi que les principales mesures à appliquer suite aux différents types de frappes. Pour plus de détails, se référer aux TTA 601 (tomes 1 et 2) et 628.

51 . FACE A LA MENACE CHIMIQUE

511 . LES POSTURES DE PROTECTION

Principe : afin de pouvoir faire face à une attaque chimique, ne jamais se séparer de l’équipement individuel de protection et appliquer les mesures de protection en fonction des niveaux prescrits.

	1	2	3	4	4 bis
NIVEAU DE LA MENACE	nul	faible	moyen	élevé	élevé
PROTECTION INDIVIDUELLE S3P ou TOM gants de cuir sous-gants, chaussettes ANPVP	non revêtue non portés non portés non porté	non revêtue non portés non portés position transport	revêtue position ouverte portés portés position combat	revêtue position fermée portés portés position protection	revêtue position ouverte portés portés position protection
PROTECTION COLLECTIVE engins dotés d'un système de protection engins non dotés	aucune mesure aucune mesure	verrouillage des filtres aucune mesure	fermeture du véhicule verrouillage des filtres bâchage	filtration et pressurisation en route bâchage	
DETECTION D'ALERTE PDF1 (1) / APAAC	aucune mesure	mise en place / mise en oeuvre			

512 . REACTIONS A UNE ATTAQUE CHIMIQUE

Face à une attaque chimique, la sauvegarde dépend essentiellement :

- de la diffusion de l'alerte : le CRIAC (compte rendu immédiat d'attaque chimique). Le CRIAC est un message non formaté à contexture libre qui précise au minimum le lieu, le groupe date heure de l'attaque et le type d'attaque. Il indique, si possible, l'évaluation approximative des effets et la nature du toxique. A partir du centre de l'attaque, un cercle de 15 KM de rayon détermine la zone dangereuse dans laquelle l'ensemble du personnel prend les mesures de protection niveau 4 (GAI: gabarit d'alerte immédiate).

- de la rapidité de la mise en oeuvre des équipements de protection.

<table>
<tr><th>POSTURE</th><th>PROJECTILES</th><th>EPANDAGE</th></tr>
<tr><td rowspan="2">A PIED</td><td>① SE PLAQUER AU SOL
② RETENIR SA RESPIRATION
③ METTRE L’ANP SUR LE VISAGE
④ DQP FIXER L’ANP ET S3P</td><td>① METTRE ANP
② FERMER S3P
* délais = 10 secondes</td></tr>
<tr><td colspan="2">❶ VERIFIER LE CARACTERE CHIMIQUE DE L’ATTAQUE
❷ CONTROLER LA CONTAMINATION (BINOMAGE)
❸ TRANSMETTRE L’ALERTE LOCALE PUIS GENERALE
❹DECONTAMINATION IMMEDIATE (2)
❺ DECONTAMINATION OPERATIONNELLE ULTERIEURE</td></tr>
<tr><td>VHL NON BLINDE</td><td><u>A L’ARRET</u>
① SE PLAQUER AU SOL
② RETENIR SA RESPIRATION
③ METTRE L’ANP SUR LE VISAGE
④ DQP FIXER L’ANP ET S3P
<u>EN DEPLACEMENT</u>
①ACCELERER</td><td>① DONNER L’ALERTE
② FERMER LES OUVERTURE
③ NIVEAU 4</td></tr>
</table>

	②FERMER OUVERTURES ③ NIVEAU 4
	❶ VERIFIER LE CARACTERE CHIMIQUE DE L'ATTAQUE ❷ CONTROLER LA CONTAMINATION (BINOMAGE) ❸ TRANSMETTRE L'ALERTE LOCALE PUIS GENERALE ❹DECONTAMINATION IMMEDIATE ❺ DECONTAMINATION OPERATIONNELLE ULTERIEURE
ENGIN BLINDE	① FERMER OUVERTURE + METTRE L'ANP ② FILTRATION, PRESSURISATION + ALERTE LOCALE
	❶ PAS BESOIN DE SORTIR ⇨ RETIRER L'ANP (1) ❷ BESOIN DE SORTIR ⇨ NIVEAU 4 ① VERIFIER LE CARACTERE CHIMIQUE DE L'ATTAQUE ② CONTROLE CONTAMINATION (BINOMAGE) ③ TRANSMETTRE ALERTE LOCALE PUIS GENERALE ④ DECONTAMINATION IMMEDIATE ⑤ DECONTAMINATION OPERATIONNELLE ULTERIEURE

(1) Certaines phases de combat, notamment lorsque la section est engagée en premier échelon, impose la capacité de débarquement immédiat. Dans ces conditions, il est nécessaire de porter, dans le véhicule, le niveau de protection à appliquer à l'extérieur.

(2) Le contrôle de la contamination et la décontamination immédiate doivent être un acte réflexe.

513 . LA DETECTION DE CONTROLE

Elle a pour objet tout d’abord de confirmer l’alerte en vérifiant la réalité d’une attaque chimique et surtout d’identifier le type d’agent (ou du moins sa grande famille).

514 . LE MESSAGE NBC 1 C

Le message NBC 1C est un compte rendu détaillé d’attaque chimique et de détection de contrôle. Le chef de section remplit les rubriques suivantes :

D	GDH Z + mois + année du début de l ’attaque
E	GDH Z + mois + année de la fin de l’attaque
F	lieu de l’attaque (estimé ou réel)
G	moyens de lancement
H	type d’agent et persistance
Y	direction (4 chiffres en degrés) et vitesse (3 chiffres en km/h) du vent

52 . FACE A LA MENACE NUCLEAIRE

En raison des effets instantanés de l’arme nucléaire, les mesures de protection sont essentiellement préventives et permanentes sachant, que tout abri peut apporter une certaine protection, en particulier les postes de combat, les trous, les caves et les véhicules blindés.

521 . MESURES PERMANENTES POUR LE PERSONNEL DEBARQUE

La meilleure protection réside dans la qualité du poste de combat et l'utilisation des abris naturels ou artificiels.

522 . MESURES PERMANENTES EN VEHICULES

Les bâches doivent être baissées ou les portes des blindés fermées. A l'arrêt, le frein de parc doit être serré et l'embrayage au point mort.

523 . PROTECTION CONTRE LES EFFETS DES ARMES NUCLEAIRES

- Protection contre l'effet lumino-thermique et mécanique : en dehors d'un abri, prendre la position de protection instantanée (PPI).

- Protection contre l'effet radioactif résiduel : Il faut se protéger essentiellement des retombées de poussières radioactives. Il est donc nécessaire de s'abriter, en recouvrant son emplacement de combat, en restant dans des bâtiments ou dans les véhicules. Lors des retombées, mettre en marche la pressurisation des véhicules et adopter le niveau 4. En permanence, le chef de section doit surveiller la dose absorbée par le personnel.

Le tableau ci-dessous précise les facteurs de transmission de dose: c’est le rapport entre la dose à l’intérieur d’un abri et celle à l’extérieur. Le tableau suivant montre la qualité de différents abris.

LIEU	ENDROIT DETAILLE	FTD RESIDUEL
BATIMENT EN MACONNERIE	ETAGE SUPERIEUR	0,1
	ETAGE INTERMEDIAIRE	0,02
	REZ DE CHAUSSEE	0,1
	SOUS-SOL	0,01
ORGANISATION DU TERRAIN	TROU INDIVIDUEL	0,1
	ABRI COUVERT (1 mètre)	0,005
VEHICULES	VLTT P4	0,9
	CAMIONS	0,6
	VAB	0,3
	AMX 10	0,2
	AMX 30	0,1

ANNEXE 6 : LA GUERRE ELECTRONIQUE

61 . GENERALITES

La guerre électronique a pour but de conquérir et conserver la maîtrise de l'espace électromagnétique. Il faut considérer qu'aujourd'hui, quel que soit le contexte de l'engagement, l'ennemi, désigné ou potentiel, dispose de moyens de guerre électronique. Ce type de menace est donc permanent. Cette forme d'action vise à :

- tirer parti des émissions de l'adversaire pour se renseigner à ses dépens,
- interdire ou gêner l'utilisation des ondes électromagnétiques par l'ennemi,
- assurer aux amis l'emploi efficace des ondes tout en privant l'ennemi des avantages de leur interception.

62 . LA MENACE GUERRE ELECTRONIQUE

La section doit prendre en compte la menace guerre électronique dans les différentes actions qu'elle est appelée à conduire afin de préserver sa liberté d'action. Cette menace se caractérise en particulier par :

- les mesures de recherche électronique (MRE) : l'objectif de l'ennemi est de se renseigner :

    - interception
    - tri identification
    - localisation

    - analyse technique et tactique

- les contre mesures électromagnétiques (CME) : l'objectif de l'ennemi est d'appuyer sa manoeuvre :

    - brouillage
    - intrusion
    - leurre

La chronologie d'une séquence complète de guerre électronique peut être la suivante :

- interception : 6 à 10 secondes,
- localisation : 25 secondes,
- destruction : 2 à 10 minutes selon les capacités de réaction adverses.

63 . MESURES DE PROTECTION ELECTRONIQUE

En fonction de la menace guerre électronique la section devra donc appliquer des mesures de protection électronique, en particulier :

- prévention de l'écoute et de l'analyse :

    - privilégier l'emploi de moyens de télécommunication sécurisés,
    - utiliser les systèmes de camouflage,
    - respecter la procédure radiotéléphoniste.

- prévention contre la localisation :

    - respecter les régimes d’emploi,
    - limiter la durée des émissions.

- protection contre les CME : mesures de défense électronique :

  - contre le brouillage :

    - augmenter la puissance d’émission,
    - mettre en oeuvre une antenne grand gain,
    - passer sur la fréquence de dégagement,
    - changer de moyen de transmission,
    - rendre compte de l’attaque électronique.

  - contre l’intrusion :

    - utiliser les systèmes d’authentification,
    - rendre compte de l’intrusion.